ient la majorité absolue
ns législatives au Canada
nistre sortant, se succède à lui-même

dépendantistes québécois

dernière minute de M. Toubon

LE MONDE DES INITIATIVES
■ Le social sur la route
■ 16 pages d'annonces classées



Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16284 – 7 F
JEUDI 5 JUIN 1997
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'équipe de M. Jospin

- Dominique Voynet et deux communistes au gouvernement
- Les 60 points chauds de l'aménagement du territoire
- Offensive syndicale contre les privatisations industrielles et bancaires
- L'avenir des télés privées

Lire pages 8, 9, 17, 24 et 37

La bataille de succession à la tête du RPR paraît échapper au contrôle de Jacques Chirac

Dans sa chronique de la défaite, Denis Tillinac, écrivain proche du président, accuse son entourage

ALAIN JUPPÉ a annoncé, mardi 3 juin, la convocation, à la rentrée, d'assises nationales du RPR destinées à élire *« le nouveau président »* du mouvement néogaulliste. Il en a confié la préparation à l'ancien ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, à la demande de Jacques Chirac.

Cette initiative a été jugée *« inacceptable »* par les proches de Philippe Séguin, parmi lesquels Charles Pasqua. Les amis d'Edouard Balladur sont, de leur côté, très réservés sur le choix de M. Debré, qui ne leur paraît pas répondre à la *« rénovation »* du mouvement qu'ils appellent de leurs voeux.

Avec rapidité et discrétion, l'UDF a procédé, mardi, à la réorganisation de ses instances. François Léotard a annoncé, devant les députés UDF, qu'il soutenait la candidature de François Bayrou, président de Force démocrate, à la présidence du groupe de l'Assemblée nationale.



Puis le président de l'UDF a anoncé qu'il quitterait la présidence du Parti républicain dès le 19 juin, tout en désignant Alain Madelin comme son successeur. En installant les deux responsables du courant libéral et du courant centriste en position de concurrence, le président de l'UDF écarte la menace d'éclatement de sa formation.

Trois chercheurs en sciences politiques analysent les résultats du second tour des élections législatives. Jérôme Jaffré, mesurant le rapport des forces entre la gauche et la droite tel qu'il ressort de ce scrutin, souligne l'étroitesse de la victoire de la gauche, qui dispose dans le pays d'une majorité nette, mais relative. La représentation proportionnelle aurait donné soixante-dix-sept sièges au Front national au lieu d'un seul.

Lire pages 6, 7, 10 et 12, les points de vue page 22, le récit de Denis Tillinac pages 20 et 21

Elections en Algérie : la victoire programmée du pouvoir

PRÈS DE 17 MILLIONS d'Algériens doivent élire, jeudi 5 juin, une Assemblée sans réel pouvoir. Plus de 7 000 candidats sont en lice, représentant 39 partis et 68 listes indépendantes. Le Rassemblement national démocratique, créé il y a quatre mois par le président Zeroual, devrait l'emporter. La campagne a été marquée par la violence. Depuis le 1er juin, quatre attentats imputés à des islamistes ont fait au moins 22 morts et plus de 120 blessés à Alger. Dans un rapport publié mardi, la Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme dresse un bilan *« extrêmement préoccupant »* de *« l'administration de la justice »* en Algérie.

Lire page 2 et notre éditorial page 23

Justice et marchés publics

LE PARQUET de Paris a ouvert, mardi 3 juin, une information judiciaire sur les conditions dans lesquelles la région Ile-de-France a passé les marchés de rénovation de lycées entre 1991 et 1995. Ouvertes contre X..., ces poursuites pour *« favoritisme et recel, faux et usage de faux, pratiques anticoncurrentielles en matière de marchés publics »* menacent de déstabiliser Michel Giraud, président RPR du conseil régional. En avril, la chambre régionale des comptes avait relevé de nombreuses entorses au code des marchés publics. Cette ouverture, au lendemain des élections, a donné lieu à d'intenses discussions entre le parquet et la chancellerie.

Lire page 14

La « classe des travailleurs sans travail », au dessoûloir n° 2

MOSCOU
de notre correspondant

Fermée par une porte d'acier, des grilles aux fenêtres, la pièce nue où s'alignent une dizaine de lits en fer sent le vomi et l'urine. Sous une couverture grise, un homme grogne. Par une petite lucarne, une femme en blouse blanche jette un coup d'oeil sur le « patient ». Dans l'entrée au carrelage défoncé, un panneau avertit : *« A partir du 13 mars 1997, les services coûtent 83 000 roubles* [environ 80 francs]. » Soutenu par deux policiers, un nouvel arrivant refuse de donner son nom. *« A quoi ça sert ? »*, beugle l'homme, ivre-mort à 14 heures. Le chef de l'établissement sourit avec indulgence. *« Il comprendra plus tard qu'il avait tort »*, assure cet officier du ministère de l'intérieur.

Perdu dans une zone industrielle au nord-ouest de la capitale russe, c'est le Centre médical n° 2 de Moscou, plus connu sous le nom de « dessoûloir n° 2 ». Capable de traiter trente et un « clients » à la fois, l'établissement a vu passer pas moins de 11 600 personnes en 1996, dit le major de police Iouri Tsikal, en feuilletant son livre de statistiques avant le « coup de feu », les coups de trop de la fin de journée. Moscou compte dix-neuf établissements de ce genre, gérés par la police. Un seul est réservé aux femmes.

« Les gens boivent plus aujourd'hui qu'à l'époque soviétique », assure le major Tsikal, qui dirige ce dessoûloir depuis 1991. *« Parce qu'il y a plus de problèmes qu'avant, avec le chômage et les salaires pas payés »*, explique-t-il. Les statistiques officielles lui donnent raison. Les Russes, champions du monde, consommeraient aujourd'hui plus de 14 litres d'alcool pur par an et par habitant, contre 10 litres en 1987 et 6 litres en 1984. L'alcoolisme serait l'un des grands responsables de la chute de l'espérance de vie en Russie, tombée à moins de cinquante-sept ans chez les hommes. Et il serait la cause directe, chaque année, de 100 000 morts : crimes, empoisonnements, accidents, etc., selon le centre de recherche du ministère russe de l'intérieur.

Le major Tsikal juge que ses patients *« n'ont pas beaucoup changé »* depuis l'époque soviétique. *« Ils font toujours partie de la classe des travailleurs, comme on disait avant. Mais, aujourd'hui, ce sont des travailleurs sans travail. Des retraités, des chômeurs »*, dit-il. Ainsi, près de la moitié des « clients » ramassés dans la rue par la police ne peuvent s'acquitter des 83 000 roubles exigés pour les services, un examen médical, puis une sieste, sous surveillance, d'une durée minimale de trois heures et maximale de vingt-quatre heures.

Même si la crise économique que traverse la Russie est un coupable tout désigné, les experts rendent aussi les autorités russes responsables de la montée de l'alcoolisme. *« Il est beaucoup plus facile qu'avant d'acheter de la vodka »*, constate le major Tsikal. Les kiosques, qui pullulent en Russie, sont souvent ouverts vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Malgré les promesses répétées du Kremlin de rétablir le monopole d'Etat sur l'alcool, la cuite à 40 000 roubles (40 francs) le litre de vodka légale coûte toujours deux fois moins cher que le séjour au dessoûloir.

Jean-Baptiste Naudet

Un successeur pour Shimon Pérès

Ehoud Barak, général de réserve, a été élu, mardi 3 juin, à la tête du Parti travailliste israélien. p. 3

Bernard Tapie condamné en appel

La cour d'appel de Paris a condamné Bernard Tapie, mercredi 4 juin, dans l'affaire du yacht le *Phocea*, à 18 mois d'emprisonnement dont 12 avec sursis pour fraude fiscale et à 30 mois d'emprisonnement avec sursis pour abus de biens sociaux. p. 40

Fûts radioactifs dans la Marne

Des fûts de déchets radioactifs ont été découverts par hasard dans la Marne, sur une friche industrielle, ancien site d'une usine de briquets. p. 29

La monnaie unique sans la Suède

Les sociaux-démocrates, au pouvoir à Stockholm, ont décidé, mardi 3 juin, de ne pas intégrer l'union monétaire en 1999. p. 4

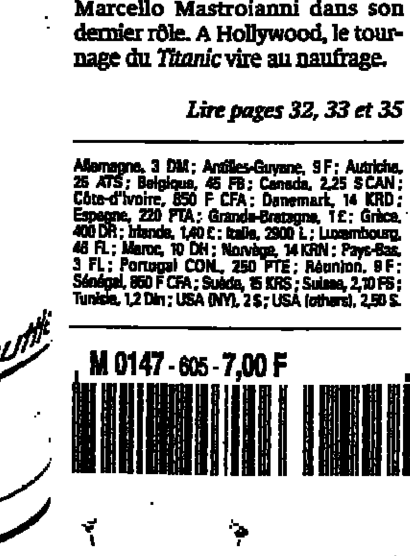
Le foot français tient tête au Brésil

Le premier match du Tournoi de France s'est conclu par un nul (1-1) prometteur pour les joueurs d'Aimé Jacquet face aux champions du monde. p. 28

L'impératrice de Bretagne

Un petit village du Morbihan, Colpo, où s'installa la nièce de l'Empereur, vit encore à l'heure napoléonienne. p. 30

Le souffle d'un premier film


BRUNO DUMONT

PROFESSEUR d'expression française dans le nord de la France, Bruno Dumont signe, avec *La Vie de Jésus*, une première oeuvre forte sur le racisme ordinaire. Sort également cette semaine un film du vétéran portugais Manoel de Oliveira, avec Marcello Mastroianni dans son dernier rôle. A Hollywood, le tournage du *Titanic* vire au naufrage.

Lire pages 32, 33 et 35

De l'euro à l'Europe : attention danger !

SI L'ARRIVÉE d'un gouvernement de gauche en France fait l'effet d'une petite secousse tellurique en Europe, ce n'est pas seulement parce que Lionel Jospin a proposé une lecture critique du traité de Maastricht et des critères devant conduire à l'euro. C'est surtout parce qu'elle intervient à un moment où la construction européenne traverse une sorte de crise de conscience. Elle nourrit un doute perceptible aussi chez nos partenaires, et, au premier chef, chez les Allemands. Le chancelier Kohl est certainement l'homme politique d'outre-Rhin le plus intimement convaincu que la monnaie unique est une étape indispensable sur la voie de l'intégration européenne ; pour des raisons économiques et financières certes, mais surtout par les conséquences politiques qu'elle ne manquera pas d'avoir.

Tous ses compatriotes partagent-ils cet engagement ? Il est permis de s'interroger quand on observe en Allemagne une coalition contre-nature d'eurosceptiques et d'intégristes de Maastricht. Les premiers ne veulent pas de la monnaie unique et se méfient de la « bureaucratie bruxelloise » – c'est le cas par exemple du ministre-président de Bavière, Edmund Stoiber – ; les seconds insistent pour une application dogmatique des critères énoncés dans le traité et préfèrent – à l'instar du président de la Bundesbank Hans Tietmeyer – malmener le calendrier que les critères. Qu'on refuse la monnaie unique au nom du deutschemark ou qu'on pose des conditions draconiennes à sa réalisation, sans égard pour leurs conséquences sociales dévastatrices, le résultat est le même : l'introduction de l'euro prévue au 1er janvier 1999 serait renvoyée aux calendes grecques.

Les Britanniques peuvent s'en réjouir ouvertement, comme vient de le faire l'ancien secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd : *« Si le résultat des élections françaises est de retarder l'euro, c'est une bonne chose pour l'Europe »*, a-t-il dit. Les Allemands, eux, n'ont pas le droit d'afficher ce cynisme tranquille. Aucun homme politique responsable de Bonn ne peut tenir ce langage, même si beaucoup le voudraient. Le risque pour l'Europe est que chacun attende que l'autre fasse le premier pas dans la mauvaise direction, qu'à la pression collective pour le respect du traité de Maastricht succède une compétition pour pousser le partenaire à la faute.

Daniel Vernet

Lire la suite page 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 605 - 7,00 F

VOTE **Les élections législatives se déroulent jeudi 5 juin en Algérie alors que les attentats se multiplient. Le Rassemblement national démocratique (RND), du président Zeroual, est donné vainqueur. Avec l'appui de formations satellites, il devrait détenir la majorité des sièges dans la nouvelle Assemblée. ● LA FIDH (Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme) juge *« extrêmement préoccupante »* la situation de *« l'administration de la justice »* en Algérie, dans un rapport établi au terme d'une mission d'enquête conduite dans ce pays du 26 avril au 1er mai et qui a été publié mardi 3 juin. ● LES POURPARLERS entre l'Algérie et l'Union européenne pourraient déboucher après les élections législatives qui, pour les négociateurs européens, doivent être *« libres et incontestables »* (lire aussi notre éditorial page 23).**

Le parti du président Zeroual devrait remporter les élections algériennes

Plus de cinq ans après les premières législatives pluralistes qui avaient vu la victoire du FIS et qui avaient été annulées, les Algériens se rendent aux urnes jeudi 5 juin pour désigner une Assemblée sans réel pouvoir

ALGER
de notre envoyé spécial

Depuis le lundi 2 juin, en vertu d'un décret du ministère de l'intérieur, les commerçants, les chauffeurs de taxi, les conducteurs de bus sont *« tenus et habilités à procéder à la fouille des usagers et de leurs bagages [...] pour répondre aux actes criminels perpétrés par les ennemis de la nation »*. Quant aux établissements scolaires, ils resteront fermés jusqu'à samedi prochain, a annoncé l'inspection académique.

Ainsi va l'Algérie à la veille d'élections législatives dont la violence constitue la toile de fond quotidienne. Entre les attentats aveugles et l'*« anéantissement de groupes terroristes »* célébré par une presse surveillée, plusieurs dizaines de personnes ont trouvé la mort ces derniers jours. La mise en place d'une Chambre de députés élus est une étape de plus, le rendez-vous obligé d'un processus soigneusement planifié par le régime. Il a commencé le 16 novembre 1995 avec l'élection du général Liamine Zeroual à la tête de l'Etat. L'adoption par référendum d'une nouvelle Constitution a suivi un an plus tard. Le scrutin du 5 juin dotera lè pays d'un Parlement. Suivront, en principe, dès l'automne, des élections communales. Ainsi, concluent les partisans du régime actuel, *« l'Algérie sera remise sur les rails de la démocratie »*.

Elle s'en était écartée le 12 janvier 1992 avec la suspension – au lendemain de la démission du président Chadli – d'un processus électoral sans truquage marqué par un raz-de-marée en faveur du Front islamique du salut (FIS). Dès le premier tour des législatives, le parti d'Abassi Madani et d'Ali Benhadj – incarcérés quelques mois auparavant – avait raflé 188 des 430 sièges à pourvoir, contre 16 sièges pour le Front de libération nationale. Le 9 février, l'état d'urgence était proclamé en Algérie, et le FIS dissous le mois suivant. Tout était en place pour que la violence éclate. En un peu plus de cinq ans, elle a entraîné la mort de 60 000 personnes, selon les organisations internationales – le double, selon des sources algériennes.



GESTES D'APAISEMENT ?

L'élection de jeudi ne mettra pas un terme à la terreur des groupes islamistes ou à celle, tout aussi réelle, de l'Etat. Mais, veulent espérer certains, elle peut contribuer à en faire baisser le niveau. *« Cela suppose que la future Chambre des députés fonctionne comme une tribune que l'on entendra dans tout le pays, que le courant islamique qui y sera représenté ne soit pas boycotté par les médias »*, avance un adversaire du régime. Un autre signal de détente pourrait venir du sommet du pouvoir avec la libération de dirigeants de l'ex-FIS. Le premier à bénéficier d'une telle mesure pourrait être Abdelkader Hachani, l'homme qui a conduit le FIS à la victoire en décembre 1992. En détention arbitraire depuis cinq ans pour avoir, selon ses procureurs, incité l'armée à se soulever, l'ancien membre du bureau exécutif du FIS a accepté de mettre un terme le 28 mai à sa grève de la faim, la neuvième depuis son incarcération, en échange d'une promesse de jugement. L'affaire pourrait passer devant le tribunal d'Alger dans les semaines à venir. Une libération anticipée d'Abassi Madani, qui purgerait sa peine dans une villa de la capitale, est également évoquée mais pas celle d'Ali Benhadj, le « Savonarole de l'islam », détenu au secret à la prison militaire de Blida.

Au-delà de ces gestes d'apaisement, il est peu probable que l'élection des parlementaires débouche sur un rééquilibrage du pouvoir en Algérie. Il restera entre les mains du président Zeroual et des généraux qui l'entourent, quels que soient les résultats du vote. La nouvelle Constitution réduit en effet à peu de chose les prérogatives des députés. La loi de finances leur échappe : s'ils ne l'adoptent pas, le chef de l'Etat a la possibilité de la promulguer par ordonnance comme il peut gouverner par ordonnances au cours de l'intersession parlementaire.

CRISE ÉCONOMIQUE

Le principal instrument de contrôle du travail des députés réside dans la création du Conseil de la nation, une sorte de Sénat, dont un tiers des membres est désigné par le président de la République, et les deux tiers élus au suffrage indirect. Or, pour avoir force de loi, un texte adopté par la Chambre des députés doit être voté à la majorité des deux tiers par le Conseil de la nation. En dépit de ces multiples garde-fous, rares sont ceux qui osent imaginer, au lendemain du 5 juin, une Chambre des députés contrôlée par l'opposition. Le Rassemblement national démocratique (RND), le parti du président Zeroual, est donné vainqueur alors qu'il n'existait pas il y a quatre mois. Avec l'appui de formations satellites, il détiendra la majorité des sièges dans la future assemblée.

La logique pourtant ne plaide pas dans ce sens. En décembre 1991, le scrutin, marqué par une très forte abstention, avait vu les partis islamistes rafler 55 % des suffrages exprimés. Depuis, les raisons de sanctionner le pouvoir n'ont pas disparu, au contraire. La violence hante une bonne partie de la population. Et la crise économique malmène les conditions de vie. Entre 1993 et 1996, les salaires réels ont dégringolé de 35 %, selon les chiffres du Fonds monétaire international (FMI). Comparée à 1991, l'Algérie de 1995 a produit davantage de gaz et de pétrole mais moins de bus, de briques, de câbles électriques ou de semoule. Marquée par une chute supplémentaire de 7 % de la production industrielle, l'année 1996 n'a pas été meilleure. Et pourtant, le parti du président Zeroual est donné vainqueur, envers et contre tout. Le syndicat UGTA, le plus important du pays, a – sans le nommer – appelé à voter pour lui.

Jean-Pierre Tuquoi

Entre l'islam de l'ordre et l'islam de la justice

ALGER
de notre envoyé spécial

A Alger, les débits de boisson sont rares, mais guère plus qu'il y a cinq ans. Quantité d'usines, des centaines d'écoles et de bâtiments publics ont été endommagés, mais les quatre brasseries du pays sont toujours debout. Jamais il n'y a eu autant d'antennes paraboliques sur les toits des immeubles de la capitale, en particulier dans les quartiers populaires réputés « islamiques ». En revanche, le vendredi en début d'après-midi, les mosquées sont souvent trop petites pour accueillir les fidèles, venus pour la prière.

L'image d'un islam rigoriste, qui pèserait chaque jour davantage sur la vie quotidienne des Algériens, est probablement erronée. Ne serait-ce que parce que la religion imprègne fortement la vie du pays depuis l'indépendance. En approuvant la politique « socialiste » de Houari Boumediène, même lorsqu'elle n'était guère conforme aux préceptes du Coran, l'islamisme conservateur, choyé dès le début par le régime, a obtenu de pouvoir construire quantité de mosquées, la plupart sur fonds publics. Avec Chadli Bendjedid, l'alliance est demeurée : allégeance au régime d'un côté, gages financiers ou théologiques de l'autre.

Face à cet islam de l'ordre, politiquement conservateur, nul autre mieux qu'Ali Benhadj n'a symbolisé son pendant, l'islam de la justice. L'autodidacte Ali Benhadj, bien mieux qu'Abassi Madani, a fait naître l'espoir parmi les foules des jeunes déshérités des banlieues. Ses talents d'orateur ont fait la fortune du FIS. Parce qu'en Algérie *« la pauvreté a failli être un péché »*, pour reprendre les propos d'Ali, le gendre du prophète, cet islam ne pouvait que s'épanouir. Ali Benhadj détenu au secret depuis des années, les revendications sociales qu'il a incarnées demeurent.

Mahfoud Nahnah campe entre ces deux extrêmes. Le dirigeant du Mouvement de la société pour la paix (MSP, ex-Hamas) a conscience des limites de l'islamisme politique. A ses yeux, pour des raisons géopolitiques, il est vain d'espérer qu'une société islamiste triomphe en Algérie. Les pays voisins, aussi bien en Europe que sur le continent africain, ne l'admettraient pas. Ali Benhadj, qui n'avait pas compris ces limites, a souvent été traité de *« gamin »* par cheikh Nahnah.

S'il ne rencontre, semble-t-il, qu'un écho limité parmi les laissés-pour-compte de la société, le leader du MSP, par sa modération, séduit les couches moyennes. L'homme rassure. Il ne veut pas prendre le pouvoir. Ni se laisser guider par les masses. *« Si les imams agissent comme les masses, les fins, les principes et les intérêts se perdent tandis que les catastrophes et les désastres adviennent »*, a un jour confié M. Nahnah. Les autorités algériennes ont sans doute tort de s'alarmer de l'écho qu'il rencontre. C'est parce qu'elle est lassée de la violence qu'une frange de l'électorat de l'ex-FIS se tourne vers Nahnah.

J.-P. T.

Les recommandations de l'instance exécutive du FIS à l'étranger

L'instance exécutive du Front islamique du salut (FIS) à l'étranger a rappelé aux citoyens algériens qu'il fallait *« s'abstenir de participer au scrutin »* pour signifier que *« la solution à la crise ne peut être qu'une politique globale et juste, et passer par la réconciliation nationale »*.

***« A défaut et en cas de force majeure, par peur pour leur vie ou leurs intérêts vitaux, il est demandé aux citoyens d'essayer de transmettre le même message, en votant au profit des partis qui appellent à la solution politique globale et juste et qui ne sont pas impliqués, par la participation ou l'approbation, dans la politique du pouvoir »*, indique un communiqué de cette instance reçu mardi 3 juin à Paris.**

La FIDH juge « extrêmement préoccupante » la situation des droits de l'homme

LA FÉDÉRATION internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH)juge *« extrêmement préoccupante »* la situation de *« l'administration de la justice »* en Algérie, dans un rapport établi au terme d'une mission d'enquête conduite dans ce pays du 26 avril au 1er mai et qui a été publié mardi 3 juin.

Les personnes arrêtées, indique le rapport, sont détenues pour des périodes *« indéterminées, sans que leur famille puisse généralement (...) obtenir d'informations sur leur sort »*. Elles sont *« emprisonnées au secret, dans des centres de détention non-officiels dont les autorités (...) persistent à nier l'évidence »*. Recoupant les témoignages de familles de victimes, d'avocats, de responsables d'organisations non-gouvernementales et de journalistes, la FIDH énumère une liste de quinze centres de détention à Alger. Des centres du même genre existent dans différentes régions. Les arrestations se font sans mandat d'arrêt, par des forces de sécurité en civil, dans des voitures banalisées . Certaines familles ont *« le sentiment »* que dans certains cas d'enlèvements, les forces de sécurité étaient « déguisées » en islamistes.

EXÉCUTIONS SOMMAIRES

« La pratique systématique de la torture et des mauvais traitements à l'encontre des membres avérés ou présumés des groupes terroristes a été affirmée et dénoncée par de nombreux interlocuteurs et de manière quasi unanime par les avocats praticiens rencontrés », indique la FIDH. Ces traitements vont de la bastonnade à la sodomie en passant par l'usage de l'électricité, voire, *« dans au moins deux cas »*, l'utilisation *« du chalumeau pour brûler des parties du corps des victimes, y compris des parties génitales »*. Même si les *« disparitions »* de personnes ne sont pas toutes imputables aux forces de sécurité, la mission de la FIDH *« pense pouvoir affirmer »*, que *« le chiffre d'au moins 2 000 disparus »* imputable à ces dernières *« est sans doute loin en deçà de la réalité »*. Plusieurs exemples sont nominalement cités. *« Les familles tardent assez souvent à saisir un avocat : par peur ou manque de moyens, ignorance ou espoir d'une libération, voire crainte de licenciement. »* Le métier d'avocat n'est pas sans risques. Dix ont été assassinés depuis 1992. Cinq autres sont portés disparus

La FIDH fait aussi état d'exécutions sommaires, par les forces de sécurité, de certains suspects, ou présumés tels. Elle s'inquiète du fait qu'*« aucun meurtrier de journaliste n'a été présenté à la justice »*. Elle affirme que *« des gardes communaux, des miliciens et autres "patriotes" se livrent à des crimes »*. *« Des exterminations, systématiquement attribuées dans le camp officiel aux islamistes, leur sont en réalité imputables »*, remarque la FIDH.

Les textes législatifs de base *« ont intégré (...) diverses dispositions répressives exceptionnelles »*, aggravant les peines encourues pour *« actes terroristes et subversifs »*, autorisant perquisitions et saisies de jour comme de nuit et le jugement des mineurs ayant atteint l'âge de seize ans. La FIDH déplore le non-respect des délais de garde à vue et de détention préventive, le caractère expéditif des audiences, le manque d'indépendance de la justice.

La FIDH condamne *« bien sûr sans réserve »* les massacres et actes de violence imputables aux islamistes et estime que l'Etat algérien a *« le devoir »* de réprimer les responsables. *« Mais elle considère qu'aux crimes des terroristes ne doivent pas répondre les crimes des autorités »* et *« estime que le pouvoir algérien doit cesser de participer à la reproduction de la haine et au maintien d'un climat de peur, en utilisant la réalité du terrorisme comme fausse justification de ses actions »*.

■ **Dans un ouvrage dévastateur et bien informé**, le président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH), l'avocat Abdennour Ali-Yahia, analyse la crise que traverse depuis près de six ans son pays. Livre engagé (son auteur, ancien ministre de Boumediène, a été l'avocat des dirigeants du FIS), *Algérie : raisons et déraison d'une guerre* (Editions de L'Harmattan), propose une grille de lecture dérangeante pour un pouvoir algérien *« composé de clans, de féodalités politiques, promues sur les seuls critères de la courtisanerie et de l'affairisme »* et que M. Ali-Yahia juge *« incapable de se réformer »*.

Les négociations avec l'UE suspendues au bon déroulement du scrutin

STRASBOURG
(Parlement européen)
de notre correspondant

Les pourparlers entre l'Algérie et l'Union européenne pour la conclusion d'un accord d'association ont commencé en décembre 1996. Depuis, plusieurs séances de discussions ont eu lieu mais elles sont restées dans les limites de déclarations générales. Les deux parties espèrent entrer dans le vif du sujet après les élections législatives qui, pour les négociateurs européens, doivent être *« libres et incontestables »*.

Les positions des autorités algériennes et communautaires laissent présager des négociations difficiles. Anticipant les réserves que va soulever l'Union sur des demandes considérées comme essentielles par l'Algérie, l'ambassadeur de ce pays auprès des Quinze, Missoum Sbih, juge *« impératif que l'esprit de partenariat accompagne la négociation et puisse se traduire concrètement dans les dispositions contractuelles à venir, si l'on souhaite aboutir à un accord réellement équilibré, qui réponde aux objectifs visés et aux nouveaux enjeux politiques, économiques et sociaux qu'il sous-tend »*.

Les craintes du représentant algérien portent sur la volonté réelle des Etats membres de l'Union de prendre des mesures concrètes pour lutter contre le terrorisme. Partant du fait qu'elle a fait un choix stratégique en voulant s'associer à l'Europe occidentale, l'Algérie estime avoir opté pour son insertion dans l'économie mondiale et pour un régime politique comparable à celui des démocraties de la rive nord de la Méditerranée. C'est pourquoi les Algériens attendent beaucoup des Quinze en matière de coopération policière et judiciaire. Bruxelles se borne à dire qu'il s'agit là d'une question qui ne sera tranchée qu'en dernier ressort.

Le statut des travailleurs algériens sur le territoire communautaire est *« un point très sensible »* de la négociation, selon l'ambassadeur algérien. Les responsables communautaires ne manifestent pas pour l'instant, là non plus, beaucoup d'ouverture. Payer les allocations familiales au tarif européen pour les enfants restés en Algérie leur paraît peu négociable ; tout comme la liberté de circulation entre les deux rives de la Méditerranée pour les Algériens. Face à ces réticences, l'Algérie est confrontée, en plus, à la demande européenne sur la « réadmission ». L'Union souhaite que le pays maghrébin s'engage à accueillir ses ressortissants jugés indésirables sur le sol d'un Etat membre à la suite d'une décision judiciaire. Alger conteste la trop grande place que veulent donner les Européens à cette question dans le futur traité.

L'établissement d'une zone de libre-échange dans un délai de douze ans soulève aussi une difficulté non négligeable. La contrainte pour l'Algérie est de supprimer les obstacles aux importations de biens et services européens en contrepartie d'une aide technique, technologique et financière de l'Union. Alger souhaite que le calendrier commandant l'ouverture de leur marché puisse être aménagé en fonction des résultats obtenus par la restructuration de leur économie. A Bruxelles, on est d'autant moins enclin à la souplesse que les règles de l'Organisation mondiale pour le commerce (OMC), à laquelle l'Algérie a demandé son adhésion, imposent que la période pour créer une zone de libre-échange avec un pays en voie de développement ne peut excéder douze ans.

Marcel Scotto



…r les élections algériennes

La FIDH juge « extrêmement préoccupa… la situation des droits de l'homme

L'ancien chef d'état-major Ehoud Barak à la tête du Parti travailliste israélien

Un « faucon » pour reconquérir le pouvoir

JÉRUSALEM
de notre correspondant

C'est un homme d'épée, un guerrier adulé des casernes d'Israël qui prend aujourd'hui les commandes du Parti travailliste. Né à Ehoud Brog il y a cinquante-cinq ans dans un kibboutz, le prochain challenger de Benyamin Nétanyahou aux élections de l'an 2000 ne s'est pas choisi son patronyme hébreu – « Barak », « éclair » – par hasard. Puissance et rapidité auront marqué la carrière militaire et politique exceptionnelle de ce petit homme vif, entré dans l'arène publique il y a moins de deux ans.

PORTRAIT
Le successeur de Shimon Pérès est un partisan de la manière forte

Comme Itzhak Rabin avant lui, le général de réserve Ehoud Barak, qui a passé trente-cinq ans dans l'armée jusqu'à en prendre la tête entre 1991 et fin 1994, a su exploiter au mieux sa forte image sécuritaire pour écraser ses challengers. La victoire du *« général faucon »* sur les deux « colombes » présentées par la gauche du parti consacre, pour longtemps sans doute, l'échec d'une approche plus « libérale » du conflit israélo-arabe, incarnée jusqu'ici par Shimon Pérès.

Shlomo Ben Ami et surtout Yossi Beilin, les deux grands vaincus de mardi, étaient de cette école, et les mots de *« justice »* et d'*« équité »* reviennent souvent dans leurs discours sur la question palestinienne. « Fils spirituel » de Rabin et dauphin déclaré du taciturne général assassiné en novembre 1995 par un fanatique du « Grand Israël », Ehoud Barak n'a pas ce genre d'états d'âme.

Une victoire obtenue sans coup férir

L'ancien chef d'état-major Ehoud Barak a été élu dès le premier tour de scrutin, mardi 3 juin, à la tête du Parti travailliste. Plus de 100 000 des 167 000 membres du Parti ont participé à ces élections, qui avaient pour but de donner un successeur à Shimon Pérès, soixante-treize ans, le dernier représentant des fondateurs de l'Etat juif, en 1948.

M. Barak, qui était notamment soutenu par Léa Rabin, la veuve du premier ministre assassiné en 1995, a obtenu 57 % des suffrages contre 28 % à Yossi Beilin, quarante-neuf ans, ancien ministre « colombe » chargé du processus de paix, 11 % à Shlomo Ben Ami, cinquante-trois ans, professeur d'histoire, ancien ambassadeur à Madrid et espoir des juifs sépharades, et 4 % à Ephraïm Sneh, cinquante-trois ans, ancien ministre de la santé. Les prochaines élections générales en Israël sont prévues en 2000.

Partisan de la manière forte – c'est lui, à la tête des commandos spéciaux, qui commanda et exécuta l'assassinat de trois responsables palestiniens au Liban en 1973, puis qui mit en œuvre l'élimination, à Tunis en 1988, du numéro deux de Yasser Arafat, Abou Jihad –, l'ancien chef d'état-major des forces armées d'Israël n'est pas précisément un adepte du discours humaniste. Rien à voir cependant avec la rugosité de son mentor. Rabin détestait les intellectuels. Ehoud Barak se pique d'en être un.

Diplômé des universités de Jérusalem et de Standford (Californie) en mathématiques et en ingénierie administrative, Ehoud *« l'Eclair »*, que ses adversaires nomment parfois par dérision *« Napoléon »* pour moquer sa petite taille replète et son génie militaire revendiqué, *« se voit plutôt*, d'après Leslie Susser, du *Jerusalem Report, comme un Marc Aurèle moderne »*. Très honorable pianiste classique, passionné de littérature hébraïque, amateur de philosophie, l'ancien général, dont le phrasé, puissant et rapide, évoque parfois le crépitement d'une mitraillette, ne manque jamais de citer les grands auteurs qu'il admire : Kant, Nietzsche, Proust.

Aucune affectation là-dedans, Ehoud Barak, *« obsédé par son destin et sûr de lui jusqu'à l'arrogance »*, disent ses adversaires, sait aussi se montrer chaleureux. Face à de jeunes auditoires, il sait user du langage de la rue et jouer comme personne des images tirées de la boxe ou du pancrace. Trente-cinq ans dans une armée « populaire » comme celle d'Israël laisse des souvenirs...

« CLONE DE BIBI » ?

« Un clone de « Bibi » Nétanyahou », Ehoud Barak ? Beaucoup, à gauche de l'échiquier politique national, ont colporté la formule, l'agrémentant d'une variante moins vexante pour celui qui fut le commandant du lieutenant Nétanyahou lorsque celui-ci fit son passage dans les commandos spéciaux : *« Bibi-compatible »*. De fait, s'il attaque régulièrement le *« dangereux amateurisme »* et les *« incommensurables bourdes »* de son ancien commando devenu premier ministre, Ehoud Barak est toujours prompt à renvoyer sur les *« djellabas »* – une formule qualifiant les Arabes qui lui valut, en février 1996, alors qu'il venait d'être nommé chef de la diplomatie du gouvernement Pérès, un sérieux rappel à l'ordre du Caire – une bonne part de la responsabilité du blocage du processus de paix. Et personne ne l'a jamais entendu s'en prendre à l'idéologie du gouvernement national-religieux.

« Ehoud Barak, disait en 1996 Elihaou Ben Elissar, ténor de l'extrême droite Likoud, *est le seul dirigeant travailliste avec qui nous pouvons travailler en confiance. »* Il est également l'un des rares du parti à pouvoir visiter les colonies juives les plus extrémistes sans déclencher d'émeute. Les tenants du « Grand Israël » lui savent notamment gré d'avoir accordé l'an dernier un entretien à leur radio pirate, Aroutz 7. La gauche du Parti travailliste et la petite formation « laïque » Meretz, rappelant que cette radio qualifiait quotidiennement Itzhak Rabin de *« traître à la nation juive »* en 1995, avaient dénoncé l'*« opportunisme »* d'Ehoud Barak. Ce dernier pense sincèrement que la *« principale raison »* de l'échec travailliste face à M. Nétanyahou fut *« notre trop grande proximité avec les gauchistes anticléricaux et pro-arabes du Meretz »*.

Pour lui, le processus de paix engagé fin 1993 avec les Palestiniens est moins l'occasion de réparer une injustice historique commise contre un peuple expulsé de sa terre, que celle d'empêcher l'Etat juif de *« devenir un Etat binational, avec la mise en place d'une sorte d'apartheid »*, ce qui *« plongerait vite la région dans une situation à la bosniaque »*. On dira que l'analyse n'est pas fausse et qu'une approche peu romantique mais réaliste du conflit n'est pas forcément vouée à l'échec. Vis-à-vis des Palestiniens et à l'instar de son mentor assassiné, Ehoud Barak est pour la *« séparation »*. A quelques conditions.

Selon lui, dans le cadre d'un accord définitif avec l'OLP, *« Israël devra conserver »* la partie orientale arabe *« élargie aux colonies voisines »* de Jérusalem, le « bloc » de colonies juives dite du Goush Etzion près de Bethléem, la vallée du Jourdain et l'*« essentiel »* des colonies disséminées le long de l'ancienne ligne de démarcation entre Israël et la Cisjordanie occupée. *Grosso modo*, les Palestiniens devraient ainsi se contenter d'un peu plus de la moitié des territoires occupés depuis juin 1967 pour établir un éventuel Etat que le nouveau leader travailliste souhaite, *« pour le moins »*, démilitarisé et confédéré avec la Jordanie.

Alors, « colombe » de droite ou « faucon » de gauche, Ehoud Barak ? *« Ni l'un ni l'autre*, répond-il, *je suis au centre, et c'est là que le parti doit être pour gagner. »*

Patrice Claude

Le Nigeria dépêche des renforts en Sierra Leone après l'échec d'une première offensive militaire

L'armée américaine évacue 1 200 ressortissants étrangers

Le Nigeria a essuyé un cuisant revers militaire à Freetown, où ses positions ont été conquises et ses soldats capturés par les putschistes. Abuja a décidé l'envoi de renforts pour la Sierra Leone, en prévision d'une nouvelle offensive. A Harare, l'Organisation de l'unité africaine (OUA), réunie en sommet, n'a pas réussi à adopter un consensus sur l'attitude à adopter face au coup d'Etat militaire.

LE NIGERIA a dépêché des renforts en Sierra Leone, mardi 3 juin, en prévision d'une nouvelle offensive contre les putschistes de Freetown, qui avaient tenu la veille en échec le contingent nigérian de l'Ecomog, la force ouest-africaine d'interposition. Quatre hélicoptères au moins ont atterri à Freetown, et le général Victor Malu, commandant de l'Ecomog, a affirmé que le Nigeria allait acheminer des bombardiers vers l'aéroport de la capitale. A Monrovia, au Liberia, on signale que des centaines de soldats nigérians s'apprêtent également à partir pour la Sierra Leone.

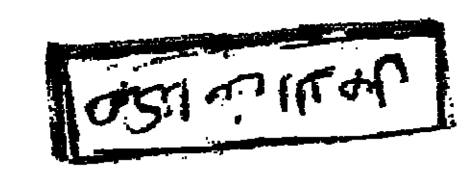
Une première offensive nigériane avait échoué lundi à Freetown. Les putschistes, auxquels se sont ralliés les rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF), ont mis en déroute les soldats nigérians. Environ trois cents hommes auraient été capturés, et les putschistes ont conquis toutes les positions nigérianes dans la capitale. Après la prise de l'hôtel Mammy Yoko, où des centaines de réfugiés étaient assiégés, les putschistes auraient pris l'aéroport international de Lungi et progressé jusqu'aux abords du camp de Jui, où les troupes de l'Ecomog avaient installé leur quartier général. Les Nigérians *« ont été chassés »* de Freetown, selon une source militaire occidentale, où le calme est revenu depuis la trêve négociée lundi par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), pour permettre l'évacuation des civils prisonniers du Mammy Yoko. Les premiers combats ont causé la mort d'au moins quatre-vingts civils. Une centaine de blessés graves sont soignés dans les hôpitaux de la ville.

Le Nigeria, président en exercice de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao), qui contrôle l'Ecomog, a lancé son offensive afin de réinstaller au pouvoir le président sierra-léonais Ahmad Tejan Kabbah, démocratiquement élu en mars 1996 et renversé le 25 mai. Il avait été transporté le jour du coup d'Etat dans un hélicoptère de l'armée nigériane vers Conakry, en Guinée. Le président Kabbah a confirmé avoir demandé au Nigeria de *« rétablir la loi et l'ordre »* en Sierra Leone, en vertu d'un accord de défense signé entre les deux pays. Le Nigeria affirme avoir lancé son offensive sous la bannière de l'Ecomog, qui n'a toutefois jamais reçu un tel mandat. L'intervention nigériane ne fait pas l'unanimité dans la région. Le Ghana, qui fournit également un important contingent de troupes à l'Ecomog, a signalé sa profonde réticence à une action militaire.

PAS DE CONSENSUS À L'OUA

Les Etats-Unis ont réitéré leurs appels pour une *« solution pacifique »* et *« un retour du président démocratiquement élu »*. Washington a procédé mardi à de nouvelles opérations d'évacuations d'étrangers de Freetown. Mille deux cents personnes ont été conduites à bord du porte-hélicoptères *Kearsarge*, en route pour Conakry. Après les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'ancienne puissance coloniale, a fermé son ambassade à Freetown, et son représentant en Sierra Leone figure parmi les passagers du *Kearsarge*.

A Harare, au Zimbabwe, où elle tient son 33e sommet, l'OUA a demandé aux pays d'Afrique de l'Ouest d'entreprendre *« tout ce qui est nécessaire »* pour favoriser le retour du président Kabbah au pouvoir. Aucun consensus ne s'est cependant dégagé à Harare sur le bien-fondé de l'intervention nigériane. Le Ghana et le Congo seraient notamment opposés à l'action militaire entreprise par Lagos en Sierra Leone. Un porte-parole de l'armée nigériane, le colonel Godwin Ugbo, a assuré que *« l'opération est entièrement du ressort de l'Ecomog »*, et a prié la presse de Lagos de ne pas désigner le Nigeria comme étant à la pointe de l'opération. Interrogé sur la légitimité du Nigeria, dirigé par des militaires, à se battre pour le retour de la démocratie dans d'autres pays de la région, le colonel Ugbo a rétorqué qu'*« il n'y a pas de morale en politique ou dans les affaires internationales »*. – *(AFP, Reuter.)*



Congo : la maison du chef de l'opposition encerclée par l'armée

KINSHASA. Des soldats de la nouvelle République démocratique du Congo (ex-Zaïre) ont encerclé, mardi 3 juin, la maison du chef de l'opposition, Etienne Tshisekedi, à Kinshasa. Arrivés à bord de camions, des soldats munis d'armes automatiques se sont déployés autour de la maison, dans le quartier de Limete, et sont restés trois heures sur place avant de repartir. *« Quand je suis sorti, j'ai demandé à leur commandant ce qu'ils faisaient, mais il a refusé de répondre »*, a dit l'épouse du chef de l'opposition. Les partisans de M. Tshisekedi ont dit craindre une arrestation de leur chef, qui a vivement reproché au président Laurent-Désiré Kabila de s'être arrogé les pleins pouvoirs après avoir évincé l'ex-président Mobutu Sese Seko. Par ailleurs, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a exhorté, mardi, le président du Congo ainsi que les dirigeants de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) réunis en sommet au Zimbabwe à prendre des mesures en faveur des réfugiés rwandais après l'assassinat d'un responsable humanitaire et de quatre réfugiés, le 29 mai, par des soldats du nouveau régime à Karuba, près de Goma, dans l'est du pays. – *(Reuter.)*

Condamnation en Chine de deux syndicalistes indépendants

PÉKIN. Deux dissidents chinois, Li Wenming et Guo Baosheng, ont été condamnés à trois ans et demi de prison pour *« tentative de sédition »* par un tribunal de Shenzhen (Sud), a rapporté mardi 3 juin un de leurs avocats. Les deux hommes avaient été interpellés en mai 1994 pour avoir tenté de former un syndicat indépendant. Ayant déjà purgé trois ans de prison, ils devraient être libérés à la fin de l'année. Des organisations de défense des droits de l'homme basées à Hongkong ont relevé la relative indulgence du verdict, le délit de *« tentative de sédition »* pouvant être passible d'une peine supérieure à dix ans de réclusion. – *(AFP.)*

ASIE

■ **INDE/PAKISTAN : des responsables indiens** ont démenti, mercredi 4 juin, les informations publiées, mardi, par le quotidien américain *Washington Post*, qui affirme que l'Inde a transféré moins d'une douzaine de missiles balistiques Prithvi à Jullundur au Pendjab (nord-ouest). Selon un officiel du ministère de la défense de New Delhi, la publication de telles informations viserait à torpiller les pourparlers récemment amorcés entre l'Inde et le Pakistan. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : le virus du SIDA** se répand en Russie à un rythme alarmant, selon les autorités sanitaires, qui ont annoncé, mardi 3 juin, l'existence de 1 619 nouveaux cas de séropositivité depuis le début de l'année, contre à peine plus de 1 000 en 1996. Selon le ministère de la santé, cette progression du virus est due à l'augmentation de la toxicomanie. – *(AFP.)*

■ **Moscou** a anticipé une nouvelle baisse de la production industrielle pour 1997 et repousse à plus tard la reprise économique initialement prévue pour cette année, selon les dernières estimations macro-économiques du gouvernement citées par l'agence Interfax, mardi 3 juin. – *(AFP.)*

■ **UEO : l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale** (UEO) a préconisé, mardi 3 juin à Paris, *« une relation plus étroite »* avec l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) pour aider les Etats africains qui le voudront *« à améliorer les capacités de prévention et de gestion des crises »* et, comme la France l'a proposé, *« à créer des forces interafricaines de maintien de la paix et d'intervention humanitaire »*.

PROCHE-ORIENT

■ **IRAN : la Ligue des droits de l'homme** a exprimé son inquiétude *« au sujet du sort incertain »* de l'écrivain iranien Faradj Sarkouhi, détenu en Iran, et qui *« serait sous peu traduit devant le tribunal de la révolution »*. Dans un communiqué publié, mardi 3 juin, à Paris, la LDH indique que M. Sarkouhi n'a encore eu ni accès à son dossier ni la possibilité de prendre un avocat. Elle réclame *« un procès dans la transparence totale et en présence d'observateurs »* internationaux.

■ **IRAK : les Etats-Unis** sont favorables à la prorogation de l'accord *« pétrole contre nourriture »* conclu entre l'ONU et Bagdad, a déclaré, mardi 3 juin, le département d'Etat. L'accord constitue une dérogation partielle à l'embargo commercial imposé à l'Irak par l'ONU depuis 1990. En vertu de cette dérogation, l'Irak est autorisé à vendre jusqu'à 2 milliards de dollars de pétrole afin de se procurer de la nourriture et des médicaments.

Les sociaux-démocrates suédois décident de ne pas intégrer l'Union monétaire en 1999

L'euro divise profondément le parti du premier ministre Göran Persson

Le refus du gouvernement minoritaire social-démocrate suédois d'adhérer à l'euro en 1999 est un mauvais coup porté à la monnaie unique, estimait-on, mardi 3 juin, à Bruxelles. A Stockholm, la décision du gouvernement a été critiquée par le chef de l'opposition conservatrice, Carl Bildt, qui considère que la Suède va perdre *« sa compétence économique et son influence politique en Europe »*

STOCKHOLM
correspondance en Europe du Nord

La Suède a choisi délibérément de ne pas participer à l'Union économique et monétaire (UEM), du moins dès son lancement, en janvier 1999. Le projet européen, dans l'état actuel, est *« incertain et chancelant »* et ne jouit que d'un *« faible soutien populaire »* dans le pays, a expliqué le premier ministre social-démocrate Göran Persson, mardi 3 juin, après avoir consulté la direction de son parti. Mais le royaume, a-t-il ajouté, se réserve la possibilité de rejoindre l'UEM par la suite, éventuellement avant 2002. La décision n'est pas réellement une surprise, et la Suède conforte sa réputation d'élève récalcitrant de l'Union européenne, deux ans et demi après son adhésion.

Prié de préciser les conditions nécessaires à un ralliement ultérieur de son pays à l'euro, M. Persson a évoqué la nécessité pour l'Union d'adopter un profil plus social, cher aux Scandinaves : *« Si les gouvernements commencent à coopérer activement pour réduire le chômage (...), alors l'opinion en Suède changera et s'apercevra qu'il s'agit d'un meilleur projet. »* En attendant, a-t-il estimé, la situation prévalant aujourd'hui parmi les Quinze – en particulier en Allemagne, en France et en Italie *« où beaucoup d'éléments fondamentaux du projet* [de l'UEM] *font l'objet de débats »* – incite à la prudence.

Architecte d'un plan d'austérité destiné à assainir les finances publiques mais aussi à remplir les critères de convergence fixés par le traité de Maastricht, le premier ministre passe pour être personnellement convaincu des avantages de l'UEM. Mais la politique intérieure a ses impératifs : le Parti social-démocrate, qu'il dirige depuis mars 1996, est profondément divisé sur l'UE, et en particulier la monnaie unique. Craignant une implosion de ses troupes, le chef du gouvernement avait cherché à temporiser, en appelant en 1996 à un *« débat en profondeur »* sur le bien-fondé du passage à l'euro.

Si débat il y a bien eu, il a été essentiellement animé par les adversaires de la monnaie unique, les partisans n'osant guère se manifester (seuls 26 % des Suédois sont favorables à une participation dès 1999, selon un récent sondage).

UN POSSIBLE RÉFÉRENDUM

A l'automne 1996, une commission d'experts avait préconisé l'abstention lors du lancement de l'UEM, quitte à la rejoindre plus tard. Un avis suivi donc par M. Persson, qui a décidé, contrairement à ses intentions premières, de ne pas soumettre cette question au vote des députés, fin 1997. Plus surprenante a été son allusion à l'organisation d'une consultation populaire – lors d'une élection ou par référendum – avant tout ralliement éventuel à l'euro après 1999. Jusqu'à présent, le premier ministre avait écarté une telle hypothèse, s'en remettant uniquement au Parlement pour approbation.

La procédure du référendum permettrait de gagner du temps le jour où l'opinion sera prête à passer à la monnaie unique, a argumenté le ministre des finances, Erik Aasbrink. Mais nombreux sont ceux à interpréter ce revirement comme une concession faite aux centristes (ex-agrariens), farouches adversaires de l'UEM, et dont les sociaux-démocrates ont besoin pour se maintenir au pouvoir. La cote de popularité du parti de Göran Persson a chuté récemment à 28 % (contre 45 % lors des législatives de 1994). Les conservateurs de Carl Bildt font désormais jeu égal avec la gauche dans les sondages, capitalisant l'incapacité gouvernementale à réduire le chômage (près de 13 %).

Sous la houlette social-démocrate, la Suède s'est quand même sortie d'une grave crise économique, non sans écorner son modèle de bien-être social. A l'instar de sa voisine finlandaise, bien décidée elle à prendre le train de l'euro dès 1999, la Suède répond en outre à tous les critères de Maastricht, à l'exception de la dette publique. La couronne n'a néanmoins pas été intégrée au système monétaire européen, un manquement considéré par certains comme rédhibitoire en vue d'une qualification à la monnaie unique.

Benoît Peltier

Les Pays-Bas ne veulent pas assouplir les critères de Maastricht

LA HAYE
de notre correspondant

Le gouvernement néerlandais *« s'inquiète beaucoup des développements en France et en Allemagne autour de la monnaie unique »*, indiquait-on, mardi 3 juin, au ministère néerlandais des finances. *« Toute renégociation du pacte de croissance et de stabilité est pour nous irrecevable. Nous avons un bon accord en la matière, il n'y a aucune raison de le remettre sur le tapis »*, souligne-t-on notamment dans l'entourage du ministre, Gerrit Zalm, dont le Parti libéral a toujours défendu la plus stricte orthodoxie en matière de discipline budgétaire.

Les Pays-Bas exercent actuellement la présidence de l'Union européenne. *« Il y a peu, le dossier de l'union monétaire semblait être pratiquement réglé. Les ministres des finances se retrouvent à Luxembourg, le 9 juin, pour ce qui devait être une formalité afin de mettre les points sur les « i » sur les textes dans ce domaine à quelques jours du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement d'Amsterdam. On peut dire, pour le moins, que nous avons un problème. Nous sommes pessimistes »*, analyse-t-on au ministère des finances.

Comme l'Espagne, l'Autriche, la Finlande, dont les gouvernements se sont exprimés ces derniers jours en ce sens, les Pays-Bas ne souhaitent pas d'assouplissement des critères de Maastricht. Commentant le changement de majorité en France, le premier ministre social-démocrate, Wim Kok, s'est toutefois montré plus mesuré que ses alliés libéraux. *« Je ne m'attends pas à des complications politiques en ce qui concerne la CIG et le traité d'Amsterdam, et j'ai confiance que le nouveau gouvernement français ne constituera pas un obstacle à la conclusion des négociations »*, a-t-il dit. Wim Kok sera le 10 juin à Paris pour préparer le Sommet d'Amsterdam. Il aura déjà l'occasion de rencontrer Lionel Jospin, jeudi ou vendredi, à Malmö (Suède), où se tiendra le sommet des partis socialistes européens.

Alain Franco

Bonn renonce à l'or de la Bundesbank pour redresser ses finances

BONN
de notre correspondant

Le président de la Bundesbank a prouvé, mardi 3 juin, quelle était la véritable étendue de son pouvoir. Venu à Bonn pour s'entretenir une heure durant avec le ministre des finances, Hans Tietmeyer a réussi à convaincre Theo Waigel de renoncer à son projet d'utiliser de toute urgence les réserves d'or et de devises de la Bundesbank afin de réduire l'endettement de l'Etat fédéral.

Cette mesure avait été conçue pour alimenter le fonds de remboursement des dettes héritées de l'ex-RDA. Par la même occasion, elle aurait grandement aidé l'Allemagne à présenter des chiffres conformes au traité de Maastricht dès 1997, année de référence pour le passage à la monnaie unique. Comptabilisées à leur prix d'achat, c'est-à-dire très en-dessous du prix du marché, les réserves d'or de la banque centrale seront bien réévaluées, du moins en partie, dès 1997 mais aucun bénéfice ne pourra en être tiré avant 1998.

Un accord formel doit encore être trouvé entre le gouvernement de Bonn et la banque centrale sur les modalités de cette opération. Mais la portée essentielle de ce revirement est psychologique : l'indépendance du pouvoir monétaire de Francfort a été sauvegardée. Ce compromis, qui ne permet pas au pays de sortir de l'impasse budgétaire dans laquelle il se trouve, devait être présenté par M. Waigel lors d'une déclaration du gouvernement devant les députés du Bundestag, mercredi 4 juin. Il en allait de sa crédibilité et de sa survie politique. L'*« opération* Trésor *de la Bundesbank »* a si gravement porté atteinte à la coalition au pouvoir que l'opposition (SPD et Verts) s'est sentie encouragée à réclamer officiellement la démission du ministre des finances.

L'EFFET BLAIR-JOSPIN

On saura l'année prochaine, à l'occasion des élections générales (sans doute fin septembre 1998), si l'actuelle équipe gouvernementale doit être sanctionnée pour avoir donné l'impression de recourir à des « manipulations budgétaires » afin de respecter les critères de Maastricht – et ce, après avoir critiqué certains de ses partenaires, dont la France, pour leur comportement laxiste en la matière. Dans l'immédiat, une extrême confusion politique règne à Bonn. Les partis de la coalition au pouvoir ne parviennent pas à s'entendre sur les moyens de mettre en ordre les finances publiques : les libéraux refusent toute hausse des impôts alors que les chrétiens-démocrates (CDU) n'excluent aucune hypothèse.

Un trou de 10 milliards de deutschemarks (35 milliards de francs) doit encore être comblé cette année si l'Allemagne veut faire partie des premiers pays-membres de la monnaie unique. Or les recettes qui pourraient résulter de l'accélération des privatisations ne sont pas retenues pour le calcul des critères de Maastricht.

De plus en plus, il apparait donc que l'Allemagne devrait avoir recours à de nouvelles mesures d'endettement public cette année, sans doute au prix d'une interprétation moins stricte des critères. De nouvelles coupes dans les budgets sociaux sont peu probables, tant il est vrai que le gouvernement de Bonn est conscient qu'une telle approche peut lui faire perdre les élections : la victoire de Tony Blair, puis celle de Lionel Jospin, ont joué un rôle psychologique considérable à Bonn. Dans ce contexte, le conflit qui oppose partisans et adversaires allemands d'un report de la monnaie unique reprend de plus belle. Plusieurs députés rhénans de la CDU réclament depuis plusieurs semaines une approche *« souple et moins comptable »* du texte du traité. Quant au chancelier Kohl, il a déclaré, mardi 3 juin, devant le groupe parlementaire chrétien-démocrate, qu'*« un report de la monnaie unique ne se ferait pas tant qu'il serait au pouvoir »*.

Lucas Delattre



...ates suédois décident ...nion monétaire en 1999

...du premier ministre Göran Persson

...ssouplir les critères de Maastricht

...desbank pour redresser ses finances



VENTES PAR ADJUDICATI...

Le pape déplore la lenteur de l'intégration des pays de l'Est à l'Union européenne

En visite en Pologne, Jean Paul II a réuni à Gniezno les présidents de sept Républiques d'Europe centrale et orientale devant une assemblée de près de 300 000 personnes

GNIEZNO
de notre envoyé spécial

Une *« rencontre extraordinaire »*, commentait Vaclav Havel, mardi 3 juin à l'archevêché de Gniezno, à la fin d'une célébration que le pape venait de présider devant 300 000 personnes et surtout devant sept chefs d'Etat de l'Europe centrale et orientale. Outre le président tchèque et le Polonais Alexandre Kwasniewski, le président allemand Roman Herzog, le Hongrois Arpad Goncz, l'Ukrainien Leonid Koutchma, le Slovaque Michal Kovac et le Lituanien Algirdas Brazauzkas venaient de participer à un événement que le pape avait voulu symbolique et prophétique. Leur présence commune devait rappeler l'état de l'Europe à la fin du premier millénaire et préfigurer l'unité qui reste à faire avant la fin du deuxième.

Une telle idée ne pouvait jaillir que dans l'esprit d'un homme comme Karol Wojtyla. Son culte, parfois agaçant, pour les anniversaires et les pèlerinages commémoratifs ne vient pas, comme on l'a longtemps cru en Occident, d'une nostalgie pour les époques passées de « chrétienté ». Il en avait fait un signal pour des pays communistes frustrés de leur mémoire et invités à retrouver leurs racines, leur culture et leur identité. Cette prise de conscience fut même libératrice. Mais à Gniezno, c'est à la mémoire de l'Europe entière que le pape s'est adressé.

Proche de Poznan, à l'ouest du pays, cette ville fut la première capitale de la Pologne. C'est là que s'établit l'Eglise, et Gniezno doit sa notoriété à deux événements qui ont marqué l'histoire de l'Europe, il y a exactement mille ans : d'abord le martyre, en 997, du saint évêque de Prague, Adalbert, évangélisateur de l'Europe centrale ; puis le pacte scellé, en l'an 1000, entre l'empereur allemand Otton III et le futur roi Boleslaw Ier. Un double événement qui marqua l'entrée de la Pologne dans le concert des nations européennes et chrétiennes.

Le parallèle est facile à faire avec la situation d'aujourd'hui, dans un pays qui, de la gauche à la droite, souhaite adhérer à l'Union européenne et à l'OTAN, et dans un continent qui peine à trouver les voies de sa réunification. C'est pourquoi le pape avait pris l'initiative sans précédent d'inviter les sept présidents de l'Europe centrale à venir en Pologne pour s'interroger sur les racines spirituelles et le devenir du Vieux Continent. Au cours d'une audience, il leur a demandé d'*« affermir »* les institutions démocratiques et l'économie de leur pays, à renforcer leur coopération et à se montrer *« fidèles à ceux qui ont jeté les bases de la culture en Europe »*.

LE « MUR DE LA PEUR »

C'est en renouant avec les sources de sa culture et en respirant avec ses *« deux poumons »* (l'Est et l'Ouest) que l'Europe saura surmonter ses divisions, a estimé Jean Paul II. Avant la chute du mur, de Vienne à Saint-Jacques-de-Compostelle, il ne cessait de dire que la conscience des racines communes aux Européens de l'Est et de l'Ouest finirait par vaincre les barrières idéologiques, politiques et militaires. Depuis 1989, son discours n'a pas changé. Dans son homélie de Gniezno, il a rappelé les tragédies de l'ex-Yougoslavie et de l'Albanie, et admis que *« la restauration de l'indépendance politique et l'élargissement des libertés n'ont pas suffi à refaire l'unité »*.

Un autre mur s'est même dressé, a t-il déploré, *« c'est un mur, celui-là invisible, qui traverse le cœur des hommes »*. Un mur *« fait de peur et d'agressivité, de manque de compréhension pour les hommes d'autres origines, d'autres couleurs de peau, d'autres convictions religieuses »*. C'est le mur *« de l'égoïsme politique et économique, d'une sensibilité amoindrie pour tout ce qui touche à la vie et à la dignité de chaque homme. Son ombre s'étend sur toute l'Europe »*, affirme-t-il, en concluant : *« La route d'une authentique unité du continent européen est encore lointaine. Elle ne se fera pas sans être fondée dans l'unité de l'esprit. »* Une manière de dénoncer les lenteurs de l'intégration des pays de l'Est et le mercantilisme de l'Europe de Maastricht.

Roman Herzog a déclaré que le pape avait *« vingt ans d'avance dans sa vision de l'avenir de l'Europe »*. Le président allemand ajoutait que le continent avait besoin de *« plus de convictions pour s'affirmer »* et que son unité future dépendait moins d'un *« développement technique »* que *« de cette conscience d'une culture commune »*. Au cours de la même conférence de presse, les autres présidents se remémoraient aussi ce patrimoine historique qu'ils ont en commun et qui, à les entendre, serait le garant du retour à l'unité et à la paix dans l'Europe centrale et orientale.

Henri Tincq

L'ancien directeur de la garde civile est jugé pour corruption en Espagne

Luis Roldan Ibanez encourt une peine de trente-deux ans de prison

L'« affaire Luis Roldan », ancien directeur général de la Guardia Civil, est finalement parvenue devant la justice, quatre ans après avoir été révélée par la presse. Ce procès du plus grand scandale de corruption du temps de l'ancien gouvernement socialiste s'est ouvert, lundi 2 juin, à Madrid.

MADRID
de notre correspondante

Luis Roldan Ibañez, ex-directeur général de la Guardia civil, l'homme qui fit courir toutes les polices du monde pendant dix mois, il y a deux ans, lorsqu'il prit la fuite pour échapper à la justice, est enfin devant ses juges. Et la petite salle d'audience madrilène qui abrite le procès, depuis son ouverture, lundi 2 juin, semble bien exiguë pour contenir pareil déballage. Car « l'affaire Roldan », avec ses rebondissements, ses zones d'ombre et ses accusations, c'est la saga d'une des périodes les plus embarrassantes de l'ancien gouvernement socialiste.

Ce dernier, empêtré déjà dans d'autres scandales, l'a payé très cher aux dernières élections. Les journalistes qui, comme l'équipe opiniâtre du quotidien *Diario 16*, ont largement contribué à faire éclater cette affaire en 1993, l'ont surnommée ironiquement « La chanson de Roldan ». Et comme la vieille chanson de geste, cette nouvelle version, devrait, semble-t-il, elle aussi mal finir, car l'ex-directeur de la Guardia civil risque trente-deux ans de prison et 3,5 milliards de pesetas d'amendes (140 millions de francs environ).

Qu'a donc fait cet étrange petit homme rond et chauve, ambitieux et mythomane qui, paraît-il, se fit arracher ses dents en or pour séduire sa maîtresse (aujourd'hui sur le banc des accusés, en compagnie de six autres coinculpés, dont la propre femme de Luis Roldan, Blanca Rodriguez) ? Tout simplement usage de faux, corruption, trafic d'influence, usage illicite d'argent public, enrichissement frauduleux, etc. La liste est interminable. Avant tout, Luis Roldan, cet ancien petit employé d'une entreprise de Saragosse, qui par la grâce du Parti socialiste devint délégué du gouvernement en Navarre, puis en 1986 directeur général de cette institution espagnole qu'est la Guardia civil, avant de frôler la nomination de ministre de l'intérieur, n'a cessé de tricher. Sur tout ou presque, à commencer par les faux diplômes d'ingénieur et de licencié en économie qu'il s'est inventés, lui qui n'avait qu'un CAP.

« On ne peut pas commander sans être un peu cabron [salaud] », disait souvent l'ex-directeur de la Guardia civil. Une pensée qu'il a appliquée au pied de la lettre : il touchait sur tout et avait, avec quelques autres hauts fonctionnaires, une interprétation très personnelle de l'usage des « fonds secrets » de la Guardia civil, qui devenaient autant de primes et de « sur-salaires ».

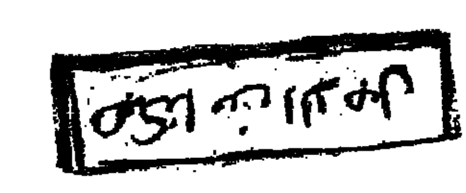
Il est vrai que, si l'on a vraiment des goûts de grand luxe, avec un salaire d'environ 35 000 francs mensuels, il faut faire preuve d'organisation et d'imagination. Roldan a eu les deux : il se faisait verser une commission de 8 % sur les contrats (construction de casernes, fournitures, uniformes) de la Guardia civil, et réussit même à faire payer un véritable « salaire de la peur » à certains industriels qui avaient été menacés par le mouvement séparatiste basque ETA, en échange d'une protection renforcée, qu'il ne mit jamais en place. Le résultat ? La justice estime que M. Roldan a amassé une petite fortune de près d'une centaine de millions de francs. Et tout comme il collectionnait les maisons (12), les voitures coûteuses (5), il collectionnait aussi les comptes bancaires en Suisse : il y en a une quarantaine à son nom ou celui de sa famille.

Pour l'instant, Luis Roldan, qui se dit toujours *« menacé de mort »* et a mis en doute « l'impartialité » du tribunal, reste muet sur l'origine de sa soudaine fortune. En revanche, il accuse sans se lasser les anciens responsables socialistes d'avoir couvert toute cette corruption. C'est à leur demande, dit-il, qu'il avait ouvert ces comptes en Suisse. D'abord pour réunir des fonds pour la lutte antiterroriste, ensuite pour financer le PSOE. Le procès devrait durer cinq mois.

Marie-Claude Decamps

Une longue liste de témoins

Parmi la centaine de témoins qui seront entendus tout au long du procès-marathon de Luis Roldan figurent les anciens ministres socialistes de l'intérieur, José Luis Corcuera et Antonio Asuncion, de même que l'actuel ministre de la défense, Eduardo Serra, qui fut conseiller d'une entreprise de construction qui a payé des commissions à M. Roldan. Ce jugement, pour lequel sept complices de l'ex-premier gendarme d'Espagne, dont son épouse, une ex-compagne et un général de la Garde civile, sont également présents sur le banc des accusés, marque le début d'une série de grands procès contre plusieurs hauts responsables de l'ancien gouvernement socialiste. – ***(Corresp.)***



DROITE La crise déclenchée au RPR par la défaite de l'ex-majorité aux élections législatives s'est aggravée, mardi 3 juin, avec l'affrontement ouvert entre Alain Juppé et Philippe Séguin pour la présidence du parti néogaulliste. Les balladuriens, avec lesquels M. Juppé avait tenté de conclure une alliance, refusée par Jacques Chirac, apparaissaient mercredi comme les arbitres de la bataille. ● CINQUANTE-CINQ DÉPUTÉS RPR sur cent trente-neuf, dont le président du groupe sortant, Michel Péricard, et Pierre Mazeaud, se sont déclarés en faveur de M. Séguin. Celui-ci a reçu aussi l'appui de Charles Pasqua, sénateur des Hauts-de-Seine. ● L'UDF connaît, par contraste, une transition douce de la majorité vers l'opposition, François Léotard, ayant accordé la direction du groupe parlementaire à François Bayrou et celle du PR à Alain Madelin *(lire page 7)*.

Alain Juppé ouvre la compétition pour la présidence du RPR

L'ancien premier ministre a annoncé que le parti néogaulliste réunira en septembre des assises nationales destinées notamment à élire sa direction. Philippe Séguin et ses partisans exigent que le maire de Bordeaux annonce dès maintenant son retrait de la présidence du parti

ALAIN JUPPÉ a compris. Du moins, l'espère-t-il probablement, lorsqu'avec une demi-heure de retard, il pénètre, mardi 3 juin, pour la première fois depuis son élection, en octobre 1995, à la présidence du RPR, dans la grande salle réservée, au siège du Rassemblement, aux conférences de presse. *« Déclaration de presse »*, a rectifié, quelques minutes plus tôt, le responsable du service de presse. *« Il n'y aura pas de questions. »*

L'heure est à la solennité. Les permanents ont la mine sombre. Les journalistes ont été prévenus, par l'entourage de Philippe Séguin, que l'ancien premier ministre a compris, et qu'il doit annoncer sa démission de la présidence du mouvement néogaulliste. Point du tout. A 18 h 27, M. Juppé indique tout simplement qu'il remettra son mandat en jeu lors de prochaines assises nationales du mouvement, lesquelles seront organisées par un comité de pilotage pluraliste réuni autour d'un nouveau secrétaire général, nommé par intérim, Jean-Louis Debré. Le maire de Bordeaux est entré dans la salle, en compagnie de sa garde rapprochée : M. Debré, donc, Patrick Stefanini, le secrétaire général adjoint, Hervé Gaymard, Dominique Perben, Jean-Jacques de Peretti, Michèle Alliot-Marie, François Baroin, Jérôme Bignon, Pierre Bédier, Philippe Briand, Jean-François Copé. La moitié d'entre eux ont été battus, dimanche. Dans un ultime sursaut, ils ont convaincu M. Juppé de tenir bon, encore un temps.

Branle-bas de combat dans la maison d'en-face, le Palais-Bourbon, où ce n'est pas du tout ce qui était attendu. *« C'est inacceptable*, confie un proche de M. Séguin. *On ne pourra pas attendre encore trois ou quatre mois, avec la menace des verrouillages dont ils sont capables dans la préparation des assises. »* En guise de représailles, on annonce de fermes répliques, émanant de balladuriens, dans les journaux de 20 heures des chaînes de télévision. Edouard Balladur s'entretient, du reste, au même moment, avec Philippe Séguin. Au siège du RPR, quelqu'un déplore : *« La bande d'incapables qui entourent Chirac ne voulaient pas de Sarkozy. Eh bien, voilà, ils l'auront avec Séguin »*.

La veille au soir, en effet, Alain Juppé pouvait se flatter d'avoir approché du point d'équilibre : lui-même garderait le parti, Nicolas Sarkozy serait promu secrétaire général, Philippe Séguin accéderait à la présidence du groupe RPR de l'Assemblée nationale. Les balladuriens semblaient trouver cela acceptable. Après un entretien avec le chef de l'Etat, l'ancien président de l'Assemblée nationale avait lui-même paru fléchir. Au grand désagrément de ses fidèles. *« La présidence du groupe ? Mais il vaut bien mieux que ça ! »*, résume l'un d'eux.

Lundi matin, la « séguinie » réarme son grand homme. Ce sera l'appel de Suresnes, au pied du Mont-Valérien. Le maire de la ville, Christian Dupuy, député sortant, battu, comme il l'explique lui-même, *« par les cerveaux supérieurs de nos cabinets ministériels »*, est requis. Tactiquement, le choix n'est pas mauvais. Parmi la centaine de militants qu'il parvient à réunir dans la salle des fêtes de son hôtel-de-ville, beaucoup sont encore sous le choc d'une défaite qu'ils jugent imméritée. A 13 heures, M. Séguin fait face, derrière un pupitre aux couleurs de la France. Le président du conseil général des Hauts-de-Seine, Charles Pasqua, assure lui-même le service d'ordre vis-à-vis des photographes.

A 13 h 10, tout a été dit, avec l'emphase qui convient. *« J'ai souhaité passer quelques instants avec vous, loin de la capitale, loin de ses combinaisons. J'avais besoin de passer ces quelques instants avec vous (...). Je sais que vous vous êtes bien battus. »* M. Séguin se souvient encore des images de dimanche soir, *« qui nous ont fait d'autant plus de mal que nous nous souvenions de notre propre joie, au soir de la victoire de Jacques Chirac »*. Puis, vient l'appel, sous les applaudissements : *« Nous rénoverons notre mouvement. D'une façon ou d'une autre, nous saurons nous rassembler pour préparer d'autres lendemains. Il y en a assez d'un monde divisé entre ceux qui savent et qui décident, et ceux qui doivent suivre. Nous reviendrons si nous savons nous rénover, nous rassembler. Merci d'aider tous ceux qui veulent y contribuer. merci de m'y aider moi-même. »*

Avant de remonter dans sa voiture, M. Pasqua lance à l'adresse des dirigeants du RPR : *« C'est leur devoir de se retirer »*. Alors que le bruit court d'une toute prochaine conférence de presse commune de M. Juppé et de M. Sarkozy, l'ancien ministre précise : *« Mais non, Sarkozy a déjà refusé »*. Une heure plus tôt, en effet, le maire de Neuilly a été reçu à l'hôtel Matignon. Durant six minutes. Après véto de l'Elysée, il ne pourrait plus être secrétaire général du RPR, mais chargé, en revanche, de la *« rénovation »* du mouvement, aux côtés de Jean-Louis Debré. C'est non.

Les balladuriens font une fixation contre M. Debré. Le déjeuner réunissant M. Juppé et M. Balladur n'y changera rien. Alors que, comme tous les nouveaux députés, l'ancien ministre de l'intérieur vient justement chercher, en milieu d'après-midi, à l'Assemblée nationale, son *« quatrième cartable »*, M. Sarkozy est dans le bureau de M. Séguin. Pendant une heure. Les deux hommes conviennent que le RPR risque dedisparaître s'il ne garantit pas un certain pluralisme.

Pluralisme ? Pour contourner l'obstacle que constitue M. Debré – le seul des quatre secrétaires généraux adjoints de 1995 à n'avoir pas été battu aux élections législatives –, M. Juppé avance, dans une ultime proposition, le nom de Dominique Perben, ancien ministre de la fonction publique. Cet ami de longue date, devenu balladurien lors de l'élection présidentielle, a été intégré dans le gouvernement, lors du remaniement de novembre 1995. Nouveau véto chiraquien.

Pendant ce temps, l'appel de Suresnes fait tomber les fruits mûrs. Les ralliements se multiplient, dont celui du président sortant du groupe RPR, vers 17 heures. *« Nous devons être unis derrière le président de la République.*

Le RPR doit redevenir un grand mouvement populaire de rassemblement. La rénovation nécessaire passe par Philippe Séguin », affirme Michel Péricard. *« Dans toute démocratie moderne, le dirigeant qui a perdu une élection remet son mandat en jeu »*, explique François Fillon, l'un des lieutenants de M. Séguin. *« Je sais bien ce que j'ai ressenti quand* [Michel] *Debré a dû partir au profit de Pompidou. Quelle que soit l'ingratitude de la vie politique, il faut qu'il parte. Je le dis d'autant plus librement que j'aime bien Alain* [Juppé], *et je le redirai demain à Chirac »*, explique l'ancien président de la commission des lois, Pierre Mazeaud.

« Des listes, des listes, on en a déjà connu beaucoup, en faveur de Balladur, au moment de la présidentielle », commente un proche collaborateur de M. Juppé. Il s'agit de convaincre une fois encore le maire de Bordeaux de tenir. De gagner du temps. De lui laisser la possibilité, au besoin contre son gré, de conserver cette présidence du RPR, qui lui avait été offerte sur un plateau dans l'euphorie de la victoire du 7 mai 1995. M. Juppé ne dit pas non.

Jean-Louis Saux

« J'entends me consacrer à l'unité du mouvement »

Alain Juppé, président du RPR, a fait une déclaration, mardi 3 juin, au siège du parti néogaulliste. En voici les principaux extraits : *« Comme il est naturel dans les circonstances politiques que nous connaissons, il convient de donner la parole aux militants et aux militantes du Rassemblement pour la République. Je souhaite donc que nos assises nationales puissent se tenir dans les meilleurs délais. Elles éliront le nouveau président de notre mouvement. Elles fixeront sa ligne politique pour les années à venir. Elles se prononceront sur les ouvertures nécessaires à la constitution d'une grande force politique engagée dans le soutien à l'action du président de la République, Jacques Chirac. »* Après avoir indiqué qu'il avait pris *« tous les contacts utiles »*, M. Juppé a annoncé qu'il laissait le soin à Jean-Louis Debré de créer *« un comité de préparation des assises composé de représentants des différentes sensibilités du mouvement »*. *« Pour ma part, j'entends me consacrer à l'unité du mouvement gaulliste dans la fidélité aux idées et aux valeurs dont il est porteur »*, a conclu M. Juppé.

Jacques Chirac contrarié par les siens

ANALYSE

A ce jour, le sort du RPR se trouve entre les mains des balladuriens

DEPUIS sa campagne pour l'élection présidentielle de 1995, Jacques Chirac procède par « actes fondateurs » : la publication de son livre, *Une nouvelle France*, en juin 1994, avait été le premier : la déclaration de sa candidature, à l'occasion d'un voyage à Lille, en novembre, le deuxième ; le discours de la Porte de Versailles, en février, le troisième. Et ainsi de suite. La cohabitation qui s'annonçait a eu droit, elle aussi, à son « acte fondateur » : ce fut la convocation d'Alain Juppé, dès le lendemain du premier tour des élections législatives, pour lui apprendre qu'il devait se déclarer le jour même démissionnaire du poste de premier ministre.

M. Chirac a préparé la cohabitation en encourageant Philippe Séguin – sans décourager Edouard Balladur – à proposer, en catastrophe, une formule de remplacement au gouvernement et à la politique de M. Juppé. Il s'agissait de sauver ce qui pouvait l'être – sans exclure un miracle dont l'étroitesse de la victoire de la gauche montre qu'il n'était pas extravagant d'y songer *(lire l'article de Jérôme Jaffré page 10)* – et d'assurer la cohésion du RPR, sous le contrôle du président de la République, face à un gouvernement et à une majorité dirigés par Lionel Jospin. Le choix de M. Chirac en faveur de M. Séguin est apparu clairement, et les responsables RPR qui se réfèrent aujourd'hui au député des Vosges peuvent estimer à bon droit qu'ils sont dans la ligne fixée par le chef de l'Etat.

« TRAVERSÉE DU DÉSERT »

On ne rompt pas facilement, cependant, une alliance mise en place il y a neuf ans et cimentée par les épreuves de ce qui fut la « traversée du désert » du chef du RPR à partir de 1988, menacé en 1990 par l'offensive de Charles Pasqua et de Philippe Séguin, dépossédé de sa victoire de 1993 par Edouard Balladur. Durant toutes ces années, l'appui le plus fiable et le plus efficace pour Jacques Chirac fut Alain Juppé, jusque dans son ambivalence : alors que le RPR était soumis à la forte pression exercée dans les rangs de ses élus par M. Balladur, le secrétaire général qu'était alors M. Juppé occupait une position-charnière, qui garantissait le rassemblement du second tour et, au-delà, celui de la majorité parlementaire.

Cette position explique la constance avec laquelle le président de la République a à la fois sollicité et soutenu M. Juppé, précipité dans la fonction de premier ministre, après l'élection présidentielle, pour appliquer – ou solder – les promesses de la campagne ; reconduit, avec un gouvernement plus conforme à ses voeux, pour opérer le virage d'octobre 1995 ; exposé alors sans relâche au mécontentement social, puis à une irrémédiable impopularité, sans le recours d'un nouveau remaniement qui lui aurait permis d'élargir l'assise de son gouvernement en y faisant entrer les chefs de file du balladurisme des années 1993-1995. Cette mise à la peine n'est pas allée sans mise à l'honneur : la mairie de Bordeaux, où M. Juppé avait il est vrai assuré lui-même sa position d'héritier de Jacques Chaban-Delmas : la présidence du RPR, surtout, offerte à l'automne de 1995 à un premier ministre déjà critiqué, pourtant, pour son penchant à accaparer les pouvoirs.

La dissolution de l'Assemblée nationale avait pour finalité de pérenniser le système mis en place au cours des deux premières années du septennat. Une majorité reconduite par la volonté du président et sous la direction du premier ministre aurait fait place nette des vestiges de la bataille présidentielle : le balladurisme aurait définitivement vécu, le séguinisme aurait été mis en sommeil. Les électeurs en ont décidé autrement, et M. Chirac a dû se remettre à la tâche pour tenter d'instaurer un équilibre sur lequel il puisse bâtir sa stratégie de cohabitation.

Cet équilibre, que François Léotard semble avoir trouvé à l'UDF – avec François Bayrou à la présidence du groupe parlementaire et la réintégration au Parti républicain d'Alain Madelin, annonciatrice du retour des autres libéraux chiraquiens –, M. Chirac a du mal à y parvenir dans sa propre maison. Logiquement, M. Juppé a cherché un accord avec ses alliés naturels que sont les balladuriens en proposant que Nicolas Sarkozy devienne le secrétaire général du RPR. Cette solution s'est heurtée au véto du chef de l'Etat. Dès lors, privé de l'appui dont il avait besoin pour tenir tête à M. Séguin, le maire de Bordeaux ne pouvait qu'annoncer l'ouverture de la campagne pour la présidence du RPR, sans s'en exclure lui-même formellement – ce qui a provoqué la colère de M. Séguin –, ni non plus s'y engager, ce que lui demandait M. Chirac.

A ce jour, le sort du RPR est entre les mains des balladuriens. Ou bien l'ancien premier ministre et son ancien ministre du budget choisissent de s'entendre avec M. Séguin, ou bien ils aident M. Juppé à imposer sa formule. Dans les deux cas, l'autorité du chef de l'Etat sur son parti – autrement dit ses moyens d'action dans la cohabitation – risque d'être affaiblie.

Patrick Jarreau

Les soutiens de Philippe Séguin

CINQUANTE-CINQ députés RPR, sur les 139 élus aux législatives, ont apporté, mardi 3 juin, leur soutien à Philippe Séguin dans sa bataille pour la présidence du mouvement néogaulliste. En voici la liste :

René André (Manche), Jean Bardet (Val-d'Oise), Jacques Baumel (Hauts-de-Seine), Christian Bergelin (Haute-Saône), Jean Besson (Rhône), Franck Borotra (Yvelines), Michel Bouvard (Savoie), Louis de Broissia (Côte-d'Or), Nicole Catala (Paris), Jean-Paul Charié (Loiret), Jean Charroppin (Jura), Olivier de Chazeaux (Hauts-de-Seine), François Cornut-Gentille (Haute-Marne), Alain Cousin (Manche), Charles Cova (Seine-et-Marne), Henri Cuq (Yvelines), Xavier Deniau (Loiret), Yves Deniaud (Orne), Nicolas Dupont-Aignan (Essonne), Christian Estrosi (Alpes-Maritimes), Jean-Claude Etienne (Marne), François Fillon (Sarthe), Jean de Gaulle (Paris), François Guillaume (Meurthe-et-Moselle), Jean-Jacques Guillet (Hauts-de-Seine), Gérard Hamel (Eure-et-Loir), Didier Julia (Seine-et-Marne), Pierre Lasbordes (Essonne), Thierry Lazaro (Nord), Pierre Lellouche (Paris), Jean-Claude Lemoine (Manche), Claude-Gérard Marcus (Paris), Jean Marsaudon (Essonne), Alain Marleix (Cantal), Philippe Martin (Marne), Pierre Mazeaud (Haute-Savoie), Gilbert Meyer (Haut-Rhin), Michel Meylan (Haute-Savoie), Thierry Mariani (Vaucluse), Jean-Claude Mignon (Seine-et-Marne), Charles Miossec (Finistère), Jacques Myard (Yvelines), Françoise de Panafieu (Paris), Robert Pandraud (Seine-Saint-Denis), Jacques Pélissard (Jura), Michel Péricard (Yvelines), Etienne Pinte (Yvelines), Robert Poujade (Côte-d'Or), Jean-Bernard Raimond (Bouches-du-Rhône), Jean-Luc Reitzer (Haut-Rhin), Bernard Schreiner (Bas-Rhin), Frantz Taittinger (Hauts-de-Seine), Michel Terrot (Rhône), Léon Vachet (Bouches-du-Rhône), François Vannson (Vosges).

M. Séguin a également reçu le soutien de quatre sénateurs RPR : Philippe Marini (Oise), Charles Pasqua (Hauts-de-Seine), Maurice Schumann (Nord), Daniel Goulet (Orne).

Alain Juppé a réussi son ancrage de député à Bordeaux

BORDEAUX
de notre correspondant

Alain Juppé a été élu député de la deuxième circonscription de la Gironde, celle de Jacques Chaban-Delmas, beaucoup mieux qu'il ne s'y attendait. Avec 54 % des suffrages, il a surtout été conforté comme maire d'une ville où, selon la plupart des médias, il n'avait pas réussi à s'implanter. Dimanche 1er juin au soir, à la mairie de Bordeaux, soufflait comme un vent de panique. Non à cause des chiffres nationaux – on ne se faisait plus d'illusions – mais parce que l'élection du premier ministre démissionnaire, dans une circonscription pourtant taillée sur mesure, s'annonçait extrêmement serrée.

Il y avait eu d'abord les consignes de vote du Front national contre lui. Elles entamaient sérieusement un capital assez mince. Ensuite, des incertitudes liées à des candidatures secondaires, parfois difficiles à cerner, mais qui pouvaient capitaliser plusieurs centaines de voix indispensables. Grégoire Théry, un interne en médecine, n'avait-il pas réuni plus de six cents voix au premier tour ? Enfin, il était raisonnable de penser que les effets du balancier électoral vers la gauche pouvaient être plus forts qu'ailleurs dans cette circonscription.

Alain Juppé avait à remonter un double handicap : il était impopulaire en tant que premier ministre, et il se présentait dans une ville qui l'avait choisi pour maire sous l'influence de notables et d'institutions très liés à Jacques Chaban-Delmas. En deux ans, il n'avait donné ni dans la dentelle ni dans la démagogie. N'ayant pu toucher le bénéfice des actions engagées, il avait su, en revanche, se constituer quelques solides inimitiés, notamment dans les cercles qui l'avaient porté à la mairie. En début de soirée, les salons du palais Rohan bruissaient de rumeurs qui le donnaient battu. C'est le contraire qui s'est produit.

IMMENSE SOULAGEMENT

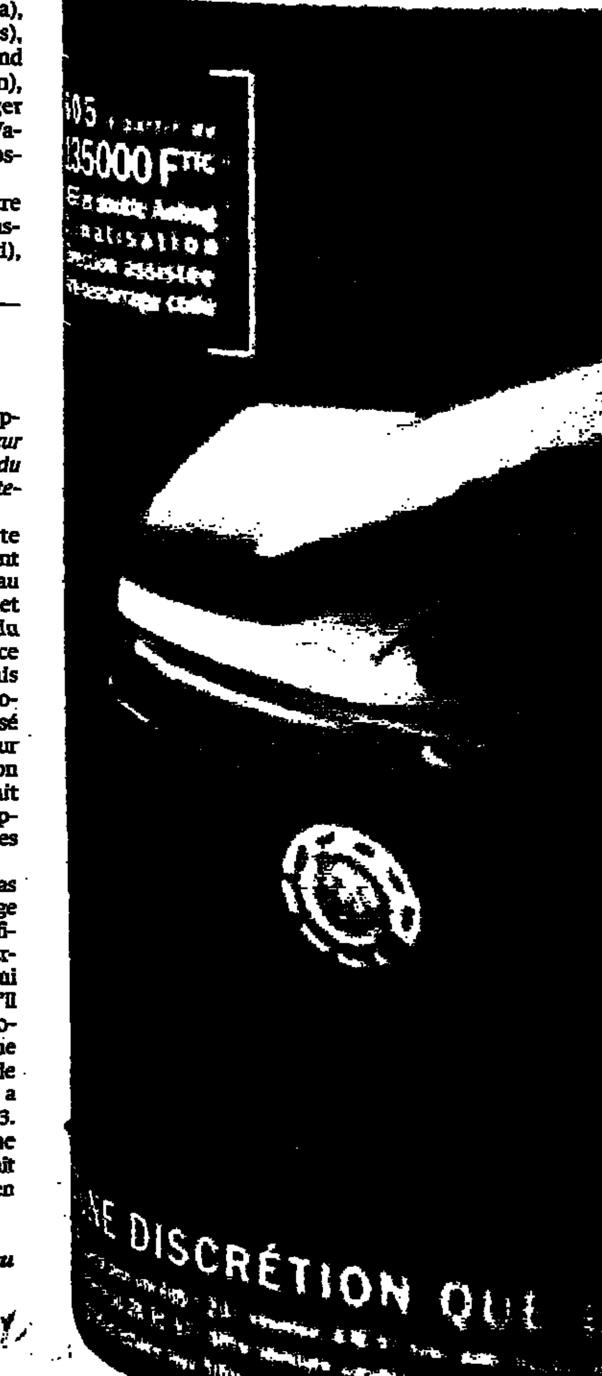
Les abstentionnistes du premier tour qui se sont dérangés étaient manifestement à droite. Cela représente près de 4 % de l'électorat. Il est difficile, cependant, de faire la part du feu : beaucoup d'électeurs n'avaient pas jugé bon de voter le dimanche précédent, tandis que beaucoup d'autres ont négligé de se déplacer au second tour.

Les résultats définitifs ne sont arrivés que vers 22 heures, mais finalement plus tôt que prévu tant chacun s'attendait à d'interminables séances de comptage. Marge sans équivoque. Elle a d'emblée été saluée avec un immense soulagement par Alain Juppé : *« Je vous dis du fond du cœur un immense merci. Compte tenu du contexte national, nous avons obtenu un bon résultat. »*

Cette victoire est importante pour Alain Juppé. Pas seulement parce qu'elle lui redonne place au sein de l'Assemblée nationale et une légitimité d'élu au sein du RPR, au moment où sa présidence est fortement constestée. Mais aussi parce qu'elle conclut favorablement un combat local faussé par les débats nationaux et pour lequel il n'était peut-être pas bon d'être premier ministre. Il était clair, dimanche soir, qu'Alain Juppé jubilait après ses déconvenues nationales.

Son résultat ne représente pas seulement un examen de passage réussi dans des conditions difficiles. Il apporte à un vaincu la certitude d'un ancrage. Mais il lui reste à aller beaucoup plus loin s'il veut retrouver les bases territoriales de son prédécesseur. Il ne peut encore prétendre porter le titre de duc d'Aquitaine. Le PS a repris toutes ses positions de 1993. L'UDF pouvait revendiquer une prééminence régionale et l'aurait sans doute fait si elle n'avait eu en face d'elle... un premier ministre.

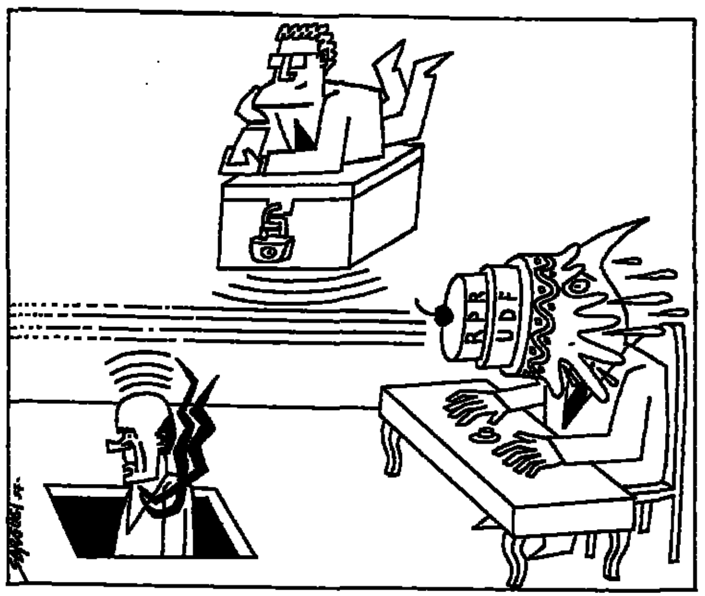
Pierre Cherruau



la présidence du RPR

s soutiens de Philippe Séguin

a réussi son ancrage de député à Bordeaux



Les balladuriens optent pour Philippe Séguin

AU MILIEU du champ de ruines, chaque camp ramasse ses blessés, les états-majors font le compte des troupes valides et tentent de trouver des alliés fiables pour le prochain assaut. Dès mardi 3 juin, au matin, il est apparu aux balladuriens – contrairement à ce que certains d'entre eux pensaient – que l'Elysée n'a pas encore soldé la campagne présidentielle. Et que l'acrimonie est encore tenace, notamment à l'encontre de l'ancien ministre du budget et porte-parole du gouvernement d'Edouard Balladur. En refusant de le voir nommé numéro deux du parti néogaulliste, comme le proposait Alain Juppé, le président de la République aurait en effet confié à son entourage : *« De mon vivant, jamais Nicolas Sarkozy ne sera secrétaire général du RPR »*.

Il ne pouvait toutefois échapper aux stratèges du « Palais » que si Philippe Séguin était choisi par le chef de l'Etat pour présider, dans un futur proche, le Rassemblement que ce dernier a lui-même fondé, tout en demandant à Alain Juppé de mener la bataille de la présidence, l'ancien président de l'Assemblée nationale serait bien obligé d'aller chercher ailleurs des troupes organisées qu'il n'a pas derrière lui. Ce sont précisement celles que lorgnaient l'ancien premier ministre : les balladuriens. Détestés, voire humiliés pendant deux ans, les voilà sollicités de tous côtés pour les besoins d'un putsch ou d'un contre-putsch, selon le camp où on se place.

Il n'est pas sûr, du reste, que Nicolas Sarkozy et Edouard Balladur aient exactement la même analyse de la situation et la même appréciation sur une alliance de circonstance avec Philippe Séguin. Si le maire de Neuilly pousse à fond dans cette voie, y voyant tout l'intérêt personnel qu'il peut en tirer, notamment face à l'Elysée, l'ancien premier ministre, qui se souvient lui aussi de la campagne présidentielle, a des raisons de se demander si le séguinisme est « balladuro-compatible ». Entre l'appétit de Philippe Séguin et la protection d'Alain Juppé, Edouard Balladur va toutefois devoir choisir.

L'ensemble de ces considérations a été au centre d'un long petit déjeuner de quarante-six députés balladuriens accompagnés de quatorze battus, mercredi, à Paris, qui n'a rien laissé paraître d'un désaccord entre MM. Balladur et Sarkozy. Ces balladuriens sont tombés d'accord pour refuser le comité d'organisatioin des assises nationales du RPR proposé la veille par Alain Juppé et ils réclament, comme Philippe Séguin, sans nier leurs différences, une rénovation *« transparente, équilibrée et rapide »*. L'enjeu est maintenant les élections au sein du groupe de l'Assemblée nationale.

Olivier Biffaud

François Léotard répartit les fonctions à l'UDF de manière à réunifier la famille libérale et centriste

Alain Madelin à la présidence du PR, François Bayrou à celle du groupe

RAPIDITÉ et discrétion. Par contraste avec la guerre civile qui fait rage au RPR, la manière dont, après la défaite, les cartes ont été redistribuées au sein de l'UDF fait figure de modèle. Même si les députés ont été mis, mardi 3 juin, devant le fait accompli des accords passés, en coulisse, entre les principaux responsables de la confédération.

Moins de quarante-huit heures après le choc du second tour, les trois principaux porte-parole de la famille libérale et centriste se sont distribué les rôles : François Léotard restera président de l'UDF jusqu'à l'échéance de son mandat en mars 1999. Alain Madelin devrait lui succéder à la présidence du Parti républicain, le 19 juin. François Bayrou devrait être élu président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, mardi 10 juin.

ÉROSION ÉLECTORALE

Les déclarations de M. Bayrou, réclamant, le 1er juin, *« la construction de forces politiques nouvelles »*, et celles de M. Madelin assurant qu'il reprenait sa *« liberté »* ont montré à M. Léotard, s'il en était besoin, qu'il lui fallait réagir. Force démocrate ayant mieux résisté à l'érosion électorale (quarante-six députés revendiqués, contre quarante et un ou quarante-deux au Parti républicain) la menace de la constitution d'un groupe parlementaire centriste était évidente, avec le risque d'un éclatement de l'UDF. M. Léotard pouvait alors difficilement s'opposer à l'ambition de M. Bayrou de prendre la tête des députés UDF.

Au moment où la cohabitation redonne un rôle actif à l'Assemblée nationale, le dirigeant centriste estime que la direction du groupe UDF peut lui offrir une tribune de choix en même temps qu'un poste stratégique pour ses ambitions futures. Reste qu'il devra démontrer son savoir-faire pour s'imposer aux poids lourds de l'opposition qui siégeront dans le groupe UDF, comme MM. Léotard, Madelin ou Giscard d'Estaing. *« Ce ne sera pas plus compliqué que d'être ministre de l'éducation nationale »*, a lancé M. Bayrou, mardi, dans les couloirs du Palais-Bourbon.

A la suite de divers contacts, lundi et mardi matin, MM. Léotard et Bayrou ont pu, dès la réunion du bureau du groupe UDF sortant, afficher leur accord aux yeux étonnés de leurs collègues. *« Quand nous avons vu Léo et Bayrou s'isoler quelques minutes, près de la fenêtre, pour un conciliabule, nous avons compris qu'il se passait quelque chose »*, raconte un participant.

Dès le début de la réunion, Pierre-André Wiltzer (UDF, Essonne), délégué général des adhérents directs de l'UDF, qui était déjà au courant de l'accord, a alors innocemment demandé s'il existait toujours *« un risque de formation d'un autre groupe parlementaire »*. Lorsque les députés ont entendu M. Bayrou déclarer que la stratégie de Force démocrate était *« l'union dans l'équilibre »* des composantes de l'UDF, tout le monde, raconte un participant, a compris.

Dès le début de la réunion des nouveaux députés UDF qui a suivi, Gilles de Robien (UDF, Somme), président du groupe sortant, n'a pas eu d'autre choix que de remettre son mandat, pour éviter *« une balkanisation de l'UDF »*. M. Léotard a alors expliqué qu'il soutenait la candidature de M. Bayrou au nom d'un rééquilibrage des forces au sein de la confédération.

« CHAISES MUSICALES »

Un certain nombre de députés se sont émus qu'on les mette devant le fait accompli, la rénovation ne pouvant se résumer à *« un jeu de chaises musicales »*, selon la formule de M. de Robien. Francis Delattre (UD-PR, Val d'Oise) s'est même levé en criant qu'il en avait *« marre »* et a quitté le réunion.

Il a donc fallu à MM. Bayrou et Léotard déployer des efforts de pédagogie pour faire face à cette atmosphère de *« défoulement »* et rappeler aux élus qu'ils seraient libres, le 10 juin, de voter, à bulletin secret, pour le candidat qu'ils souhaitent, si toutefois un autre député que celui des Pyrénées-Atlantiques se portait candidat.

La réunion s'est ensuite consacrée pendant plus de deux heures à l'analyse de l'échec, aux questions stratégiques et à la manière de se comporter dans l'opposition. Non sans que Charles Millon (Ain), isolé au sein de l'UDF, appuyé par Christine Boutin (UDF-FD, Yvelines), suggère un rapprochement avec le RPR qui, étant donné les circonstances, n'a pas paru d'actualité à leurs collègues.

« Un observateur attentif aurait pu noter qu'il se passait quelque chose du côté d'Alain Madelin. Il a complètement changé d'attitude par rapport à ses déclarations indépendantistes de dimanche », raconte un député. Alors qu'il avait boudé la réunion du bureau politique de l'UDF, lundi, M. Madelin assistait sagement à celle du groupe. Il a même déclaré que *« dans les circonstances actuelles, l'opinion ne comprendrait pas autre chose que l'union »*.

Le secret avait été bien gardé, mais l'accord entre M. Léotard et M. Madelin était déjà bien avancé. Il a fallu attendre l'issue de la réunion du bureau politique du PR, mardi après-midi, pour apprendre que le député du Var quittera la présidence du PR, le 19 juin, et passera le flambeau de la famille libérale au président d'Idées-Action. *« Je ne suis pas candidat à ma succession et j'ai demandé à Alain Madelin d'organiser et de préparer une convention le 19 juin, au cours de laquelle émergera une famille nouvelle, ouverte, rénovée, issue bien entendu du Parti républicain mais qui s'élargira à un certain nombre d'autres personnalités, d'autres éléments, qui pourront enrichir la famille libérale »*, a déclaré M. Léotard.

Cet « élargissement » vise notamment les membres du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF), créé par Hervé de Charette, sous l'égide de Valéry Giscard d'Estaing, au printemps 1995, regroupant essentiellement les membres du PR qui avaient pris position pour Jacques Chirac, dès le premier tour de l'élection présidentielle.

Aujourd'hui fort de six députés, le PPDF est encore hésitant sur l'attitude à adopter vis-à-vis des offres du PR. Certains de ses membres sont prêts à rejoindre la famille libérale dont ils sont issus. D'autres considèrent qu'il ne peuvent « bouger » sans le feu vert de M. Giscard d'Estaing. Ce dernier évitait encore, mardi, de répondre à M. Madelin, qui cherchait à le joindre par téléphone en Auvergne. Le député d'Ille-et-Vilaine sait pourtant qu'il ne peut prétendre réussir son incrustation à la tête de la formation libérale que s'il la rassemble dans le même mouvement.

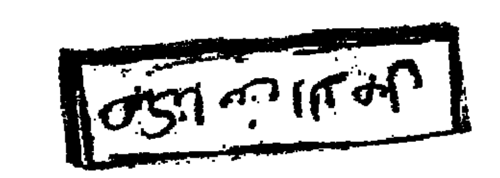
L'objectif pour M. Madelin est, dès lors, de faire de Jean-Pierre Raffarin, numéro deux du PPDF, la cheville ouvrière du PR, malgré les réticences de M. de Charette.

Fabien Roland-Lévy

Selon Raymond Barre, Jacques Chirac doit « payer le prix de l'échec »

Dans un entretien au *Progrès de Lyon* du mercredi 4 juin, Raymond Barre estime que, pour s'être engagé dans la campagne législative, d'abord en dissolvant l'Assemblée nationale, puis en intervenant personnellement, *« le président de la République se retrouve dans une situation affaiblie »*. De cet engagement, l'ancien premier ministre ne *« l'en blâme pas, c'était son devoir »*, mais il constate que le chef de l'Etat *« doit maintenant payer le prix de l'échec »*. *« La cohabitation était jusqu'à présent apparue comme un système bancal qui ne pouvait qu'être provisoire. Nous verrons bien si cette fois-ci (...) le provisoire ne va pas durer »*, ajoute le maire de Lyon.

Revenant sur la défaite de la droite, M. Barre considère que *« le vrai problème est que la France est un pays qui se laisse glisser sur la pente de la médiocrité »*. *« Je constate avec regret que beaucoup de Français ne savent plus faire passer l'intérêt national devant leur revendications, leurs états d'âme ou leurs humeurs »*, ajoute le maire de Lyon.



Les militants entérinent la participation du PCF au gouvernement

Robert Hue insiste sur la « vigilance » du mouvement social de 1995 qui devrait interdire tout « état de grâce ». Les Verts, le Mouvement des citoyens et le Parti radical-socialiste devraient se voir confier un ministère chacun

Lionel Jospin devrait rendre publique la composition de son gouvernement, mercredi 4 juin en fin de journée, après un entretien avec Jacques Chirac à l'Elysée. Ce gouvernement, sur lequel M. Jospin s'est refusé à communiquer toute information, ne devrait pas comprendre, avec les ministres délégués et les secrétaires d'Etat, plus de trente membres. Le comité national du Parti communiste français a acté, mercredi matin, son accord pour participer au gouvernement, Robert Hue mettant l'accent sur la vigilance du mouvement social de la fin de l'année 1995, qui devrait, à ses yeux, empêcher tout état de grâce. Les Verts, dès lundi, le Mouvement des citoyens et le Parti radical-socialiste, mardi, ont accepté de participer au gouvernement. Le PCF devrait avoir deux ministres et un secrétaire d'Etat et chaque autre composante, en dehors du PS, un ministre. M. Jospin veut aussi donner des signes de renouvellement, ce qui devrait exclure la participation de personnalités ayant été ministres sous le premier septennat de François Mitterrand.

COMME TOUJOURS – ou presque – au Parti communiste français, tout s'est passé comme écrit sur le papier à musique. En recevant Robert Hue, pendant plus d'une heure, mardi 3 juin au matin, Lionel Jospin a donné le *« petit signe »* attendu (*Le Monde* du 4 juin), et le secrétaire national a pu retourner fièrement devant les dirigeants du Parti, en témoignant d'*« avancées appréciables »* du premier secrétaire du PS. Mardi après-midi, les délégués du comité national se sont à nouveau prononcés comme un seul homme. Il y a eu deux votes contre, venus à point nommé rappeler que les scores, Place du Colonel-Fabien, ne sont plus tout à fait *« à l'albanaise »* : celui du député de la Somme, Maxime Gremetz, et de la déléguée parisienne Rolande Perlican.

Enfin, comme prévu, il y a eu, mardi soir, chez les militants, des débats *« riches et passionnés »*, *« constructifs »* et *« très intéressants »*. Tous ont finalement compris qu'il ne fallait pas décevoir les électeurs du premier tour et *« aller »* au gouvernement. Le comité national, convoqué pour la troisième fois, mercredi matin, a pu acter, à 10 h 30, cette décision acquise à *« plus de 80 % »*, les réticences les plus nombreuses émanant de cellules et sections dans le Pas-de-Calais, la Somme, ou à Paris.

Pour convaincre, Robert Hue a décliné deux arguments. D'abord, le caractère *« inédit »* de la situation, qui, selon lui, n'a à voir *« ni avec 1936, ni avec 1945, ni avec 1981 »*. Robert Hue explique volontiers que, lorsqu'il soutenait le gouvernement du Front populaire sans y participer, le PCF était encore étroitement syndical, n'avait pas vocation à gouverner. En 1981, la longue absence de la gauche au pouvoir créait une situation d'espoir. Aujourd'hui, le PCF a *« vocation à être un parti de gouvernement »*, même s'il doit se montrer responsable et, en même temps, ne *« plus décevoir »*.

Défenseurs, depuis deux ans, de la *« pluralité »* de la gauche, les communistes auraient mauvais jeu à ne pas entrer au gouvernement : le PS, qui ne dispose pas de la majorité absolue à l'Assemblée nationale, le souhaite pour sa part. M. Hue a insisté aussi, depuis deux jours, sur la vigilance du *« mouvement social »* apparu en 1995, qui rend impossible tout état de grâce, et sur l'indépendance de la CGT, qui crée, selon lui, une situation nouvelle.

« LOYAUTÉ »

Mardi après-midi, le secrétaire national a aussi tiré argument de sa rencontre avec Lionel Jospin, le matin. Les contacts pris dans la journée – coups de téléphone, rencontres avec Daniel Vaillant et Jean-Christophe Cambadélis – ont été contés par le menu, comme pour magnifier le travail de négociation et de pressions. *« Il ne faut pas se raconter d'histoires »*, a-t-il expliqué devant le comité national. *« On ne va pas inverser les positions de fond du PS sur les grands choix qu'il a précisés dans sa campagne. Mais ce qu'il y aura de neuf, c'est qu'il y aura des choses intéressantes et enrichissantes dans le discours d'investiture »*, a-t-il lâché, sibyllin.

Au nom de la *« loyauté »*, il n'en dira pas plus : *« Il serait inimaginable qu'apparaissent publiquement, d'une façon systématique et délibérée, des éléments d'un discours du premier ministre avant que celui-ci ne le prononce jeudi prochain »*, a expliqué Robert Hue. Dans son entourage, on signalait qu'il ne s'agissait pas de *« mesures précises »*, mais d'engagements sur *« un petit coup de pouce au SMIC »*, une *« inversion de l'évolution de la fiscalité »*, et l'évocation de la nécessaire *« Europe sociale »*.

Les deux hommes se seraient également entendus sur deux ministères, et un secrétariat d'État pour le PCF. Lionel Jospin souhaite la présence de deux femmes. Les noms de Jean-Claude Gayssot et de Marie-George Buffet étaient cités, hier, Place du Colonel-Fabien, tout comme celui de Michèle Demessine, sénateur du Nord, et de Sylviane Ainardi.

Les refondateurs réaffirmaient, de leur côté, que *« nous jugeons que la diversité est une des richesses du Parti, et il nous semblerait normal qu'elle soit gage d'efficacité du gouvernement »*. Pourtant, il semble que ni M. Jospin, qui souhaite un gouvernement *« cohérent »* dans lequel, le cas échéant, les ministres communistes puissent être rappelés à l'ordre par la Place du Colonel-Fabien, ni M. Hue, qui préfère privilégier ses alliés, n'aient souhaité qu'un refondateur comme Patrick Braouezec entre au gouvernement.

DOMINIQUE VOYNET CÈDE

Après les Verts, lundi 2 juin, Le Mouvement des citoyens et le Parti radical-socialiste, réunis mardi en secrétariat national et en bureau national, ont de leur côté approuvé leur participation au gouvernement. M. Jospin a reçu successivement, lundi soir, Jean-Michel Baylet, Dominique Voynet, et Jean-Pierre Chevènement. Un ministère a été proposé à chacun. Jean-Pierre Chevènement devrait se voir confier celui de la justice. Les radicaux-socialistes compteront aussi un secrétariat d'État. Enfin, sur l'insistance personnelle de M. Jospin, Dominique Voynet, qui ne souhaitait pas céder son poste de député – son suppléant est socialiste –, devrait accepter un ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

Ariane Chemin

La section lilloise est pour « y aller » : « On n'a pas vraiment le choix »

LILLE
de notre correspondante

Quarante pour, dix-sept contre, zéro abstention. Les communistes de Lille se sont majoritairement prononcés, mardi 3 juin au soir, pour l'entrée de membres du PCF dans le gouvernement de Lionel Jospin. La veille déjà, à l'issue d'une première réunion qui avait rassemblé pas moins de cent trente militants, une majorité s'était dégagée en faveur de cette participation. Mardi, après trois heures de débats riches et passionnés, les Lillois, comme la majorité des sections du Nord, ont donc suivi la position du bureau national et décidé qu'il fallait *« y aller avec lucidité, en prenant ses responsabilités... mais aussi sans se bercer d'illusions »*.

« Hier encore, j'étais très peu favorable à la participation, explique Carole, *mais, à l'écoute des arguments de chacun, je suis convaincue ce soir qu'il faut participer, parce qu'il y a une forte attente des électeurs et qu'on ne peut pas les décevoir. »* Une idée largement partagée dans l'assistance. *« Les gens ont montré, à travers l'élection de dimanche, de réelles exigences. Ils se sont prononcés pour un véritable changement. Ils ont des attentes et des espoirs. Ils ne comprendraient pas qu'on n'y aille pas. »*

ÊTRE PRÉSENTS DANS LES LUTTES

Si les premiers intervenants ne doutent pas de la nécessité de la participation, en revanche personne ici ne veut se bercer d'illusions. Selon plusieurs militants : *« On ne peut pas faire confiance au Parti socialiste, pas plus aujourd'hui qu'en 1981, mais la situation est différente en raison du mouvement social toujours bien vivant depuis décembre 1995. »* Pour Pascal, il faut partir de la réalité pour la changer : *« Les luttes, les députés mais aussi les ministres peuvent y contribuer. » « Les gens ont choisi de voter pour une gauche plurielle et il faut donc que l'on en retrouve toutes ses composantes au sein du nouveau gouvernement »*, ajoutent encore d'autres intervenants.

Des arguments qui n'ont pas convaincu les opposants à la participation, lesquels n'ont pas manqué de se faire entendre tout au long de la soirée : *« S'il y a des ministres communistes, on sait très bien que leur marge de manœuvre sera réduite. Ils seront pieds et poings liés dans un gouvernement qui ne remet en cause ni le plan Juppé ni le traité de Maastricht, sans parler des lois anti-immigrés. » « Le véritable risque n'est-il pas de se discréditer une nouvelle fois, de n'être plus là si la politique menée par les socialistes déçoit de nouveau ? »*, insiste une autre intervenante, en ajoutant : *« Le danger n'est-il pas alors que ces électeurs écœurés se tournent vers le Front national ? » « En fait, on n'a pas vraiment le choix : ministres communistes ou pas, l'essentiel est d'être présents dans les luttes et de faire monter les exigences par le mouvement social pour ne pas reproduire les désillusions de 1981 »*, ajoute un militant. Une façon de résumer l'état d'esprit de l'assemblée.

Nadia Lemaire

M. Jospin entend privilégier la carte du renouvellement

OFFICIELLEMENT installé à l'hôtel Matignon, Lionel Jospin devrait achever, mercredi 4 juin, la constitution de son gouvernement. Cette équipe, qui ne devrait pas comprendre plus de trente noms avec les ministres délégués et les secrétaires d'Etat, devait être connue en fin de journée après un entretien entre le président de la République et le premier ministre. Le premier conseil des ministres pourrait se réunir dès jeudi. La déclaration de politique générale pourrait intervenir le 18 ou le 19 juin, au lendemain du sommet européen d'Amsterdam.

Mardi 3 juin, M. Jospin a pris ses fonctions après une passation de pouvoirs avec Alain Juppé extrêmement brève. Arrivé à 11 heures précises à l'hôtel Matignon, le nouveau premier ministre a été accueilli par son prédécesseur. Devant les photographes et les cameramen, les deux hommes se sont longuement serré la main. M. Jospin s'est entretenu quelques minutes avec M. Juppé avant de le raccompagner jusqu'à sa voiture. La cérémonie a duré au total douze minutes. Le maire de Bordeaux et président du RPR a été applaudi par les membres de son cabinet et par le personnel de Matignon.

Le premier ministre a ensuite déjeuné avec ses collaborateurs, Olivier Schrameck, son directeur de cabinet, et Henry Pradeaux, qui a été nommé chef de cabinet. La nomination de M. Pradeaux, qui était délégué auprès du premier secrétaire du PS et avait exercé les fonctions de chef de cabinet lorsque M. Jospin était ministre de l'éducation, a été publiée au *Journal officiel* du 4 juin, de même que celle de Jean-Pierre Jouyet comme directeur adjoint du cabinet *(lire page 9)*. Deux anciens collaborateurs de M. Jospin au PS se retrouvent aussi dans l'équipe du premier ministre : Manuel Valls, secrétaire national chargé de la communication, qui aura en charge la communication et le service de presse de Matignon ; Aquilino Morelle, qui, de « plume » du premier secrétaire, deviendra « plume » du premier ministre. M. Jospin a également fait venir à Matignon Nicole Baldet, qui était sa secrétaire-particulière au PS.

Le chef du gouvernement, qui avait reçu, le matin, au siège du PS, Robert Hue puis, à son domicile, Martine Aubry, s'est entretenu, avant le déjeuner, avec Claude Allègre, qui joue un rôle-clé dans la constitution de la nouvelle équipe gouvernementale. En début d'après-midi, le nouveau premier ministre a reçu pendant une heure, Laurent Fabius.

FEU VERT À LAURENT FABIUS

A l'issue de cet entretien, l'ancien premier ministre a juste parlé aux journalistes d'une *« discussion entre amis »*. M. Jospin avait indiqué la veille, devant son équipe nationale de campagne, qu'il n'entendait pas se mêler du travail parlementaire. Mais il ressort de cette entrevue qu'il a donné son feu vert à la candidature de M. Fabius à la présidence de l'Assemblée nationale. Pour autant, Ségolène Royal a confirmé la sienne, sans qu'il soit exclu que le député des Deux-Sèvres se retrouve de nouveau au gouvernement. Le jeu demeure en revanche plus ouvert pour la présidence du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Plusieurs noms sont cités, comme ceux des anciens ministres Henri Nallet et Jean Glavany, celui de Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes, voire celui de Jean-Christophe Cambadélis, député de Paris.

Dans la plus grande discrétion, et en se refusant à communiquer la moindre information, M. Jospin a poursuivi ses contacts. Le premier ministre entend respecter à la lettre les critères qu'il a lui-même définis pour son gouvernement – ramassé, pluriel, féminisé, cohérent –, en veillant au non-cumul des fonctions et à l'absence de difficultés judiciaires pour les ministres. Les accords donnés successivement par les Verts, dès lundi, puis, mardi, par le Parti communiste français, le Mouvement des citoyens et le Parti radical-socialiste pour participer au gouvernement lui permettent de constituer une équipe *« plurielle »*. Les communistes pourraient avoir deux ministres, chacune des trois autres composantes en ayant un. Le premier ministre se montrerait très insistant auprès de Dominique Voynet pour qu'elle soit elle-même au gouvernement. Chaque composante aurait, en plus des ministres, un secrétaire d'Etat.

Au nom du renouvellement, M. Jospin devrait éviter de prendre dans son gouvernement, sous réserve d'ultimes arbitrages, la première génération des ministres de François Mitterrand, comme Jack Lang, Paul Quilès, Pierre Joxe, voire Jacques Delors. Il devrait en revanche nommer des ministres de la seconde génération Mitterrand comme Elisabeth Guigou, Dominique Strauss-Kahn et Martine Aubry – sous réserve qu'ils s'entendent sur leurs périmètres respectifs –, Catherine Tasca, voire Bernard Kouchner. Il devrait aussi faire une place à de nouvelles personnalités comme Claude Allègre, favori pour l'éducation et la recherche, Hubert Védrine, évoqué pour la défense, Daniel Vaillant, pour l'intérieur, Claude Bartolone et Pierre Moscovici. M. Jospin devrait toutefois réserver quelques surprises.

Michel Noblecourt

M. Hollande sera le premier secrétaire délégué du PS

LORS DE LA PREMIÈRE réunion du bureau national du Parti socialiste depuis la victoire de la gauche, mercredi 4 juin, Lionel Jospin va faire des propositions sur l'organisation de sa succession. Le premier ministre conservera le titre de premier secrétaire jusqu'au congrès du PS, toujours fixé en décembre à Brest, mais les rênes du parti seront tenues par un premier secrétaire délégué. M. Jospin a proposé que cette fonction soit exercée par François Hollande, âgé de quarante-deux ans, diplômé d'HEC, ancien élève de l'ENA, élu le 1er juin député de Corrèze, et actuel porte-parole du PS. Cette nomination devait être entérinée par un conseil national qui pourrait avoir lieu le 14 juin.

Personnalité consensuelle, ex-deloriste et toujours président des clubs Témoin, M. Hollande aura la lourde charge d'inventer de nouvelles relations entre le gouvernement et le PS, quatre ans après que celui-ci a quitté le pouvoir, et de remanier l'équipe de direction du parti. Sur le premier point, il est d'ores et déjà établi qu'une concertation régulière, sans doute hebdomadaire, sera organisée entre le premier ministre, le premier secrétaire délégué, les présidents des groupes parlementaires socialistes, voire le président de l'Assemblée nationale. Contrairement à la règle en vigueur de 1981 à 1986 et de 1988 à 1993, les ministres demeureront membres du bureau national.

Un remaniement de l'équipe de direction est également inévitable. M. Hollande, averti, lundi 2 juin, des intentions de M. Jospin à son égard, n'a pas encore décidé s'il conservera ou non les fonctions de porte-parole, mais il est tenté par ce cumul. Dans l'hypothèse où plusieurs secrétaires nationaux entreraient dans le gouvernement de M. Jospin – comme Daniel Vaillant, Pierre Moscovici, Elisabeth Guigou, voire Frédérique Bredin –, M. Hollande devrait avoir carte blanche, en liaison avec le premier secrétaire, pour proposer des remplaçants. En revanche, Manuel Valls, secrétaire national chargé de la communication, qui a été nommé responsable de la communication à l'hôtel Matignon, devrait conserver ses fonctions au parti.

M. Hollande devra cependant respecter l'équilibre choisi par M. Jospin entre les différents courants lorsqu'il a constitué un secrétariat national de dix-huit membres après son élection, le 14 octobre 1995, au poste de premier secrétaire par les militants. Pour l'ancien directeur de cabinet de Max Gallo, lorsque celui-ci était, en 1983, porte-parole du gouvernement, il ne s'agit pas d'un simple intérim. Sa nomination au poste de premier secrétaire délégué le désigne naturellement comme candidat de la direction à la succession de M. Jospin lorsque celui-ci quittera complètement, lors du congrès de décembre, son poste de premier secrétaire. Reste à savoir si cette situation inédite ouvrira ou non la voie à d'autres candidatures.

M. N.

Le PRS, les Verts et le MDC créent un groupe parlementaire commun

Il s'appellera Radical, Citoyen et Vert (RCV)

MENÉES tambours battants, les négociations pour former un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale rassemblant les députés du parti radical socialiste (PRS), des Verts, du mouvement des citoyens (MDC) et les élus divers gauche, n'auront pris que deux jours.

L'accord sur la formation d'un groupe commun a été conclu mardi soir, au siège du parti radical socialiste par Jean-Pierre Chevènement, Georges Sarre et Michel Suchod, pour le MDC ; Emile Zucarelli, Bernard Charles et Jean-Marc Sabathé, pour le PRS ; Guy Hascoët et Jean-Luc Bennahmias, pour les Verts.

Cet accord permet la constitution d'un nouveau groupe parlementaire baptisé « Groupe Radical, Citoyen et Vert (RCV) ». Dans un communiqué conjoint rédigé, mardi soir, les trois formations politiques indiquent *que « ce groupe parlementaire, qui représente les sensibilités républicaines de gauche et écologiste, fonctionnera dans le respect des convictions de chacune de ses composantes »*.

Ce nouveau groupe, qui devait se réunir pour la première fois, mercredi 4 juin, à l'Assemblée nationale se composera d'environ 35 membres. Il comptera les 14 députés revendiqués par le PRS, les 7 élus MDC, plus 1 apparenté, les 8 élus écologistes et les députés divers gauche qui le souhaitent. Selon le réglement intérieur du Palais Bourbon, un groupe peut être constitué à partir de 20 députés.

Composé entièrement d'élus de gauche, ce groupe constituera le troisième pôle de la majorité à l'Assemblée nationale, aux côtés du groupe socialiste, et du groupe communiste et apparentés.

Le PRS, le MDC et les Verts se sont aussi mis d'accord sur la répartition des postes auxquels leur donne droit la constitution d'un groupe. Le PRS a choisi la présidence du groupe ; un des postes de vice-président de l'Assemblée nationale sera dévolu aux Verts ; le MDC briguera une des six présidences de commission parlementaire.

Alors que dans la précédente législature, le groupe République et Liberté (RL), présidé par Jean Royer (divers droite) regroupait des élus de droite et de gauche, réunis ensemble uniquement pour bénéficier des avantages dévolus à un groupe, sur lequel repose toute l'organisation du travail parlementaire, notamment l'attribution des temps de parole dans les débats, le groupe RCV est *« clairement engagé dans le camp de la gauche et des écologistes de progrès et se reconnaissant dans les valeurs de la République »*.

ACCORD POLITIQUE

Le groupe repose sur un accord politique minimum, (appartenance à la majorité, pas de censure et vote du budget) et sur une base technique large.

Les trois formations qui le composent sont très satisfaites de l'accord auquel elles sont parvenues.

Pour le MDC, il était essentiel d'obtenir une pleine liberté d'expression, afin de pouvoir faire entendre sa différence, notamment sur les divergences sur la construction européenne.

Pour les Verts, novices à l'Assemblée nationale, l'appartenance à un groupe va leur permettre une phase d'apprentissage, dans de bonnes conditions et de faire connaissance avec tous les rouages de cette institution. Une seconde satisfaction vient de l'emploi du qualificatif vert, plutôt qu'écologiste, dans le nom du groupe, qui vaut reconnaissance pour la formation de Dominique Voynet.

Pour Jean-Michel Baylet, président du parti radical-socialiste, la constitution de ce nouveau groupe permet de faire cesser la situation *« inacceptable »* qui prévalait jusqu'alors. En effet, sous la précédente législature, les députés radicaux de gauche s'étaient répartis entre le groupe socialiste et le groupe (RL). Désormais, les 14 députés PRS revendiqués seront regroupés ensemble.

Alain Beuve-Méry



PCF au gouvernement

nterdire tout « état de grâce ».
ir confier un ministère chacun

ment le choix »

DOMINIQUE VOYNET CÈDE

Le PRS, les Verts et le MDC créent un groupe parlementaire commun

Il s'appellera Radical, Citoyen et Vert (RCV)

ACCORD POLITIQUE

Les prochains rendez-vous de Lionel Jospin sur les dossiers européens et étrangers

Le calendrier de l'euro passe par un accord entre les Quinze lors du sommet d'Amsterdam

Le PS a posé des conditions à l'union monétaire, annonçant son intention de rouvrir les discussions. Dès le sommet d'Amsterdam, les 16 et 17 juin, les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze doivent conclure les négociations. L'OTAN, les relations franco-allemandes, les programmes européens de sécurité et de défense sont autant de dossiers qui attendent les experts du PS en matière internationale.

LORS DU SOMMET d'Amsterdam, les 16 et 17 juin, les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze doivent conclure les négociations sur la révision du traité de Maastricht. L'ordre du jour prévoit aussi qu'ils entérinent formellement le pacte de stabilité et de croissance qui fixera les règles de la discipline budgétaire au sein de la future zone euro. Le refus des socialistes français de les accepter remettrait en question le calendrier de l'euro.

● **Quatre conditions** ont été posées par le PS à l'union monétaire. Leur intention de rouvrir les discussions sur les mesures d'accompagnement de l'UEM a provoqué de sérieuses mises en garde. L'alliance s'est reformée entre les eurosceptiques, hostiles par principe à la monnaie européenne, et les partisans d'un engagement formel des gouvernements à respecter une stricte discipline budgétaire et à laisser à la Banque centrale européenne l'entière responsabilité de la gestion monétaire.

● **Le pacte de stabilité** établit un barème très précis de sanctions dans le cas où un Etat aurait un déficit public excessif (3 % du produit intérieur brut). Jacques Chirac avait obtenu que toute sanction donne lieu à un accord politique des Quinze. Au cours de la campagne, Lionel Jospin avait affirmé que *« le pacte de stabilité, c'est du super-Maastricht, et c'est une concession que le gouvernement français a faite absurdement aux Allemands ou à certains milieux allemands. Donc, je n'ai aucune raison de me sentir engagé par rapport à cela »* (*Le Monde* du 21 mai). S'il choisissait de remettre en question l'accord de Dublin, Lionel Jospin s'exposerait à de très vives réactions, notamment à Bonn. Le chancelier Kohl est soumis à très forte pression de tous ceux qui le suspectent d'être prêt à accepter une interprétation trop souple des critères de Maastricht.

● **Les milieux bancaires et diplomatiques français** ne veulent pas croire que le chef du gouvernement puisse prendre le risque d'un tel affrontement. Certains de ses conseillers, notamment l'ancien président de la Commission européenne Jacques Delors, ont laissé entrevoir que M. Jospin viserait seulement à obtenir une meilleure coordination des politiques économiques de la zone euro. Jusqu'à présent, il est prévu qu'une coordination soit assurée de manière informelle par un Conseil de stabilité regroupant les ministres des finances de la zone euro. Les socialistes souhaitent obtenir l'assurance que la gestion de cette zone euro prendra en compte non seulement la nécessité de la stabilité budgétaire, mais aussi les questions sociales, notamment l'emploi. Ils défendent l'idée d'une sorte de *« gouvernement économique »* des Quinze.

● **Le premier ministre** devrait profiter du sommet des partis socialistes européens, qui réunira, jeudi 5 et vendredi 6 juin à Malmö, en Suède, dix chefs de gouvernement européens, pour sonder les intentions de ses amis socialistes, sans l'appui desquels toute tentative de peser sur la négociation serait vouée à un échec. Ces derniers sont partagés sur la manière de défendre un modèle social européen. Le 28 mai, le PS avait signé avec le Parti social-démocrate (SPD) allemand un document définissant les grandes lignes d'un pacte européen pour la croissance et l'emploi. Les travaillistes britanniques, qui ont accepté que les problèmes de l'emploi soient mieux pris en compte dans l'Union, ont averti qu'il ne s'agissait pas de remettre en question la flexibilité nécessaire aux économies. Les sociaux-démocrates suédois, qui plaident pour l'introduction d'un chapitre social fort dans le traité de Maastricht, ont décidé, le 3 juin, de ne pas accepter l'euro pour la Suède.

● **La conclusion de la CIG** (réforme de Maastricht) à Amsterdam : en deux semaines, les socialistes ne pourront guère modifier les équilibres de la négociation. Les positions du nouveau gouvernement ne devraient pas sensiblement différer de celles défendues jusque-là par le président de la République sur la PESC (sécurité) et la coopération en matière de police et de justice. Sur l'élargissement de l'Union européenne à l'Est, les socialistes insistent pour ne rien précipiter.

● **Relations franco-allemandes** : les socialistes considèrent que les relations Paris-Bonn ont subi une dégradation depuis deux ans et qu'elles ne peuvent que s'améliorer. Ils proposent d'utiliser toutes les possibilités du traité de l'Elysée de 1963 fondant les relations entre les deux pays, de tirer les conséquences institutionnelles de la mise en commun de larges pans de souveraineté, et ils suggèrent de relancer la coopération franco-allemande dans les pays tiers.

● **L'OTAN** : M. Jospin est ouvertement opposé à la décision prise par Jacques Chirac de réintégrer la France dans la structure militaire de l'OTAN. Il défend les thèses de la vieille garde gaulliste : *« La position de la France* [qui ne participait plus, depuis 1966, au dispositif militaire intégré de l'Alliance] *était originale, elle était admise par nos partenaires* (...). *Si nous avons pu avoir cette position au temps du pacte de Varsovie, pourquoi ne pourrions-nous pas le faire maintenant qu'il n'y a plus de véritable menace pour nous ? »*, disait-il le 3 février à RFI (*Le Monde* du 5 février). Constatant l'échec enregistré par François Mitterrand dans ses tentatives pour construire hors de l'Alliance une défense européenne, M. Chirac a pris le pari de la faire à l'intérieur. *« C'est le plus mauvais moment pour se poser ce genre de question »*, avait ajouté M. Jospin, dénonçant *« la tendance à l'hégémonie des Etats-Unis »*.

Il sera cependant difficile à M. Jospin de revenir sur les premiers pas faits par M. Chirac mais l'affaire du commandement sud, qui conditionne le retour total de la France dans l'OTAN, ne sera sans doute pas tranchée avant le sommet de l'Alliance qui doit, à Madrid, les 8 et 9 juillet, élargir l'OTAN à au moins trois pays (Pologne, Hongrie, République tchèque). Dans un article confié au *Monde* (19 avril), Michel Rocard se disait opposé à cette extension de l'OTAN à l'Est. M. Chirac est résolument partisan de l'ouverture de l'OTAN à l'Est et voudrait même ajouter la Roumanie aux trois principaux candidats.

● **Défense** : les experts du PS disent *« vouloir relancer les programmes européens de coopération »* et stabiliser les dépenses d'équipement militaire. L'avion de combat Rafale fera l'objet d'un audit, en raison de son coût global (200 milliards de francs).

Enfin, les experts du PS considèrent que la suppression du service national – et donc une professionnalisation progressive des armées françaises – *« est maintenant une donnée »* sur laquelle il est difficile de revenir.

Henri de Bresson avec les séquences Entreprises et International

Les syndicats veulent engager le dialogue avec le gouvernement

Les divergences subsistent sur les priorités

IL Y A URGENCE. Pour les syndicats, qui se sont tenus à l'écart de la campagne électorale, il s'agit désormais de rebondir sur la nouvelle donne issue de la victoire de la gauche. Même s'ils attendent pour se prononcer sur la formation du gouvernement, et plus encore sur la déclaration de politique générale, afin de connaître la ligne qui sera suivie par le nouveau pouvoir, ils ont d'ores et déjà fait valoir certaines attentes. Marc Blondel a demandé, par lettre, mardi 3 juin, à être reçu en audience par Lionel Jospin.

Les syndicats attendent surtout avec impatience la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et le temps de travail prévue dans le programme socialiste. Afin de préparer cette réunion, Nicole Notat a exprimé le souhait que le nouveau premier ministre prenne le temps d'écouter les partenaires sociaux lors de rencontres préalables. *« Il faut que l'objectif soit précisément fixé »* et *« il faut que* [cette conférence] *soit énormément préparée »*, a précisé, mardi 3 juin, la secrétaire générale de la CFDT.

UN MOUVEMENT SOCIAL DIFFÉRÉ

Ce climat d'attente est nourri par la crainte d'un nouveau mouvement social. Parmi les syndicats, d'aucuns pensent en effet que l'échec de la droite aux législatives est la conséquence du rejet du gouvernement Juppé et constitue, en un sens, le prolongement du mécontentement social qui s'est manifesté pendant l'hiver 1995 et qui est réapparu sporadiquement depuis, notamment avec les barrages de routiers, en novembre 1996, les grèves dans les transports urbains de province, en janvier 1997, et la gronde des internes au printemps.

Une première manifestation sur le thème de l'Europe de l'emploi, mardi 10 juin, sera un bon test de la température sociale. Prévue initialement dans le cadre de la Confédération européenne des syndicats, cette journée a enregistré la défection de FO, qui ne veut pas faire pression sur le gouvernement, mais a reçu, en plus de la participation annoncée de la CFDT et de la CFTC, le soutien de la CGT, de la Fédération syndicale unitaire, de l'Union nationale des syndicats autonomes et du « groupe des dix ». Ce jour-là, une journée d'action est aussi organisée à La Poste, à France Télécom et aussi dans les transports, à la SNCF.

DES GESTES SIGNIFICATIFS

Pour la CGT, des gestes significatifs, comme l'augmentation du SMIC et la baisse de la TVA, doivent être faits, et certains dossiers chauds, comme l'arrêt des privatisations de France Télécom et de Thomson, doivent être traités en priorité. La CGT est convaincue que, s'ils ne nourrissent aucune illusion, les salariés veulent qu'on leur ouvre des perspectives sociales. C'est ce qu'exprime Louis Viannet lorsqu'il estime qu'il faut *« remettre le pays sur la voie de la justice sociale »*.

En mettant en avant *« son exigence d'autonomie et d'indépendance »*, la CFDT est apparue plutôt mesurée, mais la direction de la centrale ne veut pas renouveler l'expérience de 1981, où elle avait été identifiée avec le pouvoir en place. La CFDT préfère mettre en avant ses priorités, qui demeurent la réduction du temps de travail et la réforme de la protection sociale. A FO, on espère enfin que le nouveau gouvernement s'attaquera à une politique de relance de l'économie par des gains de pouvoir d'achat.

Alain Beuve-Méry

Le niveau d'augmentation du SMIC orientera les choix salariaux

QUELLE DÉCISION prendra le nouveau premier ministre, fin juin, quand il lui faudra revaloriser le SMIC ? Ce choix, qui est aussi attendu que symbolique, sera interprété comme le premier signe d'une réorientation de la politique salariale, si tant est qu'une telle politique ait encore sa raison d'être dans une économie de plus en plus ouverte. Il pose à Lionel Jospin un double problème : politique d'abord, puisque le Parti communiste français plaide pour une forte augmentation, même s'il a revu ses exigences à la baisse ; économique ensuite, puisqu'il va devoir tenir compte de la capacité des entreprises à absorber un tel choc, alors que celles qui emploient beaucoup de smicards exercent souvent dans des secteurs en difficulté.

Le salaire minimum, qui s'élève à 5 018,18 francs net par mois, concernait 2,3 millions de salariés en 1995, soit 11,2 % des salariés du secteur marchand. Il s'agit souvent de femmes, de jeunes et de salariés exerçant dans des entreprises de moins de dix salariés. Dans le document qu'il a soumis à Lionel Jospin en vue de son éventuelle participation au gouvernement, le PCF n'a pas retenu la proposition, inscrite dans son programme, de revaloriser immédiatement le salaire minimum de 1 000 francs. Il propose *« une augmentation du SMIC brut mensuel de 8 % (500 francs) »* dès le 1er juillet, soit deux fois plus que le coup de pouce accordé par Jacques Chirac – contre l'avis d'Alain Juppé – deux mois après son élection à la présidence de la République. Conscient des difficultés que cette mesure entraînerait pour nombre d'entreprises, le PCF suggère une *« aide au financement de l'augmentation du SMIC et des bas salaires pour les PME-PMI »*.

Même si plusieurs responsables socialistes, comme François Hollande et Dominique Strauss-Kahn, ont annoncé durant la campagne un coup de pouce au SMIC, il est peu probable que le nouveau gouvernement accorde la hausse souhaitée par le PCF. Elle rappellerait trop la relance par les salaires décidée en mai 1981, aujourd'hui récusée par M. Jospin. Au-delà d'un aspect symbolique, celui-ci entend rééquilibrer le partage des richesses créées, qui s'est « déformé » au profit des entreprises et au détriment des salariés. Il sait, toutefois, que l'on ne tourne pas brutalement le dos à quinze ans de politique salariale restrictive, et il se donne plusieurs années pour y parvenir.

Le patronat fera pression pour freiner la hausse du salaire minimum et réclamer la modification du calcul du SMIC. Ainsi, la puissante Union des industries métallurgique et minière (UIMM) réitère, dans sa lettre de juin, une vieille revendication : *« l'annualisation du SMIC »*. La situation actuelle est, selon la fédération patronale, *« source d'iniquité »* entre les salariés et de disparités entre les entreprises, notamment parce que la baisse des charges sociales est différente selon que les salariés sont payés sur douze ou treize mois.

PRUDENCE CONTRE SCEPTICISME

Le nouveau premier ministre est d'autant plus incité à la prudence que, après plus de quinze ans de rigueur salariale, l'opinion accueille désormais les promesses, qu'elles viennent de la gauche ou de la droite, avec scepticisme : les engagements de campagne de Jacques Chirac, qui affirmait que *« la feuille de paie n'est pas l'ennemie de l'emploi »*, n'ont pas été tenus ; le volontarisme politique de François Mitterrand, qui avait fait pression sur les partenaires sociaux, en 1990, pour qu'ils négocient une hausse des bas salaires, n'a pas été très probant.

Une autre contrainte pèsera sur la décision que prendra M. Jospin : le coût du travail. Il est difficile de dissocier salaires perçus par les salariés et coûts salariaux pour l'entreprise. Comment concilier la baisse des charges sur les bas salaires, engagée depuis des années, et la hausse du SMIC ? Que deviendra la négociation engagée par le précédent gouvernement avec la Commission de Bruxelles pour étendre les réductions de charges très significatives accordées aux industries du textile et de l'habillement, à des secteurs comme le commerce de détail, les services à la personne ou l'agroalimentaire ? Comment éviter que des salariés de plus en plus nombreux restent payés au SMIC tout au long de leur carrière ? Ces questions devront être débattues entre l'Etat, le patronat et les syndicats dans le cadre de la conférence sur les salaires, l'emploi et la réduction du temps de travail que M. Jospin s'est engagé à instituer et à réunir *« très rapidement »*.

Jean-Michel Bezat

Un expert européen pour piloter l'économie à Matignon

SOUS LA GAUCHE comme sous la droite, il arrive fréquemment que le directeur adjoint du cabinet du premier ministre chargé des questions économiques et sociales soit un pur produit du système Bercy. Né le 13 février 1954, Jean-Pierre Jouyet, qui a été choisi par Lionel Jospin pour occuper ce poste, est beaucoup plus que cela.

PORTRAIT
Jean-Pierre Jouyet a été nommé directeur adjoint du cabinet du premier ministre

Il n'ignore évidemment rien des arcanes du ministère de l'économie et des finances, dont il sera le principal interlocuteur. Inspecteur des finances, il y a fait ses classes, comme chef de bureau au service de la législation fiscale, l'une des grandes directions de la maison. Mais c'est aussi un très bon connaisseur du milieu des affaires et du monde patronal puisqu'il a été directeur de cabinet de Roger Fauroux, ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, sous le gouvernement de Michel Rocard (1988-1991).

PROCHE DE FRANÇOIS HOLLANDE

Il est sans doute un des meilleurs experts français des questions européennes, puisqu'il a ensuite été directeur adjoint (1991-1994), puis, après le départ de Pascal Lamy, directeur de cabinet (1994-1995) du président de la Commission européenne, Jacques Delors. Titulaire d'un DEA de droit public, il n'a d'ailleurs pas délaissé ces dossiers, puisque, devenant associé au cabinet d'avocats d'affaires Jeantet et associés (depuis 1995), il a continué à s'occuper de grands contentieux européens.

Orthodoxe en économie, mais sans être dogmatique, M. Jouyet n'a donc pas le profil classique du haut fonctionnaire n'ayant de l'économie qu'une vision purement financière ou comptable. Chaleureux, d'un contact très facile, il est un peu comme son ami et camarade de promotion de l'ENA François Hollande : il est tout sauf sectaire ou clanique et sait travailler avec tout le monde, même ceux qui ne partagent pas les mêmes convictions que lui. Car des convictions, il en a et ne les cache pas : elles sont clairement situées à gauche. Ancien président du club Démocratie 2000, ancêtre du club Témoin fondé par M. Hollande, il a suivi un parcours politique voisin de celui du porte-parole du PS.

D'autres postulants ministres avaient songé à M. Jouyet pour diriger leur cabinet. Logiquement, Matignon a été le plus rapide pour lui proposer de rallier son équipe.

Laurent Mauduit

Corinne Lepage estime que « les affaires ont pesé lourd »

L'ANCIEN MINISTRE de l'environnement, Corinne Lepage, battue dimanche à Paris par Patrick Bloche (PS), a estimé, mardi 3 juin, que *« les affaires avaient pesé très lourd »* contre la droite lors des législatives. Elle a ajouté qu'il *« fallait avoir la morale avec soi dans des situations difficiles et quand on demande beaucoup aux autres. Des affaires, il y en a partout et je ne dis pas que la morale soit du côté de la gauche. Mais elle en a donné l'impression »*.
Mme Lepage, qui estime que l'opposition a devant elle une œuvre de *« reconstruction intellectuelle »*, entend activer son association, CAP 21 (Citoyens-action-participation pour le XXIe siècle) créée en novembre 1996.

Une partie de la majorité craint de voir Paris basculer à gauche

BERNARD PLASAIT (UDF-PR), adjoint de Jean Tiberi à la Mairie de Paris et président de fédération parisienne du PR, estime, après l'*« avertissement sévère »* des législatives, que *« le danger est réel de voir Paris basculer à gauche en 2001 »*. *« Après la perte de six arrondissements en 1995, d'autres, notamment du centre et du sud de Paris sont maintenant menacés »*, a-t-il affirmé. Lundi 2 juin, Jacques Toubon, maire RPR du 13e, battu dimanche, a subi une offensive des deux nouveaux députés socialistes, Jean-Marie Le Guen et Serge Blisko, qui réclament dans l'arrondissement dont ils sont désormais les représentants *« une commission indépendante »* pour l'attribution des logements sociaux, et *« le réexamen des orientations de la ZAC Paris rive gauche »*.

DÉPÊCHES

■ **LE PEN : le tribunal correctionnel de Paris a relaxé**, mardi 3 juin, le directeur du *Monde libertaire*, André Devriendt, poursuivi par le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, pour provocation au meurtre, du fait de la publication d'un dessin de Lasserpe, le 16 mai 1996, représentant un homme armé d'un pistolet avec pour légende *« 28 % des Français approuvent les idées du Front national, la maladie de la vache folle fait des ravages, faut abattre le troupeau, vite »*. Le tribunal a jugé que le *« caractère grotesque et caricatural du message véhiculé »* ôtait à ce dernier toute crédibilité.

■ **HANDICAPÉS : la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (Fnath) a rappelé**, mardi 3 juin, au nouveau gouvernement ses *« quatre grandes priorités »*. La Fnath revendique la création d'un *« régime universel »* d'assurance-maladie et son *« financement sur tous les revenus et sur la valeur ajoutée des entreprises »*. Les trois autres priorités concernent les risques professionnels, l'insertion professionnelle des handicapés et la retraite à 55 ans à taux plein.

■ **UNESCO : Françoise de Panafieu (RPR), élue dimanche député de la 17e circonscription de Paris, a indiqué**, mardi 3 juin, qu'elle renonçait à son poste d'ambassadeur de France auprès de l'Unesco. Cette démission doit être formalisée lors d'un prochain conseil des ministres. Adjointe au maire de Paris chargée des parcs et jardins, Mme de Panafieu avait été nommée à ce poste en septembre 1996.

Les bases électorales de la gauche se rétrécissent, en dépit de sa victoire

Le troisième succès de la gauche aux élections législatives depuis 1981 est d'autant plus significatif qu'il n'intervient pas au lendemain d'une élection présidentielle gagnée. Mais la majorité reconquise par le PS et ses alliés tient, pour une large part, au mode de scrutin majoritaire

L'analyse du rapport gauche/droite à l'issue du second tour des élections législatives démontre que le Parti socialiste et ses alliés ont bénéficié d'une réelle dynamique politique. Dans les quelque quatre cent circonscriptions métropolitaines où le second tour opposait, en duel, un candidat de gauche et un candidat de droite, l'ensemble de la gauche a regagné plus de trois points depuis l'élection présidentielle de 1995. Ce succès est d'autant plus significatif que les électeurs du Front national du premier tour se sont beaucoup plus fortement reportés, au second, sur les candidats de la droite modérée que lors de l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République. Toutefois, tout démontre que la victoire de la gauche est plus fragile que jamais : en 1997, la gauche est minoritaire dans l'ensemble de l'électorat. C'est grâce à l'effet amplificateur du scrutin majoritaire qu'elle l'emporte, comme le démontre la simulation des résultats du scrutin législatif s'il s'était déroulé à la proportionnelle. Le FN aurait alors été en position d'arbitre.

LE PROCESSUS de reconquête électorale entamé par le Parti socialiste s'est achevé plus vite que prévu avec la victoire de la gauche au deuxième tour des élections législatives. Après un premier tour qui crédite la gauche et les Verts de 44 % des suffrages exprimés, le deuxième tour donne la majorité absolue des sièges à la gauche avec, en France métropolitaine, une courte avance en voix : 48,2 % contre 46,1 % à la droite modérée et 5,7 % au Front national.

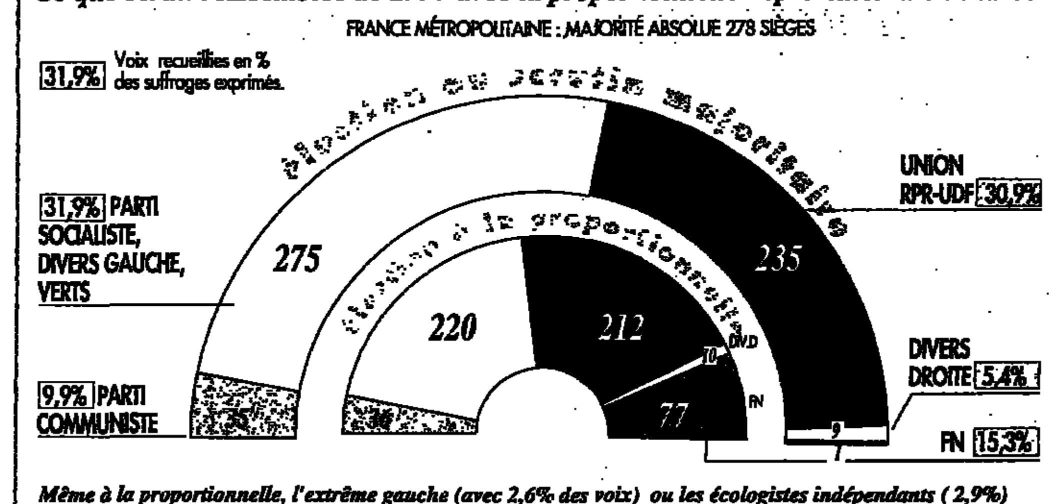
Cependant, la dynamique politique qui porte la gauche est suffisamment forte pour lui permettre d'obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés dans les 386 circonscriptions métropolitaines où s'affrontaient en duel, au second tour, un candidat de gauche et un candidat RPR-UDF-divers droite. Les candidats de gauche y recueillent une moyenne de 51,7 % des voix contre 48,3 % à leurs rivaux. Même si l'on peut considérer que ces circonscriptions sont un peu plus orientées à gauche que la moyenne du pays – d'environ un point –, l'avantage en duel va à la gauche contre la droite avec environ 51 % des voix.

Il y a bien un mouvement en avant de la gauche puisque dans ces 386 circonscriptions Lionel Jospin recueillait, au deuxième tour de la présidentielle, 48 % des voix contre 52 % à Jacques Chirac. En deux ans, le gain est donc de 3,6 points. Cette modification du rapport de force efface le désastre de 1993 pour permettre à la gauche de retrouver, à peu de chose près, son niveau des élections législatives de 1988. Ainsi, dans les 216 circonscriptions où, au deuxième tour de 1988, comme de 1993 et de 1997, s'affrontaient un candidat socialiste (ou divers gauche ou Vert) et un candidat de la droite modérée, la gauche obtient, au deuxième tour de 1997, 53,4 % des voix contre 44,8 % seulement en 1993 et... 53,2 % au deuxième tour de 1988.

La victoire de la gauche au deuxième tour de scrutin est d'autant plus significative qu'il y a eu un certain ressaisissement de l'électorat de droite. Le dégel des abstentionnistes du premier tour a un petit peu plus profité à la droite qu'à la gauche. Ainsi, dans les duels gauche socialiste/droite modérée, les candidats RPR-UDF résistent-ils d'autant mieux que la participation s'est fortement accrue. Leur recul par rapport au total droite + extrême droite du premier tour n'est que de 0,6 point dans le quartile supérieur correspondant à la plus forte augmentation de participation. Il est de 2,2 points dans les quartiles intermédiaires et atteint 2,4 points dans le quartile inférieur, c'est-à-dire là où l'abstention a le moins diminué.

En cas de duel gauche/droite, les électeurs lepénistes ont beaucoup plus souvent voté pour la majorité que pour la gauche. En tout état de cause, ils ont plus souvent voté à droite que lors du deuxième tour de l'élection présidentielle (*lire tableau*). Dans l'électorat, le temps du *« gaucho-lepénisme »* paraît décidément révolu. Si l'on considère le potentiel des voix de gauche au premier tour (c'est-à-dire la gauche, les Verts et la moitié des autres écologistes et candidats inclassables) et le score effectivement obtenu par la gauche au deuxième tour, on peut calculer le taux de report apparent du FN vers la gauche. Il correspond au rapport entre l'augmentation du pourcentage de la gauche et le score lepéniste du premier tour. La méthode est bien sûr excessivement simpliste car les mouvements de voix sont plus complexes, mais elle permet de comparer, toutes choses égales par ailleurs, le taux de report apparent entre deux scrutins. Ce qui permet d'évaluer à 30 % le report frontiste vers la gauche en 1997 contre 47 %, selon le même mode de calcul, lors de l'élection présidentielle de 1995. Là où Chirac, lors de son élection, n'a recueilli en apparence qu'une moitié de l'électorat lepéniste, les candidats RPR-UDF de 1997 en ont obtenu plus des deux tiers.

Le sursaut de la droite, incluant une large partie de l'extrême droite, s'est donc bien produit, même s'il n'a pas suffi à inverser la tendance. Mais plusieurs personnalités socialistes, que l'on s'attendait à voir élues après leur résultat du premier tour, lui ont dû leur défaite. C'est par exemple le cas d'André Laignel (Indre 2e), de Jean-Pierre Sueur (Loiret, 1re), de Jean-Claude Petitdemange (Bas-Rhin, 2e), de Bernard Poignant (Finistère, 1re) ou de Thierry Mandon (Essonne, 9e). Il s'en est même fallu de 99 voix que Catherine Trautmann, soumise à la vindicte lepéniste, ne morde la poussière dans sa ville de Strasbourg.



Même à la proportionnelle, l'extrême gauche (avec 2,6% des voix) ou les écologistes indépendants (2,9%) ne seraient pas représentés à l'Assemblée.

TRIANGULAIRES FATALES

Les triangulaires ont coûté cher au RPR et à l'UDF, mais, même dans ce cas de figure, une partie importante de l'électorat du FN a refusé de suivre les consignes de son chef. Dans les 76 affrontements du second tour entre la gauche, la droite modérée et le FN, les candidats d'extrême droite perdent en moyenne 5,2 points, passant de 22,8 % au premier tour à 17,6 % au second. Cette érosion du vote FN a permis de sauver Robert Pandraud dans la 8e circonscription de Seine-Saint-Denis (– 7,2 points pour le FN entre les deux tours), mais n'a pas suffi à repêcher Eric Raoult dans la 12e circonscription du même département, malgré un recul de huit points du FN. Dans le même type de situation, en 1993, les candidats lepénistes n'avaient perdu qu'un seul point entre les deux tours de scrutin. L'ex-majorité a réussi à faire élire vingt-neuf des siens dans ces affrontements, mais on peut évaluer également à vingt-neuf le nombre des circonscriptions perdues en raison du maintien des candidats de Jean-Marie Le Pen, ce qui, il faut le noter, n'aurait pas suffi à inverser le résultat final de l'élection.

En raison de ce sursaut de la droite, la décision finale a été très serrée. Si dans les duels gauche/droite du deuxième tour 0,75 % des électeurs avaient changé leur vote en faveur de la droite modérée, la majorité aurait changé de camp !

1997 marque la troisième victoire législative de la gauche depuis le début des années 80. Le résultat est d'autant plus remarquable qu'elle avait été écartée du pouvoir sans discontinuer durant les vingt-trois premières années de la Ve République et que ses deux précédents succès s'inscrivaient dans la foulée des élections de François Mitterrand. Mais ce troisième succès repose sur des bases électorales plus étroites que jamais. Si l'on compare les scores de la gauche aux tours décisifs (inventé par François Goguel, le tour décisif correspond à l'addition des voix dans les circonscriptions en ballottage et dans les circonscriptions acquises dès le premier tour, en y adjoignant les circonscriptions où ne se présente, au second tour, qu'un seul candidat), on constate qu'en 1981 elle recueillait 55,1 % des voix contre 44,6 % à la droite modérée. En 1988, elle était encore créditée de 50,4 % des voix contre 46,8 % au RPR et à l'UDF et 2,7 % au FN. En 1997, la gauche victorieuse est minoritaire, même si son score est supérieur à celui de la droite modérée : 47,7 % des voix contre 46,2 % et 6 % au FN, qui ne cesse de voir son capital électoral s'arrondir, même si l'on s'intéresse surtout, comme c'est le cas ici, aux seconds tours de scrutin.

La victoire de la gauche tient donc autant à sa propre dynamique qu'à l'effet amplificateur du scrutin majoritaire et aux divisions de la droite. Pour s'en persuader, il suffit d'examiner le calcul de ce qu'aurait été la composition de l'Assemblée si, le 25 mai, on avait voté comme en 1986 en un seul tour à la proportionnelle départementale. On a fait ici l'hypothèse que le Parti socialiste, les divers gauche et les Verts auraient prolongé leur alliance en constituant dans chaque département des listes communes.

Les résultats de cette simulation tiennent du séisme politique. La victoire n'aurait pas été à la gauche, comme cela a été le cas avec le scrutin majoritaire, mais à la droite. Et la nouvelle Assemblée aurait été placée sous la coupe du Front national qui, avec 77 députés, aurait été l'élément indispensable à la constitution d'une majorité, sauf à ce que le RPR et l'UDF obtiennent le soutien du Parti socialiste, voire constituent avec lui un gouvernement de « grande coalition ». Relevons d'ailleurs au passage, sur la décennie, les progrès de l'extrême droite, qui aurait eu, aujourd'hui, 77 sièges à la proportionnelle alors qu'avec ce mode de scrutin elle n'en avait obtenu que 35 en 1986.

BASE PLUS ÉTROITE

Les leçons du scrutin de 1997 sont claires. Sur le plan politique, la gauche victorieuse s'appuie sur une base électorale plus étroite qu'en 1981 et même qu'en 1988, où elle ne l'avait emporté que de justesse. A la différence de ses deux précédentes victoires, elle s'oppose au président de la République en place, qui l'a battue en 1995 et, le temps passant, pourrait bien redevenir un adversaire redoutable. Pour bénéficier de la confiance du pays, la gauche ne peut rester dans son seul pré carré. Sur le plan institutionnel, on peut s'inquiéter d'un système où une variation de moins de 1 % des voix changerait la majorité, où la modification du mode de scrutin bouleverserait de fond en comble l'équilibre des forces politiques et où, quoi qu'on pense de ses idées, une force politique n'obtient au scrutin majoritaire qu'un seul député alors qu'à la proportionnelle elle en compterait 77. On ne peut davantage ignorer que les Français, de plus en plus, s'éloignent de ceux qu'ils ont élus quelques mois à peine après leur victoire et que, depuis seize ans, la chasse aux sortants est devenue leur sport favori. Il est temps, il est grand temps que la classe politique tout entière réfléchisse, sans tabou, à l'adaptation de nos institutions et de nos règles à un paysage politique aussi mouvant et aussi incertain.

Jérôme Jaffré,
vice-président de la Sofres

L'APPORT DU FRONT NATIONAL À LA GAUCHE EN 1997 : DES REPORTS MOINS ÉLEVÉS QU'EN 1995

(Circonscriptions à duels PS-Divers gauche-Verts/Droite modérée)
(% des suffrages exprimés)

	Législatives 1997					Présidentielle 1995		
Niveau du FN au 1er tour	Score FN	Potentiel Gauche au 1er tour	Score Gauche 2e tour	Gain Gauche	Report apparent du FN	Gauche + Verts 1er tour	L. Jospin 2e tour	Report apparent du FN
Moins de 7,5 %	6,6	50,8	52,7	+ 1,9	29	41,9	45,5	55
De 7,5 à 10 %	8,8	48,3	51,2	+ 2,9	33	42,1	46,5	48
De 10 à 15 %	12,6	48,0	51,7	+ 3,7	29	42,5	48,5	48
De 15 à 20 %	16,9	46,1	51,3	+ 5,2	31	40,7	48,0	44
Total des circonscriptions (371 circonscriptions)	12,9	47,6	51,5	+ 3,9	30	41,6	47,8	47

L'évolution du rapport de forces au "tour décisif" sous les trois victoires de la gauche...
En % des suffrages exprimés, France métropolitaine

LÉGISLATIVES	Gauche et Verts	Ecologistes	Droite modérée	FN
1981	55,1%	0,2%	44,6%	0,1%
1988	50,4%	0,1%	46,8%	2,7%
1997	47,7%	0,1%	46,2%	

Le Front national n'est plus le premier parti ouvrier de France

DE 1993 À 1997, la sociologie du vote FN, dans ses grandes lignes, n'a pas varié. Ses motivations majeures restent l'immigration, classée à égalité avec le chômage en tête des problèmes qu'ils avaient « à l'esprit en votant aujourd'hui » par 67 % des électeurs FN (contre 22 % de l'électorat total) et la sécurité (65 % au lieu de 35 %) [Sondage « sortie des urnes » CSA pour France 3-France Inter-France Info-*Le Parisien*, réalisé le 25 mai 1997 auprès d'un échantillon national de 4 046 électeurs venant de voter au premier tour des législatives. *Le Parisien* du 26 mai]. Ce vote touche toutes les catégories de l'électorat, ne descendant jamais, quel que soit l'âge, le sexe, le groupe socio-professionnel ou le diplôme, au-dessous de 7 % des suffrages exprimés. Il s'élève chez les jeunes, chez les hommes, chez les habitants des grandes villes et de leurs banlieues et chez les électeurs les moins diplômés, plus réceptifs au caractère simplificateur de son discours. Et il trouve ses soutiens privilégiés dans un petit patronat inquiet pour son avenir et un monde ouvrier en crise.

Pendant plus d'un siècle, le conflit ouvriers-patrons a structuré le débat politique français et opposé les travailleurs indépendants, propriétaires de leur outil de travail, qui votent en majorité pour la droite, aux ouvriers et aux salariés, plus portés vers la gauche. Le vote FN échappe à cette logique, associant paradoxalement les ennemis de classe d'hier dans un même rejet des immigrés. Cette alliance de « l'atelier et de la boutique », constante à toutes les élections nationales depuis 1986, est le levier de sa dynamique électorale. Lors des présidentielles, il y fait des percées spectaculaires, frôlant les 30 % chez les petits commerçants et artisans en 1988, puis chez les ouvriers en 1995. Aux législatives, il y égalise et consolide son influence, à un niveau chaque fois plus élevé, passé de 16 % en 1986 à près de 25 % en 1997, grâce au retour des petits indépendants déçus du balladurisme et du chiraquisme et au maintien d'une large part de sa clientèle ouvrière.

« Premier parti ouvrier de France » en 1995, le FN a perdu ce titre en 1997 au bénéfice du Parti socialiste. Mais il garde un ancrage populaire. Il obtient ses meilleurs résultats chez les ouvriers (25 %), chez les chômeurs (23 %), chez ceux qui n'ont pas dépassé le niveau d'études primaires (22 %) et c'est dans ces trois catégories qu'il a le plus progressé entre 1993 et 1997 (+ 5 points). Il attire des électeurs socialement et culturellement déshérités, les plus touchés par la crise, qui se perçoivent au bas de l'échelle sociale et qui ont peur du lendemain, recueillant jusqu'à 29 % des suffrages chez ceux qui se définissent comme des *« défavorisés »* et 33 % chez ceux qui se disent *« très inquiets »* en pensant à *« l'avenir de leur situation personnelle et professionnelle »* (Sondage « sortie des urnes » BVA pour Europe 1 et France 2, réalisé le 25 mai 1997, auprès d'un échantillon national de 5 896 électeurs venant de voter au premier tour des législatives, *Le Figaro* du 3 juin). Politiquement, l'électorat du Front national est tout aussi pessimiste. Il détient le record absolu de jugements négatifs sur le fonctionnement de la démocratie, plus des trois quarts estimant qu'en France, elle fonctionne *« très »* ou *« assez mal »* alors que la proportion moyenne est de 48 % dans les autres électorats (Sondage « sortie des urnes » BVA-Europe 1-France 2 précité). Il est aussi le plus sceptique sur les capacités de la classe politique dans son ensemble à *« s'attaquer efficacement, dans les prochaines années, aux principaux problèmes qui se posent au pays »* (Sondage « sortie des urnes » CSA - France 3 - France Inter - France Info - *Le Parisien* précité).

L'opinion des électeurs du FN à l'égard des partis politiques témoigne du même désenchantement. De 1995 à 1997, la proportion d'entre eux qui se déclarent proches d'un parti de gauche ou de droite a chuté respectivement de 11 et 23 points, au profit de ceux qui ne se sentent proches d'aucun parti et, surtout, au profit du FN (+ 27 points). Jusqu'à présent, moins d'un tiers des électeurs du FN s'identifiaient à ce parti ; aujourd'hui, ils seraient plus de la moitié. S'il est confirmé par les sondages post-électoraux, ce chiffre exceptionnellement élevé sera le signe d'une normalisation et d'une stabilisation du vote FN, de son passage progressif d'un vote de rejet à un vote d'adhésion.

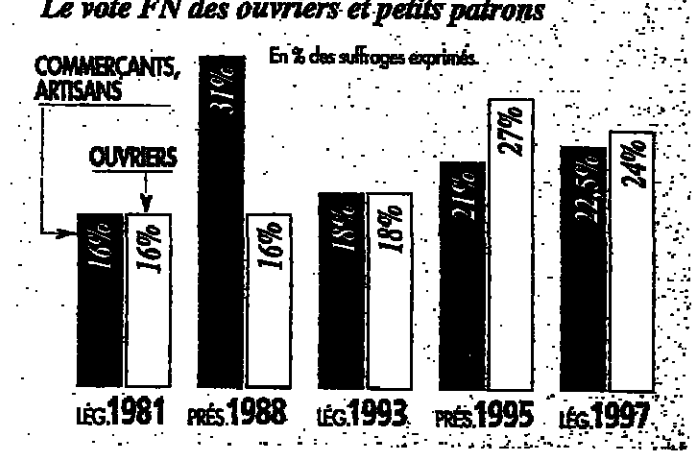
Nonna Mayer
Cevipof-CNRS

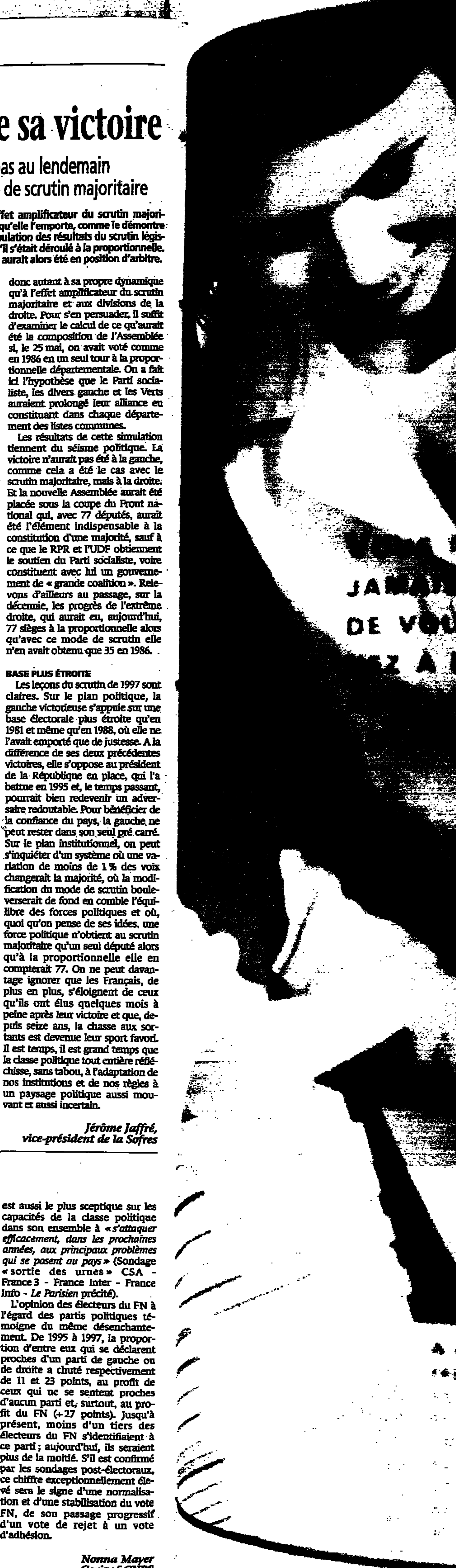
PROXIMITÉ PARTISANE DÉCLARÉE DES ÉLECTEURS DU FN

Elections	Proche d'aucun parti	Parti de gauche	Parti de droite	FN
1er tour présidentiel 1998	14 %	20 %	31 %	34%
1er tour présidentiel 1995	14 %	19 %	36%	31 %
1er tour législatif 1997	21 %	8 %	13 %	58 %

Source : enquêtes post-électorales CEVIPOF/SOFRES 1988 et 1995, sortie des urnes BVA du 25 mai 1997.

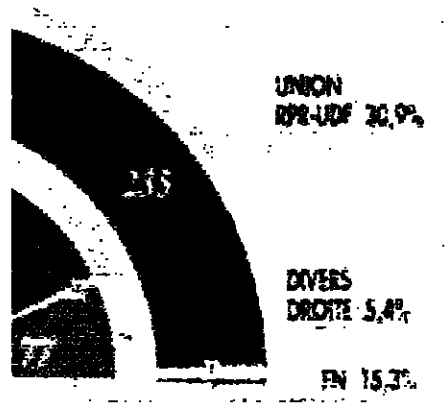
Le vote FN des ouvriers et petits patrons

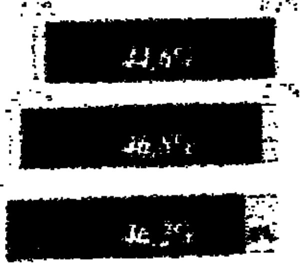




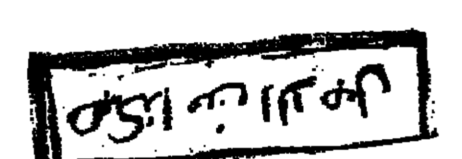
nt, en dépit de sa victoi

ignificatif qu'il n'intervient pas au lendemain
pour une large part, au mode de scrutin majoritaire





uvrier de France



La répétition des alternances a accentué le scepticisme politique des Français

Le troisième changement de majorité parlementaire en onze ans témoigne d'une instabilité politique nourrie par la crise économique et sociale. L'effritement des liens partisans est particulièrement fort chez les jeunes, plus dubitatifs et plus exigeants que leurs aînés

La question sociale du chômage, centrale depuis le début des années 80, est plus que jamais l'arbitre des alternances politiques. Le retour de la gauche au pouvoir, deux ans seulement après la victoire de Jacques Chirac et quatre ans après une déroute historique, est symptomatique de la perte de confiance globale des électeurs à l'égard des partis de gouvernement, de droite comme de gauche. L'effritement du lien partisan, comme la montée de l'abstention et des votes protestataires, en sont les signes les plus évidents. Mais le vote du 25 mai et du 1er juin démontre aussi les recompositions des choix électoraux au sein de chaque camp. Les effets de ces alternances à répétition sont particulièrement sensibles chez les jeunes de moins de trente-cinq ans, dont plus de deux sur trois n'ont pas pris part au scrutin ou ont émis un vote blanc ou nul. Leur perplexité et leur distance à l'égard du jeu politique, déjà très fortes en 1995, ont été encore accentuées par la dissolution de l'Assemblée décidée par Jacques Chirac.

C'EST PAR LE RETOUR d'une majorité de gauche au pouvoir que s'est conclu le scrutin du 1er juin. L'effet de surprise a été entier, et l'ampleur de cette victoire relativement inattendue. Pourtant le choix des Français n'a fait que s'inscrire une nouvelle fois dans la logique de l'alternance politique qui anime le pays depuis 1981, date qui scella le premier changement d'une majorité acquise à la droite, depuis le début de la Ve République, soit pendant vingt-trois ans.

Depuis, le balancier électoral a orchestré le changement de camp politique cinq fois, lors de presque toutes les grandes élections nationales. Les périodes de stabilité ne tiennent pas plus de trois ans en moyenne. 1986 s'ouvre sur la première période de cohabitation ; 1988 voit déjà cette parenthèse close avec la réélection de François Mitterrand ; 1993 installe la deuxième cohabitation ; 1995 voit revenir avec l'élection de Jacques Chirac la droite au pouvoir, après quatorze ans de mitterrandisme ; enfin, 1997 rappelle la gauche au gouvernement et ouvre une troisième période de cohabitation, mais d'une autre nature cette fois.

Ce particularisme, qui semble bien français si l'on observe ce qui se passe dans d'autres pays, mérite attention et est sans doute révélateur non seulement d'une évolution du système politique et de ses institutions mais aussi d'un nouveau type de rapport des électeurs à la politique. Une moindre différenciation des programmes politiques et économiques dans l'offre des partis de gouvernement de gauche et de droite ainsi que l'installation durable de la crise socio-économique expliquent en partie cette instabilité. L'attente d'un changement réel en matière d'emploi et de chômage, et de mesures concrètes prises en conséquence, est à chaque fois l'enjeu qui pèse le plus sur l'élection, et ce, quels que soient les électorats. Pour 75 % des Français, c'est le problème qui a compté le plus pour faire leurs choix lors des législatives qui viennent de se dérouler (Sondage « sortie des urnes » réalisé le 25 mai par l'Institut CSA pour France 3 - France Inter - France Info - *Le Parisien-Aujourd'hui*). La question sociale est devenue l'arbitre de la question politique.

Etant donné la force de cet enjeu, le risque est grand, alors, que l'élection se solde par la sanction de l'équipe au pouvoir n'ayant pas réussi. Il en résulte un soupçon généralisé envers une classe politique impuissante et relativement discréditée. Les différents scandales politiques et financiers n'ont rien arrangé en la matière. Depuis une vingtaine d'années, et l'installation de la crise, un fossé s'est donc progressivement creusé entre gouvernants et gouvernés. Si l'on ne note pas plus de désintérêt des Français pour la politique que par le passé (50 % déclarent s'intéresser à la politique, contre 46 % en 1978), en revanche ils sont nettement plus nombreux à penser que les hommes politiques ne se préoccupent pas de leurs problèmes (72 % aujourd'hui, contre 59 % en 1978, selon les enquêtes CEVIPOF-SOFRES, en 1978, 1988 et 1995).

Si le rapport des citoyens à la politique est nécessairement interrogé par ce nouveau modèle électoral de l'alternance, il ne peut se comprendre qu'au regard des signes actuels de recomposition ou d'altération du lien social et de l'effritement du lien partisan.

Les forces de gauche remportent l'élection avec 44 % des suffrages au 1er tour, composant une majorité à l'Assemblée Nationale forte de 319 sièges. Interrogés sur la confiance que les Français accordent à la gauche ou à la majorité sortante UDF-RPR pour affronter les principaux problèmes du pays dans les cinq prochaines années, quel que soit le camp, celle-ci n'est pas au rendez-vous (51 % déclarent ne pas avoir confiance dans la gauche et 56 % ne pas avoir confiance dans la droite [SSU-CSA 1997]). Le scepticisme est donc la règle. Le temps des désenchantements successifs et des promesses non tenues est passé par là. Et si la confiance est, comme il se doit, plus élevée au sein des électeurs de gauche, pour autant une marge de doute non négligeable subsiste : 48 % des électeurs d'extrême gauche ne peuvent pas trancher ou ne lui font pas confiance, 25 % des électeurs communistes, 21 % des socialistes, enfin 57 % des écologistes. La période qui s'ouvre doit donc compter avec la lucidité et le besoin d'exigence renforcées par l'expérience même de l'alternance politique.

A cette perte globale de confiance, s'ajoute une amplification de l'indécision électorale. En 1988, 18 % des électeurs du premier tour de l'élection présidentielle déclarent s'être décidés dans les semaines qui ont précédé, voire le jour même du scrutin ; en 1995, au premier tour, ils étaient dans ce même cas 41 % ; et en 1997, 56 %.

SOCIOLOGIE DU VOTE AU 1er TOUR

	Gauche dont Ecologistes	Droite modérée	FN	Blancs
Age				
18-24 ans	51	33	14	[illegible]
25-34 ans	48	32	18	2
35-49 ans	50	32	16	2
50-64 ans	47	38	15	–
65 ans et plus	38	50	12	[illegible]
Situation professionnelle				
Indépendant	33	49	17	1
Cadre supérieur et profession intellectuelle	52	39	7	2
Profession intermédiaire	56	32	11	[illegible]
Employé	54	29	16	1
Ouvrier	49	24	25	2
Retraité	42	44	13	1
Chômeur	48	26	23	3
Homme	46	35	18	1
Femme	47	38	13	2

Sources : SSU-CSA.

Le clivage gauche-droite continue de structurer les attitudes et les comportements politiques. 90 % des Français peuvent se classer entre la gauche et la droite lorsque la question leur est posée et 52 % d'entre eux s'inscrivent dans une filiation politique cohérente par rapport au camp choisi par leurs parents (*L'électeur a ses raisons*, N. Mayer et D. Boy, à paraître en septembre aux Presses de la Fondation nationale des sciences politiques). Mais le lien partisan est plus incertain et plus fluctuant. Seuls 56 % des Français peuvent déclarer spontanément se sentir proche d'un parti politique. Si peu de gens franchissent la ligne de partage gauche-droite dans leurs choix électoraux (un Français sur dix environ), en revanche, à l'intérieur du camp de la gauche comme de celui de la droite, on dénombre environ 30 % des électeurs qui peuvent modifier leur choix d'une élection à l'autre. Les lignes de clivage politique recouperaient moins les clivages sociologiques traditionnels, et laisseraient des interstices par lesquels s'engouffreraient de nouveaux types d'expression ou de revendications politiques. L'enjeu européen dans cette dernière élection et la façon dont il a imprégné ou non l'élection est caractéristique de cette relative dissociation.

Entre 1986 et 1997, la proportion des ouvriers ayant voté à gauche est passée de 62 % à 49 % aux dernières législatives

Un Français sur trois (32 %) n'est pas allé voter lors du premier tour des élections législatives. A cela, il faut ajouter 4,94 % de bulletins blancs ou nuls, ce qui porte à 35 % la proportion d'électeurs inscrits qui n'ont pas jugé utile de se déplacer ou qui ne se sont pas reconnus dans l'offre politique proposée lors de cette élection. L'alternance serait-elle alors un facteur de démobilisation ? Depuis la fin des années 1980, dans des élections comparables, le taux d'abstention concerne une partie importante de l'électorat. Pour les élections législatives, il s'établit à 22 % en 1986, à 34 % au premier tour de 1988, à 31 % au premier tour de 1993. Pour les deux premiers tours des élections présidentielles de 1988 et 1995, il passe respectivement de 19 % à 22 %. En 1995, au second tour, la proportion de votes blancs et nuls obtient son record sous la Ve République avec 4,8 % des inscrits.

Cette façon de se mettre « hors-jeu » de la décision électorale est le signe d'un malaise à l'égard du système partisan, sinon d'un détournement de la politique. Ce comportement de retrait, voire d'opposition, a progressé à tous les âges, parmi les hommes et les femmes, et dans toutes les couches de la population. Toutefois, il apparaît toujours plus marqué parmi ceux dont le lien social est le plus fragilisé : les jeunes dont les attributs de l'entrée dans la vie sociale sont de plus en plus incertains (Anne Muxel, *Les Jeunes et la Politique*, Hachette, Paris, 1996), mais aussi les chômeurs (*voir tableau*). La position sociale et professionnelle compte également, et l'on constate un léger creusement des écarts constatés entre la catégorie des ouvriers et celle des cadres supérieurs et professions intellectuelles (+ 4 points d'abstentionnistes parmi les ouvriers en 1986, + 3 en 1993 et + 7 en 1997). Il faut enfin noter que les femmes restent toujours un peu plus abstentionnistes que les hommes au fil des élections, et cela, d'une façon relativement stable dans le temps (+ 5 points en 1986, + 4 points en 1997).

La montée des votes d'opposition systématique, par les voies de la sanction ou de la protestation, génèrent, de fait, une plus grande instabilité électorale. On sait combien le vote pour le Front national a considérablement entamé, depuis la fin des années 80, l'ancrage à gauche du vote ouvrier. Entre 1986 et 1997, la proportion des ouvriers ayant voté à gauche est passée de 62 % à 49 % aux dernières législatives, tandis que le Front national n'a cessé d'augmenter parmi eux, passant de 11 % à 25 % (*voir tableau*).

Toutefois, la désaffection des votes populaires (employés et ouvriers) pour la gauche, particulièrement marquée au moment de la cohabitation de 1993-1995, et de l'élection présidentielle de 1995, paraît stoppée et son évolution semble même s'inverser. 54 % des employés et 49 % des ouvriers ont voté pour les forces de gauche le 25 mai. C'est sans doute dans ce groupe que la dynamique de l'alternance semble avoir eu le plus de prise. En effet, de 1986 à 1988, ils votent majoritairement à gauche, en 1993 et 1995, ils changent de camp et votent majoritairement à droite, et en 1997, ils répartissent également leurs suffrages entre la droite et la gauche. La même tendance se retrouve dans l'évolution du vote des chômeurs.

Paradoxalement, dans la même période, la gauche gagne progressivement du terrain parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures qui délaissent assez fortement la droite modérée ; celle-ci ne recueille plus que 39 % dans cet électorat en 1997 contre 56 % en 1986. On remarquera la disparition relativement spectaculaire du clivage entre le vote ouvrier et le vote des cadres supérieurs et des professions intellectuelles, c'est-à-dire aux deux extrêmes de l'échelle sociale, qui dépassait les 20 points en 1986 et 1988 pour se réduire à 3 points depuis les élections législatives de 1993 (*voir tableau*). Les professions intermédiaires, couches moyennes salariées, sont les plus stables, témoignant d'un ancrage à gauche constant de 1986 à 1995, se renforçant encore dans la période récente.

Quant au traditionnel clivage indépendants/salariés, il persiste. Les indépendants assurent toujours entre deux et trois fois plus de voix à la droite qu'à la gauche, même si, lors de ces dernières élections, la gauche gagne parmi eux aussi un peu de voix (10 points de plus par rapport au premier tour de 1995). La force du clivage qui différencie les salariés du secteur public et les salariés du secteur privé se maintient lui aussi tout au long de la période d'une façon étonnamment constante. Les premiers sont toujours très nettement plus à gauche : 59 % en 1986, 63 % en 1997. Porteurs des revendications du mouvement de novembre-décembre 1995, ils manifestent un niveau d'exigence et d'attente élevé envers le futur gouvernement de gauche qui se traduit, malgré leur vote massif pour la nouvelle majorité, par une certaine réserve, voire par une panne de confiance puisque 45 % d'entre eux déclarent ne pas pouvoir répondre ou ne pas faire confiance à la gauche pour s'attaquer efficacement aux problèmes du pays.

La question est donc plus que jamais posée : face à une droite toujours majoritaire dans le pays, la gauche revenue au pouvoir saura-t-elle briser le cycle de l'alternance par la mise en œuvre d'une réelle alternative sociale, économique et politique ?

Anne Muxel,
chercheur au Centre d'études de la vie politique française (CEVIPOF-CNRS)

ÉVOLUTION DEPUIS 1986 DU VOTE DE GAUCHE Y COMPRIS LES ÉCOLOGISTES

	1er tour Législatives 1986	1er tour Présidentielle 1988	1er tour Législatives 1993	1er tour Présidentielle 1995	1er tour Législatives 1997
Age					
18-24 ans	50	53	46	41	51
25-34 ans	55	60	43	47	48
35-49 ans	46	48	43	48	50
50-64 ans	37	45	31	34	47
65 ans et plus	32	40	29	33	38
Situation professionnelle					
Cadres supérieurs	37	48	43	44	52
Ouvriers	62	62	40	47	49
Chômeurs	51	58	43	44	48
Indépendants	25	27	22	22	33
Salariés secteur privé	44	46	39	43	49
Salariés secteur public	59	62	64	57	63

Sources : SSU-CSA.

L'ABSTENTION ET LES VOTES BLANCS ET NULS AU 1er TOUR

	Abstention et votes blancs et nuls
18-24 ans	40
25-34 ans	48
35-49 ans	34
50-64 ans	30
65 ans et plus	33
Chômeurs	38
Salariés	38
Retraités	31
Hommes	33
Femmes	37
– Vote gauche 1er tour Présidentielle de 1995	26
– Vote droite 1er tour présidentielle de 1995	29

Sources : Cumul de trois enquêtes Sofres réalisées entre les deux tours de scrutin auprès d'échantillons nationaux de 1 000 électeurs.

LES RÉSULTATS DÉFINITIFS SELON LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

(sur les 565 circonscriptions restant à pourvoir au second tour)

I. : 38 487 204 ; V. : 27 353 682 ; E. : 25 626 332 ; Abs. : 28,93 %

	en %	en sièges		en %	en sièges
Com.	3,84	38	RPR	22,81	134
Soc.	38,05	241	UDF	20,77	108
PRS	2,19	12	Div. d.	2,45	14
Div. g.	2,55	21	FN	5,60	1
Ecol.	1,62	7	Divers	0,11	1

Beaucoup de jeunes chiraquiens de 1995 ont opté pour la gauche ou pour l'abstention

ENFANTS de l'alternance, qui est le cadre politique dans lequel ils ont grandi, les moins de trente-cinq ans témoignent d'un relatif retrait de la décision électorale. 40 % des dix-huit à vingt-quatre ans et 43 % des vingt-cinq à trente-quatre ans n'ont pas pris part à ce scrutin ou ont exprimé un vote blanc ou nul. En quête d'un changement qu'ils n'ont vu aucun gouvernement au pouvoir réussir, ils sont sans doute plus dubitatifs, mais aussi plus lucides et plus exigeants que les plus âgés.

La dissolution de l'Assemblée nationale et l'organisation d'élections législatives anticipées n'ont pu que brouiller encore davantage chez eux la perception de l'espace politique et de ses enjeux. Leur perplexité a été encore plus forte qu'en 1995. Au premier tour de l'élection présidentielle, 54 % des jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans reconnaissaient avoir fait leurs choix pendant la campagne électorale ou les quelques jours précédant l'élection. En 1997, ils sont 61 % dans ce cas, et parmi eux un quart (26 %) se sont décidés le jour même du scrutin.

Lorsqu'ils ont voté, les jeunes ont repris le gage de confiance qu'ils avaient assez largement accordé à Jacques Chirac lors du second tour de l'élection présidentielle de 1995 (55 % des dix-huit à vingt-quatre ans avaient voté pour lui, 45 % pour Lionel Jospin). Cette fois, ils donnent une majorité à la gauche, certes courte (51 %), mais retrouvant le niveau des élections de 1986 et de 1988. L'abstention des vingt à vingt-quatre ans, dont le premier vote s'était porté à droite en 1995, est plus marquée que parmi ceux ayant alors voté pour la gauche (32 % contre 27 %), ce qui donne un indice supplémentaire de leur déception et de leur volonté de sanction envers la majorité sortante.

LE VOTE DES 18-24 ANS AU 1er TOUR

	18-24 ans	Ensemble de l'électorat
Vote 1er tour		
Extrême-gauche	6	2,5
Parti communiste	7	10
Parti socialiste/Divers gauche	28	27,7
Ecologistes	10	6,9
UDF/RPR/Divers droite	33	36,5
Extrême-droite	14	15,1
Divers	2	1,3
Moment du choix		
Le jour même	26	13
Moins d'un mois avant le scrutin	35	24
Déterminé depuis longtemps	35	56
Sans réponse	4	7

Sources : SSU-CSA.

Parmi les jeunes qui avaient voté pour M. Chirac au second tour de l'élection présidentielle, si 62 % reportent bien leurs suffrages sur les listes UDF-RPR, 28 % optent pour un parti de gauche, et 10 % pour le Front national. Les votes pour M. Jospin il y a deux ans se reportent mieux à l'intérieur de la gauche (59 % pour le PS, 9 % pour le PCF, 11 % pour l'extrême gauche et 11 % pour les écologistes) et sont peu nombreux à franchir la ligne de partage entre la gauche et la droite (5 % votent en 1997 pour un candidat UDF-RPR et seulement 3 % pour le Front national).

Une relative distance apparaît néanmoins à l'encontre du Parti socialiste et du Parti communiste, respectivement 28 % et 7 % des voix, soit, pour le premier, un score relativement semblable à celui de l'ensemble de l'électorat et, pour le second, une adhésion relativement stable depuis 1993, mais qui reste en dessous de la moyenne nationale. Les jeunes accordent davantage de voix aux partis plus marginaux ou aux petites listes que les électeurs plus âgés : 10 % aux écologistes et 6 % à l'extrême gauche. On perçoit là une volonté d'un changement plus radical, une quête de renouvellement de la politique.

A droite, la majorité UDF-RPR recueille 33 % de suffrages chez les jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans, soit 4 points de moins que dans l'ensemble de l'électorat. Le Front national conserve son assise électorale au sein de la jeunesse, 14 %, soit un score sensiblement proche de la moyenne nationale, mais ce vote est d'abord le fait des jeunes des milieux populaires, peu diplômés : 25 % des jeunes ouvriers et 17 % des jeunes employés, contre 7 % parmi les étudiants.

A. Mu.

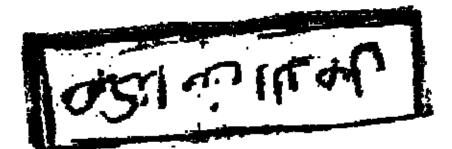
…icisme politique des Franç…

…politique nourrie par la crise économique et soci…
…abstentionnistes et plus exigeants que leurs aînés

L'ABSTENTION ET LES… BLANCS ET NULS AU…

…S 1986 DU VOTE DE GAUCHE …ES ÉCOLOGISTES

…gauche ou pour l'abstention



ENQUÊTE Le parquet de Paris a ouvert, mardi 3 juin, une information judiciaire sur les conditions dans lesquelles le conseil régional d'Ile-de-France a conduit la passation des marchés de rénovation des lycées entre 1991 et 1995. Ouvertes contre X..., les poursuites portent sur des soupçons de *« favoritisme et recel, faux et usage de faux, et pratiques anticoncurentielles en matière de marchés publics »*. ● AU MOIS D'AVRIL, la chambre régionale des comptes avait pointé de nombreuses irrégularités et critiqué *« des pratiques qui ont abouti à restreindre la concurrence »*. ● CETTE OUVERTURE a donné lieu à de nombreuses discussions entre le parquet, le parquet général et la chancellerie. Elle a été différée le temps de la campagne électorale, Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional, se représentant à la députation dans le Val-de-Marne.

La justice s'empare de l'affaire des marchés publics d'Ile-de-France

Une information judiciaire a été ouverte, mardi 3 juin, sur les conditions dans lesquelles le conseil régional a organisé les marchés de rénovation des lycées entre 1991 et 1995. En avril, la chambre régionale des comptes avait dénoncé de multiples entorses et irrégularités

LES ÉLECTIONS législatives terminées, la gestion du conseil régional d'Ile-de-France, que préside l'ancien ministre (RPR) Michel Giraud, est à nouveau sur la sellette. Le parquet de Paris a ouvert, mardi 3 juin, une information judiciaire sur les conditions dans lesquelles l'assemblée régionale a conduit la passation des marchés de rénovation des lycées de la région entre 1991 et 1995. Le dossier a été confié au juge parisien Armand Riberolles.

Ouvertes contre X..., les poursuites portent sur des soupçons de *« favoritisme et recel, faux et usage de faux, et pratiques anticoncurrentielles en matière de marchés publics »*. Le montant des investissements en cause, jamais atteint par une collectivité, avec plus de 23 milliards de francs débloqués durant ces années, donne à cette instruction une dimension politique de première importance.

La décision d'ouvrir cette information judiciaire avait été prise par le procureur de la République de Paris, Gabriel Bestard, début avril, après réception de la version finale de la lettre d'observations de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France sur les investissements de la direction des affaires scolaires du conseil régional, largement consacrée à la réhabilitation des lycées. Mais devant l'annonce d'élections législatives anticipées, la hiérarchie judiciaire a décidé de ne pas gêner la campagne électorale menée par Michel Giraud, réélu le 1er juin député du Val-de-Marne. Le 22 avril, au cours d'un dîner-débat, le président de la région avait indiqué à propos d'éventuels prolongements judiciaires aux observations de la chambre régionale : *« Je n'imagine aucune suite, en tout cas, je n'en crains aucune. »*

Contrairement à ces prédictions, le juge devrait donc débuter ses investigations sur la base du rapport produit par la chambre régionale, dont le contenu avait été présenté publiquement par M. Giraud lui-même, mercredi 9 avril. Certains passages de ce document soulignent *« la nécessité de réviser [...] la plupart des règles du jeu que la collectivité a mises en place, afin de les mettre en conformité avec la loi relative à la maîtrise d'ouvrage public et avec une correcte interprétation du code des marchés »*. Des extraits avaient déjà été transmis aux policiers du 8e cabinet de délégations judiciaires, chargés de l'enquête préliminaire ouverte à la mi-décembre 1996, à la suite d'une plainte de trois élus Verts de l'assemblée régionale.

Ces conseillers régionaux entendaient dénoncer le monopole du bureau d'étude Patrimoine Ingénierie, suspecté d'avoir joué un rôle de pivot dans la répartition des marchés. Les élus s'inquiétaient d'interventions de proches collaborateurs de Michel Giraud pour réintégrer une entreprise écartée d'un appel d'offres par la commission des marchés. Selon toute logique, les éléments recueillis lors de cette enquête préliminaire devraient être intégrés dans l'information judiciaire.

L'attribution des marchés de rénovation des lycées a suscité, depuis 1995, de vives polémiques. En particulier, entre Michel Giraud et la présidente de la commission des marchés et vice-présidente de la région, Claude-Annick Tissot, qui, la première, avait alerté les élus du conseil régional sur les irrégularités découvertes dans les procédures d'appels d'offres. L'affrontement public avec le président du conseil régional a conduit cette dernière, pourtant membre du RPR, à abandonner, contre sa volonté, la plupart de ses fonctions à la région.

Egalement privée d'investiture par son parti lors des élections législatives, Mme Tissot pourra constater que le contenu de la saisine du juge recouvre l'essentiel des griefs qu'elle n'a cessé de formuler, dans l'hostilité générale. A commencer par le rôle trouble joué par Patrimoine Ingénierie. Ce bureau d'étude, également présent en tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage (AMO), a concentré près de 80 % de ces marchés. Il devait, à ce titre, gérer la mise en concurrence de plus de 10 milliards de francs de travaux. La campagne de réhabilitation ayant fonctionné par vagues, la justice soupçonne cette société d'avoir organisé la répartition des marchés en contournant le code des marchés publics. Patrimoine Ingénierie se chargeait d'organiser la sélection, et le conseil régional se contentait d'entériner ses analyses.

Dans sa lettre définitive, la chambre indique que *« les entreprises ont pu se porter candidates simultanément pour plusieurs opérations, la commission d'appel d'offres répartissant ensuite les candidatures entre ces dernières selon des critères non explicités où paraît avoir prédominé le souci d'assurer un équilibre entre les grands groupes du BTP et certaines entreprises moyennes »*.

Sont également sur la sellette les 227 architectes dits *« de maintenance »*, attachés aux lycées depuis 1989 pour surveiller l'entretien des établissements. Une grande partie d'entre eux ont été retenus pour conduire des restructurations *« lourdes »* dans ces mêmes lycées au mépris le plus flagrant du code des marchés. En effet, bon nombre de ces désignations ont été effectuées sur la base de leur nomination pour la seule maintenance en passant outre toute concurrence.

L'ancien président de l'Ordre national des architectes, Rémy Lopez, a été, lui-même, mis en cause lors du contrôle effectué par la chambre régionale. Auteur d'une lettre à la région, datée 4 mars 1994, il se plaignait de ne pas avoir été payé pour des études et des travaux réalisés dans les lycées Marcel-Deprez et Emile-Dubois, à Paris. En fait, après vérifications, les services du conseil régional ont constaté que les prestations avaient été réalisées avant même l'accord de la région, ce qui, a posteriori, n'a pas manqué d'intriguer les enquêteurs quant aux assurances qu'il avait pu recevoir pour engager, par anticipation, des dépenses s'élevant, pour l'un des deux établissements, à près de 700 000 francs.

SANS MISE EN CONCURRENCE

Enfin, le juge pourra s'appuyer sur les nombreux soupçons d'infractions aux règles de la concurrence soulevés par la chambre régionale des comptes. Dénonçant l'adjonction de bureaux d'étude en cours d'appels d'offres sans aucune justification, cette juridiction financière s'est aussi attachée à démontrer que des pans entiers de marchés étaient répartis en dehors de tout contrôle de la commission des marchés. Entre 1992 et 1993, 40 % des appels d'offres ont été déclarés infructueux, puis transformés en marchés négociés dans des conditions largement critiquables. L'AMO, qui fut dans un grand nombre de cas Patrimoine Ingénierie, négociait seul la répartition d'importants chantiers sans passer par la commission des marchés.

En ouvrant une information judiciaire, le parquet de Paris donne un nouveau souffle à ce dossier. Car disposant, à la différence des magistrats financiers, de véritables moyens coercitifs et de la possibilité d'enquêter au cœur même des entreprises et des bureaux d'étude, seul le juge d'instruction est en mesure d'apporter les preuves de ce que la chambre régionale des comptes définit comme *« des pratiques qui ont abouti à restreindre la concurrerice, créant sans doute des conditions favorables aux ententes »*.

Jacques Follorou

75 millions de francs de produits financiers

Les produits financiers réalisés, entre 1990 et 1993, par les mandataires du conseil régional avec l'argent public n'ont pas échappé aux critiques de la chambre régionale des comptes. Estimés par la lettre d'observations définitives à 75 millions de francs, ces revenus provenaient du placement sur le marché monétaire des avances consenties par la région aux mandataires, souvent des sociétés d'économie mixte, chargés de conduire les travaux de rénovation des lycées. Entre 1990 et 1993, les mandataires ne déclaraient pas ce qu'ils gagnaient et il était donc impossible de connaître l'affection exacte de ces fonds.

Il faudra attendre la fin 1993 pour que le conseil régional demande aux mandataires de rembourser le fruit de cette spéculation. Si certains ont refusé, la plupart des bénéficiaires ont reversé le trop-perçu, mais sur la seule base de leurs déclarations. La chambre souligne que rien n'indique que les profits générés n'aient pas été supérieurs à 75 millions de francs.

Un long cheminement entre parquet, parquet général et chancellerie

L'HISTOIRE À REBONDISSEMENTS de l'ouverture d'une information judiciaire sur les marchés publics du conseil régional d'Ile-de-France illustre à merveille la subtilité des jeux qui se déroulent, dans la gestion de l'action publique, entre le garde des sceaux, les procureurs généraux et les procureurs.

La première plainte est déposée le 9 octobre 1996 par l'avocat des Verts, Arnaud Montebourg, élu le 1er juin député (PS) de Saône-et-Loire. Les Verts dénoncent les *« conditions originales »* dans lesquelles une entreprise, Patrimoine Ingénierie, s'est vu attribuer *« la quasi-totalité des marchés d'assistance à la maîtrise d'ouvrage »* entre 1989 et 1994. Ils joignent à cette lettre la copie d'une note adressée le 11 mars 1996 au président du conseil régional, Michel Giraud, par la vice-présidente chargée de la commission des marchés, Claude-Annick Tissot. Les Verts savent qu'un simple document suffit parfois à mettre en mouvement l'action publique : l'enquête sur le financement occulte du CDS a ainsi démarré à la suite de la publication d'un article dans *Le Canard enchaîné*.

Au regard des textes, rien n'empêche le procureur de Paris, Gabriel Bestard, d'ouvrir dès cet instant une information judiciaire. Rien ne l'empêche non plus de décider en conscience, sans consulter sa hiérarchie, des suites à donner à la plainte. Dans une affaire sensible de marchés publics, qui vise le président RPR d'une des plus grandes collectivités locales de France, les usages veulent cependant que le procureur avise, voire consulte, le procureur général de Paris et le ministère de la justice. Au regard du statut de 1958, Gabriel Bestard, comme tous les magistrats du ministère public, est en effet placé *« sous l'autorité »* du garde des sceaux, qui est également son autorité de nomination.

FEU VERT DÉBUT AVRIL

Après discussion, le procureur de Paris choisit d'ordonner une simple enquête préliminaire, qui a l'avantage d'éviter la saisine d'un juge d'instruction puisqu'elle se déroule directement sous l'autorité du parquet. Le 11 mars, l'enquête est close. Gabriel Bestard a alors le choix entre deux solutions : le classement sans suite ou l'ouverture d'une information judiciaire. Au regard des textes, la chancellerie ne peut l'empêcher d'ouvrir : l'article 36 du code de procédure pénale précise que le ministre peut uniquement *« enjoindre »* au procureur général d'engager les poursuites. *« Cet alinéa n'autorise pas le garde des sceaux à donner des instructions de non-poursuite »*, affirmait Jacques Toubon dans son premier discours public de ministre de la justice, le 25 mai 1995.

Gabriel Bestard peut prendre sa décision seul, ce qui n'est pas l'usage dans une affaire aussi sensible, proposer une solution à sa hiérarchie, ou demander des instructions au parquet général. Il opte pour la deuxième solution : le 27 mars, il envoie au procureur général de Paris une dépêche proposant l'ouverture d'une information judiciaire sur les pratiques du conseil régional d'Ile-de-France. Alexandre Benmakhlouf lui donne son feu vert le 1er avril. L'information judiciaire n'est cependant pas ouverte tout de suite : le parquet de Paris attend la lettre d'observations définitives de la chambre régionale des comptes, qui ne sera achevée que le 7 avril.

Le 14 avril, Gabriel Bestard, qui a désormais en main la lettre de la chambre, écrit à nouveau au procureur général de Paris en lui signalant qu'il ne peut différer plus longtemps l'ouverture d'une information judiciaire. La chambre remarque en effet que *« les pratiques* [du conseil régional] *ont abouti à restreindre la concurrence, créant ainsi des conditions favorables aux ententes »*. Le procureur général, Alexandre Benmakhlouf, lui donne une nouvelle fois son feu vert, puis, le 15 avril, signale au ministère de la justice qu'une instruction est sur le point d'être ouverte à Paris sur les marchés publics du conseil régional.

Pourtant, la décision est une nouvelle fois remise, en raison, cette fois, du calendrier électoral. Le 21 avril, Jacques Chirac a annoncé, lors d'une allocution télévisée, qu'il a décidé de dissoudre l'Assemblée nationale. La France entre en campagne électorale. Le directeur des affaires criminelles et des grâces, Marc Moinard, téléphone alors au procureur de Paris pour lui demander de ne pas ouvrir d'information judiciaire. Le code de procédure pénale, qui proscrit les ordres de classement, est pourtant très clair : depuis 1993, les instructions du ministère doivent être impérativement *« écrites et versées au dossier »*.

Anne Chemin

Le mystère des archives disparues

LES SERVICES de Michel Giraud, président (RPR) de la région Ile-de-France, ont-ils laissé disparaître, à dessein, des documents indispensables au contrôle des marchés publics passés, entre 1991 et 1995, par cette collectivité pour réhabiliter les établissements scolaires ?

Evoquée, dans un premier temps, par les magistrats de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France chargés de contrôler le respect du code des marchés publics au sein de la direction des affaires scolaires, cette éventualité a connu une audience croissante. Le cœur du débat porte sur l'absence des offres des entreprises non retenues dans le cadre des appels d'offres.

A titre d'exemple, la lettre d'observations définitives indique que *« sur 20 marchés de METP* [marché d'entreprise de travaux publics] *et de conception-réalisation notifiés en 1994, dans huit cas, les documents tenus à la disposition de la chambre ne comprenaient pas les offres des entreprises non retenues »*. Or, seule la comparaison des dossiers remis par les entreprises candidates sur un marché précis permet de prouver l'existence, ou non, d'un système de favoritisme. Lorsqu'il y a entente préalable, le manque de sincérité des offres apparaît alors rapidement aux yeux des spécialistes.

En réponse aux questions des magistrats financiers qui s'inquiétaient du sort réservé à ces documents, Michel Giraud a répondu que les offres des candidats étaient conservées par les mandataires de la région, en particulier le bureau d'études Patrimoine Ingénierie.

DURÉE DE LA CONSERVATION

N'ayant pas le pouvoir d'exiger des délégataires de la région la remise de ces documents et se fiant aux déclarations de M. Giraud, qui affirme avoir fixé à trois années la limite de conservation des offres, la chambre régionale n'a jamais été en mesure de connaître, précisément, le sort réservé à ces fameuses archives.

Dans son rapport définitif, la chambre entérine cette échéance de trois ans en citant une circulaire conjointe des ministres de la culture et de l'intérieur du 11 août 1993 adressée aux communes.

Or, elle aurait également pu fonder son commentaire sur l'intervention de Pierre Méhaignerie, alors garde des sceaux, qui a estimé, le 9 août 1993, devant l'Assemblée nationale, qu'en application de la loi sur les archives du 3 janvier 1979, la jurisprudence voulait que *« la durée de conservation des dossiers de candidatures et offres de prix des candidats ne saurait logiquement être inférieure au délai de prescription de l'action en matière criminelle, soit dix années »*.

Par ailleurs, qu'en est-il des archives portant sur les premières années du programme, entre 1991 et 1994 ? Selon nos informations, la chambre régionale n'a eu accès à aucune offre non retenue pendant cette période. Il faut attendre 1995, date de la véritable prise en main de la commission des marchés par Claude-Annick Tissot, pour que les offres non retenues soient systématiquement archivées.

A ce jour, seul le juge d'instruction dispose des moyens de faire la lumière sur le sort réservé à ces archives et d'engager éventuellement, si la dissimulation d'informations nécessaires à l'établissement de la vérité est avérée, des poursuites pour destruction de preuves.

J. Fo.

Enquête prolongée sur deux employés de maison

Le parquet de Paris a également décidé, mardi 3 juin, de prolonger l'enquête préliminaire qu'il avait ouverte en décembre 1996 sur la mise à disposition de Michel Giraud, depuis sa réélection à la présidence de la région, de deux salariés du conseil régional d'Ile-de-France pour son château de Morsang-sur-Seine (Essonne).

Le 15 octobre 1996, l'Association pour la défense des contribuables parisiens (ADCP), représentée par l'avocat parisien Arnaud Montebourg, avait demandé au procureur de Paris, Gabriel Bestard, d'engager des poursuites contre le président de la région pour *« prise illégale d'intérêt »*.

Tout en bénéficiant d'un contrat du conseil régional d'Ile-de-France, un couple résidait en effet dans la propriété des Giraud, où il assurait des fonctions de gardiens et de personnel de maison. Michel Giraud n'a toujours pas été entendu dans le cadre de cette enquête.

Prison avec sursis pour quatre jeunes après des incidents avec la police à Nice

Les avocats de la défense ont, de leur côté, dénoncé « un loupé technique » des forces de l'ordre. Le tribunal a refusé de visionner la cassette vidéo enregistrée par un témoin

NICE
de notre correspondant

Le tribunal correctionnel de Nice a condamné, lundi 2 juin, deux jeunes femmes, de vingt et vingt-cinq ans, à trois mois de prison avec sursis pour outrages et rébellion, et deux garçons, de vingt et un et vingt-deux ans, à un mois de prison avec sursis, l'un pour outrages et l'autre pour provocation à la rébellion, à la suite d'incidents avec la police qui se sont produits samedi 24 mai. Les quatre personnes étaient maintenues en détention depuis les faits.

Les soirées du samedi soir sont souvent chaudes sur la place du palais de justice, en bordure du vieux Nice, où se croisent étudiants et marginaux. Le 24 mai, une fête techno a basculé dans la violence lorsque, vers minuit, deux îlotiers ont fait couper la sono. Des huées et des injures ont salué l'intervention des policiers, qui ont dû appeler du renfort. Deux maîtres-chiens de la brigade canine ont été envoyés sur place.

La bande-son du film restitue les cris des jeunes : le ton n'est plus à l'insulte mais à la peur

Les événements qui ont suivi ont été filmés en vidéo par un participant à la fête. Le premier maître-chien tient difficilement son animal, dont la muselière est enlevée. Le chien attaque un garçon. Un groupe de jeunes se précipite sur lui. Les images montrent le deuxième homme de la brigade canine qui accourt, après avoir enlevé la muselière de son animal. Derrière, le premier îlotier le suit avec son arme de service au poing. La confusion règne sur la place du palais.

La bande-son du film restitue les cris des jeunes : le ton n'est plus à l'insulte, mais à la peur. Des policiers en civil apparaissent avec des matraques. On voit nettement l'un d'eux donner l'ordre à un maître-chien de se tenir en retrait. Quatre blessés, deux jeunes et deux policiers, sont admis aux urgences.

Sur la place du palais, Mathieu Gruau, un étudiant de vingt et un ans, est interpellé. Les incidents se poursuivent à l'hôpital Saint-Roch : Jocelyne Lux, vingt-cinq ans, RMiste, Fleur Sorano, une étudiante de vingt ans, et Blaise Faye, commis de cuisine de vingt-deux ans, sont interpellés dans un couloir parce que les policiers viennent de les identifier comme les meneurs.

Le tribunal n'a pas visionné la cassette vidéo, reprochant à la défense d'avoir attendu l'audience pour la fournir. Les deux maîtres-chiens ne sont pas venus témoigner. Mais les dépositions des policiers et de témoins ont décrit l'ambiance sur la place du palais. Du troisième étage d'un immeuble, un Niçois a assisté à l'intervention policière. *« Je me suis plaint du bruit,* a-t-il déclaré. *J'ai vu l'îlotier appeler du renfort pour une raison inconnue, car je n'ai vu ni agressivité ni menaces de la part des jeunes. J'ai trouvé l'intervention un peu brutale. »* Les policiers ont parlé d'émeute, de jets de cannettes, de hordes sauvages, d'attaques de plusieurs groupuscules. *« Nous étions sur le point d'être lynchés »*, a témoigné l'îlotier, le sous-brigadier Suchorski. Un avocat de la défense a montré des photos qui le contredisent : sur l'une, le policier parle dans son émetteur, entouré de gens aux allures tranquilles ; sur une autre, on distingue des badauds assis sur les marches du palais alors qu'au premier plan les maîtres-chiens en découseni avec une dizaine de jeunes.

Me Ludovic Bourdié, pour la défense, a parlé d'un *« loupé technique de la police »*. Le contexte du vieux Nice, trouble la nuit, a joué dans la graduation de la riposte policière lors de l'appel au secours de l'îlotier. Les agents en tenue étaient nerveux. Un policier a reconnu devant le tribunal avoir assisté à un incident durant les gardes à vue : il a dû s'interposer entre Jocelyne Lux et un collègue pour le calmer.

Les avocats des policiers et du syndicat national des policiers en tenue ont tous fait remarquer que les manifestations d'hostilité et de *provocation à l'égard des forces de* l'ordre se multiplient. Un avocat de la défense, Me Sylvain Pont, a refusé d'accabler les policiers en cause, mais a pointé du doigt le fonctionnement de la police et ses manques d'effectifs, qui conduisent à des risques de dérapages.

Jean-Pierre Laborde

Une mère est condamnée à sept ans d'emprisonnement pour infanticide

BOURG-EN-BRESSE
de notre correspondant

Un lourd silence a accueilli le verdict de sept années d'emprisonnement infligées à Françoise Guillet par la cour d'assises de l'Ain, mardi 3 juin à Bourg-en-Bresse. La salle, où de nombreux adolescents étaient présents, venait de comprendre que cette sentence tournait une page froissée, raturée, de l'histoire de cette femme de trente-sept ans, et que deux jours de débats n'avaient pas permis de comprendre sa personnalité.

Accusée d'avoir tué, en mars 1992, le nouveau-né dont elle venait juste d'accoucher dans les toilettes de son appartement, en l'asphyxiant dans un sac en plastique avant de le cacher dans son congélateur, Françoise Guillet, malgré l'extrême précision de l'instruction, a conservé une bonne partie des mystères de sa dérive insensée. Le bébé est resté vingt-sept mois dans le congélateur avant que, à l'occasion du déménagement de l'appartement, on retrouve le sac et son contenu dans une décharge de Pont-d'Ain. Par la suite, l'enquête établira toute l'histoire et en identifiera l'auteur.

DÉTRESSE INTÉRIEURE

Durant ces deux longues années, Françoise Guillet, préposée à La Poste, a continué à mener la vie d'une personne apparemment enjouée, ouverte, vive et sportive. Durant tous ces mois, rien n'est apparu de l'immense détresse intérieure de cette mère de trois fillettes, toujours prête à donner de sa personne, à rendre service et à écouter autrui.

L'audience a permis d'évoquer une enfance difficile et sans affection puis un mariage raté. De ce mari, l'avocat de la défense, Me Jacques Frémion, a voulu mettre en exergue qu'il ne l'avait jamais aidée ni comprise. Epouse trompée, aux prises avec des ennuis de santé, meurtrie par deux fausses couches dans des conditions sordides, Françoise Guillet s'est vite réfugiée dans l'apparence et le secret. Sa sociabilité, ses nombreux mensonges ont masqué les dérives sentimentales, le refoulement et la solitude.

Casque blond, tee-shirt pastel rose, jeans et baskets, la jeune femme a caché *« derrière sa façade une ruine et une grande misère intérieures »*, a ajouté l'avocat. S'ils ont insisté sur l'image dévalorisée qu'elle avait de sa personne et sur son attitude permanente d'auto-expiation et de punition, les experts psychiatres n'ont pas fait toute la lumière sur le pourquoi et le comment du passage à l'acte. Françoise Guillet n'a pas pu, ni su, l'expliquer au président, Gérard Gaucher.

« Notre compréhension ne peut aller jusqu'au bout. C'est une mère trois fois mère qui a fait ce geste de mort. Vous devez condamner ce geste au nom du respect de la vie », a souligné l'avocat général, Françoise Piccot. En requérant huit années d'emprisonnement, elle a invité les jurés à la suivre pour tenter de comprendre comment *« une mère, même dans un état de détresse qui a pu altérer son sens du discernement et le sens de ses actes, avait pu commettre cet acte contre nature »*.

« Ce bébé, c'est la négation. Ce n'est pas un enfant qu'elle a voulu tuer, c'est toute une vie d'échecs personnels », a rétorqué Me Frémion en demandant aux jurés *« de lire le dossier à la lumière de la psychologie et de la psychiatrie »*. *« Je vous demande de dialoguer avec Françoise Guillet,* a ajouté l'avocat. *En lui disant deux paroles : tout d'abord, aimez-la ! Ensuite, dans la sanction que vous allez prononcer, faites-la renaître. »*

Laurent Guigon

Le parquet demande quatre années de prison contre Jean-Michel Boucheron

Les réquisitions sont identiques au jugement prononcé par défaut en 1994

Dénonçant *« la dérive mégalomane d'un jeune élu »* devenu *« un parjure de la démocratie »*, le substitut du procureur a requis, mardi 3 juin, devant le tribunal correctionnel de Paris, quatre ans de prison et 1 million de francs d'amende à l'encontre de l'ancien député et maire d'Angoulême, Jean-Michel Boucheron.

LE SUBSTITUT du procureur de la République, Dominique Pérard, a demandé, mardi 3 juin, aux juges de la 11e chambre correctionnelle de Paris, de condamner Jean-Michel Boucheron, ancien député et maire socialiste d'Angoulême (Charente), à quatre ans de prison, un million de francs d'amende et cinq années d'interdiction des droits civiques, civils et de famille.

Ces réquisitions, fondées sur l'accusation de plusieurs délits financiers commis entre 1986 et 1989, sont en tous points conformes à la peine prononcée par défaut contre M. Boucheron, le 8 juillet 1994, pendant sa fuite en Argentine et contre laquelle il a fait opposition.

Dans son réquisitoire, Mme Pérard n'a pas seulement soutenu les accusations de *« trafic d'influence, prise illégale d'intérêts, complicité de faux en écritures de commerce et complicité de recel d'abus de biens sociaux »*. Se plaçant résolument sous l'angle de la morale, le magistrat a dénoncé *« la dérive mégalomane d'un jeune élu »* devenu *« un parjure de la démocratie »*. Evoquant les détournements reprochés à M. Boucheron, le substitut a déclaré : *« Ce n'est pas aujourd'hui le procès du financement des partis politiques, mais celui d'un système qui a été dévoyé pour être utilisé à des fins personnelles. »*

« DISPROPORTION » DE LA PEINE

Pour Mme Pérard, le fait que M. Boucheron ait été *« maître d'école, maire, député et secrétaire d'Etat »* sont des *« circonstances aggravantes »*, car ces fonctions commandaient *« une exigence supérieure »*. Après avoir ironisé sur le festival de bandes dessinées d'Angoulême en situant M. Boucheron parmi les Pieds Nickelés, le magistrat a accusé l'ancien député d'avoir *« contribué à dégrader la chose publique et à nourrir les thèses de rejet qui mettent en danger la démocratie »*.

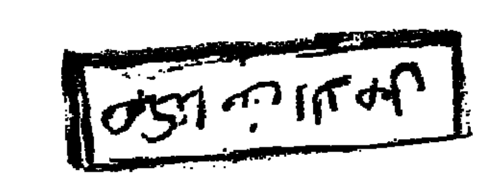
La défense, assurée par Me Olivier Lagrave, s'est étonnée de la *« disproportion »* de la peine requise, en considérant que c'était Michel Gabaude, condamné le 8 juillet 1994 à trente mois de prison, dont quinze mois avec sursis, qui avait surtout *« bénéficié du système »*. Si la tâche de l'avocat était incontestablement difficile, Me Lagrave a su replacer l'affaire dans le contexte de l'époque avant de souligner que M. Boucheron avait été régulièrement réélu de 1977 à 1989.

« Il faut sans doute admettre que les administrés d'Angoulême lui ont reconnu quelques qualités », a observé l'avocat, en relevant que son client avait une formation modeste et qu'il fut *« un militant de la première heure »*.

Et Me Lagrave se plaçait sur le même terrain que le substitut pour constater que M. Boucheron avait publiquement admis qu'il avait *« violé la morale publique »* en notant : *« Il est le seul à l'avoir fait dans ce genre d'affaire ! »* Enfin, l'avocat ajoutait : *« Les sommes que l'on évoque ici ne sont pas les plus importantes pour ce genre d'affaires, loin s'en faut... »*

Jugement le 1er juillet.

Maurice Peyrot



L'utilisation des lampes à bronzer est sévèrement réglementée

Un décret renforce les contrôles et interdit leur usage aux mineurs

Un décret réglemente pour la première fois l'usage des lampes à bronzer, dont les dangers pour la santé ont été dénoncés. Certains équipements sont interdits, les contrôles sont renforcés auprès des centres de bronzage, qui devront désormais avoir un personnel formé. L'utilisation et l'achat de ces appareils sont interdits aux mineurs. La commission de sécurité des consommateurs se félicite de ces mesures.

LA COMMISSION de sécurité des consommateurs et les dermatologues l'attendaient de pied ferme. Un décret publié au *Journal officiel* du 1er juin encadre désormais très strictement l'usage des lampes à bronzer qui, depuis quelques années, foisonnent : centres de bronzage, souvent en quasi-libre-service, instituts de beauté, clubs de remise en forme, coiffeurs, parfumeurs, et jusqu'aux catalogues de vente par correspondance.

L'utilisation de ces lampes ne faisait l'objet d'aucune réglementation, ce qui ne manquait pas d'inquiéter les milieux médicaux (*Le Monde* du 13 janvier 1995). Les services hospitaliers de grands brûlés commençaient à soigner un nombre croissant de patients utilisateurs d'ultraviolets (UV) artificiels, notamment ceux ayant couplé l'exposition aux UV et la prise de substances photosensibilisantes. Dès février 1995, la Commission de sécurité des consommateurs émettait donc un avis alarmiste sur ces lampes, dont le décret daté du 30 mai s'inspire très largement.

Le texte veille à définir le type d'appareil de bronzage pouvant être utilisé par le grand public à des fins non thérapeutiques. Il interdit l'usage de lampes encore présentes dans certains centres de bronzage, qui émettent des UVB en plus des UVA dans le but de limiter le temps d'exposition. Selon la Commission de sécurité des consommateurs (CSC), *« la tendance était d'introduire de plus en plus d'UVB, notamment grâce à des appareils en provenance des Etats-Unis, ce qui rendait le bronzage de plus en plus dangereux »*. La publicité concernant appareils ou séances de bronzage devra mentionner que le rayonnement d'un appareil de bronzage UV peut affecter la peau et les yeux : *« Il ne peut en aucun cas être fait référence à un effet bénéfique pour la santé. »*

Les mineurs se voient interdire l'usage et l'achat de ces lampes, ce qui réjouit le docteur Jean-Pierre Césarini, chargé de recherches à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, inquiet de la fréquentation grandissante des diverses « boutiques soleil » par les adolescents. Le fonctionnement de ces salons devra d'ailleurs changer du tout au tout. Alors qu'il suffit souvent, pour l'instant, de glisser une carte magnétique ou des pièces dans une borne de paiement pour programmer soi-même sa cabine, le décret rend obligatoire la présence d'un personnel formé assurant une *« surveillance directe »*.

Bancs de bronzage et lampes faciales feront l'objet, tous les deux ans, d'un contrôle technique exercé par un organisme agréé par le ministère de la santé. De quoi améliorer l'état des installations, souvent *« lamentable »*, selon la CSC : lampes non changées au-delà de la limite d'utilisation, filtres cassés, bancs solaires non nettoyés... Les exploitants des appareils devront mettre des lunettes à disposition des utilisateurs, et surtout leur dispenser une véritable information. Les acheteurs de lampes, eux, se verront obligatoirement remettre une notice d'emploi, précisant que les appareils UV *« ne doivent pas être utilisés par les personnes brûlant sans bronzer au soleil »*.

« Le vide réglementaire était total, rappelle le docteur Césarini. *Désormais, nous allons dans le sens des recommandations de l'OMS, qui incite à réduire les expositions UV non nécessaires. En interdisant les UV aux mineurs, nous allons même plus loin que nombre de pays européens. »* Voilà dix ans, selon lui, que les enquêtes épidémiologiques présentent les UVA artificiels comme facteur de risque de mélanome dès lors que le nombre annuel de séances de bronzage dépasse la dizaine. Au-delà de trente séances, ce risque deviendrait même non négligeable. Tout aussi satisfaite, la CSC voit dans ce décret une *« avancée considérable pour la sécurité des consommateurs »*.

Pascale Krémer

Le Comité anti-amiante de Jussieu critique Claude Allègre

LE COMITÉ ANTI-AMIANTE de Jussieu et les syndicats des personnels de l'université Paris-VII ont adressé, lundi 2 juin, un courrier au nouveau premier ministre, Lionel Jospin, dans lequel ils qualifient de *« provocation inutile »* l'éventuelle nomination de Claude Allègre au poste de ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Affirmant que M. Allègre *« s'oppose au désamiantage de Jussieu* [et] *minimise le risque amiante »*, ils estiment qu'il *« serait extrêmement regrettable que la personne en charge de cet important dossier* [...] *soit précisément choisie parmi ceux qui contestent la gravité de ce problème de santé publique »*.
Par ailleurs, le Comité anti-amiante rappelle à M. Jospin qu'il estimait, dans un courrier du 22 mai, que le désamiantage de Jussieu était à mener *« de la façon la plus ordonnée et la plus rapide* [avec] *le soutien le plus entier du gouvernement à son plus haut niveau »*.

DÉPÊCHES

■ **PÉDOPHILIE : un instituteur en retraite a été mis en examen,** mardi 3 juin, pour *« agressions sexuelles et viols sur mineurs de moins de quinze ans »* et écroué à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines). Philippe Rousson, cinquante-sept ans, qui a exercé à l'école primaire de La Pépinière, à Bailly, est soupçonné d'avoir agressé sexuellement, entre 1986 et 1991, près d'une vingtaine d'élèves de sa classe de cours élémentaire deuxième année, et d'en avoir violé cinq autres.

■ **VIOLENCES : des échauffourées ont opposé, mardi 3 juin** dans la soirée, des jeunes de la cité de Valentigney, près de Montbéliard (Doubs), à des gens du voyage installés à proximité. Un adolescent de quinze ans a été blessé d'un coup de couteau au cours des incidents.

■ **Un jeune homme de vingt ans a été grièvement blessé** de trois coups de couteau dans la nuit du lundi 2 au mardi 3 juin, à Trappes (Yvelines). Son agresseur présumé, âgé de dix-neuf ans, a été placé en garde à vue au commissariat de Trappes, ainsi que deux autres jeunes.

■ **JUSTICE : un homme âgé d'une trentaine d'années a été mis en examen,** lundi 2 juin, pour *« violence volontaire »*, et placé sous contrôle judiciaire, après l'agression d'une directrice d'école primaire de Marseille (Bouches-du-Rhône). Corinne Maffre, trente-huit ans, avait été violemment frappée au visage, samedi 31 mai, par l'oncle d'un élève.

CARNET

DISPARITIONS

Nikolaï Tikhonov

Le dernier premier ministre de Brejnev

NIKOLAÏ TIKHONOV, qui fut chef du gouvernement soviétique de 1980 à 1985, est mort dimanche 1er juin à Moscou. Il était âgé de quatre-vingt-douze ans.

L'homme était l'incarnation vivante du brejnévisme. D'abord parce qu'il avait commencé sa carrière comme directeur d'usine dans la région ukrainienne de Dniepropetrovsk, dont Léonide Brejnev avait été le patron dans les années 40 et où il puisa ses meilleurs alliés pour la suite. Ensuite, parce qu'il illustrait mieux que quiconque le vieillissement des équipes dirigeantes à l'époque de la « stagnation ». Lorsque Brejnev, en 1980, le fait nommer président du conseil des ministres, Nikolaï Tikhonov a déjà soixante-quinze ans... Il est plus âgé que Kossyguine lui-même, qu'il remplace à ce poste, et a d'ailleurs une longue carrière de « technocrate », successivement au sein du ministère de la sidérurgie (il est vice-ministre dès 1955), du comité du Plan (le Gosplan), enfin du conseil des ministres, dont il a été vice-président, puis premier vice-président pendant quinze ans.

Après la mort de Brejnev, en 1982, ce prototype des gérontes du Politburo – où il a fait son entrée en 1979 – est tout naturellement un allié de Tchernenko, l'éphémère secrétaire général, dont il aurait même postulé la succession en 1985, à quatre-vingts ans... L'une des premières mesures prises par Mikhaïl Gorbatchev fut de le remplacer à la tête du gouvernement par Nikolaï Ryjkov, un autre « technocrate », mais plus ouvert à la perestroïka.

Nikolaï Tikhonov aura été l'avant-dernier du club très fermé des chefs de gouvernement qui se sont succédé en soixante-dix ans d'histoire de l'URSS : une série de huit hommes seulement, où figurent des noms comme Lénine, Molotov, Staline et Khrouchtchev. De tous, il aura été le plus vite oublié.

Michel Tatu

Adolphus « Doc » Cheatham

Le plus proche héritier de Louis Armstrong

LE TROMPETTISTE de jazz américain Adolphus « Doc » Cheatham est mort, lundi 2 juin, des suites d'une congestion cérébrale. Il était âgé de quatre-vingt-onze ans. C'est à la fin d'un concert, dans un club proche de Washington, qu'il aurait été pris d'un malaise avant d'être hospitalisé, dimanche, dans un centre de soins de la capitale fédérale.

Né le 13 juin 1905, à Nashville, patrie de la musique country, dans l'Etat du Tennessee, « Doc » Cheatham a débuté dans les années 20, trompettiste, mais aussi cornettiste et saxophoniste à tout faire dans plusieurs orchestres. Lors d'une rencontre à Nice, à l'occasion d'une Grande Parade du jazz où il jouait quasiment chaque année, il résumait ainsi son approche du jazz : *« Il faut jouer avec tous les musiciens, aborder tous les styles, même ceux qui nous sont moins familiers. »* C'est ce qu'il fit tout au long d'une longue carrière puisqu'il continuait de participer à des tournées et d'enseigner à l'aube de ses quatre-vingt-douze ans. On le tenait pour le plus proche héritier de Louis Armstrong par sa manière de phraser très chantante, la brillance de son timbre, une articulation très fluide.

« Doc » Cheatham fait partie de l'orchestre de la chanteuse de blues Ma Ramey en 1926 et rejoint ensuite le tromboniste Wilbur De Paris, avec qui il rejouera à la fin des années 50 lors de la renaissance des styles New Orleans et Dixieland. Il tourne alors un peu partout dans les grandes villes des Etats-Unis avant d'entrer dans le grand orchestre de Cab Calloway, avec qui il reste de 1932 à 1939.

« Doc » Cheatham joue aussi dans les formations de Teddy Wilson, Benny Carter, Fletcher Henderson. A la fin des années 40, il participe à plusieurs orchestres de Latin Jazz. On l'entendra encore avec Herbie Mann ou Benny Goodman, avant qu'il ne dirige, de manière régulière, ses propres formations, traversant toutes les évolutions du jazz, plaçant le swing et le rapport au blues au rang de ses deux exigences fondamentales.

Sylvain Siclier

NOMINATIONS

Légion d'honneur

Nous publions la liste des nominations, promotions et élévations dans l'ordre de la Légion d'honneur parues, au titre du ministère de la défense, dans le *Journal officiel* daté dimanche 1er juin.

Sont élevés à la dignité de *grand-croix* :
Marcel Letestu, général de brigade ; André du Puy-Montbrun, colonel ; Guy Méry, lieutenant.

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :
Pierre Lecomte, Ahmed Sahraoui, Marcel Weil, Pierre Lorillon, Marcel Antoine, Jean-Louis Irié, Marc Mozziconacci, Camille Plubeau, Roland Bienvault, René de Biré, Pierre Picard, Lucien Pierrard, Jacques Rolin.

Sont promus *commandeur* :
Jean-Marie de Heere, André Bartoli, Henri Astier, Antoine Botella, David Briche, Rémi Dalle, Jean Delacourt, Bernard Grué, Jacques Jaubert, Georges Lacrose, Jacques Lépinay, Edmond Manzoni, Robert Ragouillaux, Yvan Tommasi, Antoine Ysquierdo, Edouard Barbeaux, René Delmas, Louis Gilbert de Gourville, Jacques Mochel, Jacques Chamboissier, Jean Perronne, Berthe Friang, Paul Ker, Pierre Legris, René Bourcier.

Sont promus *officier* :
Georges Depuille, René Martin, André Bellouard, Gabriel Galliot, Joseph Gambotti, Rolande Hérault, Madeleine Sagnet, Jacques Sommet, Madeleine Vincent, Louis Baysset, Yves Bellegou, Wolfgang Berger, Gilbert Brunet, Emmanuel Duchamp, Camille Ducrot, Joseph Gabrielli, Robert Graffte, Georges Grimaldi, Jean-Louis Guillamot, Pierre Guillaumont, Yvan Heinrich, Oscar Kopp, Albert Léonard, André Marcelet, Lucien Pax, Raoul Périgois, André Tensorer, Francis Turellier, René Yotte, Fernand Bonnard, Pierre Grisez, Lauréano Gutierrez, Henri Mazur, Robert Morel, Ramtane Moula, Antoine Nari, Vincent Renzi, Gilbert Schmitz, Pierre Soumache, Abdelkader Ziani, Henri Basso, Léone Baugé, Lucie Caccia, Jacques Capis, Antoinette Cauquil, Paulette Hourdin, Marcelle Itzkowitz, Charles Palant, André Paysan, Maurice Thomas, André Verschuere, Pierre Volmer.

Sont nommés *chevalier* :
Abderrahmane Douina, Ali Bouhnik, Dominique Federici, Jean-Yves Garrec, Maurice Grenier, Hervé Guillerm, Paul Bouchy, Jacques Bouffanais, Robert Chatard, Gilbert Demuynck, Bernard Pique, Robert Rameau, Julien Antonini, Jean Bénard, Joseph Brones, Alfred Bultel, Jean Collange, Rosalinde Conso, Jeanne Coradini, François Coupet, Jean Diter, Albert Doménech, Jacques Dupuis, Max Dutillieux, Alfred Eymery, Louis Fagot, Pierre Ferdonnet, Antoine Fretic, Maurice Gauthier, Mireille Kinnen, Cléophée Koch, Marcel Lardy, Guérin Leonarduzzi, André Michel, Jean Mocetti, Jean Paget, Gabriel Perret, Robert Perrin, Marcel Pichard, Joseph Seisdédos, Michel Vidal, André Vovk, Marcel Weber, Sara Weltmann, Jean Bergamasco, Armand Collange, Guy Dalais, Jean Dauvergne, Henri Dhainaut, Robert de Gaspéri, Jules Ghirardi, Auguste Gouyé, Pierre Jance dit Sandy, Aldophe Karsenti, Paul Le, Raymond Mercier, Jean Mévellec, André Radou, Claude Sibille, Georges Steffen, Louis Vidal, Michel Chauvineau, Jean-Claude Tattu, Louis Godard, Philippe Vadam, Jean-Pierre Michel, Gilles Taffet, Pierre Daix, René Desécure, Solange Kleinpeter, Pierre Maillet.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). Mably, Roanne.

M. et Mme René Bernicot,
ses neveux et nièces,
Parents et amis,
font part du décès de

Mlle Thérèse BERNICOT,

survenu le 30 mai 1997, à l'hôpital Bonvert de Mably.

Ses funérailles religieuses auront lieu en l'église du vieux Saint-Ouen, le jeudi 5 juin, à 15 h 30.

Condoléances sur registres.

– Mme Jacques Lévy,
M. et Mme Etienne Lévy,
leur fille et leur gendre,
M. et Mme Michel Lemant
et leur fils,
M. et Mme Claude Vatin,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Claude Lévy,
M. et Mme Willy Pascalis
et Marc-Antoine,
Le fidèle Samba Fall,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques LÉVY,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique (1924),
ingénieur en chef (e.r.)
des manufactures de l'Etat,
président d'honneur
de la Compagnie française d'assurance
pour le commerce extérieur (Coface),
président d'honneur
du comptoir technique
de l'Union des assureurs crédit
à l'exportation de la CEE,
président d'honneur du groupement
des ensembliers industriels français,

commandeur de la Légion d'honneur,
titulaire de la Medal of Freedom
with silver palms (USA),
member of the Legion of Merit (USA),
member of the Order
of the British Empire (MBE),

survenu à Paris, le 2 juin 1997, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

« Pour ses proches et pour tant d'autres, c'était un gentilhomme du cœur et de l'esprit. »

L'inhumation aura lieu le vendredi 6 juin, à 11 h 30, au cimetière du Montparnasse, où l'on se réunira, à l'entrée principale, boulevard Edgard-Quinet, à Paris-14e.

Ni fleurs ni couronnes.

45, rue Scheffer,
75116 Paris.

– M. François David, président-directeur général de la Coface,
Et l'ensemble du personnel
ont le regret de faire part du décès de

M. Jacques LÉVY,
président d'honneur,

le 2 juin 1997, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques auront lieu le 6 juin, à 11 h 30, au cimetière du Montparnasse (entrée boulevard Edgar-Quinet).

Ni fleurs ni couronnes.

– M. André Fourquet,
son fils,
Mme Jean Fourquet,
Mme Etienne Lacroux
et ses enfants,
Mme F. Souard
et sa fille,
Les familles Lesbats, Suberchicot,
Cousins et amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Suzanne FOURQUET,
née LACROUX,
veuve de M. Georges FOURQUET,
commissaire général de division
de l'armée de terre,
commandeur de la Légion d'honneur,
Saint-Cyr (promotion 22-24),

survenu le 2 juin 1997, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Ses obsèques religieuses auront lieu le jeudi 5 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Xaintes, à Dax, suivies de l'inhumation au cimetière de Garein (Landes).

Ni fleurs ni couronnes.

34, rue de Seine,
75006 Paris.
3, rue du Pouy,
40100 Dax.

– Mme Michelle Nedelec,
sa fille,
Clément Oubrerie,
Isabelle-Marie Fortin
et Olivier Fortin,
ses petits-enfants,
M. Jacques Fortin,
son gendre,
Et Mme Jacqueline Nedelec,
sa belle-fille,
M. Jean Marc Sicre,
son neveu
et arrière-petits-enfants,
font part du décès de

Mme Marie-Thérèse NEDELEC,

survenu le 31 mai 1997, à Paris-13e.

L'inhumation a eu lieu au cimetière d'Ecouflant (Maine-et-Loire) dans l'intimité familinle.

129, boulevard Raspail,
75006 Paris.

– Mme Pierre Sabathier, née Croizier,
son épouse,
Chantal et Alain Lacroix,
sa fille et son gendre,
Thierry Lacroix,
son petit-fils,

font part du décès de

M. Pierre SABATHIER,

survenu à Paris, le 1er juin 1997.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, avenue Bosquet,
75007 Paris.

– Caen.

M. Patrice Scanu,
son époux,
David et Iris,
ses enfants,
Edouard Le Guilcher,
son frère,
M. Jean-Pierre Le Guilcher,
son père,
Mme Armelle Scanu,
sa belle-mère,
Toute la famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Manon SCANU,
née LE GUILCHER,

survenu à Caen, le 2 juin 1997, à l'âge de trente-six ans.

L'inhumation aura lieu le jeudi 5 juin, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

28, rue de Bras,
14000 Caen.

François WALTER,
conseiller maître honoraire
à la Cour des comptes,
fondateur du comité de vigilance
des intellectuels antifascistes, mars 1934,

nous a quittés le 2 juin 1997.

Il est parti sereinement entouré de l'affection de tous les siens depuis son domicile comme il l'a souhaité.

Il reposera à Crouy-en-Thelle, auprès de

**Zoum
et
Sylvie.**

Christian et Georges,
ses enfants,
Ses parents,
Ses amis,
partageront son espérance au cimetière de Crouy, le jeudi 5 juin, à 10 h 30.

86, rue de la Fédération,
75015 Paris.

Anniversaires de décès

– Le 5 juin 1992 disparaissait tragiquement

René COURTOIS,
directeur honoraire des services extérieurs
de l'éducation surveillée
au ministère de la justice,
officier de la Légion d'honneur.

Auront pour lui, et son épouse Jeanne, une fidèle pensée ceux qui les ont connus, aimés et respectés.

Conférences

Fondation François Perroux

Conférence du professeur Victor Kouznetsov, directeur de recherche, académie des sciences de Russie, institut d'économie mondiale et de relations internationales sur : **« Les réformes russes ont-elles une logique ? »** sous la présidence de M. Raymond Barre.

11 juin 1997, à 18 heures, Collège de France, salle 1, 11, place Marcelin-Berthelot, 75005 Paris.

Appel à témoin

Dans le cadre d'une affaire de meurtre commis à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) le 30 avril 1997 (victime M. Eric Gicquel), il est demandé à tout automobiliste ayant pris à son bord un ou plusieurs auto-stoppeurs le mercredi 30 avril 1997 sur le trajet Binic-Saint-Brieuc entre 12 heures et 14 heures, de contacter le service régional de police judiciaire à Rennes (Tél. : 02 99 79 87 87).

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Comité anti-amiante Jussieu critique Claude Allègre

AMÉNAGEMENT Le gouvernement de Lionel Jospin va être immédiatement confronté à une série de conflits potentiels sur les questions du territoire. ● CONFORMÉMENT à l'accord que le Parti socialiste a signé avec les Verts avant les élections, il devrait d'abord annoncer l'abandon de certains projets comme le canal Rhin-Rhône ou le surgénérateur Superphénix. Il devrait aussi décréter un moratoire sur la construction de nouvelles centrales nucléaires comme au Carnet, sur l'estuaire de la Loire, et sur la construction de nouvelles autoroutes comme l'A 58, dans le moyen pays niçois. ● UNE RÉPONSE GLOBALE à toutes les questions qui mobilisent les citoyens sur la qualité de leur cadre de vie pourrait être donnée à travers la création d'un grand ministère *« régulateur »*, regroupant l'environnement et l'aménagement du territoire.

Les soixante « points chauds » du territoire

Le gouvernement de Lionel Jospin va rapidement se trouver confronté à une série de choix d'équipement qui sont autant de conflits potentiels. Dans leur refus d'accepter de nouvelles grandes infrastructures, nombre de citoyens font entendre leur aspiration à une autre qualité de la vie

PARMI toutes celles qui surgissent d'une société bloquée, la question du territoire se pose au gouvernement de Lionel Jospin. Le schéma national d'aménagement du territoire de Jean-Claude Gaudin est, par la force des choses, abandonné en rase campagne au moment où des décisions urgentes s'imposent, ici et là. On se souvient de la mise en scène d'Auch, d'un gouvernement débarquant au grand complet pour célébrer l'ode à la décentralisation et d'un premier ministre arrosant au passage villes et villages de gâteries consolatrices quelques semaines avant la dissolution. Il en va ainsi depuis plusieurs années. Beaucoup de discours pour tirer des plans d'avenir sur la comète d'un développement *« fécond »*, *« équilibré »*, *« solidaire »* du territoire. Mais peu de contenu.

ANALYSE

Le gouvernement devra s'attaquer en priorité à la fracture territoriale

Nombre de chantiers sont cependant ouverts. Le nouveau gouvernement hérite d'abord de la facture de travaux en cours, parfois gigantesques, souvent sans cohérence, dont le canal Rhin-Rhône (25 milliards pour un trafic de marchandises que tout le monde s'accorde à prévoir négligeable) constitue l'exemple typique. Il devra aussi en finir avec l'incertitude de plusieurs projets en suspens, en particulier avec ces morceaux d'autoroutes surnuméraires, présentés comme les sésames absolus du développement alors qu'ils sont la plupart du temps des gouffres financiers (les sociétés d'autoroute vont atteindre un endettement de plus de 200 milliards, soit le double de celui du Crédit lyonnais) et des massacreurs d'identités paysagères. Le gouvernement devra surtout s'attaquer à la fracture territoriale qui s'élargit entre les villes-centres et les périphéries, entre l'urbain et le rural, entre le littoral et l'intérieur, entre les zones d'activité et les diagonales arides.

A quoi la France de demain doit-elle ressembler et comment les citoyens du XXI[e] siècle habiteront-ils l'espace ? Les votes émis ces deux derniers dimanches montrent que la population a sa petite idée là-dessus. Du moins les succès remportés par les « candidats de terrain » impliqués dans les luttes locales font-ils apparaître le rejet de l'image d'une France appréhendée arbitrairement en trois dimensions : une population hyperconcentrée dans quelques métropoles et en bord de mer, un espace voué à l'industrialisation agricole – immenses champs de céréales et ateliers d'engraissage du bétail – entrecoupé de forêts denses, et un maillage du territoire fondé sur des voies de communication à grande vitesse, TGV et autoroutes, ne reliant que les points riches de l'Hexagone. Le reste, tout le reste, – c'est-à-dire tout ce qui fait la diversité et la singularité du patrimoine collectif, autrement dit la qualité du cadre de vie – étant voué à la disparition ou à l'abandon.

Autoroutes, voies ferrées, aéroports, grands équipements... le répertoire des « points chauds » du territoire exprime localement ce refus. Aux soixante points géographiques répertoriés sur notre carte, préfigurant autant de lieux de conflit potentiel, il faut ajouter toute une série de questions transversales qui expriment la même aspiration à une autre qualité de vie et qui vont des pollutions de l'air et de l'eau à la difficile cohabitation entre conservation de la nature et développement économique, en passant par les plans de circulation urbaine, le retour des tramways, la réhabilitation du littoral ou la reconquête des *« villes à vivre »*. Autant de sujets qui mêlent questions d'environnement, d'équipement, de transport, d'aménagement du territoire et d'énergie, et qui seront au menu d'un des principaux ministères du gouvernement Jospin.

Jean-Paul Besset

NORD-PAS-DE-CALAIS · HAUTE-NORMANDIE · PICARDIE · LORRAINE · BASSE-NORMANDIE · BRETAGNE · CHAMPAGNE-ARDENNE · ALSACE · PAYS DE LA LOIRE · CENTRE · BOURGOGNE · FRANCHE-COMTÉ · POITOU-CHARENTES · LIMOUSIN · AUVERGNE · RHÔNE-ALPES · PROV.-ALPES-CÔTE D'AZUR · AQUITAINE · MIDI-PYRÉNÉES · LANGUEDOC-ROUSSILLON · CORSE

Train · Autoroute · Autres grands chantiers · Nucléaire · Divers

De Creys-Malville au canal Rhin-Rhône, en passant par le Somport

ALSACE

TGV-Est (1) : le gouvernement sortant prévoyait la totalité de la ligne à grande vitesse, à travers Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace. *(Le Monde* du 25 décembre 1996). **Mines de potasse d'Alsace (2)** : fermeture programmée d'ici 2004 (*Le Monde* du 31 janvier).

AQUITAINE

Lussagnet (3) : stockage de gaz souterrain (2,4 milliards de mètres cubes). Décret signé *in extremis*. **Somport (4)** : réalisation du tunnel en cours *(Le Monde* du 3 juin). **TGV-Atlantique (5)** : prolongation envisagée de la ligne à grande vitesse entre Tours, Poitiers et Bordeaux. **Ours (6)** : polémiques autour de leur réintroduction.

AUVERGNE

Vulcania (7) : Centre européen du volcanisme, au sein du parc naturel régional des volcans, grand dessein de Valéry Giscard d'Estaing, entravé par une série de recours *(Le Monde* du 19 octobre 1996). **A 89 (8)** : le tracé de l'*« autoroute des présidents »*, Clermont-Ferrand-Bordeaux, a reçu un avis défavorable de la commission d'enquête *(Le Monde* du 17 décembre 1996).

BOURGOGNE

Route Centre Europe Atlantique Mâcon-Nantes (9) : chantier de mise à 2 fois 2 voies.

BRETAGNE

Pollutions agricoles (10) : nitrates et pesticides dans les eaux (*Le Monde* du 22 mars). **TGV-Ouest (11)** : prolongement à l'étude de la ligne à grande vitesse à partir du Mans vers la Bretagne et les pays de la Loire.

CENTRE

Plan Loire (12) : construction contestée d'un barrage à Chambonchard et destruction retardée d'un autre à Maisons-rouges *(Le Monde* du 29 janvier). **Franchissement de Langeais par l'A 85 (13)** : véritable casse-tête, compte tenu du site. **Nappe phréatique de Beauce (14)** : menacée par la sécheresse et les forages des céréaliers *(Le Monde* du 18 avril). **Aéroport de Beauvilliers (15)** : Maurice Dousset, président (UDF-PR) du conseil régional, principal promoteur du projet de troisième aéroport du Bassin parisien, député depuis 1973, a été battu par l'opposante, Marie-Hélène Aubert, candidate des Verts (*Le Monde* du 18 mars).

CHAMPAGNE-ARDENNE

TGV-Est (1).

CORSE

Mine d'amiante de Canari (16) : des milliers de tonnes de gravats polluants *(Le Monde* du 15 octobre 1996).

FRANCHE-COMTÉ

Canal Rhin-Rhône (17) : « le » dossier du changement de majorité en matière d'aménagement du territoire. Lionel Jospin s'est clairement déclaré prêt à abandonner ce projet colossal (*Le Monde* du 21 novembre 1996). **TGV Rhin-Rhône (18)** : porté par Jean-Pierre Chevènement. Il pourrait être l'occasion de mettre en œuvre le ferroutage *(Le Monde* du 17 janvier 1995).

ÎLE-DE-FRANCE

Extension de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle (19) : deux nouvelles pistes refusées par les riverains *(Le Monde* du 2 avril). **Un Parc national en forêt de Fontainebleau (20)** : classement revendiqué par les écologistes *(Le Monde* du 21 décembre 1996). **Projet Muse (21)** : réseau souterrain titanesque imaginé par le conseil général des Hauts-de-Seine, du nord au sud du département. Très contesté. **« Superpériphériques » parisiens (22)** : bouclage de l'A 86 prévu pour 2004 ; pour le bouclage de l'A 104 (Francilienne) entre Orgeval (Yvelines) et Pierrelaye (Val d'Oise), le tracé retenu est le plus contesté. Lionel Jospin et Robert Hue ont récemment affirmé que ce tracé serait abandonné (*Le Monde* du 1[er] février). **ZAC Paris-rive gauche (23)** : dernier projet urbanistique parisien possible sur une telle surface *(Le Monde* du 24 juillet 1996).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Marcoule (24) : projet contesté de laboratoire d'études sur l'enfouissement des déchets nucléaires à longue durée de vie (*Le Monde* du 18 février). **Pont du Gard (25)** : grand projet d'aménagement touristique *(Le Monde* du 22 mai). **Vingrau (26)** : des habitants du village s'opposent farouchement à l'extension de la carrière *(Le Monde* du 30 octobre 1996). **Salsigne (27)** : 80 000 tonnes de déchets abandonnées dans cet ancien site minier (*Le Monde* du 9 novembre 1996). **Aqueduc Nîmes-Perpignan-Barcelone (28)** : les eaux du Rhône pourraient alimenter Barcelone au XXI[e] siècle *(Le Monde* du 22 octobre 1996).

LIMOUSIN

Bessines-sur-Gartempe (29) : centre contesté de stockage de déchets d'uranium appauvri du CEA.

LORRAINE

TGV-Est (1). Effondrements miniers (30) : une vingtaine de communes menacées *(Le Monde* du 20 février). **Bures (24)** : projet de laboratoire de stockage de déchets nucléaires à longue durée de vie.

MIDI-PYRÉNÉES

Ours (6) : polémique autour de leur réintroduction. **Vignemale (31)** : projet à très long terme de tunnel ferroviaire sous les Pyrénées. **Viaduc de Millau (32)** : le plus haut du monde, pour accueillir l'autoroute A 75 Clermont-Ferrand-Béziers (*Le Monde* des 10 août et 21 novembre 1996). **Charlas (33)** : projet de barrage. **Val de Lauron (34)** : tracé de substitution à déterminer après l'abandon du projet de ligne EDF très haute tension *(Le Monde* du 3 février 1996). **Golfech-Cahors (35)** : projet de ligne EDF à très haute tension.

BASSE-NORMANDIE

La Hague (36) : polémiques sur les rejets d'effluents radioactifs par la Cogema *(Le Monde* daté 1-2 juin). **Mont-Saint-Michel (37)** : très ancien projet de désensablement (*Le Monde* du 14 mars 1995).

HAUTE-NORMANDIE

Le Havre (38) : projet de Port 2000. **Rouen (39)** : projet de 6[e] franchissement routier de la Seine à l'aval de la ville.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Canal Seine-Nord (40) : pourrait être accéléré. **Lille (41)** : le projet de contournement autoroutier menace les ressources en eau *(Le Monde* du 25 mai).

PAYS-DE-LA-LOIRE

Centrale du Carnet (42) : projet de remblaiement d'une zone humide pour une possible centrale nucléaire. Abandon promis par le PS *(Le Monde* du 3 juin). **Donges-Est (43)** : extension prévue du port de Nantes-Saint-Nazaire sur une zone écologique *(Le Monde* du 28 décembre 1996). **TGV-Ouest (11).**

PICARDIE

Autoroute Amiens-Belgique A 24 (44) : probable victime du moratoire sur les autoroutes. **Canal Seine-Nord (40).**

POITOU-CHARENTES

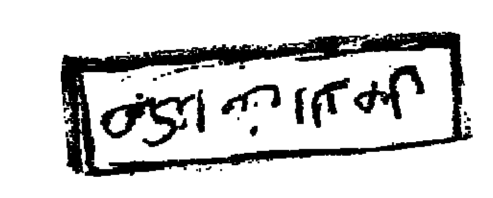
Gare TGV de Poitiers (45) : choix à effectuer entre une implantation en ville ou en dehors. **La Chapelle Bâton (24)** : projet de laboratoire de stockage de déchets nucléaires à longue durée de vie.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Loups du Mercantour (46) : leur retour ne fait pas que des heureux. **Tunnel du Mercantour (47)** : l'idée de creuser le plus long tunnel routier d'Europe, entre la Côte-d'Azur et le Piémont *via* la vallée de la Tinée, pourrait être abandonnée. **Métropole Côte d'Azur (48)** : possible remise en cause du projet de directive territoriale d'aménagement (*Le Monde* du 18 janvier). **A 58 (49)** : André Aschiéri, maire écologiste de Mouans-Sartoux et leader des opposants au doublement partiel de l'A 8 à travers le moyen pays niçois, a été élu député (*Le Monde* du 29 mai). **Verdon (50)** : projet de ligne EDF très haute tension dans le parc, sur un site classé (*Le Monde* du 29 avril). **Tunnel urbain de Toulon (51)** : chantier arrêté *(Le Monde* du 1[er] octobre 1996). **Gare TGV de l'Arbois (52)** : faut-il construire cette gare TGV entre Aix-en-Provence et Marseille ? (*Le Monde* du 26 mars). **Décharge de la plaine de la Crau (53)** : Marseille est la dernière ville de cette taille en Europe à répandre ses millions de tonnes de déchets en plein air. **Etang de Berre (54)** : projet de construction d'une dérivation pour contrôler les rejets d'eau douce de la centrale EDF de Saint-Chamas *(Le Monde* du 26 novembre 1996). **Calanques de Marseille (55)** : patrimoine toujours menacé. **Camargue (56)** : projet de pont pour remplacer le bac de Barcarin *(Le Monde* du 24 décembre 1996).

RHÔNE-ALPES

Superphénix (57) : le PS s'est engagé à fermer le réacteur de Creys-Malville. **Ferroutage Lyon-Turin (58)** : soutenu par les Verts. En panne de financement et de soutien politique *(Le Monde* du 8 février). **A 400 (59)** : dossier de l'autoroute Annemasse-Thonon-les-Bains en principe clos depuis l'annulation de la DUP (*le Monde* du 7 février). **Périphérique ouest de Lyon (60)** : ne devrait pas être inauguré avant 2006 *(Le Monde* du 7 mai).



هكذا من الأصل

IMMOBILIER

NEUF ET RÉSIDENTIEL

FICHE PRATIQUE du 04.06.1997

Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes du mensuel immobilier **Immoneuf.**

Neuf : un achat sous garantie

Les acquéreurs d'un logement neuf peuvent dormir sur leurs deux oreilles. Le législateur a en effet prévu toute une série de garanties qui les protègent contre les éventuelles malfaçons. Inventaire pour acheter en toute sécurité...

Les garanties qui protègent l'acquéreur courent avant et après la construction. C'est ainsi qu'en matière de vente sur plans, autrement dit avant le lancement des travaux, la loi oblige le vendeur à apporter une garantie d'achèvement ou de remboursement. Elles sont en général fournies par une banque ou une compagnie d'assurance. La garantie d'achèvement permet, en cas de défaillance du constructeur, de terminer la construction. A cette protection vient s'ajouter la garantie de remboursement. Celle-ci oblige l'organisme garant à rembourser l'ensemble des sommes que vous avez versées en cas de résolution amiable ou judiciaire de la vente pour défaut d'achèvement.

Trois garanties pour un logement terminé

Une fois la construction terminée, les différentes garanties qui protègent l'acquéreur résultent de la loi du 4 janvier 1978. Ses dispositions sont d'ordre public. En d'autres termes, il ne peut y être dérogé, et vous, en tant qu'acquéreur, bénéficiez nécessairement de ses protections.

La *première* d'entre elles est dite garantie de parfait achèvement. Elle oblige l'entrepreneur à réparer tous les défauts de conformité et les malfaçons qui surviennent durant un an à compter de la date de réception du logement. Deux situations peuvent se présenter : soit les désordres étaient apparents lors de la livraison, et ont fait l'objet de réserves, soit ils sont survenus dans l'année qui suit la réception, et ils ont été signalés à l'entrepreneur par lettre recommandée avec accusé de réception.

A noter : Les constructeurs doivent respecter des normes minimales d'isolation phonique, qui sont elles aussi couvertes par la garantie de parfait achèvement. Si elles ne sont pas respectées, l'entrepreneur a un an pour y remédier.

Deuxième protection : la garantie de bon fonctionnement, ou garantie biennale. Elle couvre tous les dommages constatés pendant un délai de deux ans à compter de la réception du logement. Elle protège tous les éléments dissociables, c'est-à-dire ceux qui peuvent être démontés sans endommager le gros œuvre : volets, radiateurs, etc.

Troisième protection : la garantie décennale. Elle oblige l'entrepreneur à réparer tous les dommages qui compromettent la solidité du gros œuvre, ainsi que les éléments d'équipement indissociables, comme les canalisations, pendant dix ans à compter de la réception. Reste que ces garanties ne sont pas toujours faciles à mettre en œuvre. C'est pourquoi vous êtes obligatoirement couvert par l'assurance dommages-ouvrage pour ce qui concerne la garantie décennale. En cas de sinistre, il vous suffit de faire une déclaration à l'assureur dans les cinq jours. C'est lui qui ensuite prendra en charge les réparations et recherchera le responsable. Notez que cette assurance joue aussi pour la garantie de parfait achèvement, mais seulement si l'entrepreneur n'a pas rempli ses obligations après mise en demeure. P. C.

Pour d'autres conseils, consultez IMMONEUF, le mensuel de l'immobilier en vente 20 F chez votre marchand de journaux.



Plus de 300 pages de conseils et d'adresses

Communiqué

PARIS

9e arrondissement

45, rue Jean-Baptiste Pigalle
Rue Jean-Baptiste Pigalle

Réalisation : RIVP
2 rue Saint-Thomas d'Aquin, 75007 Paris.
Tél. 01 40 51 27 54 ou 01 40 51 27 26 ou écrivez-nous

Nous vous proposons des studios de 22 à 30 m² ou des deux pièces de 41 à 56 m² au prix moyen de 18 500 F le m².

Au cœur du quartier de «La Nouvelle Athènes», à proximité des théâtres de la place Saint-Georges et de son métro, des commerçants devenus à la mode, des petits musées romantiques, un bel immeuble parisien du 19ème siècle retrouve sa vocation résidentielle.

Les appartements sont orientés sud ou sud-est, le chauffage est individuel électrique avec label Promotelec Confort Sécurité. Les clés seront remises à l'automne 1997.

Appelez nous au 01 40 51 27 54 ou au 01 40 51 27 26

RIVP

10e arrondissement

Résidence Saint-Martin
61, rue Bichat

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
Rens. : 7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Téléphonez tout de suite au 01 46 03 22 00 pour faire partie des privilégiés!

Une superbe résidence de 28 appartements seulement, du studio au 5 pièces avec caves et parkings en sous-sol, à proximité du Canal Saint-Martin et de l'Hôtel du Nord. Une architecture raffinée pour une belle façade au cachet parisien, avec de nombreux balcons ou terrasses orientés plein Sud. Prestations particulièrement soignées : Label Promotelec Confort-Plus.

A partir de 17.900 F le m², hors parking, et dans la limite du stock disponible.

Bureau de vente : angle rue Bichat et Quai de Jemmapes ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

11e arrondissement

Saint-Sébastien
Rue Saint-Sébastien

Réalisation et commercialisation STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel, Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt cedex
01 47 12 54 44

IDEAL INVESTISSEURS
AMORTISSEMENT PERISSOL - *LIVRAISON FIN 97*
DERNIERS APPARTEMENTS DISPONIBLES

Au cœur du 11e arrondissement, dans une rue calme, une résidence de grand standing.

Studette de 12,94 m² habitables : 280 000 FF
Studio de 25 m² habitables : 490 000 ff

Renseignements et ventes : 01 47 12 54 44

STIM BATIR BOUYGUES IMMOBILIER

15e arrondissement

Villa Marmontel
107-109, rue de l'abbé Groult.
Idéal investissement Périssol.

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Un programme superbe à découvrir absolument et choisissez le meilleur du 15e arrondissement ! A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : 47 appartements du studio au 5 pièces duplex, caves et parkings en sous-sol. Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien !
Livraison 4ème trimestre 1997

Prix à partir de 24 500 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.
Bureau de vente sur place ouvert :
lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

Le Fondary
19, rue Fondary

Réalisation et commercialisation STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel, Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt cedex
01 47 12 53 53

DU STUDIO AU 5 PIECES

En plein cœur du 15e, dans une rue calme, une résidence de grand standing. Prestations de qualité, appartements avec balcons, terrasses ou jardins privatifs.

Bureau de vente : 18, rue de l'Abbé Groult - Paris 15e
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h,
samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
Tél. 01 45 31 61 35

STIM BATIR BOUYGUES IMMOBILIER

Le Bélisaire
98, rue de l'abbé Groult.

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

CONCEVONS ENSEMBLE L'APPARTEMENT DONT VOUS RÊVEZ !

Située dans le quartier Convention (métro Convention à 200m), France Construction vous propose une petite résidence raffinée, du studio au 5 pièces.
Avec l'aide de nos architectes et la qualité France Construction, composez l'appartement dont vous rêvez.

PRIX DE LANCEMENT

Bureau de vente : 109, rue de l'Abbé Groult ouvert :
lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

16e arrondissement

Les Jardins d'Auteuil
11-13, rue Wilhem

Réalisation et commercialisation STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel, Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt cedex
01 47 12 53 53

MESURES EXCEPTIONNELLES DE LANCEMENT

Superbe résidence du studio au 5 pièces. A proximité du Pont Mirabeau et du Parc de la Fondation Rossini, le prestige d'une résidence élégante à l'architecture raffinée et aux prestations de grande qualité.
Exemple de prix : 2 pièces 50 m² hab (lot n°2) : 1 225 000 F parking inclus.
Bureau de Vente : 11-13, rue Wilhem - Paris 16e -
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19h,
samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
Tél. 01 42 24 05 26

STIM BATIR BOUYGUES IMMOBILIER

19e arrondissement

L'Orée du Parc
69, rue Compans/59, rue Rozier
A toute proximité des Buttes-Chaumont à découvrir absolument !

Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
Rens. : 7 jours/7, de 9 h à 19 h

Premier promoteur certifié qualité ISO 9001
Prix à partir de 18 900 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.

Le calme d'une petite résidence de charme de 24 appartements seulement à 100 m du Parc des Buttes-Chaumont et du métro. Très belles prestations : nombreux balcons et vue sur un beau jardin intérieur. Du studio au 4 pièces avec parkings en sous-sol. Livraison fin 1997. Idéal défiscalisation Périssol.
Bureau de vente : 3, rue du Général Brunet, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

Villa Manans
Rue Pailleron

Réalisation et commercialisation STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel, Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt cedex
01 47 12 54 44

LIVRAISON IMMEDIATE
22 logements du studio au 5 pièces.

Métro Bolivar - A 2 pas du Parc des Buttes Chaumont, 2 petits immeubles de standing. Prestations de qualité.
2 pièces à partir de 900 000 FF - 3 pièces à partir de 1 320 000 FF

Conseils sur les mesures investisseurs, amortissement Périssol.

Renseignements et ventes : 01 47 12 54 44

STIM BATIR BOUYGUES IMMOBILIER

RÉGION PARISIENNE

92 Boulogne-Billancourt

L'Impérial
8-10, rue d'Aguesseau
A proximité de l'Eglise de Boulogne et de l'av. J.B. Clément

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
Rens. : 7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Prix à partir de 23 500 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.

Au cœur du Boulogne-traditionnel, dans une rue calme, petite résidence de 27 appartements seulement du studio au 5 pièces avec parkings en sous-sol. Architecture de grande qualité et prestations soignées, balcons, terrasses. Chaque appartement a été conçu dans les moindres détails pour vous assurer confort et sécurité au maximum.

Bureau de Vente : 35, avenue Morizet,
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

FRANCE CONSTRUCTION à Boulogne et Levallois

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

SPECIAL INVESTISSEMENT PERISSOL

A BOULOGNE
A proximité de 2 lignes de métro, beaux studios et 2 pièces disponibles immédiatement.

A LEVALLOIS
En centre ville, tout près du métro, dans une résidence de standing, beaux studios et 2 pièces livrables en mars 1997.

Frais de notaire réduits, idéal défiscalisation Périssol.

Renseignements au siège
Service vente aux investisseurs privés
01 46 03 22 00

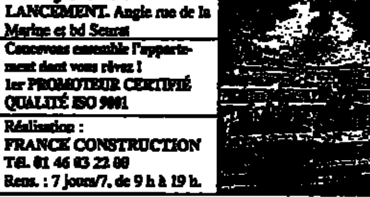
FRANCE CONSTRUCTION

92 Neuilly-sur-Seine

Neuilly Marine
LANCEMENT. Angle rue de la Marine et bd Seurat

Concevons ensemble l'appartement dont vous rêvez !
1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001

Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
Rens. : 7 jours/7, de 9 h à 19 h.



Nouvelle et superbe résidence de 3 étages située dans la partie résidentielle de l'Ile de la Grande Jatte, caractérisée par sa tranquillité et la multiplicité des espaces verts.
Architecture raffinée et prestations de très grande qualité. Les appartements ont été conçus pour vous assurer confort et qualité de vie (très belles terrasses, grande hauteur sous plafond, parquet,...).
38 appartements du studio au 5 pièces (caves, parkings en sous-sol) et une maison individuelle.

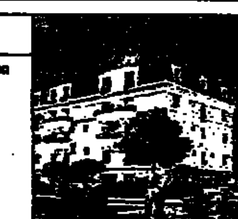
Bureau de Vente sur place :
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

92 Malakoff

Les Académies

Réalisation et commercialisation STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel, Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt cedex
01 47 12 54 44



RESIDENCE POUR ETUDIANTS
IDEAL INVESTISSEURS.
AVANTAGES FISCAUX PERISSOL ET MEHAIGNERIE.

A proximité immédiate de la faculté et du métro (ligne 13), une résidence pour étudiants de 72 studios à partir de 350 000 F.
Rentabilité élevée.
Conseils sur les mesures investisseurs, amortissement Périssol.

Renseignements et ventes : 01 47 12 54 44

STIM BATIR BOUYGUES IMMOBILIER

94 Maisons-Alfort

Les Académies

Réalisation et commercialisation STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel, Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt cedex
01 47 12 54 44



RESIDENCE POUR ETUDIANTS - IDEAL INVESTISSEURS
RECUPERATION TVA ET AMORTISSEMENT PERISSOL

A 2 pas du métro "Ecole Vétérinaire", STIM BATIR réalise une résidence étudiante de standing.
Studio à partir de 284 000 F.
Revenus locatifs garantis.

Renseignements et ventes : 01 47 12 54 44

STIM BATIR BOUYGUES IMMOBILIER

LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC

ACQUISITION D'UN LOGEMENT NEUF : LA REMISE DES CLÉS

**Vous venez d'acquérir un logement neuf.
Que devez-vous faire lors de la remise des clés ?**

Vous devez procéder à un examen minutieux des lieux, dans des conditions d'éclairage satisfaisantes, afin de vérifier l'état des équipements et des fournitures, leur fonctionnement et leur conformité aux engagements contractuels.

Vous devez donc vous munir de l'acte de vente, du plan de votre logement, de la notice descriptive et des avenants éventuels, des lettres échangées avec le vendeur...

Après avoir procédé à cet examen, vous remplirez le procès verbal de constat d'état des lieux et de remise des clés.

Vous devez signaler de façon précise :
- tous les vices apparents que vous avez pu déceler,
- tout ce qui n'est pas conforme aux engagements contractuels.

Si vous découvrez d'autres vices apparents dans le mois qui suit la remise des clés (et non votre emménagement), vous devez les signaler au vendeur, par lettre recommandée avec accusé de réception. Vous devez garder une copie du procès verbal de constat, et, éventuellement, de la correspondance adressée au vendeur.



F.N.P.C. - 106 rue de l'Université - 75007 Paris

IMMOBILIER

LE BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES

CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS

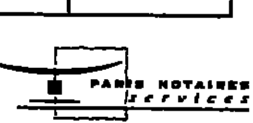
Structure des ventes immobilières à PARIS en 1996

Ventes de gré à gré, en pleine propriété, à usage d'habitation, biens libres, anciens

PARIS	Studio	2 Pièces	3 Pièces	4 Pièces	5 Pièces +	Ensemble
Nb. de Ventes	7 465	12 326	7 481	4 150	2 714	34 136
Part de marché Nb. de ventes / parc	21,87%	36,11%	21,92%	12,16%	7,95%	100,00%
Surface totale par type / parc	9,98%	25,25%	25,08%	20,06%	19,63%	100,00%
Surf. moyenne par type*	24,65 m²	39,21 m²	61,72 m²	88,59 m²	131,12 m²	50,28 m²
Prix moyen au m2*	14 265 F	13 654 F	14 841 F	16 722 F	19 074 F	14 760 F
Montant moyen de la transaction*	354 393 F	542 190 F	930 130 F	1 496 310 F	2 592 730 F	753 160 F
Montant moyen des Crédits*	249 867 F	347 777 F	530 720 F	783 120 F	1 204 500 F	474 050 F

* Classes des déciles exclues

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er
Téléphone : 01.44.82.24.00



VENTES

APPARTEMENTS

1er arrondt

ILE ST-LOUIS
Séj. + chbre sud face église 4e ét. sans asc. 1 250 000 F
NOTAIRE – 01-46-43-19-19

3e arrondt

Rue Notre-Dame-de-Nazareth, 3e ét. sans asc., un agréable 3 p. sur cour, 71 m² env. Bon état 950 000 F
NOTAIRES – 01-40-06-03-20

4e arrondt

Mº Châtelet 76 m²
Duplex charme 1 650 000 F
X'IMMO 01-40-25-07-05

QUAI DE BETHUNE St-Louis 80 m² occupé 77 ans, sans loyer 1 350 000 F 01-42-65-07-57

5e arrondt

Arenes Lutèce PdT., asc. vue dég., 3 p. 80 m² b. plan soleil réf. nf. Tél. :01-43-35-18-36

6e arrondt

ASSAS Port-Royal, immeuble 1980 standing, agréable rez-de-jardin, calme, clair, soleil 43 m² environ 780 000 F. Possible achat parking en sus
NOTAIRES – 01-40-06-03-20

S-Germain-des-Prés, 20 m rue du Dragon, 2 p. 48 m² calme bureaux actuellement à rafraichir
Tél. : 01-40-47-67-82

7e arrondt

SAINT-GERMAIN/BAC Imm. PdT. au 3e ét. spacieux 7 pièces, 191 m², gde réception 4 750 000 F
NOTAIRES – 01-40-06-03-20

ECOLE MILITAIRE, Rue Bosquet, au 6e étage avec asc., une agréable studette, avec coin kitchenette, douche et WC, parfait état, plein sud, surf. 15 m² env. 340 000 F
NOTAIRES – 01-40-06-03-20

Av. Bosquet, ancien PdT. stand. beau 8 p. 257 m². Beaux volumes 5 400 000 F.
NOTAIRE – 01-44-88-45-54

RARE JARDIN
Imm. XVIIe, standing, park. 210 m² de charme
S-KAYSER – 01-43-26-43-43

DUQUESNE
5 p. 140 m², 1er ét. ETAT NEUF – A VOIR 3 600 000 F –
Tél. : 01-45-87-70-32

RUE DE BEAUNE
2 p. 50 m², dble expos. 1 300 000 F – Tél. : 01-45-67-84-24

9e arrondt

Au cœur de St-Georges, donnant s/jardin appt. d'exception, plafond av. voûte en pierre, Très belle hauteur, rare.
Tél. : 01-48-78-08-02

VICTOIRE
95 m² 3 p. balc., 1 700 000 F
X'IMMO – 01-40-25-07-05

13e arrondt

Mº CORVISART 3 pièces, cuisine, cave, immeuble ancien 43 m² Agence s'abstenir
Tél. : 01-45-89-21-41

Bobillot réc. dern. ét. séj. 3 ou 4 chb. gde cuis., 2 bains, 122 m² balc. 2 park – Tél. : 01-43-35-18-36

14e arrondt

VAVIN/OBSERVATOIRE
3 p. 58 m² 980 000 F
SOLEIL – 01-43-20-32-71

Rare, sur les jardins de l'Observatoire ancien beau 4 p. tt. confort, gar. Serv. 3 700 000 F
NOTAIRE – 01-44-88-45-54

OBSERVATOIRE
Superbe duplex 6 p. + serv. 6 300 000 F – 01-44-07-07-07

RENÉ-COTY
Récent standing
STUDIO 600 000 F
Tél. : 01-45-21-04-17

Denfert, bel anc., calme, séj. dble, 3 ou 4 chb., 2 bains, 90 m² faibles ch., tél. : 01-43-35-18-36

Parc Montsouris, bel anc. 7e sans asc., chbre serv. id. étudiant ou bur. Tél. : 01-43-35-18-36

15e arrondt

2 p. rue Dombasle (angle rue Vaugirard) asc. conf. 565 000 F – Tél. : 01-40-47-67-82

Rue Charles-Weiss «parc Brassens» 3/4 p. 80 m², 3e ét. asc., dans verdure 1 850 000 F –
Tél. : 01-40-47-67-82

RUE DU THÉATRE Studette 16 m², 4e ét. ancien asc., impeccable 270 000 F
★HK – 01-47-47-86-87

Rue de la Fédération, sur charmante impasse, imm. 1930 au 4e ét. sans asc., agréable studio 23 m², calme, clair, soleil, verdure. 480 000 F
NOTAIRES – 01-40-06-03-20

Mº Dupleix, bel imm. PdT. 4e ét. asc. 3 p., cuis., bain, WC sép., 51 m² urgent – 01-43-35-18-36

Mº Convention, stand., 2 p. 54 m² park + terrasse 31 m² jard. privé 200 m²
Tél. : 01-43-35-18-36

16e arrondt

ENCHERE NOTAIRE 15 rue Chanez. 1er ét. 3 p. 75 m² environ + cave. Mise à prix : 950 000 F Visites 11 et 21/6 de 10 h à 12 h. Y. Crunelle – Tél. : 01-42-25-66-00.

PASSY-KENNEDY
Luxueux moderne 6 p. 314 m² + terrasse 40 m² 10e ét. 2 park.
NOTAIRE – 01-46-43-19-19

AV. MOZART Ancien PdT stand. 5 p. à rénover, bel haut. ss. plaf. 173 m² 3 620 000 F
NOTAIRE – 01-44-88-45-54

RUE DE LONGCHAMP Dans beau PdT ravalé 4e ét., asc., interph., gardien, code beau 4 pièces grand service, cave. 3 620 000 F
NOTAIRE – 01-44-41-37-60

RUE ERLANGER, imm. 1976, 2e asc., spacieux 3 pces de 89 m² avec balcon terrasse de 12 m², 2 bains, box en s/sol, 2 000 000 F
NOTAIRES – 01-40-06-03-20

Bd Suchet, au 2e ét. sans asc., une studette avec balcon de 20 m² 430 000 F
NOTAIRES – 01-40-06-03-20

AUTEUIL dans voie privée de charme Maisons 75 m² s/3 nivx. 2 100 000 F 100 m² s/4 nivx. 2 600 000 F
URGENT – 01-42-67-79-79

17e arrondt

AV. VILLIERS beau 2 p. 55 m² 7e et dernier ét., balcons, vue 990 000 F – 01-42-66-36-53

TERNES RARE 4 P 70 m² bon plan – Volume soleil. 7e ét. sans asc. 1 150 000 F – 01-42-67-79-79

Pte Maillot studio 31 m² ancien – 495 000 F
★HK 01-47-47-86-87

TOCQUEVILLE Classique 4 p 4e ét. asc. ouest bel imm. PdT 2 200 000 F – 01-42-67-79-79

18e arrondt

RUE PANAMA, imm. PdT. 5e ét. sans asc., charmant 2 p. parfait état, plein sud 430 000 F
NOTAIRES – 01-40-06-03-20

Haut Montmartre duplex 80 m² rue panoramique sud terrasse 10 m², 2 chbres, salon, cuis. américaine 2 750 000 F – 01-42-55-30-84

20e arrondt

Pyrénées. rue du Transvaal, au 5e ét. avec asc. d'un imm. récent, agreable studio avec cuis., sdb., WC séparés, rafraîchissi. à prevoir 300 000 F
NOTAIRES – 01-40-06-03-20

GAMBETTA, imm. 1930. 3 p. 51 m² env.. à rénover, prévoir création sdb. 630 000 F
NOTAIRES – 01-40-06-03-20

HAUTS-DE-SEINE 92

Part. SCEAUX triplex 6 p. 115 m² dble séj. escalier central, cheminée, dble cuis; Sdb, douche, dble vitrage ch. gaz – est-ouest. 5 mn RER, centre, écoles. vis. sam. dimanche. Tél. : 01-46-60-01-17 – 1 750 000 F

LEVALLOIS 6/7 p. 1991 près Paris Neuilly. Calme, soleil, vue bon plan 140 m², 2 park. 3 300 000 F part. 01-47-48-09-94

Rue St-James, au 1er ét. avec asc., s/jardins dans imm. moderne PdT calme, plein soleil, composé : d'une vaste entrée, triple séjour + 3 chbres, 2 bains, 2 WC, 2 caves. (env. : 145 m² 3 600 000 F.
NOTAIRE 01-41-22-08-80

NEUILLY SAINT JAMES : immeuble 1930 de standing, agréable Rdc., 6 p. de 231 m², bon état. Cave et box. Calme et clair. 4 350 000 F
NOTAIRES – 01-40-06-03-20

NEUILLY SABLONS
Studio rénové 25 m² 4e ét. sans asc. 420 000 F
NOTAIRE – 01-46-43-19-19

IMMEUBLES

Immeubles Paris-Banlieue-POUR INVESTISSEUR FORTE RENTABILITÉ AUGUSTE-THOUARD 01-47-59-23-93.

BOUTIQUES

IDÉAL INVESTISSEUR PAVILLONS-SS-BOIS FACE GARE et GALERIE COMMERCIALE Immeuble neuf Cabinet d'Assurance loue 73 440 F HT/an Rentabilité 10 % Prix 720 000 F. Monsieur BREUGNOT. 01-49-76-16-66.

FERMETTES

150 km Paris (28) sur 1 ha 5 dt 5 000 m² arborés 7 p. 160 m² tout cft. rest. 93 piscine clim. p. house 1MF5. Tél. 02-37-98-88-65.

MAISONS

Saint-Germain-en-Laye (78) Maison de ville, 80 m² Orientation sud. R.-de-ch. : salon, séjour, cuisine équipée. 1er ét. : 2 chbres, salle de bains, placards de rangement, WC séparés, sous-sol aménagé. Prix : 1 050 000 F
Tél. : 01-39-76-40-70.

ENCHÈRE NOTAIRE Deauville-Port Deauville 1 rue des Bassins. Marina nº 218. 5P. 88 m² + park. Mise à prix : 520 000 F Visites 7 et 14-6 de 14 h à 17 h. H. Pommery 01-42-66-92-11.

LAGNY/MARNE Maison de maître. Quartier résid. pr. de la gare 7 P.P. tt conf. Parf. état. Beau jardin. 2 100 000 F.
NOTAIRE 01-44-88-45-54.

POULDU (29) vend maison séj., 2 chbres, cuis., WC, s. de bains, appenti, petit jard. plage 300 m. 320 000 F. 01-39-13-06-27.

Dir. de Finl. v. mais. en bois. mas. pr constr. France 232 m² 490 360, 145 m² 364 470, 106 m² 271 100 TC. Laavuvaara Fin-31640 Humppila Tél. 00-358-3437-8000. Fax 00-358-3437-8377.

94-LA VARENNE, anglo-normande début de siècle, 260 m² s/600 m² terrain Très bon état 3 990 000 F IP 01-48-83-32-88.

VIAGERS

FRANÇOIS-1er. 2 P., 7e étage, 55 m², balc. Libre. Rente 10 000 F/mois, 1 tête, 60 ans. Sans bouq. Poss. vente. Tél. 01-47-78-41-58.

ACHATS

APPARTEMENTS

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS paiement comptant chez notaire – 01-48-73-48-07

J. GALA IMMOBIER ch. pr. client. sérieuse en attente réc. stand ou bel anc. 4e Marais, R.G. ou bon 9e du 3 au 8 p. de 50 à 200 m²
Tél. : 01-43-35-18-36 même soir.

LOCATIONS

OFFRES

GAMBETTA
Petit 2 pces, tt cft, clair, calme, 2e étage, prox. métro, comm., cave, idéal étudiants ou jne couple. 3 200 F c.c.
Tél. : 01-40-33-11-07 (rép.).

Loue à SAVIGNY-SUR-ORGE (91) Ligne C du RER Pavillon rez-de-jardin chbre, cuis., salle d'eau, garage, chauff. fuel rez-de-chaussée séj. dble, cheminée, cuis. aménagée, salle de bains, 2 chbres parquetées, alarme 750 m² de terrain Libre 1er juillet Prix 7 000 F charges compr.
Tél. 01-69-21-21-77.

PARTENA *Elysée*
– 8e STUDIOS MEUBLÉS de 2 600 à 3 300 C.C.
– PASSY, 3 p. 85 m² 8 100 h. c.
– AV. FOCH, gd standing luxueux 2 p. 9 000 h. ch.
– 7e TOUR-MAUBOURG, beau 4/5 p., 106 m², 10 000 h. ch.
– 6e bd RASPAIL, 4 p., 110 m², 5e asc. P. de T. 10 600 h. ch.
– 17e MONCEAU. Beau 3/4 p., 6e asc. parking. 11 000 h. ch.
Tél. 01-42-66-36-53.

12e PRÈS BOIS 2 p. 43 m², RÉC., ÉTAT. NEUF. Park. 3 820 + ch. 01-43-61-88-36.

11e BEAU STUDIO 38 m² + TERRASSE 20 m². Stand. 3 530 + ch. 01-43-61-88-36.

2e BOURSE RUE VIVIENNE appts de caractere rénovés 80 m² - 7 900 F ch. comp. 100 m² - 9 600 F ch. comp.
Tél. 01-53-83-74-81.

ILE DE LA JATTE
LEVALLOIS
RÉSIDENCE RÉCENTE DE BON STANDING
- Studio 37 m², 5e ét., cave, park. Loyer 4 295 F ch. comp. Hon. 2 750 F.
– 2 P. 59 m², 6e ét. cave, park. loyer 6 785 F ch. comp. honor. 4 345 F.
– 3 P., 99 m² 6e ét., cave, park. loyer 11 190 F ch. comp., hon. 7 16(F.
– 5 P. 174 m², 4e ét., cave, park. loyer 13 040 F ch. honoraires 8 360 F.
Tél. de 10 h à 18 h.
01-44-86-45-50
PHENIX IMMOBILIER GROUPE DES AGF.

RÉSIDENCE LIBERTY RUE DES PLANTES Studios à partir de 6 800 F 2 P. à partir de 9 800 F 3 P. à partir de 13 500 F Nos prix s'entendent charges et services inclus. Tél. du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.
01-44-86-46-77.
PHENIX IMMOBILIER GROUPE DES AGF.

DEMANDES

INTER PROJETS RECH. S/PARIS EST VOLUMES ATYPIQUES A louer ou à vendre. 01-42-83-46-46.

AGENDA

ASSOCIATIONS

PARLEZ CHINOIS
Nouvelle Méthode Exclusive + rapide + pratique
Du vrais débutant Au chinois des affaires
Pour les entreprises CHINA LANGUE EXPRESS Spécialiste d'une langue
01.42.23.12.53
Le chinois avec des professionnels chinois
Recommandé par le comité FRANCE-CHINE du CNPF

AUTOMOBILES

Part vend PEUGEOT 304 S Cabriolet 1974
couleur Gold, état excep. 24 000 km d'origine, vign. 97, 50 000 F. 01-42-17-39-20 h.b. 01-47-28-43-60 après 19 h

BIJOUX

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin Magasin à l'Etoile 37, avenue Victor-Hugo. Autre grand choix.

BIJOUX ANCIENS
bagues romantiques
GILLET
19, rue d'Arcole 75004 PARIS 01-43-54-00-83
ouvert le dimanche matin

ESTHÉTIQUE

Mincir et stabiliser Méthode Laurand testée et expérimentée sous contrôle médical méthode d'amincissement performante, naturelle, sans médicaments ni cosmétique. Résultats durables et stables. 1er entretien gratuit CENTRE DU VERNET (La Varenne) 22 *bis*, avenue de Chanzy
Tél. : 01-42-83-20-15

COURS

PARLEZ AMÉRICAIN avec des professeurs américains Cours : Intensifs JUILLET
Accents of America
75006 Paris - Mº Odéon
Tél. : 01-44-07-05-05

GARDE D'ENFANTS

Rech. étudte pour baby-sitting (sortie d'école) contre chbre service (entièrement meublée avec douche et coin cuisine) Quartier Rennes-Montparnasse
T. : 01-42-22-41-67 (ap. 19 h.)

PARTICULIERS

Producteurs, cinéastes, réalisateurs
Une histoire vécue lors des événements de la dernière guerre à raconter...
Tél. : 04-75-76-86-37

VACANCES TOURISME LOISIRS

LUBERON (84) Maison anc. gd confort 7 pers. 3 000 F/sem.
Tél. : 01-45-48-55-49

CANNES Depuis 25 ans, notre agence propose appartements et villas grand standing location saisonnière tous budgets : semaine, quinzaine, mois. Réponse sous 48 heures. Agence Cannes Horizon.
Tél. : 04-93-48-64-64
Fax : 04-93-47-44-45

Près Cannes (à louer) Dans château et grand parc 2 piscines. Appartements 4 pers. Luxe
Tél. : 06-08-89-03-90, propriétaire

JOUGNE (Doubs) Part. loue F2 50 m², cuis., séjour, 2 chbres couchages 5 pers. Douche, WC sép., véranda 12 m². Terrasse. TV couleur, etc. Pour réserver : 03-81-49-20-65

Gde maison familiale, 12 pers., 1 600 m d'altit., parc national des Ecrins, sud Briançon, 14 000 F juillet
Tél. : 03-89-44-54-13 (heures repas)

LOUE CHATEAU XVIIe RESTAURÉ dans Hérault, 35 km mer. Tt confort 11 pers., piscine Juillet 40 000 F, août 50 000 F. Possib. quinzaine.
Part. tél. : 04-67-88-73-34

Chronique d'un désenchantement

par Denis Tillinac

2. La tristesse et le désarroi

ON n'a pas le droit de conclure du désaveu du 25 mai 1997 que le début du premier septennat de Jacques Chirac a foiré. L'intronisation dans le club des maîtres (apparents) du monde aura été une belle réussite. Mal expliquée, pas assez orchestrée, mais pertinente (Le Caire), courageuse (Palestine) et utile (Chine).

On n'a pas le droit d'oublier que l'impact de sa personne a atténué ce côté bas-empire que l'Elysée sécrète par nature (institutionnelle), qui à la fin du second septennat de François Mitterrand tournait aux sultaneries ottomanes. Le président de la République serre la main au planton de service et s'adresse à lui sur le même ton qu'à un chef d'Etat. C'est inhabituel et ça fait plaisir. Il n'a pas l'obsession mesquine du protocole ou de sa sécurité, juste le sens de la dignité de sa fonction. C'est important.

On n'a pas le droit d'oublier qu'un événement historique – la fin de la conscription – a été décidé, puis annoncé, sans traumatiser ceux qui ont été bidasses ou dont le grand-père est mort à Verdun.

On n'a pas le droit non plus de reprocher à un chef d'Etat d'alerter son peuple sur l'ampleur des déficits. Ils existent, c'est un fait.

On a le droit, en revanche, de dénoncer la mise en scène inepte d'une action comptable (diminuer les dépenses), présentée comme le fin mot d'une politique. Apurer des comptes n'est pas une politique, mais un préalable. Une politique, c'est autre chose : la vision prospective de l'humanité, la place de la France dans le concert des nations, le destin de chaque Français, de chaque couche sociale, de chaque catégorie professionnelle et de chaque tranche d'âge dans une configuration qu'on a mûrement évaluée. Faire de la politique, ce n'est pas répondre ponctuellement à des attentes sectorielles, toujours évanescentes et sujettes à variations psycho-sociologiques ; c'est forger une douzaine de vrais concepts analytiques, deux ou trois concepts opératoires, et monter à l'assaut. Comme Mitterrand lorsqu'il eut compris qu'il devait surfer sur la sensibilité de mai 68 sous peine de s'égarer à côté de son temps. Comme Chirac au printemps 1995 lorsqu'il eut perçu le mal de langueur de la France.

Chirac, entendais-je à la cantonade, devrait réagir. Facile à dire. Enfermez pendant deux ans le meilleur limier de la meute dans un appartement, il ne sentira plus un sanglier à deux mètres. Je sais qu'il retrouvera ses instincts, mais il lui faudra du temps – et c'est une denrée chère

On a le droit de reprocher à Juppé – ou à ceux qui ont inspiré cette piteuse manip – d'avoir viré sans préavis huit femmes sur les douze de son premier gouvernement. Je ne suis pas suspect de féminisme, mais, à l'instar de Simenon, je crois que tout se paie à la longue. Tant de mépris ne pouvait pas rester impuni. Les stratèges du PS ont présenté l'addition en mettant judicieusement des tailleurs sous les feux de la rampe. De Catherine Trautmann à Dominique Voynet en passant par Elisabeth Guigou, Ségolène Royal, Martine Aubry et Frédérique Bredin, l'escouade de charme avait mission de laisser entendre que la gauche, décidément, a moins de mépris pour les gens. Retour à gauche d'un avantage moral qu'elle s'arroge depuis la Libération, que les requins bronzés aux UV de François Mitterrand, la présence de Bernard Tapie au gouvernement, de curieux suicides et de vilaines imputations de vichysme lui avaient fait perdre.

Du coup, l'argent sale, l'argent d'Elf ou de l'Essonne, aux yeux du populo, c'est à nouveau la droite. Comme avant. Comme toujours, dirait-on. Et Le Pen se pourlèche les babines. Il y a de quoi devenir dingue : dans le moment historique où la gauche a perdu sa foi et désespéré son clergé, des Machiavel de bazar lui auront redonné les apparences de la vertu et les faveurs de ceux qui osent s'insurger contre l'ordre infernal d'une « modernité »... issue de la pensée de gauche.

On a le droit de reprocher aux mêmes de n'avoir pas daigné justifier le virage de la rigueur et l'extinction des feux de leur passion aux jeunes et aux ouvriers qui avaient voté Chirac, contre leur habitude, par l'effet d'une audace qui les surprenait eux-mêmes. Les parents les moins tendres déposent au moins une orange dans le soulier, la nuit de Noël. Ce manque de respect, c'est la seule chose que je ne pardonnerai pas aux mauvais acteurs d'un drame de deux années où manquaient un metteur en scène patenté, un scénario et dont les machinistes se prenaient les pieds dans le rideau. Parce que Chirac en a pâti alors qu'il n'y était pour rien. Parce que je n'avais pas renoncé au désengagement pour cautionner un sous-balladurisme mal ficelé. Parce que la France va le payer, et si Jospin règle l'addition, je ne m'en réjouirai pas, je préfère mon pays à mes amis politiques.

L'échec était tellement évident que j'ai assisté sans la moindre surprise aux processus de la décomposition. Morne chemin de croix après des débuts si joyeux ! L'ambiance à l'Elysée fut altière pendant six mois, routinière pendant un an, délétère les six derniers mois. Chirac n'y avait aucune part, je tiens à le répéter.

Il a tenu son rang avec dignité. Quand un chef d'Etat venait patrouiller dans notre capitale, il en repartait avec le sentiment que la France, emmenée par un patron fringant et lucide, se portait comme un charme. Il ne pouvait pas déceler le poison qui gangrenait ce palais, et les autres, et, au-delà, les salles de rédaction. L'aurait-il décelé qu'il eût achoppé sur les murs invisibles qui partout se sont érigés entre les gouvernants et les gouvernés. Il est le chef d'un Etat, pas l'évêque d'un diocèse ni le thérapeute de l'Occident.

Il y eut du grotesque et du guignolesque. Si j'étais un émule de Jacques Attali, je ferais grimper les ventes du *Monde* en racontant des histoires au demeurant insignifiantes pour l'Histoire – mais comiques. Je ne suis pas Attali, parce que j'ai le sens de l'Etat et de l'amitié, et au fond ça ne me donnait pas trop envie de rire. Plutôt de hurler ma rage stérile en lisant sur les visages, d'un bureau l'autre, d'un ministère l'autre, les stigmates du découragement.

Je sortais de l'Elysée en me frottant les yeux. La vie me revenait, comme à un poisson qu'on replonge dans l'eau. En traversant la Concorde, je me revoyais devant la fontaine, dans une nuit de mai étoilée, environné de jolies minettes qui offraient au vent tiède des oriflammes tricolores. Je n'ai pas vu de drapeau européen cette nuit de victoire. Il y en avait sûrement rue de Solférino, mais ils étaient en berne. A chacun ses étendards ! Ne pas en déduire que je suis plus hostile à l'Europe que la moyenne nationale. Autant qu'un autre, je sais ce que je dois à la poignée de main de De Gaulle à Konrad Adenauer sur le parvis de la cathédrale de Reims. Mais je témoigne à toutes fins utiles que l'Europe ne soulevait pas ces cœurs de vingt ans. Ils étaient moins sophistiqués que ceux de leurs aînés, ils voulaient Chirac, la France, et peut-être la fin de privilèges.

Je retrouvais des gens normaux. Ils me décrivaient en langue française les affres d'un peuple sans boussole, sans idéal et qui a peur de tout : le chômage, le voisin, l'euro, l'avenir des enfants, la retraite. Je me promettais d'essayer de traduire cette panique en patois énarchique, pour dessiller les moins obtus. Je ne fus pas le seul. A titre individuel, les députés, les ministres et même les conseillers de l'Elysée partageaient mon inquiétude. Que pouvions-nous faire ? Les verrous n'étaient pas seulement fermés aux portes de Chirac et de Juppé, ils l'étaient dans les têtes. Dominique de Villepin, je crois, percevait pour le moins un malaise. On ne me disait jamais « non » quand je faisais état d'une situation prérévolutionnaire. Jamais « oui ».

On n'avait pas le temps. On « gérait » (mot haïssable et qui en dit long) les prémices catégorielles de l'immense colère qui se lève depuis 1993 et n'est jamais retombée. On les « gérait » au coup par coup, avec des « coups » cousus de grosse ficelle. On en supputait le coût avec les marquis de Bercy. On bricolait, on administrait des choses vaguement humaines. Vu de Bercy, l'humain, c'est une chose lointaine, dangereuse et mortifère parce qu'irrationnelle. On ne sait jamais jusqu'à quel point ça peut fausser les statistiques.

On s'autocongratulait quand les indices de popularité remontaient de deux points. On cherchait à monter un « coup » s'ils retombaient. Le coup se retournait contre ses concepteurs. On jouissait comme un dépravé devant une cassette porno en apprenant les jolis chiffres de l'inflation ou de la balance des paiements. La France entrait en convalescence. Cela laissait de marbre le jeune militant RPR qui eût aimé faire savoir au secrétaire général de son mouvement à quel point il se sentait trahi. On ignorait, apparemment, que, dans les officines couvertes de photos de Jacques Chirac, la fréquentation se raréfiait.

Un seul sauveur pour les pauvres cocus : Chirac. On leur laissait accroire que, tôt ou tard, il remonterait sur son cheval pour les guider. On le montrait à la télévision, mais sans cheval, et toujours pour sortir de l'eau la tête de Juppé. On se creusait les méninges pour trouver un vieux coup au moindre coût puisqu'il fallait faire des économies, ces messieurs en Safrane nous le rabâchaient sur le ton le plus doctoral.

On ? La caste dirigeante. Pas les entrepreneurs, ou les ingénieurs. Pas le député de base, dont les Français savent désormais qu'il est, en gros, honnête, dévoué et totalement impuissant. Pas mêmes les ministres, tout aussi désarmés. Une caste de VIP que le peuple récuse depuis l'avènement des « raiders », des « golden boys » et des communiquants, au début des années 80. L'élite si l'on veut, ou plutôt son grimage. Il y a des moments, dans l'histoire d'un pays, où le peuple cesse d'estimer la fine fleur de son élite, parce que les pétales sont fanés. C'est généralement de mauvais augure. En tout cas, c'est un augure.

1788 ? 1847 ? 1939 ? 1957 ? 1967 ? Un mélange, sans doute, qui monte en mayonnaise depuis quinze ans. Nous l'avons seriné tout au long de la campagne de Jacques Chirac et nous aurions été battus si ce constat était erroné. Cependant, les raisonnements traditionnels, desservis par le même langage, ont continué d'escamoter le réel pour couvrir les pusillanimités. Depuis l'éradication du marxisme, il n'existe plus qu'une langue de bois : la techno. Elle n'a pas la capacité d'entraînement de la musique du même nom, mais elle est aussi peu spontanée. Elle intoxique tous les cabinets, elle a contaminé toute l'administration, elle se propage sur les cimes des grandes entreprises privées. Je l'ai appris sur le tas, elle coule de source vers le néant.

NOUS avions promis de la faire taire, ou plutôt de reléguer ses locuteurs dans la sphère de l'exécution. Chirac le désirait. Il n'a pas pu. Un autre à son poste, ligoté par le même dispositif, ne l'aurait pas pu davantage. Les antennes d'un locataire de l'Elysée peuvent lui signaler un péril ponctuel, à condition de l'oser ; elles ne pouvaient l'imprégner durablement du désarroi colossal qui accable les Français dans l'ordre de la lutte des classes, de l'incurie des élites, de la perte de la mémoire, de la dégénérescence morale. J'en passe, et des plus graves.

Chirac, entendais-je à la cantonade, devrait réagir. Facile à dire. Enfermez pendant deux ans le meilleur limier de la meute dans un appartement, il ne sentira plus un sanglier à deux mètres. Je sais qu'il retrouvera ses instincts, mais il lui faudra du temps – et c'est une denrée chère.

Les débuts élyséens furent altiers. Mais l'ambiance devint vite routinière pour virer, les six derniers mois, au délétère. Il aura manqué à la pièce un metteur en scène patenté et un scénario


GILLES ROLLE

Denis Tillinac, ancien journaliste, écrivain, est PDG des éditions de la Table ronde. C'est aussi un proche de Jacques Chirac. Ce dernier, une fois élu à l'Elysée, en a fait son représentant personnel pour la francophonie.

Nous avions prôné le retour du politique. Mission impossible puisque, autour des chefs, la pensée unique prêchait la résignation : pas d'alternative à la résorption des déficits. C'était inexact, on peut relancer l'économie d'abord, élaguer les déficits ensuite. On le peut *si* on le veut. Admettons qu'il vaille mieux inverser la priorité, encore que le moment n'était pas le mieux choisi pour serrer les ceintures.

Le militant communiste ou socialiste le plus archaïque eût convenu de la nécessité de ne plus charger la barque du budget ou de la Sécu, à condition de ne pas lui faire prendre des vessies comptables pour une lanterne politique. Mais j'ai compris que, pour les éminences qui affectaient de nous gouverner, la politique se résume aux « ronds et aux barres » avec lesquels Pascal inventa des théorèmes avant d'en découvrir l'inutilité. Ils peuvent se réclamer de « la droite » ou de « la gauche », afficher de l'engouement pour Malraux ou Chateaubriand, à leur aune deux plus deux feront toujours quatre.

C'est une vérité comptable, et la France a besoin, par ailleurs, de comptables méticuleux. En politique, deux plus deux font tantôt trois, tantôt cinq. Le compte ne se fait pas par addition : une alchimie le gonfle ou l'aplatit. Comment expliquer ce constat d'historien à des jeunes gens qui n'ont d'opinion que sur le quantifiable ? Ainsi a-t-on formé nos élites depuis la Libération. Formé, c'est-à-dire déformé : la conclusion précautionneuse du fameux plan en trois parties des apprentis énarques est un apprentissage de la lâcheté.

Le premier effet de cette antipédagogie chic aura été la stupéfaction prostrée des énarques de Pompidou en mai 1968, le dernier celui des juppéistes en mai 1995. A cet égard, l'ENA est, au même titre que Juppé, le bouc émissaire d'un constat que le peuple ne sait pas formuler, mais qu'il subodore. Les tours d'esprit qu'on inculquait pour gérer des structures étatiques quasi militaires avec une croissance de cinq points sont frappés d'obsolescence. Nous l'avions dit, je crois entendre Dominique de Villepin et Jean-Pierre Denis le démontrer.

Or les rouages de l'Etat sont rouillés, la croissance est fluette, les capitaux se baladent et la « morale » soixante-huitarde a détruit tout respect pour les structures d'encadrement social : l'armée, la justice, la police, l'Eglise, les enseignants. Du coup, nos élites sont à la foi frappées de stérilité et entachées d'illégitimité. Il faut en fabriquer d'autres, sans plus tarder, en leur inculquant que le bon gouvernement d'un peuple suppose la reconnaissance de sa mémoire, la pénétration de ses névroses et l'intuition de sa sève intérieure.

UN peuple rit, pleure ou chante. Ou ricane, et ça devient grave. On en est là, je le crains. Un peuple se sent fier ou dépossédé. Un peuple s'ennuie, comme l'avait compris Pierre Viansson-Ponté à quelques semaines de mai 68 tandis que les technos de l'époque bouclaient consciencieusement des dossiers essentiels à leurs yeux, donc vains. Un peuple a, selon les saisons et les lunes, le goût du panache ou la tentation du suicide. Surtout le nôtre.

Aucun peuple n'est plus incandescent, plus ludique et plus maso. Aucun n'exprime de telles ambivalences. Jacques Pilhan est placé pour le savoir. La vérité toute nue, la voici : entre deux printemps – 1995-1997 –, le peuple français a traîné la croix d'une « mondialisation » et d'un euro que de pâles négociants lui ont « vendus » comme un *fatum*, vers le Golgotha de sacrifices qui n'ont engraissé que les « gros ».

C'est ainsi qu'on a vécu la période, dans les HLM, les pavillons et les masures. Et c'est ainsi que le FN a continué de prospérer, sans prendre le risque de bâtir le programme qui eût avéré ses contradictions. A ce propos, on a starifié Jean-Marie Le Pen en le diabolisant : je n'ai pas vu beaucoup d'intrépides se coltiner avec les dirigeants du FN pour démonter leur mécanique grossière. Beaucoup d'aboyeurs, beaucoup d'insulteurs ; jamais de récusation argumentée, et Dieu sait qu'il y aurait à dire.

Bref, faute de vision, de cohérence et d'humilité pédagogique, le pékin moyen n'a vu venir que l'horreur d'un cosmopolitisme high-tech. Cette religion-là lui répugne de toute son âme, et il a bien raison. Alors, il a cherché à s'en prémunir entre sectes, bouddhisme, came et égotisme. On s'étonnera, après, que l'Arabe du coin de la rue lui ait paru menaçant. Moi, je m'étonne plutôt que le FN plafonne à 15 %. Sans Chirac, il serait plus haut. On s'apercevra, à la longue, qu'un menhir corrézien de son acabit barre la route à Le Pen plus efficacement que des becs pincés dans les beaux quartiers. Jacques Chirac a ressuscité le mouvement gaulliste avec des conseillers, qui, eux, faisaient de la politique : Pierre Juillet, Charles Pasqua et d'autres bretteurs.

Il a reconquis l'Elysée, seul, contre une nomenklatura qui ne l'a jamais aimé. Ce faisant, il a empêché la droite en général, le RPR en particulier, d'émigrer chez Le Pen. Car, sachons-le : si la droite demain se rétracte en un parti de cadres dirigé par des libéraux comme l'a rêvé Giscard, comme le souhaite Balladur, non sans cohérence vis-à-vis d'eux-mêmes, le FN sera la droite dans deux ans.

C'est aussi inéluctable que la défaite de la majorité dimanche dernier. En France, l'orléanisme a son utilité pour contrer les abus du dirigisme, et rappeler aux fonctionnaires les impératifs minimaux de la rentabilité. Il n'a jamais séduit qu'une mince élite anglomane. C'était déjà vrai au siècle des Lumières. Le peuple français est monarchiste et jacobin, avec la tête près du bonnet. Il n'est pas réformiste et ne le sera jamais.

Autant dire que la mission du président de la République ne fait que commencer, au terme d'une campagne plate et de mauvais ton. On a le droit, quand on est « de droite », gaulliste et chiraquien, de vitupérer les inspirateurs et les acteurs de ce *remake* insipide des joutes d'antan. Pas une idée, pas un projet. Nul « élan partagé ». Juste un slogan. Celui de Lionel Jospin donnait au moins une prise au rêve. Des fantoches ont exhumé les costumes fripés d'une pièce des années 70 dont ils avaient presque oublié les répliques. François Léotard s'est souvenu que, lorsqu'il était jeune, on attisait (à juste titre) la peur des rouges – mais Leonid Brejnev est mort, l'URSS n'existe plus, le poujadisme de Robert Hue ne fait même plus peur à Lionel Jospin.



antement

Dominique de Villepin,
le conseiller de choc et d'estoc
de Jacques Chirac percevait un malaise.
Mais sans parvenir à dégager la voie.

GARETH WATKINS/REUTERS

La brutalité de l'éviction de Juppé a choqué, les cafouillages subséquents ont prêté à rire. Il fallait évidemment rameuter la troupe derrière Séguin, mais tout le monde a compris qu'il faisait peur. Autrement dit, il faisait de l'ombre

Les Français ne se perçoivent plus sur l'échiquier droite-gauche. Ou, plus exactement, la part d'eux-mêmes qu'ils y investissent s'est étiolée, et ils sont de moins en moins nombreux à se sentir concernés par les matches rétro opposant les « gauchos » aux « réacs ». Etre socialiste après le libéralisme de Laurent Fabius, la monarchie de Mitterrand et le monétarisme des fanas roses de Maastricht, qu'est-ce que ça veut dire ? D'autant que la « rigueur » de Jacques Delors, recyclée par Pierre Bérégovoy, puis Edouard Balladur, puis Alain Juppé, a résumé les ambitions de chaque gouvernement. Etre « de droite » quand il n'y a plus de Goulags à l'Est et de marxistes au Quartier latin, qu'est-ce que ça veut dire ? Rien.

Voilà pourquoi le duo Jospin-Juppé fut si ennuyeux qu'il fallut, pour captiver le téléspectateur, le recours d'un Opinel et d'une tarte à la crème. On a joué aux Français du Molière mâtiné d'Oscar Wilde. Il aurait mieux valu les ennoblir avec du Corneille ou du Montherlant.

Pourquoi dissoudre, demandait-on au Café du commerce en fronçant les sourcils ? Pour ancrer Juppé à Matignon jusqu'en 2002, murmuraient les fins stratèges en clignant de l'oeil. Les chiffres s'améliorent, la croissance revient, ça va passer comme une lettre à la poste. Ça a passé comme un piège à loup dans le gosier de Philippe Séguin.

Encore les seuls chiffres qui vaillent en démocratie, ceux des urnes, traduisent-ils imparfaitement la déconfiture. Tout de même, ils sont sans équivoque et le dégoût des électeurs laisse mal augurer de l'avenir. Jospin aura été le moins mauvais de tous les acteurs, peut-être parce qu'il croit que les mots devront désormais renvoyer à des choses. Il faut lui rendre cette justice au lieu de le sous-estimer, comme on a cru bon de le faire avant et après l'élection présidentielle, et pas seulement à droite. Il disposait de ce fonds culturel « de gauche » qu'on peut qualifier de voltairien, ou zolaïen, qui participe de notre commune mémoire que Mitterrand n'avait pas réussi à anéantir, que Jospin a revitalisé en toute hâte. Bravo l'artiste ! Il n'empêche que la gauche est orpheline de toute idéologie et minoritaire dans les cervelles ; à sa place, je consulterais des philosophes plutôt que des experts, et j'y réfléchirais à deux fois avant de prendre une mesure susceptible de blesser ce qui reste d'une conviction, de quelque bord qu'elle apparaisse.

Juppé n'avait sous les pieds que des sables mouvants et en guise d'épée les ambitions contradictoires d'Edouard Balladur, François Bayrou, François Léotard, Alain Madelin, Charles Pasqua, Nicolas Sarkozy et Philippe Séguin – cela fait beaucoup de monde et ne favorise pas la délivrance d'un message clair pour la « droite » qu'il prétendait mobiliser. Elle a beau être majoritaire, quatre années de mol gouvernement l'ont trop culpabilisée et trop anesthésiée pour en escompter *davantage que sur son étiage minimum*. Dont acte. Jospin a gagné, c'est le moindre des maux pour la droite.

Il y a bien pis : l'homme de la rue se reprend à croire que la « gauche », c'est la liberté, l'égalité et la justice. La « droite » n'a jamais pu rivaliser sur le champ d'honneur des mythologies qu'en exaltant l'héroïsme et la patrie. On n'a pas aperçu les héros dans les maquis des combines et on a cherché la patrie dans les dédales obscurs des critères de convergence.

La remarque vaut pour le gaullisme. Il a cahoté à côté de ses croquenots, titubant, renâclant, debout quand même parce qu'il y a Chirac à l'Elysée. Debout grâce à lui, debout pour lui, mais debout groggy, comme Frazier au douzième round d'un duel contre Cassius Clay. Quelle tristesse !

Ajoutez les abstentionnistes aux votes protestataires, vous conviendrez que la France des partis soi-disant « de gouvernement » n'a pas de quoi pavoiser. Du reste, personne n'avait le coeur à pavoiser au soir du 25 mai. Julien Dray a fait la synthèse en avouant que ses amis profitaient des erreurs des autres. C'est-à-dire : de mes amis politiques. J'ai du mal à le digérer.

Je l'aurais mieux digéré si les épisodes ultimes avaient été moins tristounets. Il fallait évidemment dissoudre, car le pays prenait l'eau, mais tout le monde a cru comprendre qu'avec Juppé à Matignon rien ne changerait en substance. Il fallait évidemment sacrifier Juppé, mais tout le monde a compris que cela venait trop tard. La brutalité de l'éviction a choqué, les cafouillages subséquents ont prêté à rire. Il fallait évidemment rameuter la troupe derrière Séguin, mais tout le monde a compris qu'il faisait peur. Autrement dit, il faisait de l'ombre.

DANS ces occurrences, il y a toujours des suicidaires pour prôner la terre brûlée. Ils n'ont pas manqué. Des soldats perdus ont déserté, ça ne m'a pas étonné. Les ambitieux ont des amis de promotion dans tous les bords. On a feuilleté son carnet d'adresses, on y a relevé les noms de socialistes un peu perdus de vue. On les a appelés, à tout hasard. « *Tu sais, je ne suis pas sectaire.* » On a machiavélisé en se disant qu'une cohabitation amiable avec Jospin serait plus plaisante qu'avec ce sanguin de Séguin. Sur un vrai champ de bataille, ça coûte douze balles dans la peau. A Paris, entre gens de bonne compagnie, on ne tire jamais qu'à blanc. Et les traîtrises s'oublient vite.

On ? Toujours les mêmes. Ou leurs sosies. Je voudrais être sûr qu'il ne s'en trouve point à l'Elysée. Les mêmes que jadis ou naguère et leurs complices dans les médias. Je me suis senti assez seul, jeudi dernier, à Epinal, où Séguin clôturait sa campagne dans son fief d'adoption. Seul et désemparé. Seul et triste comme un discours techno. Celui de Séguin fut viril en diable, mais les carottes étaient cuites. A d'autres de révéler qui les avait mises en casserole et qui avait allumé le gaz.

Un réflexe de colère m'avait poussé à sauter dans un avion pour qu'il soit dit qu'au moins une personne, considérée comme un « ami de Chirac », était au pied des Vosges ce soir-là plutôt qu'au Zénith. Tout en sachant qu'« on » n'avait pas organisé le seul montage crédible : les ténors de la majorité à Epinal, derrière Séguin. « On » préférait Jospin en affûtant sa dague à tout hasard. Les aiguilles du temps tournaient à l'envers, j'étais sous le gouvernement de Balladur, ce flash-back me navrait, mais j'ai lu assez d'historiens pour savoir que les ressacs de la politique ramènent sur la plage, marée après marée, les mêmes vilenies, les mêmes idioties. C'est un peu décourageant.

Je n'appartiens aucunement à la bande de Philippe Séguin. Je le connais à peine. On dit qu'il a mauvais caractère. Tant mieux, ça prouve qu'il a du caractère et, comme tous les Français, j'en ai ma claque de la courtoisie ouatée et sirupeuse qui prévaut dans les hautes sphères. Le vent de la mode a tourné, les gens de peu veulent du Gabin ou du Belmondo – et qu'on leur joue franc jeu en parlant cru s'il y a lieu –, les gens veulent de la politique « pour de vrai », comme disent les enfants.

Moi aussi. Je n'ai guère été associé à cette campagne de bric et de broc, et je ne le regrette pas, mais j'ai pensé à Chirac. Seul m'importe l'avenir de son septennat et celui du gaullisme. Je crois que Séguin peut éviter actuellement que le FN atteigne les 30 % à très brève échéance, mais je peux me tromper. Je suis gaulliste, je me rangerai derrière celui qui saura le mieux en incarner ce qui peut l'être encore. Sous réserve, évidemment, qu'il ne manque jamais à Jacques Chirac.

Je suis chiraquien, sans équivoque. Aurais-je pris la peine de coucher mon désarroi sur tant de blanc si je ne souhaitais aider celui qui, depuis l'Elysée, va diriger notre pays pendant cinq années ? Elles nous réservent maintes surprises. J'ai confiance en Jacques Chirac. Mon affection ne regarde personne. Mon admiration est grande pour ce seigneur égaré parmi des bourgeois. Egaré ou emprisonné ? N'importe, il saura s'évader ou se rejoindre. Chirac est un phénix. On le croit blessé, il charge, estoque et gagne.

C'est un chef d'Etat et notre seul recours si la démocratie patine ou déraille. Il fédérera une majorité plus tôt qu'on ne le pense sous les lambris et il protégera notre pays contre les vents mauvais de l'Histoire. Le siècle qui se termine aura été idéologique. Celui qui se rapproche de nous sera à la fois éthique et chaotique : la France aura grand besoin de l'humanité de Chirac, de son courage, de sa lucidité pour ne pas se noyer dans les boues de la « mondialisation ».

Pour l'heure, et en guise d'épilogue, j'ai envie de dire à Jacques Chirac, l'ancien député de mon petit village, que des millions de Français, et moi parmi eux, sont meurtris cette semaine mais s'impatientent déjà de dégainer. Le chiraquisme a de l'avenir plein les poches.

FIN

Qui est qui ?

Denis (Jean-Pierre) : secrétaire général adjoint à l'Elysée.
Dray (Julien) : membre fondateur de l'UNEF-ID et de SOS-Racisme, député (PS) de l'Essonne.
Juillet (Pierre) : chargé de mission de l'ancien président de la République Georges Pompidou et conseiller de Jacques Chirac (1976-1979).
Léotard (François) : président de l'UDF.
Pasqua (Charles) : président (RPR) du conseil général des Hauts-de-Seine, ancien ministre de l'intérieur.
Pilhan (Jacques) : conseiller en image de Jacques Chirac.
Séguin (Philippe) : président de l'Assemblée nationale, député (RPR) des Vosges.
Villepin (Dominique de) : secrétaire général à la présidence de la République.

La politique du clair-obscur

par Jérôme Lèbre

LA POLITIQUE se complique-t-elle ? On le croirait, à observer l'omniprésence du thème de l'explication. Une méthode utilisée dans la direction des affaires publiques est présentée comme la seule possible, mais demande un effort permanent de clarification ; et cela parce qu'elle court le risque de ne pas être comprise par l'ensemble de la nation.

Thème éminemment démocratique, semble-t-il : n'est-il pas normal que des représentants justifient leur politique devant leurs mandataires ? Mais entre la justification et l'explication peut se créer un décalage ; pis, une sorte de brouillage.

A première vue, ce décalage est né quelques mois après l'élection présidentielle. Que l'on se souvienne du reproche le plus net qui a été adressé, y compris par Jacques Chirac lui-même, à Alain Juppé : le manque de lisibilité de son action gouvernementale. L'action était alors présentée comme un texte politique, c'est-à-dire un programme. Elle n'était pas jugée directement sur ses effets, mais sur sa lecture et son commentaire, tous deux adressés à la nation.

Le brouillage semblait alors uniquement dû à la superposition des textes. En littérature, on nomme cela un palimpseste. En politique, cela devient des promesses non tenues. Si l'action du gouvernement n'était pas lisible, c'est qu'on voyait mal comment pouvaient coïncider la lutte contre la fracture sociale (programme présidentiel) et la lutte contre les déficits (programme gouvernemental).

Maintenant, ce brouillage est-il accidentel ? Il semble plutôt qu'il faille y voir une nécessité inhérente à toute politique de rigueur : c'est elle qui complique la politique. D'abord, parce qu'elle exige que la nation tout entière se plie à des nécessités économiques objectivement complexes. Ensuite, parce que la première de ces nécessités, c'est de supporter une situation difficile (blocage des salaires, limitation des services publics, hausse du chômage, augmentation des taux d'intérêt...) pour retrouver plus tard une situation équilibrée.

La rigueur exigerait une mise au point théorique. Mais il y a mieux à faire. En insistant sur le fait que cette théorie est trop obscure pour être traînée sur le terrain du dialogue avec la nation, on ne garde d'elle que sa structure binaire : acceptons pour un temps les restrictions, afin de provoquer, dans un second temps, une relance. L'explication se situe alors à un niveau de surface où elle se fond avec le plus redondant des discours : aujourd'hui, nous vivons mal, mais nous vivrons mieux demain. Expliquer, c'est alors promettre que le bonheur futur justifiera le malheur présent.

Le décalage ultime entre justification et explication est atteint quand l'obscurité d'une politique devient, en elle-même, un gage de sa valeur présente. Expliquer, c'est alors louer cette obscurité, et simplifier l'avenir

Le décalage ultime entre justification et explication est atteint quand l'obscurité d'une politique devient, en elle-même, un gage de sa valeur présente. Expliquer, c'est alors louer cette obscurité, et simplifier l'avenir. Inutile de multiplier les textes, le dernier discours de Jacques Chirac (27 mai) suffira. D'abord, il est rendu hommage à l'action du premier ministre d'alors en fonction d'un jugement présidentiel qui n'est fondé que sur la mauvaise compréhension actuelle de l'électorat. La nation vit dans l'instant, et comprendra donc dans l'avenir les effets positifs de la rigueur : *« Le jour viendra, je n'en doute pas, où les Français me rejoindront dans ce jugement. »* A cette clarification future, répond ensuite la simplicité actuelle du choix politique à faire : *« Les grands choix se font toujours sur des idées simples. »* Suit l'exposé sommaire d'une *« politique claire »*.

Jacques Chirac a-t-il dissous l'Assemblée pour passer de l'obscur au clair ? Alors ce passage est celui qu'effectue une explication simplificatrice ; ce n'est plus l'économie, c'est la rhétorique qui est élevée au rang de modèle de l'action politique. Le changement voulu par M. Chirac est, expliqué par lui-même, un changement en paroles.

Il reste à comprendre pourquoi ce thème de l'explication, qui en deux ans s'est transformé en un véritable schème de communication, a sur l'opinion un effet exactement inverse de celui qu'on attend de lui. L'ironie veut que le même discours de M. Chirac soit éclairant. Rejeter les *« idées socialistes d'hier »* n'empêche évidemment pas de conclure l'exposé de la *« politique claire »* par une référence au modèle français, qui se trouve *« depuis deux siècles dans la devise de la République : rien sans liberté, rien sans égalité, rien sans fraternité »*. Les vérités les plus simples ne vieillissent pas.

Mais la lecture libérale de la devise, rappelée la veille par M. Madelin (liberté d'entreprendre, égalité des chances, fraternité dans l'aide aux plus démunis), cache son vrai sens. Cette formule découle directement de la simplicité de la souveraineté nationale, c'est-à-dire de son unité et de son indivisibilité. Dans un acte unique (le suffrage universel), la nation juge et décide, sans appel. En clair : quelques vieilles idées sociales, bien ancrées dans les esprits depuis deux siècles, font que les Français réagissent mal quand on leur explique que la complexité du présent n'est pas à leur portée. Dans l'actualité d'un vote, le peuple décide pour lui, il se comprend et sait ce qu'il veut.

On est en retard sur cette culture quand on s'obstine à placer son jugement au-dessus de celui de l'électorat. Par un étrange retour de bâton, il devient alors plus difficile de comprendre l'électorat que de lui expliquer une politique : on ne maîtrise plus les évolutions de l'opinion.

Cette incapacité à saisir le sens même du suffrage devient tragique quand on affirme que le premier tour d'une élection sera difficile à interpréter, ou quand on avoue finalement que le message a été clair. L'interprétation est affaire d'observateur et ne peut pas définir les relations entre un peuple et ses représentants.

En fait, pas plus qu'il ne se contente d'une rhétorique de l'explication, l'électorat ne vote pour s'expliquer ou pour qu'on l'interprète ; il vote pour dicter sa volonté, pour élire. Alors, rien d'obscur : pour les représentants, il n'y a pas de message à entendre, mais des départs et des arrivées. Tout sera décidé avant que tous aient compris ce que décider veut dire.

Jérôme Lèbre *est professeur agrégé de philosophie à Denain (Nord).*

Pour un écosocialisme

par Jean-Paul Deléage

IL est des moments qui redonnent vie à des couleurs que l'on croyait bien fanées. L'entrée des huit députés écologistes au Parlement peut aider à la rénovation de la vie politique en éclairant la nouvelle majorité rose-rouge d'un vert lumineux. A l'aube du troisième millénaire, les Verts constituent en effet le courant politique qui pose la question de notre avenir en des termes réellement neufs. Les écologistes appellent à un réexamen en profondeur du rapport des sociétés à la nature, à l'économie et au travail, et finalement à la démocratie elle-même.

La contribution majeure des Verts à la politique a été, et est encore, d'accélérer la prise de conscience des dangers qui menacent notre seul lieu possible de vie : la planète Terre. Pour que l'argent produise toujours plus d'argent, et toujours plus vite, terres, cieux et eaux ont été systématiquement sacrifiés à la logique dévorante du profit.

Pour progresser, cette critique nouvelle du capitalisme industriel a eu raison de se séparer de ceux des écologistes qui se contentent d'être des gagne-petit de la politique, les supplétifs d'un capitalisme simplement reconverti à l'environnement.

Les termes du scénario-catastrophe sont connus. Ils mettent en question la survie de l'humanité. Il s'agit d'une crise de civilisation qui exige des changements radicaux.

Ces changements doivent s'inscrire dans des courants historiques de longue portée, car aucun mouvement politique ne peut prétendre faire absolument du passé table rase. Le mouvement pour le socialisme aura sans doute été le plus profond, le plus durable et le plus universaliste d'entre eux. Et ces dernières élections montrent qu'il continue à porter l'espérance de millions d'êtres humains. Désormais débarrassé de l'hypothèque des monstruosités qui l'accompagnaient, il incarne des valeurs positives de justice et d'égalité bafouées par les politiques de droite.

Mais personne ne peut espérer l'indulgence des électeurs s'il se contente de vivre en rentier de ses idées passées. Autrement dit, sans l'apport de l'écologie, les courants socialistes n'ont d'autre avenir que de jouer sur les marges de l'irresponsabilité de la société libérale. Sans l'idée socialiste, il n'y a d'autre écologie que nostalgique d'un passé révolu.

D'où l'exigence d'une écologie socialiste, édifiée pas à pas. Pas à pas en effet, avec le mouvement réel de la société, autour d'objectifs tels que la démocratie à tous les niveaux de décision, l'égalité sociale contre toutes les formes d'exclusion par le chômage, le sexe, l'appartenance ethnique ou religieuse.

Cette écologie doit avancer vers un modèle de développement durable, appuyé sur les initiatives multiples de l'économie solidaire et animé par des politiques publiques fortes qui puissent prendre à bras le corps les exigences de reconversion industrielle et agricole esquissées depuis longtemps déjà par les écologistes de terrain. Un modèle qui n'abandonne pas à la logique marchande l'éducation, la santé, la recherche, etc., secteurs pour lesquels les critères de rentabilité financière n'ont littéralement aucun sens.

Si l'on reste sur les chemins actuels de l'économie ; si l'on joue l'une contre l'autre crise économique et crise écologique ; si les directions patronales, à chaque mesure prise en faveur de l'environnement, se lamentent sur leur perte de compétitivité ; si, dans chaque mesure pour économiser le travail, les salariés peuvent redouter la perte d'emplois, nos sociétés s'enfonceront alors dans l'affrontement stérile entre leur noyau productif stable et l'ensemble des précaires. La voie serait ainsi ouverte à des solutions antisociales et politiquement autoritaires, notamment dans leurs formes national-populistes, voire fascisantes, incarnées par les partis d'extrême droite.

La question est aussi posée du rapport entre le politique et l'expression autonome des mouvements sociaux, démocratiques, écologiques qui refusent le laminage par le libéralisme économique, la flexibilité de leur temps, de leurs salaires, de leur vie et en définitive de leur propre humanité.

Les premières mesures attendues de la nouvelle coalition sont connues : l'abrogation des lois discriminatoires à l'égard des étrangers, la suppression du cumul des mandats, l'abandon des projets dangereux et socialement inutiles tels que le canal Rhin-Rhône et Superphénix, le relèvement des bas salaires et, surtout, la plus urgente d'entre elles, la diminution massive de la durée du travail pour la création d'emplois durables.

Sans l'apport de l'écologie, les courants socialistes n'ont d'autre avenir que de jouer sur les marges de la société libérale. Sans l'idée socialiste, il n'y a d'autre écologie que nostalgique d'un passé révolu

Tout décalage entre les possibilités ouvertes par la sanction citoyenne et les attentes profondes de la société augmenterait les risques de désagrégation sociale. La condition d'une vie meilleure, et peut-être même de la vie tout court, passe par le courage avec lequel nous saurons regarder l'avenir lointain que nous préparons aux générations futures.

Il s'agit de définir les conditions de ce que les écologistes nomment développement durable. Et, du même mouvement, de s'approcher du vieux rêve socialiste, celui d'une réelle maîtrise du progrès technique pour alléger le fardeau du travail. Ce rêve n'a sans doute jamais été aussi proche de son accomplissement. Mais à condition d'y inclure la longue portée de la conscience écologique.

Comment désigner cette espérance et cette volonté de changement ? Peut-être par le terme *« écosocialisme »*. Ecosocialisme à condition d'associer à ce combat pour une nouvelle civilisation, à la fois plus humaniste et moins négligente à l'égard de la Terre, l'ensemble des mouvements sociaux émancipateurs.

La cause est planétaire, mais la France tournée vers l'Europe peut devenir l'un des principaux foyers d'élaboration d'un avenir différent. Les écologistes sont maintenant en situation de poser l'ensemble de ces questions à l'intérieur du mouvement politique concret, une chance exceptionnelle, à saisir de toute urgence !

Jean-Paul Deléage *est professeur à l'université d'Orléans et directeur de la revue « Ecologie et Politique ».*

Un an sans puritains

par Eric Fassin

ET si, un an durant, chacun en France se privait du mot *« puritanisme »* pour expliquer les Etats-Unis d'aujourd'hui ? A titre d'expérience intellectuelle, c'est bien un moratoire que je propose. Le risque est grand, il est vrai, pour beaucoup, journalistes et essayistes, d'être condamnés, de temps à autre, à se taire : finies les chroniques narquoises, au retour d'une semaine sur un campus, ou après une heure passée devant CNN. Or, que deviendrait un intellectuel qui, s'interdisant de parler de ce qu'il ignore, n'aurait plus rien à dire de *« l'Amérique » ?* On n'en connaît guère d'exemple.

Mais que gagnerait-on, me direz-vous, à laisser le puritanisme au magasin des accessoires historiques, avec les Puritains du XVIIe siècle ? Et n'est-il pas, justement, *« puritain »* celui qui veut priver les autres du plaisir au fond bien innocent d'une condescendance amusée et amusante ? Enfin, ne peut-on s'autoriser des Américains eux-mêmes, qui recourent volontiers à ce label d'infamie pour dénoncer les errements de l'époque ?

C'est bien là tout le problème : d'un vocable polémique on fait une catégorie descriptive. Du même coup, on occulte un enjeu politique, pour ne voir qu'un problème culturel. Prenons un exemple. Une jeune Américaine de l'armée de l'air est menacée de cour martiale, et même de nombreuses années de prison, pour deux liaisons récentes, l'une avec un militaire célibataire (c'est la fraternisation qui lui est reprochée), et l'autre avec un civil marié (elle est cette fois coupable d'adultère). Qui plus est, sur ce sujet, elle a menti à ses supérieurs, et leur a désobéi (troisième chef d'accusation, l'insubordination).

La célébrité de Kelly Flinn, première femme à piloter un B-52, ne suffit pas à la protéger. Pour éviter le pire, elle doit se résigner à quitter l'armée. C'est le règlement, rappelle sa hiérarchie. L'affaire est ridicule, dit-on en France – mais aussi aux Etats-Unis, et jusque chez les conservateurs, comme Trent Lott, chef de la majorité républicaine au Sénat. C'est d'ailleurs une bataille à fronts renversés, puisque William Cohen, secrétaire à la défense de Bill Clinton, se fait le chantre de la discipline : le moralisme n'est pas où on l'attend. Peut-être aussi s'agit-il moins d'une affaire de mœurs que d'une affaire politique.

« Puritains, vous-dis-je », clame-t-on cependant ici et là, comme Pierre Georges dans sa chronique du *Monde* (« Si les puritains volaient », jeudi 22 mai), et avant lui Laurent Zecchini dans son article (« L'atterrissage forcé pour amour non réglementaire d'une pilote de B-52 », mercredi 21 mai) : pas besoin de chercher plus loin.

A y regarder de près, l'affaire aurait pourtant de quoi surprendre : après tout, d'ordinaire, les forces armées ne sont pas si scrupuleuses, qu'il s'agisse d'adultère ou de fraternisation. On va même jusqu'à fermer les yeux sur le commerce avec les prostituées, pourtant illégal. Pourquoi, dès lors, s'attaquer à Kelly Flinn, hier encore donnée en exemple, sinon pour en faire un exemple – parce qu'elle est (et non pas bien qu'elle soit) un symbole ? Pour comprendre ce que signifie ce scandale, c'est-à-dire ce qu'il veut signifier, il faut lui redonner son contexte politique.

Les trois armes sont aux Etats-Unis, depuis le début des années 90, en butte à de fortes attaques. D'une part, des scandales nombreux ont montré, du harcèlement au viol, l'omniprésence de l'abus de pouvoir sexuel qui participe (avec d'autres brimades) d'une discrimination dont les recrues féminines sont souvent victimes.

D'autre part, la tentative politique avortée de légitimer la présence homosexuelle dans l'armée a débouché, sous couvert de compromis, sur une recrudescence de la répression homophobe. La hiérarchie militaire a donc été accusée, d'un côté, de fermer les yeux sur la pratique hétérosexuelle, même violente ; de l'autre, d'être obsédée par l'homosexualité, pourtant consensuelle.

Pour l'armée, à quoi sert aujourd'hui Kelly Flinn ? Exemplaire, hier, dans son succès, la jeune femme peut l'être, aujourd'hui, par sa punition. D'abord, la hiérarchie, par ailleurs soupçonnée de partialité, affiche ainsi son impartialité : la justice militaire est aveugle, et tous sont égaux devant la loi. Ce n'est pas seulement l'homosexualité qui est réglementée durement, mais l'ensemble de la sexualité.

Ne voir dans l'affaire du pilote Kelly Flinn qu'une affaire de mœurs, et non de politique, c'est entrer dans la logique des militaires les plus conservateurs

L'excès de zèle dont *gays* et lesbiennes font les frais ne serait donc nullement discriminatoire : voilà le premier message. Ensuite, et surtout, c'est l'absurdité même du règlement militaire qui est significative – qu'il s'agisse de l'homosexualité, officiellement tolérée si elle n'est pas pratiquée, mais également de l'hétérosexualité : n'est-il pas bien naturel, s'interroge (des deux côtés de l'Atlantique) le bon sens, que des jeunes gens songent à l'amour, comme la jolie pilote de vingt-six ans ? Certes ; l'autorité militaire la plus réactionnaire n'en disconviendrait d'ailleurs pas. C'est bien pourquoi les homosexuels n'ont pas leur place dans les rangs de l'armée : ils ne penseraient qu'à *« ça »* – et c'est la menace fantasmatique du sous-marin, avec sa cohabitation forcée et ses étroites couchettes.

Mais les femmes, dira-t-on, présentes en nombre croissant dans l'armée ? L'hétérosexualité n'est-elle pas aussi un danger pour la discipline ? Voilà justement le second message dont cette affaire est porteuse. Elle vient donner raison à toutes les voix qui, depuis quelque temps, se font entendre contre ceux qui dévoilent la violence sexuelle dans l'armée.

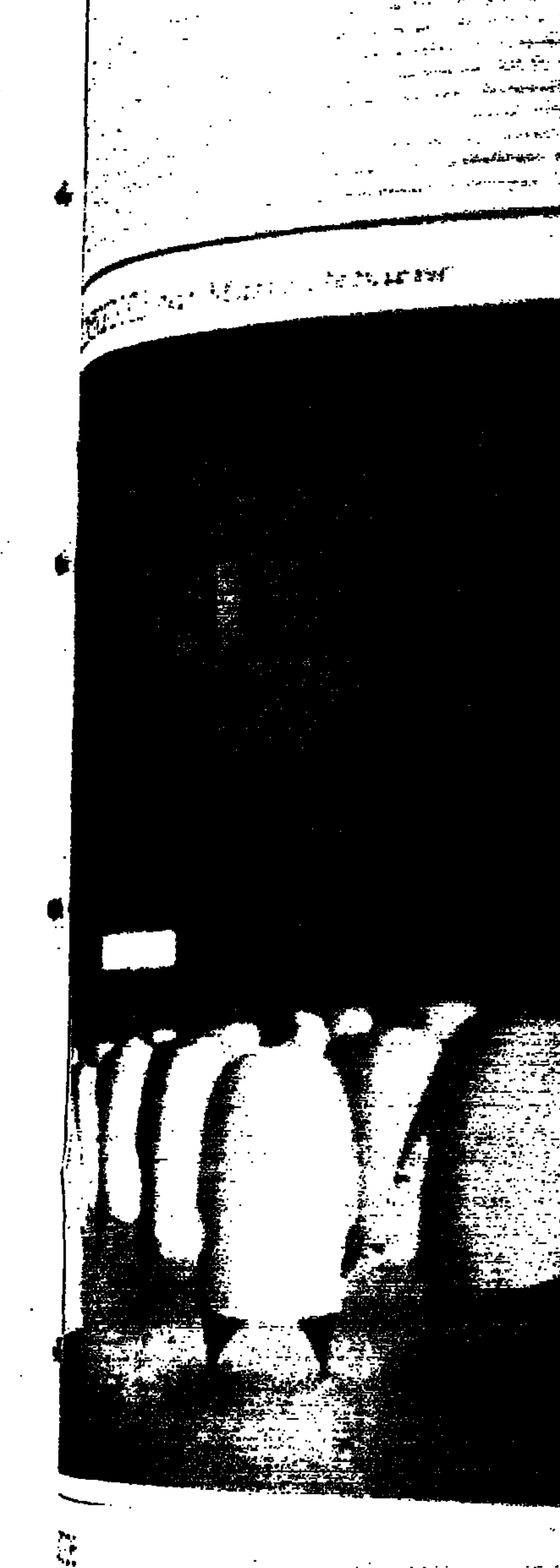
Les hommes ne feraient qu'agir selon leur nature ; comment leur demander de rester indifférents à la tentation sexuelle à laquelle on les expose quotidiennement ? L'amalgame est essentiel à cet argument conservateur : de même que le désir homosexuel est renvoyé du côté d'une violence menaçante, voici que la violence hétérosexuelle bascule du côté d'un désir bien naturel.

Le second problème devient alors, dans cette logique, l'intégration des femmes, qui aux trois armes aura apporté tant de scandales. Et de dénoncer le péril d'une évolution doublement *« contre nature »* : après tout, le règlement n'est absurde que si l'on contraint des hommes dans la force de l'âge à coexister avec des femmes – ou des hétérosexuels avec des homosexuels.

On le comprend : ne voir dans ce fait divers qu'une affaire de mœurs, et non de politique, c'est entrer dans la logique des militaires les plus conservateurs sur lesquels, et tout particulièrement en matière de sexualité, le président Clinton n'a jamais pu affirmer son autorité. Voilà ce que le *« puritanisme »*, ici, empêche de voir. Loin d'éclairer, le mot occulte. D'où la proposition d'un moratoire.

C'est sans doute se priver des joies de la condescendance culturelle ; mais n'y aurait-il pas aussi quelque plaisir intellectuel à comprendre ? Je doute pourtant que cet appel soit entendu : ce serait la porte ouverte à tous les moratoires. Imaginez : ne faudra-t-il pas renoncer demain à parler de *« politiquement correct » ?* Encore un mot pour rien, encore un succès fait de lucidité fausse, et d'un vrai aveuglement. Mais ne tremblons pas, ou ne rêvons pas : *« puritanisme »* et *« politiquement correct »* ont de beaux jours devant eux, du moins dans le vocabulaire de l'*intelligentsia* française.

Eric Fassin *est sociologue et américaniste (Ecole normale supérieure).*



Pour un écosocialisme

par Jean-Paul Deléage

Sans l'apport de l'écologie, les courants socia[...] n'ont d'autre ave[...] que de jouer sur les marges de la société libéra[...] Sans l'idée socialis[...] il n'y a d'autre écologie que nostalgique d'un passé rév[...]

Jean-Paul Deléage

Les promesses des comités de groupe européens

LA DIRECTION de Renault a réuni un comité de groupe européen extraordinaire, mardi 3 juin, pour lui expliciter les motifs de la fermeture de l'usine de Vilvorde. Cette réunion constitue une première en Europe. Elle est la conséquence de deux décisions, elles aussi inédites : la plainte déposée par le comité de groupe européen de Renault devant la justice et l'arrêt de la cour d'appel de Versailles enjoignant à la direction d'organiser une réunion extraordinaire avant de poursuivre la procédure de fermeture de Vilvorde.

Cette affaire a eu suffisamment de retentissement en Europe pour que, à la mi-avril, les ministres du travail et des affaires sociales européens demandent aux partenaires sociaux de tenter de préciser conjointement ce qu'ils entendent par *« information »* et *« consultation »* des représentants du personnel, deux termes essentiels pour la compréhension de la directive européenne de 1994 créant les comités d'entreprise européens, mais dont l'interprétation oppose directions et syndicats. La Confédération européenne des syndicats (CES) et le patronat européen (Unice) doivent donner leur réponse le 12 juin, mais il est peu probable qu'ils parviennent à un accord.

Au cours d'une rencontre organisée à Toulouse les 30 et 31 mai par le Centre d'observation de la directive européenne (Code), Willy Buschak, secrétaire de la CES, expliquait que, pour son organisation, la consultation des représentants du personnel devait être *« préalable »* à l'annonce de toute fermeture d'unités. *« On veut que les choses soient claires pour tous les MM. Schweitzer du monde »*, précisait-il. Au contraire, un représentant du patronat français se demandait *« pourquoi l'on accepterait aujourd'hui ce que l'on refuse depuis vingt-cinq ans »*. La balle va donc être renvoyée dans le camp des responsables politiques.

Pourtant, en privé, chacun estime que *« l'affaire Vilvorde »* fera jurisprudence, au moins en France. Avant d'annoncer une fermeture de site ayant des répercussions dans au moins deux pays européens, nombre de directions envisagent désormais d'informer au préalable leur comité d'entreprise européen. A la Commission de Bruxelles, on ne cache pas que la pugnacité du comité d'entreprise européen de Renault a donné une nouvelle légitimité à la directive de 1994 créant cette institution.

430 ACCORDS SEULEMENT

Pourtant, l'arbre ne doit pas cacher la forêt. On ne recense aujourd'hui que 430 accords créant un comité d'entreprise européen alors que près de 1 400 groupes sont concernés. De plus, l'analyse des comités existants met en relief une très grande diversité de situations. Si le comité de Renault est assez soudé pour ester en justice, si la direction et le comité européen de Volkswagen envisagent de négocier à ce niveau la politique salariale de l'entreprise et si, chez Danone, direction et syndicats mettent peu à peu en place les éléments d'une convention collective internationale (*Le Monde* du 30 mai), d'autres comités fonctionnent beaucoup moins bien. *« Il y a une très grande diversité des pratiques, des modes de fonctionnement, des moyens accordés, des objectifs poursuivis et des ambitions »*, constate Jean-Paul Jacquier, directeur de Code.

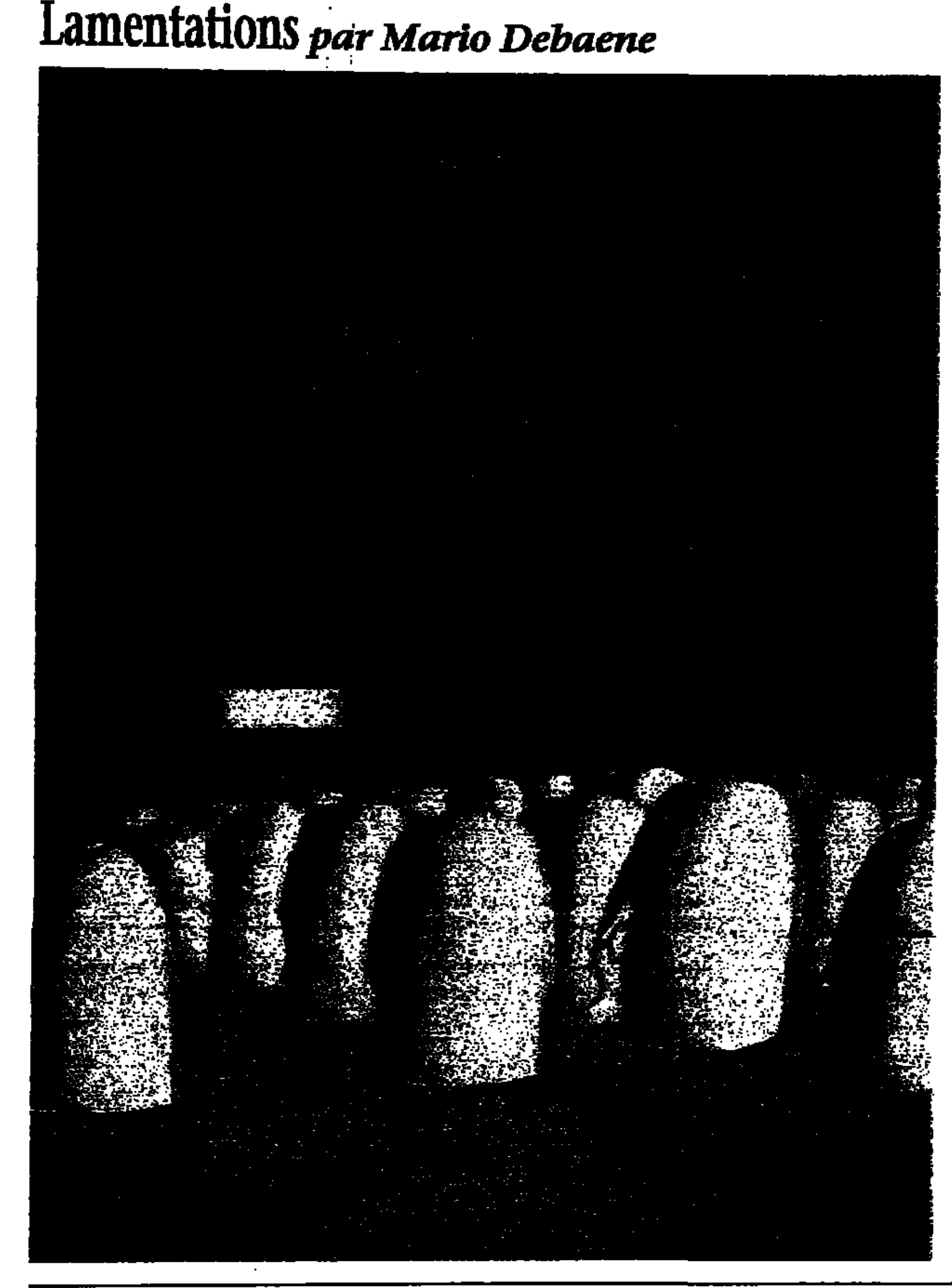
Les pratiques relevées en matière d'information, de consultation ou de négociation en témoignent. Certaines entreprises consultent leurs représentants *« à froid »*, d'autres uniquement en cas de crise. Parfois l'information ne circule que dans un sens : de la direction vers les représentants des salariés. C'est ainsi que chez Thomson-CSF où les syndicats français laissent la parole aux salariés des filiales étrangères, la durée utile de la réunion excède rarement quatre heures. En revanche, chez Danone, c'est un représentant syndical qui, cette année, a présenté le rapport introductif. A charge pour Franck Riboud, le PDG, d'y répondre.

De même, si certaines entreprises tentent de négocier des accords avec leur comité européen, Jean-Paul Jacquier estime que l'*« on trouve autant d'opposants à la transformation des comités d'entreprise européens en instance de négociation chez les représentants des organisations syndicales qu'au sein du patronat »*. Pourtant, selon cet expert, *« négocier un accord est généralement important pour ces instances, car cela leur permet de poser un acte unificateur »*. Mais ce *« saut qualitatif »* pose deux problèmes aux syndicats : celui du mandat, qu'ils ne confient souvent qu'avec réticence à leurs représentants européens, et, à terme, celui de la superposition des instances de négociation. Entre le comité d'entreprise, le comité central d'entreprise, le comité de groupe français et le comité de groupe européen, la juxtaposition des structures ne pourra pas être éternelle.

Accorder davantage de pouvoirs aux comités de groupe européens risque d'affaiblir les instances nationales de représentation. Une évolution économiquement logique, mais qui nécessitera au préalable une transformation radicale des structures syndicales.

Frédéric Lemaître

Lamentations *par Mario Debaene*



Europe : attention danger !

Suite de la première page

Tout le monde sait qu'il n'y aura pas de monnaie unique si la France et l'Allemagne ne sont pas partie prenante. L'avenir de l'euro se joue entre les deux pays et il ne faudrait pas que, faute d'être eux-mêmes en mesure de renoncer à l'union monétaire, certains dirigeants allemands comptent sur les Français – et notamment sur le prochain gouvernement – pour rendre son achèvement impossible. Ce n'est pas le cas d'Helmut Kohl, qui a lié son destin politique à l'Union européenne après avoir été « le chancelier de l'unité allemande ». Pour la réalisation de la monnaie unique, il est prêt à prendre des risques face à une opinion publique qui accueillerait avec soulagement l'abandon de l'euro.

La marge de manœuvre de Lionel Jospin aussi sera étroite. Sans vouloir remettre officiellement en cause la monnaie unique, il peut être amené à décider une politique économique et sociale incompatible avec les critères de convergence. Ceux-ci ne sont certes pas tabous ; ils peuvent être interprétés avec discernement, voire complétés par des objectifs sociaux allant au-delà du simple monétarisme, mais ils peuvent difficilement être ignorés. La revendication officielle d'une renégociation serait perçue outre-Rhin comme le signal d'une rupture du contrat. Les eurosceptiques allemands seraient trop contents de s'engouffrer dans la brèche, entraînant pour la construction européenne des soubresauts allant bien au-delà du simple renoncement à l'euro.

Comme les Britanniques, les eurosceptiques continentaux ont tendance à minimiser les effets d'un ajournement de la monnaie unique. Il est clair cependant que les efforts exigés et consentis au cours des dernières années pour satisfaire aux critères ne peuvent être indéfiniment poursuivis. Un ajournement signifierait presque à coup sûr un échec. La fin de l'objectif qui a mobilisé toutes les énergies depuis près de dix ans laisserait l'Europe sans but ; il suffit de voir comment, après des mois de négociations, la conférence intergouvernementale chargée de réformer les institutions européennes va accoucher d'une souris, pour se convaincre qu'aucun projet de rechange n'est prêt.

LE PRÉCÉDENT DE LA CED

Les conséquences sur le marché unique seraient dévastatrices si chaque pays reprenait sa liberté, avec des répercussions sur la solidité politique d'une Union encore fragile. Lionel Jospin le sait fort bien qui, au moment du référendum de septembre 1992, expliquait que son « oui critique » à la ratification de Maastricht était un *« non au non »*, avec des arguments qu'il pourrait reprendre aujourd'hui sans en changer une virgule : voter non, disait-il, *« ce serait introduire une crise politique dans la partie la plus stable de l'Europe. Ce serait, aussi, un échec pour la France, qui est à l'origine des propositions de Maastricht et serait mise hors jeu »*.

Les tenants de la thèse eurosceptique mettent en avant le précédent de la Communauté européenne de défense. Après l'échec de la CED, la construction européenne est repartie sur un autre pied ; la priorité a été donnée à l'économie et, trois ans après le vote négatif de l'Assemblée nationale française en 1954, le traité instituant le Marché commun était signé à Rome. Mais, l'idée même de l'intégration européenne n'en étant qu'à ses débuts, les effets destructeurs des tâtonnements étaient sans doute moins graves alors. De plus, l'échec de la CED a eu deux conséquences qui se font sentir encore : depuis les années 50, l'Allemagne a trouvé la garantie de sa sécurité dans une alliance étroite avec les Etats-Unis, non dans la coopération européenne, avec pour corollaire le fait que l'Europe n'a toujours pas résolu ses problèmes depuis l'époque de la CED. Pour reprendre le parallèle avec la monnaie, veut-on que, à défaut d'union monétaire, l'Allemagne se rallie à la vaste zone de libre-échange chère à la Grande-Bretagne et totalement contraire aux principes de l'intégration européenne ?

Mais l'échec de la monnaie unique, surtout si Paris est tenu pour responsable, présenterait un autre aspect qui ne manquerait pas de peser sur les relations franco-allemandes. De même que les Français ont torpillé la CED qu'ils avaient inventée pour « encadrer » le réarmement allemand, de même ils rendraient impossible l'euro qu'ils ont réclamé à la fin des années 80 pour « encadrer » le deutschemark et qu'ils ont pratiquement présenté comme une condition à la réunification allemande. On imagine la crédibilité internationale de la France après un deuxième revirement !

Le traité de Maastricht a certes de nombreux défauts ; ses auteurs en conviennent avec quelque retard. Toutefois la remise en cause de ses principales dispositions serait pire encore que leur application, fût-elle exigeante et malaisée. A l'heure où il n'est pas exclu que l'Allemagne vacille, la France de la cohabitation doit être unitaire pour deux.

Daniel Vernet

RECTIFICATIFS

Résultats électoraux

Haute-Garonne. Les résultats de deux candidats au premier tour des élections législatives ont été intervertis dans la 3e circonscription de la Haute-Garonne (*Le Monde* du 27 mai). Henri Arevalo, Verts, a obtenu 2 184 voix (4,36 %), et Dominique Gilbon, Ecologie citoyenne, 1 035 voix (2,06 %).

Daniel Boisserie

Deux erreurs se sont glissées dans la biographie de Daniel Boisserie, nouveau député (PS) de la deuxième circonscription de la Haute-Vienne (*le Monde* du 3 juin). M. Boisserie est architecte agréé, et non agrégé d'architecture. Il est, d'autre part, maire de Saint-Yrieix-la-Perche depuis 1995, après avoir été maire de Glandon de 1983 à 1995.

Emirats arabes unis

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *Le Monde* du 28 mai, Jacques Chirac n'a pas déjeuné, lundi 26 mai, avec le président de la confédération des Emirats arabes unis, cheikh Zayed ben Sultan al Nahyane, émir d'Abou Dhabi, mais avec le prince héritier de l'émirat d'Abou Dhabi.

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Algérie : le vote et la réalité

UN espoir pour l'Algérie ? On voudrait pouvoir s'en féliciter : les Algériens élisent jeudi 5 juin leur Chambre des députés. Elle viendra prendre la place de celle qui aurait dû voir le jour en 1992, quand fut interrompue par l'armée une élection qui, au premier tour, avait été gagnée par les islamistes du FIS. Le pouvoir algérien se pique de parachever avec les législatives de jeudi un retour à la démocratie dont les précédentes étapes auraient été l'élection du général Liamine Zeroual à la tête de l'Etat en novembre 1995 et l'adoption, par référendum, d'une nouvelle Constitution un an plus tard. *« Le pays est ainsi remis sur les rails de la démocratie »*, proclament les autorités. Elles parlent d'une *« normalisation politique »* après des années de tourmente ; elles prétendent ne plus avoir à faire face qu'à un *« terrorisme résiduel »*. Bref, le temps de la guerre civile serait passé, l'islamisme radical vaincu, l'Algérie en voie d'être réconciliée avec elle-même...

La réalité, hélas, n'a pas grand-chose à voir avec cet optimisme de façade. Le discours officiel peut tromper à l'extérieur et rassurer les créditeurs des organisations financières internationales. A l'intérieur, il est accueilli avec un scepticisme croissant par une population qui, quelles que soient ses sympathies ou ses antipathies à l'égard des islamistes, n'attend plus rien d'un pouvoir trop longtemps confisqué par l'armée. Même s'il ne peut revenir au parti unique, le régime, qui veut se légitimer, n'en reste pas moins décrédibilisé. Du président Zeroual, élu avec un certain enthousiasme, on attendait un geste, une initiative à l'échelle du drame que vit l'Algérie, un signal susceptible d'amorcer un dialogue avec des islamistes qui, qu'on le déplore ou non, font bel et bien partie du paysage politico-culturel du pays.

Rien n'est venu. Et ce ne sont pas des élections organisées sous contrôle, à l'ombre des fusils, sans véritable débat, avec une presse aux ordres, qui devraient débloquer la situation. Tout avait d'ailleurs mal commencé, quand, en janvier, fut assassiné – sans doute victime des guerres de clans du pouvoir – le syndicaliste Abdelhak Benhamouda, personnalité forte que M. Zeroual voulait à la tête de son parti. Refusant les appels à la négociation lancés par le FIS, les autorités ont cherché à être présentes sur le créneau électoral de l'islam politique en lançant le parti Hamas, dont le score sera un des rares éléments intéressants de ce scrutin.

La campagne a été marquée par une recrudescence des attentats. Comme pour souligner que la perspective de ces législatives n'est, à aucun moment, venue casser la spirale de violence dans laquelle le pays est enfermé depuis trop longtemps : à la férocité des attentats islamistes répond une violence d'Etat tout aussi féroce, qui participe autant que l'autre à maintenir l'Algérie dans la guerre civile. L'élection sans vrai débat d'une Assemblée sans vrai pouvoir ne devrait pas modifier cette triste réalité.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

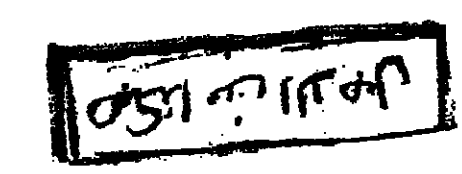
Escarmouche au Palais-Bourbon

L'AGGRAVATION, la multiplication – qui semble systématique – des conflits sociaux a amené M. Paul Ramadier à faire, hier après-midi, devant l'Assemblée nationale, d'importantes déclarations. M. Etienne Fajon, communiste, demandait à interpeller *« sur les mesures de réquisition que le président du conseil a prises à l'égard du personnel des exploitations électriques et gazières »*. Affaire périmée, certes, mais en apparence seulement, les services publics risquant d'être, les uns après les autres, menacés par la grève. Et c'est pourquoi l'interpellateur soutenait que le décret de réquisition, selon lui inconstitutionnel et illégal, portait la marque d'une politique *« réactionnaire »*.

Le président du conseil, après avoir justifié les mesures envisagées, a signalé le *« mouvement giratoire de grèves »*, qui semble obéir à un *« chef d'orchestre clandestin »* et correspondre à une *« espèce d'assaut contre l'autorité démocratique »*. Il a montré que si la Constitution garantissait le droit de grève elle ne permettait pas d'attenter à l'intérêt général.

Puis, tourné vers l'extrême gauche, il s'est écrié d'une voix vibrante : *« Je suis ici pour faire respecter l'autorité de la République... La classe ouvrière comprendra le but sournois de tous ces mouvements : ouvrir une crise ministérielle, et peut-être une crise de régime. »* Et il se refusa à discuter l'interpellation. La gauche, le centre et une partie de la droite, dont les vifs applaudissements avaient fréquemment interrompu ce discours, firent une ovation au président du conseil.

André Ballet
(5 juin 1947.)



SOCIAL Quelle sera l'attitude du gouvernement sur le dossier des privatisations ? Lionel Jospin avait fixé le principe du *« ni nationalisation, ni privatisation »* durant sa campagne, alors que François Hollande, porte-parole du parti socialiste, prônait le *« pragmatisme »*. ● LES SYNDICATS, sentant que le débat n'est pas clos, n'ont pas tardé à s'élever contre les projets engagés par l'équipe d'Alain Juppé. ● PLUSIEURS DOSSIERS sont en suspens : la privatisation de Thomson-CSF, pour laquelle deux candidats ont déposé des offres le 7 mai, l'ouverture du capital de France Télécom, qui devait être lancée le 6 juin, le rapprochement Aerospatiale-Dassault, le sauvetage du Crédit lyonnais et le passage au privé du GAN, du CIC, du Crédit foncier et d'Air France. ● LES DIRECTIONS des entreprises concernées se préparent à tenter de convaincre leurs futurs interlocuteurs de ne pas arrêter le processus.

Les syndicats réclament au gouvernement l'arrêt des privatisations

L'équipe d'Alain Juppé a laissé plusieurs dossiers en suspens, à commencer par la vente de Thomson-CSF et l'ouverture du capital de France Télécom. Les directions s'apprêtent à plaider pour la poursuite de ces opérations

LE NOUVEAU gouvernement s'en tiendra-t-il au *« ni nationalisation, ni privatisation »* érigé en principe par Lionel Jospin durant la campagne ? Ou se ralliera-t-il au *« pragmatisme »* prôné par François Hollande pour pouvoir financer son programme de lutte contre le chômage ? Sentant que le débat n'est pas encore clos, les syndicats n'ont pas tardé à donner de la voix, au nom de l'emploi, contre plusieurs projets laissés en chantier par l'équipe d'Alain Juppé. Tandis que les directions des entreprises concernées se préparent à tenter de convaincre leurs futurs interlocuteurs de ne pas arrêter le processus.

La droite laisse un grand nombre de dossiers en suspens : la privatisation de Thomson-CSF, pour laquelle deux candidats ont déposé des offres le 7 mai, l'ouverture du capital de France Télécom, qui devait être lancée le 6 mai, et le rapprochement Aerospatiale-Dassault. Etaient également prévus le sauvetage du Crédit lyonnais et la recomposition du paysage bancaire français, après les privatisations ratées du CIC et du Crédit foncier, ainsi que le passage du GAN et d'Air France dans le privé.

C'est dans cette perspective que Christian Blanc, le PDG de la compagnie aérienne, se prépare à nouer un vaste réseau d'alliances internationales à l'instar de ses grandes rivales. Pouvoir participer aux restructurations européennes est aussi l'une des inquiétudes chez Thomson-CSF : candidat au rachat des activités de défense de l'allemand Siemens, le groupe craint d'être écarté de la compétition s'il reste public. Plus généralement, les industriels de la défense et de l'aéronautique craignent d'être marginalisés si la France reste immobile. *« Il faudra six mois pour convaincre la gauche »*, pronostique, plus ou moins convaincu, un responsable du secteur.

« La gauche veut faire un audit des finances publiques. C'est bien pour montrer que ça va moins bien que prévu », remarque non sans cynisme un cadre d'une de ces entreprises restées au milieu du gué. Pour lui, il va de soi que les dures réalités du budget s'imposeront bientôt d'elles-mêmes. Les 30 à 50 milliards de francs que l'Etat pourrait tirer de l'ouverture du capital de France Télécom suffiraient, par exemple, à financer les deux projets de recapitalisation d'entreprises publiques laissés en plan par l'équipe Juppé, celles du groupe d'assurances GAN (20 milliards de francs) et du fabricant de téléviseurs Thomson Multimédia (11 milliards).

Ces deux dossiers ont été présentés à la Commission européenne, dont la réponse était attendue dans le courant du mois de juin. Par principe, Bruxelles donne son feu vert à ce type d'aide *« pour solde de tout compte »* et contre engagement de privatiser. Les engagements de campagne seront-ils plus forts ? Syndicats et patrons d'entreprise publiques parient que tout se jouera très vite.

● Air France

Christian Blanc, le PDG d'Air France, tient à sa privatisation. Le schéma est prêt : l'Etat garderait 30 %, les salariés pourraient prendre 25 %, le public 30 % et le solde serait aux mains de quelques partenaires. La récente annonce des premiers bénéfices annuels de la compagnie nationale depuis 1989 prépare le terrain. *« L'annonce de bénéfices entre les deux tours de l'élection législative semble répondre à des préoccupations d'ordre politique »*, estime la CFDT.

La non-privatisation d'Air France serait contraire aux engagements pris à Bruxelles à l'occasion de la recapitalisation de 20 milliards de francs, versée entre 1994 et 1997. Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), majoritaire chez Air France, est favorable à la privatisation. FO, majoritaire parmi le personnel au sol, y est opposé, toutefois sans intransigeance.

● Crédit lyonnais

Pour que leur message anti-privatisation passe clairement, quelques représentants syndicaux du Crédit lyonnais, dont ceux de la CGT et de la CFDT, ont inspiré la création d'une Association contre la privatisation de la banque. Trois cents employés et cadres ont, selon eux, déjà apporté leur soutien. Les syndicats sont conscients que la décision de privatiser ne dépend pas du seul ministre de l'économie et des finances, l'Etat français s'y étant engagé vis-à-vis de la Commission de Bruxelles en contrepartie des aides apportées à la banque publique. Mais ils demandent *« l'abandon du plan de préparation à la privatisation »* tel qu'il a été arrêté, la délégation nationale CFDT considérant que *« la Commission européenne doit être saisie d'un nouveau plan négocié et non plus imposé »*.

Reste que les dirigeants du Lyonnais, qui ont élaboré ce plan, n'ont pas l'intention de le remettre en question. Ils devraient recevoir le soutien de la nouvelle majorité, dont ils sont proches. Faute de vraiment croire à la remise en cause de la privatisation, la CFDT espère au moins qu'*« un dialogue constructif »* remplacera avec le nouveau gouvernement *« le mépris »* du précédent.

● Société marseillaise de crédit

Proche du RPR, le président de la banque, Pierre Habib-Deloncle, préparait, avant l'arrivée de la nouvelle majorité, un plan de restructuration dans la perspective d'une privatisation, après plusieurs recapitalisations massives. *« Nous attendons que le nouveau gouvernement se mette en place et nous comptons bien ensuite aller défendre notre boîte »*, commente Gilbert Zucca, syndicaliste CFDT. *« Notre position ne change pas : nous avons toujours été contre la privatisation de la banque dans son état actuel. »*

● CIC-GAN

Les syndicats du CIC peuvent être soulagés. Il y a peu de chances pour que le groupe bancaire soit privatisé avant l'été comme le gouvernement en avait donné instruction à Philippe Pontet, son président. Mais y a-t-il une autre solution ? Ils n'en sont, au fond, pas sûrs. Non seulement leur maison-mère, le GAN, a impérativement besoin de céder sa participation pour dégager une partie des fonds nécessaires à son renflouement, mais le groupe a besoin pour lui-même d'une augmentation de fonds propres estimé à 3 à 4 milliards de francs. *« Depuis trop d'années nous sommes bloqués dans notre développement par manque de fonds propres »* estime FO.

Dès le lendemain du résultat des législatives, la CFDT et la CGT se sont officiellement positionnées contre toute privatisation... sans trop y croire. La CFDT exige au moins que l'opération ne se fasse pas dans l'urgence. La privatisation du GAN est quant à elle, inéluctable.

Une solution commence à faire son chemin : rapprocher l'assureur public des AGF, qui ne demandent que ça, ce qui ferait entrer la puissance publique à hauteur de quelque 20 % dans le nouvel ensemble. L'idée n'est pas saugrenue : elle permettrait la constitution d'un second pôle d'assurance français derrière AXA-UAP ; le gouvernement Jospin, qui s'est engagé à ne pas privatiser, ne se déjugerait pas.

● Crédit foncier

L'arrivée des socialistes au pouvoir a ranimé l'espoir des syndicats. Le CFF, dont les fonds propres sont toujours négatifs malgré un bénéfice en 1996, est toujours à la recherche d'un repreneur. Fait unique dans les annales de la droite, l'Etat a, à l'automne dernier, « nationalisé » l'institution par le biais de la Caisse des dépôts. La banque Deutsche Morgan Grenfell s'est vu confier la mission d'inventorier les solutions possibles, et tient ses conclusions à la disposition du nouveau gouvernement.

Si ce dernier donne son feu vert à la diffusion de cette étude, ce sera le signe d'une continuité concernant l'avenir du Crédit foncier. Dans le cas inverse, le plan sera enterré. Les salariés du Crédit foncier veulent croire à cette hypothèse.

● France Télécom

Mardi 3 juin, Louis Viannet, le secrétaire général de la CGT – premier syndicat chez France Télécom – a pressé le nouveau premier ministre de stopper la privatisation de l'exploitant téléphonique. Dans une lettre adressée à Lionel Jospin, Marc Blondel, le secrétaire général de FO, a pour sa part critiqué cette privatisation. C'est avec son soutien implicite pourtant que, l'an passé, le gouvernement d'Alain Juppé a pu réformer l'opérateur.

A l'inverse, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a quant à elle incité le gouvernement à poursuivre dans la voie de l'ouverture du capital de France Télécom, considérant qu'elle n'est pas *« incompatible »* avec de *« vraies missions de service public »*. Mme Notat a eu des mots très durs envers les personnels de France Télécom, se déclarant *« surprise de voir combien »* ils *« s'inquiètent avant la privatisation ou avant l'ouverture de capital et se ruent sur les actions au moment où on leur propose »* d'en acheter.

Un argument que même Michel Bon, le président de France Télécom, se refuse à utiliser. Le syndicat SUD-PTT a estimé que *« service public et soumission aux volontés des marchés financiers restent deux principes contradictoires »* et invité le gouvernement, s'il *« a le moindre doute »* sur l'opposition du personnel à une ouverture du capital, d'organiser un référendum *« comme Lionel Jospin l'a évoqué »*.

Nommé à l'automne 1995 pour mener à bien cette privatisation, M. Bon va pour sa part essayer de convaincre que *« partout en Europe, quelle que soit la couleur politique des gouvernements »*, l'ouverture à la concurrence du marché *« a conduit les Etats à ouvrir le capital de leur opérateur historique »*.

● Thomson

Les deux principaux syndicats du groupe, la CFDT et la CGT, ont accueilli avec satisfaction l'arrivée d'une nouvelle majorité favorable à l'arrêt du processus de privatisation. Mardi 3 juin, la CFDT, a demandé *« le maintien de l'intégrité »* du groupe Thomson SA, qui est composé de Thomson-CSF (électronique militaire et professionnelle) et de Thomson Multimédia (électronique de loisirs). Le syndicat réclame aussi *« la recapitalisation de Thomson Multimédia »* (11 milliards de francs prévus par le précédent gouvernement).

L'Association du personnel actionnaire de Thomson-CSF (APAT), qui revendique 3 000 adhérents, a quant à elle demandé, mardi, au gouvernement *« qu'une analyse des moyens et des forces en cours soit réalisée rapidement pour que soient déterminées les orientations de l'avenir de Thomson-CSF »*. L'APAT réaffirme aussi son souhait d'un *« désengagement progressif de l'Etat, condition indispensable pour les développements européens »* du groupe.

La direction de Thomson-CSF apparaît un peu déstabilisée par l'arrivée d'un gouvernement de gauche à laquelle ne s'était guère préparée. Si la nouvelle majorité renonçait à la privatisation, il faudrait sans doute désigner une nouvelle direction : Marcel Roulet avait été nommé début 1996 pour mener la privatisation de Thomson SA. Cette opération ayant été interrompue, début 1997, par le gouvernement, qui a ensuite choisi de ne relancer que la vente de Thomson-CSF, M. Roulet n'a conservé que la présidence de cette dernière société. Celle de Thomson SA, qui ne devait se réduire qu'à Thomson Multimédia, a été confiée à Thierry Breton.

● Aerospatiale-Dassault

Les principaux syndicats n'ont jamais montré de préférence sur le statut, public ou privé, d'Aerospatiale. Ils sont en revanche favorables à la fusion avec Dassault, qui est précisément compromise par l'arrivée de la gauche au pouvoir. *« La privatisation immédiate du nouvel ensemble Aerospatiale-Dassault est une condition non négociable pour accepter la fusion »*, a toujours affirmé Serge Dassault, le président de Dassault Industries, lors de ses négociations avec l'Etat, actionnaire d'Aerospatiale et de la moitié du capital de Dassault Aviation.

La fusion de l'avionneur civil public et de l'avionneur militaire privé avait été annoncée par Jacques Chirac le 22 février 1996. Les deux parties étaient enfin parvenues à un accord sur ses modalités en avril 1997 (Dassault Industries devant contrôler environ 20 % du nouvel ensemble).

Enquête du service Entreprises

Les principales prises de position des socialistes

● Sur les privatisations :

– Lionel Jospin (*Le Monde*, 21 mai) : *« Nous ne sommes favorables ni à de nouvelles nationalisations ni à de nouvelles privatisations. La privatisation de France Télécom est engagée. Mon objectif n'est pas de la terminer. Un certain nombre de gens me disent que le personnel de France Télécom est maintenant d'accord avec le processus engagé. On leur posera la question. »*

– François Hollande (*La Tribune*, 6 mai) : *« Nous excluons toute renationalisation. Mais nous voulons mettre un coup d'arrêt à certaines privatisations prévues. Nous l'avons repoussée pour Air France. Dans l'industrie de défense, nous souhaitons maintenir un contrôle public. Pour les entreprises du secteur concurrentiel, qui ne concourent pas à une activité d'intérêt général, où la participation de l'Etat n'est plus nécessaire, c'est le pragmatisme qui doit nous guider. Le regroupement Dassault-Aerospatiale doit se faire avec une majorité de capital public. Thomson-CSF peut rester une entreprise indépendante ; elle peut aussi être rapprochée du pôle Dassault-Aerospatiale. C'est aux industriels de nous faire des propositions. »*

● Sur Air France : Lionel Jospin (lettre à la CFDT d'Air France du 17 mai 1997) : *« Contrairement à nos adversaires politiques, nous entendons reconnaître le service public du transport aérien qui contribue à l'aménagement du territoire. Cela suppose le maintien du groupe Air France au sein du secteur public, même s'il conviendra d'ouvrir minoritairement son capital. Sans interdire l'accès des salariés au capital de l'entreprise, nous voulons aussi mettre fin à toute pratique de substitution entre la participation au capital et le salaire. »*.

● Sur le secteur bancaire :

– Lionel Jospin (lettre du 27 mai adressée à la fédération française des syndicats CFDT Banques) : *« Conforter la situation de certains acteurs du secteur bancaire en en pénalisant d'autres, faire porter le poids des restructurations sur les salariés et les clients, ne constituent pas une approche constructive. Il existe, au sein du secteur financier, des spécificités qu'il faut conserver. La banalisation du financement du logement que la droite a mise en œuvre avec la suppression des prêts PAP et sa tentative de démanteler le Crédit foncier ne sont pas acceptables. »*

– Christian Pierret, délégué national à l'épargne du PS (communiqué du 6 février 1997), préconise *« la pérennisation des 62 milliards de fonds propres au sein des caisses d'épargne. Leur privatisation doit être proscrite explicitement, de même que la captation des fonds propres par le budget de l'Etat »*.

La réforme de la SNCF sur la sellette

POUR LES PRINCIPAUX syndicats de la SNCF, l'alternance politique est l'occasion de réclamer l'annulation de la réforme de l'entreprise ferroviaire. Pour Bernard Thibault, le secrétaire général de la CGT cheminots, le Réseau ferré de France (RFF), le nouvel établissement public chargé de la construction et de l'entretien du réseau ferré, représente toujours une *« verrue »* dans le transport ferroviaire.

La réforme a beau avoir été mise en œuvre par la loi du 13 février 1997 et son président, Claude Martinand, nommé le 14 mai en conseil des ministres, *« il est encore temps de revenir sur l'ensemble du dispositif, le personnel de RFF n'ayant pas encore été recruté »*, estime M. Thibault. Bruno Dalberto, secrétaire général de la CFDT cheminots, réclame également l'abandon de la réforme qui préfigure, selon lui, la mise en concurrence future de l'opérateur ferroviaire SNCF sur les lignes du Réseau ferré.

M. Dalberto, qui avait envoyé pendant la campagne un courrier aux principaux responsables politiques sur l'avenir du secteur ferrovaire, a reçu des réponses. Le Parti communiste et les Verts se sont dits prêts à rouvrir le dossier de la réforme. La CGT, qui craint de se voir doubler sur sa gauche par le syndicat SUD, dont la représentativité nationale vient d'être reconnue, pourrait demander au Parti communiste, voire à un ministre des transports communiste, de faire prévaloir ses vues.

Lionel Jospin avait fait part à la CFDT cheminots de son opposition à la réforme de la SNCF sans prendre d'engagement précis. Mais Louis Gallois, le président de l'entreprise, ancien directeur de cabinet de Jean-Pierre Chevènement de 1981 à 1982 et de 1988 à 1989, aurait affirmé aux syndicats qu'il était prêt à mettre sa démission dans la balance pour empêcher la remise en cause de la réforme.

Christophe Jakubyszyn

La survie de Renault Vilvorde toujours espérée

LES SYNDICATS belges de Renault Vilvorde ainsi que certains syndicats français devaient rencontrer, mercredi 4 juin, les responsables du Parti socialiste puis ceux du Parti communiste. Ils comptent sur la nouvelle majorité pour étudier d'autres solutions au redressement de Renault que la fermeture de l'usine belge. M. Jospin s'est engagé à essayer de faire revenir le groupe automobile sur sa décision.

Mardi 3 juin, au cours d'un comité de groupe européen extraordinaire, la direction du constructeur a, de nouveau, présenté les raisons qui la poussent à se séparer de l'usine de Vilvorde. Pour la première fois, Louis Schweitzer, le PDG, a énoncé les conclusions de plusieurs scénarios alternatifs, réalisés à partir d'hypothèses de réduction des coûts et du temps de travail (*Le Monde* du 4 juin). Pour lui, la fermeture s'impose.

La CGT a préféré quitter la réunion. La CFDT a présenté son étude sur l'application de la loi Robien chez Renault, que la direction refuse d'utiliser car elle en estime les effets transitoires. La CFDT affirme que son schéma permettrait au groupe d'économiser 5 milliards de francs en cinq ans : *« Pendant ces cinq ans, M. Schweitzer et son équipe peuvent remettre Renault en selle et trouver des solutions alternatives. »*

Le comité de groupe a, par ailleurs, présenté une motion demandant *« au conseil d'administration (...) et à l'assemblée générale des actionnaires qui se tient le 10 juin qu'ils fassent arrêter la fermeture de Vilvorde et obligent la direction de Renault à engager des négociations avec les organisations syndicales sur d'autres bases industrielles et sociales »*. Les ouvriers de Vilvorde seront en grève les 9, 10 et 11 juin afin d'aller manifester avec l'ensemble des salariés du groupe à l'occasion de l'assemblée générale. Le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, espère, pour sa part, rencontrer rapidement M. Jospin.

Virginie Malingre

rrêt des privatisations

Renault Vilvorde toujours espérée

Corée du Sud : 15 ans de prison pour le fondateur du groupe Hanbo

CHUNG TAE-SOO, fondateur du groupe sidérurgique sud-coréen Hanbo, a été condamné à quinze ans de prison mardi 3 juin pour corruption. Selon le verdict, M. Chung, déjà condamné en 1991 à trois ans de prison avec sursis, a corrompu des membres du gouvernement du président Kim Young-Sam et des banquiers afin d'obtenir des prêts destinés à sauver Hanbo d'une faillite finalement intervenue en janvier. Les juges ont reconnu M. Chung et son fils coupables d'avoir détourné 400 millions de dollars de l'entreprise.

Dix autres personnes inculpées dans cette affaire ont été condamnées à des peines allant de 3 à 7 ans de prison. L'opposition a laissé entendre que le président Kim avait accepté de Hanbo 100 millions de dollars durant sa campagne de 1992, des déclarations qui ont provoqué ces derniers jours d'importantes émeutes étudiantes à Séoul.

DÉPÊCHES

■ **ENEL : la compagnie d'électricité italienne** Enel, en cours de privatisation, et le groupe Enron Europe, filiale de l'américain Enron Corp (gaz, électricité), ont annoncé mardi 3 juin leur intention de constituer une filiale commune dans la production d'électricité.

■ **NOMURA : les autorités boursières japonaises ont ouvert une enquête** à l'encontre des maisons de titres Daiwa Securities, Nikko Securities et Yamaichi Securities, qu'elles suspectent d'avoir recouru aux mêmes pratiques illégales que leur grande concurrente Nomura Securities, affirme mercredi 4 juin l'agence de presse Kyodo News.

■ **INCO : les 4 800 employés de l'usine d'Inco à Sudbury** (Ontario) ont déclenché mardi 3 juin une grève générale après avoir rejeté une proposition patronale pour le renouvellement de leur convention collective, qui prévoit d'importants gains de productivité. Cette mine produit presque 15 % du total de l'offre annuelle occidentale, et le nickel à trois mois a progressé de 140 dollars à 7 170 dollars la tonne.

■ **ANGLO AMERICAN : le géant minier sud-africain** a annoncé, mardi 3 juin, une hausse de 43 % de son bénéfice net avant impôt à 2,49 milliards de dollars (14,4 milliards de francs) pour l'exercice clos en mars 97. Les activités de diamant, d'or et de mines ont beaucoup contribué à cette progression, selon le groupe.

■ **WAL-MART : le groupe américain de distribution** a annoncé, mardi 3 juin, son intention de prendre le contrôle du distributeur mexicain, Cifra, pour 1,2 milliard de dollars (6,9 milliards de francs). Les deux groupes sont alliés depuis 1991.

■ **LYONNAISE-SUEZ : Sita, la filiale déchets de la Lyonnaise des eaux**, a annoncé, mardi 3 juin, la cession de sa participation de 49 % dans la société Page, spécialisée dans les déchets en Belgique. Pour se mettre en conformité avec la réglementation sur la concurrence, Lyonnaise des eaux et Suez se sont engagés, avant leur fusion, à réduire leurs parts dans le marché des déchets en Belgique.

■ **RENAULT : ouvriers et direction de l'usine Renault de Revoz** (Slovénie) se sont séparés mardi 3 juin sans accord sur les salaires et les conditions de travail, malgré une menace de grève. Les syndicats dénoncent des conditions de travail *« insupportables »* depuis l'annonce de la fermeture de l'usine Vilvorde en Belgique, et demandent une augmentation équivalente à 365 francs par mois.

■ **CMA-CGM : le groupe maritime CMA-CGM** (60 navires) a enregistré en 1996 un résultat net de 29,9 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 4,6 milliards de francs. Le chiffre d'affaires pour 1996 n'intègre que deux mois d'activité de la CGM, rachetée par la CMA en novembre dernier. Il devrait en 1997 dépasser 7,8 milliards. Quatorzième armateur mondial, spécialisé dans le transport par conteneurs, CMA-CGM a souffert de la chute des taux de frêt sur le lignes entre l'Extrême-Orient et l'Europe.

■ **SNCF : le président de la SNCF, Louis Gallois**, espère récupérer entre 2 et 3 milliards de francs auprès des groupes de BTP coupables d'ententes illicites sur plusieurs grands chantiers, dont le TGV Nord et le TGV Méditerranée, selon le quotidien *Les Echos* du mercredi 4 juin. La cour d'appel de Paris a déjà condamné ces groupes, le 3 mai, à une amende de 388 millions de francs.

■ **BANQUES.** *« Si les idéologues du Parti socialiste l'emportent sur les sociaux-démocrates, la tentation sera forte de garder un secteur public bancaire résiduel, auquel cas le boulet sera considérable,* a estimé mardi 3 juin Dominique de la Martinière auteur d'un rapport sur la réforme du secteur bancaire. *Le départ de l'équipe Juppé-Arthuis va donner l'occasion à la direction du Trésor de couper mon rapport en menus morceaux parce que je remettais en cause les féodaux de toute espèce ».*

La victoire de la gauche en France renforce le dollar face aux devises européennes

Sur les marchés, les opérateurs parient sur la création d'un euro faible

Depuis le début de la semaine, le dollar s'est fortement apprécié face aux devises européennes. Il a gagné 7 centimes face au franc. Aux yeux des investisseurs, l'arrivée au pouvoir en France des socialistes et de leurs alliés ne remet pas en cause le projet monétaire européen. Elle renforce, en revanche, le scénario de création d'une Union monétaire large et souple et d'un euro faible, ce qui est favorable au dollar.



Source : Bloomberg
La perspective d'une Union monétaire élargie à tous les pays d'Europe du Sud renforce le dollar.

L'ARRIVÉE au pouvoir des socialistes en France a eu pour conséquence indirecte et inattendue de renforcer le dollar. Le billet vert est monté, lundi 2 et mardi 3 juin, jusqu'à 1,7340 mark et 5,8440 francs, ses cours les plus élevés depuis trois ans. Mercredi matin 4 juin, le dollar restait très ferme, cotant 1,7328 mark et 5,8320 francs.

Contrairement aux prévisions de nombreux analystes, les opérateurs des marchés n'ont pas interprété la victoire de la gauche en France comme une remise en cause du projet monétaire européen. Ils restent persuadés que la monnaie unique sera lancée à la date prévue. Cette conviction a pour effet d'affaiblir le deutschemark. Dès le 1er janvier 1999, la monnaie allemande disparaîtra, pour se transformer en un euro, et elle perdra son statut de devise de référence en Europe. Cette métamorphose est perçue avec une certaine inquiétude par les investisseurs internationaux qui détiennent des capitaux outre-Rhin. Les gestionnaires des compagnies d'assurance ou des caisses de retraite japonaises, notamment, préfèrent se protéger en transférant leurs avoirs financiers de l'Allemagne vers les Etats-Unis.

HAUSSE DE LA LIRE

La victoire des socialistes français et de leurs alliés a également, aux yeux des investisseurs, renforcé la probabilité d'assister à la naissance d'une Union monétaire large et souple, incluant l'Italie, moins orthodoxe que prévu sur le plan budgétaire et désireuse de privilégier le soutien à la croissance et l'emploi sur la stabilité monétaire. Le premier ministre Lionel Jospin s'était déclaré favorable, durant la campagne électorale, à une *« réorientation de la construction européenne »* dans ce sens. Preuve de la croyance des opérateurs en une Europe élargie, la lire italienne s'est nettement appréciée depuis dimanche face à la monnaie allemande, passant d'un cours de 993 lires à 982 lires pour un deutschemark. Mais le mariage *« des monnaies les plus crédibles d'Europe »*, selon l'expression du gouverneur de la Banque de France Jean-Claude Trichet, comme le florin néerlandais ou le deutschemark, avec des devises de moindre réputation, telle la lire italienne ou l'escudo portugais, entraînerait, de façon mécanique, la création d'un euro faible. Ces anticipations renforcent le mouvement de hausse du dollar.

Les analystes jugent que le billet vert, également soutenu par le dynamisme de l'économie américaine, devrait poursuivre sa progression tant que le scénario de création d'une Union monétaire *« soft »* ne sera pas remis en cause.

Pierre-Antoine Delhommais

Nouveau rapprochement chez les opérateurs téléphoniques européens

LES EXPLOITANTS téléphoniques suédois, néerlandais et suisse ont annoncé, merdredi 4 juin, leur décision de fusionner leurs activités et leurs réseaux internationaux. L'opération, qui reste soumise à l'approbation des actionnaires des différentes sociétés, ainsi qu'à celle des autorités européennes, interviendrait le 1er janvier 1998, date de l'ouverture totale à la concurrence des marchés du téléphone en Europe. La nouvelle entité afficherait un chiffre d'affaires de 2 à 2,5 milliards de dollars (11,6 à 14,5 milliards de francs), pour un effectif de 900 personnes.

Les trois groupes sont déjà associés au sein d'Unisource, un consortium spécialisé dans l'offre de services de télécommunications aux entreprises internationalisées. Leur projet est d'aller au-delà de ce seul marché professionnel à partir de début 1998 et d'apporter à l'une des sociétés qui dépend de ce consortium, Unisource Carrier Services (UCS), l'ensemble des actifs et des personnels de leurs activités internationales. Des participations croisées entre les trois opérateurs ne sont pas d'actualité. Notamment parce que Swiss Telecom est actuellement détenu à 100 % par l'Etat suisse. Ce dernier prévoit de vendre 49 % de ses parts dans la seconde moitié de 1997.

Ce type d'intégration totale des activités internationales est également en cours entre les opérateurs téléphoniques britannique BT et américain MCI, qui disposent d'une société commune baptisée Concert. Les exploitants téléphoniques français France Télécom, allemand Deutsche Telekom et américain Sprint ont pour leur part uni leurs activités de services aux entreprises à l'international au sein de la société Global One et semblent, pour le moment, vouloir en rester là.

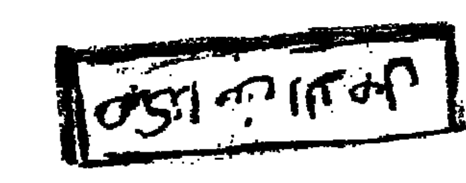
La décision des trois créateurs du consortium Unisource intervient à un moment où beaucoup d'experts du secteur des télécommunications s'interrogeaient sur l'avenir de ce dernier. L'éclatement de ses structures était souvent cité comme un point faible. Les récentes modifications du périmètre du consortium n'avaient pas non plus contribué à renforcer sa crédibilité : après y avoir fait son entrée, fin 1995, l'opérateur espagnol Telefonica en est sorti il y a quelques semaines pour rejoindre l'alliance BT-MCI.

L'union entre les opérateurs suédois, néerlandais et suisse pourrait ne pas en rester là. Les trois groupes ne cachent pas qu'ils espèrent convaincre l'opérateur américain AT & T de les rejoindre en apportant à la nouvelle entité ses propres activités internationales. AT & T est déjà associé à Unisource en Europe, au sein de la société Unisource Communications Services, dont il détient 60 % du capital. Mais, au-delà du marché spécifique des services internationaux aux entreprises auquel s'intéresse cette société, AT & T n'a scellé aucune alliance sur les principaux marchés européens dans la perspective de la libéralisation de 1998. Unisource pourrait être sa dernière chance.

Philippe Le Cœur

Global One veut s'ouvrir le marché japonais avec Kobe Steel

La société Global One, créée début 1996 par France Télécom, Deutsche Telekom et l'américain Sprint pour offrir des services de télécommunications aux entreprises multinationales, a annoncé, mardi 3 juin, la conclusion d'un partenariat avec le groupe japonais sidérurgique Kobe Steel et la société japonaise de conseil Creative Link. Global One, jusqu'à présent essentiellement active en Europe et en Amérique du Nord, manquait de relais en Asie, où la demande en services de télécommunications connaît des croissances parmi les plus fortes de la planète. Le projet de Global One, Kobe Steel et Creative Link est de tester, à partir de l'automne, les conditions de la mise en place d'une offre de services de téléphonie internationale et de transmission de données pour les entreprises établies dans la région du Kansai, dans l'ouest du Japon. Si le résultat est concluant, une société – dont le tour de table n'est pas aujourd'hui précisé – sera mise en place.



■ **LE DOLLAR était en hausse mercredi matin, à 1,7327 mark, 5,8393 francs et 116,44 yens, contre 1,7278 mark, 5,8266 francs et 116,00 yens mardi soir.**

■ **LA BOURSE DE TOKYO a terminé mercredi sur une nouvelle hausse de 0,2 %. L'indice Nikkei 225 gagne 48,40 points, à 20 611,56 points, plus haut niveau en 1997.**

■ **WALL STREET a renoué avec la hausse mardi, grâce à une détente du marché obligataire. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 22,75 points (+ 0,31 %), à 7 312,15.**

■ **LES RISQUES DE SURCHAUFFE augmenteront si l'expansion se poursuit au rythme actuel, estime Robert Parry, président de la Réserve fédérale de San Francisco.**

■ **LE NICKEL était en hausse de 140 dollars, à 7 170 dollars la tonne, mardi après la fermeture, à la suite d'une grève de l'un des centres de production d'Inco.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris toujours en forme

APRÈS une baisse initiale, la Bourse de Paris a repris sa marche en avant mercredi 4 juin quelques heures avant la constitution du gouvernement de Lionel Jospin. En baisse de 0,20 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a rapidement renoué avec la hausse pour afficher en milieu de journée un gain de 0,62 % à 2 640,77 points. Le marché est à nouveau actif avec un chiffre d'affaires de plus de 4 milliards de francs en milieu de journée sur le marché à règlement mensuel.

Déjouant tous les pronostics, la Bourse de Paris a réagi favorablement à la victoire de la gauche aux législatives profitant aussi d'une baisse des taux d'intérêt à long terme et de la fermeté du dollar. Lundi, les valeurs françaises avaient gagné 0,68 % et mardi 0,89 %. Le changement de majorité n'a pas ému les investisseurs étrangers qui sont de gros acteurs du marché parisien.

Ils ont plutôt effectué des arbitrages entre valeurs françaises : achetant des titres de sociétés internationales favorisées par la hausse du dollar et de groupes bénéficiant d'une relance de la consommation aux dépens de financières ou de de sociétés liées aux privatisations. Les valeurs de l'armement qui avaient été *« massacrées »* ces derniers jours ont rebondi sous l'effet de rachats de vendeurs à découvert.

Indice CAC 40 sur un an

CAC 40/5 jours

Havas, valeur du jour

APRÈS une baisse de 13 % en trois semaines, l'action Havas s'est reprise mardi 3 juin à la Bourse de Paris, gagnant 2,9 %, à 389,90 francs, dans un marché de 198 000 titres. Les transactions sont considérables, et 17 % du capital ont changé de mains en un peu plus d'un mois. Selon les analystes, depuis l'accord conclu en février avec la Générale des eaux – qui est montée à 30 % dans le capital de Havas et a donné à cette dernière 19,3 % de Canal Plus –, le jugement des investisseurs est devenu moins « spéculatif » et plus « industriel ».

Havas sur un mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 04/06	Var. % 03/06	Var. % 31/12
Lapeyre	365	[illegible]	+22,48
Primagaz	575	[illegible]	−5,89
Ingenico	135,80	[illegible]	+56,09
S.E.B.	1100	[illegible]	+8,16
Sodexho Alliance	2812	[illegible]	−2,69
Valeo	359	[illegible]	+12,18
Immeubl.France	374	[illegible]	+22,22
Legris indust.	263	[illegible]	+20,36
Legrand ADP	700	[illegible]	+21,95
Axime	680	[illegible]	+13,33
BAISSES, 12h30			
Europe 1	1132	[illegible]	+2,90
CS Signaux(CSEE)	231	[illegible]	−1,66
Sat	1540	[illegible]	−0,32
Jean Lefebvre	325	[illegible]	+20,14
Christian Dalloz	2205	[illegible]	+19,12
Via Banque	161	[illegible]	−6,39
Cerus Europ.Reun	30,35	[illegible]	−5,80
Havas Advertising	619	[illegible]	+7,65
Peugeot	556	[illegible]	−4,79
Gaz et Eaux	2490	[illegible]	+17,56

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	04/06 Titres échangés	Capitalisation en F
Air Liquide	814491	742939429
Elf Aquitaine	699680	439064288
Societe Generale	408858	240846159
Total	328022	176838400
Eaux (Gle des)	-209068	145622612
Carrefour	34818	135604210
Axa	315069	107593646,10
Alcatel Alsthom	164256	103292255
L'Oreal	39726	86545446
Sanofi	169933	85515956,90

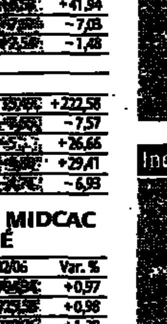
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 04/06	Var. % 03/06	Var. % 31/12
Int.Fin.Invest"A"	177,10	[illegible]	+30,22
Sabate SA #	744	[illegible]	+65,51
Delachaux S.A.	1005	[illegible]	+41,94
Moneyline #	75,30	[illegible]	−7,03
Pier Imp.(Damall)#	39,90	[illegible]	−1,48
BAISSES, 12h30			
Meub.Tricoire (Ns)	3	[illegible]	+222,58
Assystem #	366	[illegible]	−7,57
Bque Picardie (Li)	760	[illegible]	+26,66
Lectra Syst.(B) #	19,80	[illegible]	+29,41
GLM S.A.	279,10	[illegible]	−6,93

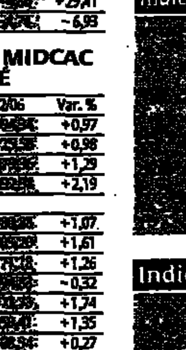
INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	03/06	02/06	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1811,81	[illegible]	+0,97
Ind. gén. SBF 250	1742,40	[illegible]	+0,98
Ind. Second Marché	1802,29	[illegible]	+1,29
Indice MidCac	1525,11	[illegible]	+2,19
Valeurs indus.	2002,07	[illegible]	+1,07
1 - Energie	2340,32	[illegible]	+1,61
2 - Produits de base	1793,56	[illegible]	+1,26
3 - Construction	1689,41	[illegible]	−0,32
4 - Biens d'équip.	1396,65	[illegible]	+1,74
5 - Automobile	1985,92	[illegible]	+1,35
6 - Biens consom.	3417,43	[illegible]	+0,27
7 - Indus. agro-alim.	1699,69	[illegible]	+1,28
Services	1976,37	[illegible]	+1,06
8 - Distribution	3969,10	[illegible]	+1,06
9 - Autres services	1226,68	[illegible]	+1,07
Sociétés financières	1236,96	[illegible]	+0,64
10 - Immobilier	792,77	[illegible]	+0,63
11 - Services financ.	1189,10	[illegible]	+0,39
12 - Sociétés invest.	1756,21	[illegible]	+1,46

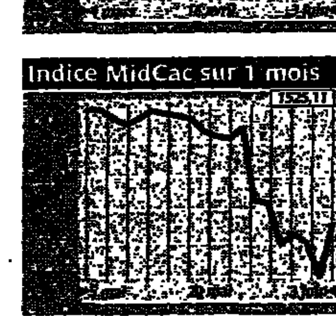
Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois



Nouvelle hausse à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo, comme la veille, a fini mercredi 4 juin sur un nouveau sommet pour 1997, portée par des achats de valeurs technologiques et de titres liés à la demande intérieure. L'indice Nikkei a fini en hausse de 48,40 points (0,24 %), à 20 611,56, après avoir évolué entre 20 512 le matin et 20 707 l'après-midi.

« Il y a eu des prises de bénéfice d'investisseurs institutionnels, mais elles ont été compensées par des achats de non-résidents », indique Kenji Karokomi, de Daiwa Securities.

Wall Street avait renoué avec la hausse mardi, grâce à une détente du marché obligataire, après la publication d'un recul de 0,1 % de l'indice composite des principaux indicateurs économiques en avril. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a affiché un gain de 22,75 points (+ 0,31 %), à 7 312,15, en clôture.

Wall Street avait débuté la séance sur une note faible en raison d'un déclin des valeurs technologiques après l'annonce lundi soir, par Seagate Technology, que son résultat pour le quatrième trimestre de son exercice fiscal serait inférieur aux prévisions.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 03/06	Cours au 02/06	Var. en %
Paris CAC 40	2617,30	[illegible]	+0,18
New-York/DJ indus.	7288,98	[illegible]	−0,01
Tokyo/Nikkei	20563,20	[illegible]	+0,54
Londres/FT100	4551	[illegible]	−0,26
Francfort/Dax 30	3625,74	[illegible]	+0,55
Frankfort/Commer.	1235,47	[illegible]	+0,77
Bruxelles/Bel 20	2753,68	[illegible]	—
Bruxelles/Général	2280,77	[illegible]	+0,50
Milan/MIB 30	1028	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	549,40	[illegible]	−0,25
Madrid/Ibex 35	551,65	[illegible]	+0,84
Stockholm/Affarsal	2247,84	[illegible]	—
Londres FT30	2922	[illegible]	−0,32
Hong Kong/Hang S.	14760,20	[illegible]	−1,56
Singapour/Strait t	2061,22	[illegible]	+0,02

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	03/06	02/06
Alcoa	74,62	73,50
Allied Signal	76,12	75,87
American Express	69,87	69
AT & T	35,87	35,62
Boeing Co	104,75	105,25
Caterpillar Inc.	97,12	97,75
Chevron Corp.	71,37	70,12
Coca-Cola Co	67,87	67,62
Disney Corp.	80,62	80,87
Du Pont Nemours&Co	108,50	107,87
Eastman Kodak Co	83,62	82,87
Exxon Corp.	59,87	59,75
Gén. Motors Corp.H	56,87	57
Gén. Electric Co	60,75	60,62
Goodyear T & Rubbe	58,50	58
Hewlett-Packard	51,87	53
IBM	84,37	87,25
Intl Paper	48,12	48,50
J.P. Morgan Co	108,87	106,75
Johnson & Johnson	59,75	59,37
Mc Donalds Corp.	48,62	48,62
Merck & Co.Inc.	90	90,25
Minnesota Mng.&Mfg	91,37	90,87
Philip Moris	42,37	42,75
Procter & Gamble C	134,50	133,62
Sears Roebuck & Co	49,25	48,75
Travelers	55,75	54,87
Union Carb.	46,25	46,75
Utd Technol	81	79,12
Wal-Mart Stores	30,87	30,50

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

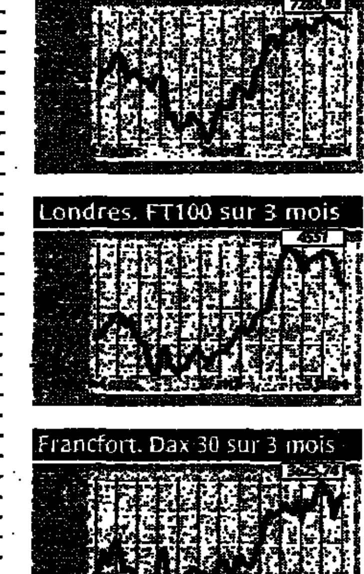
	03/06	02/06
Allied Lyons	4,35	4,32
Barclays Bank	11,58	11,30
B.A.T. industries	5,40	5,44
British Aerospace	12,17	12,27
British Airways	6,95	6,93
British Petroleum	7,31	7,26
British Telecom	4,39	4,38
B.T.R.	1,97	1,97
Cadbury Schweppes	5,25	5,41
Eurotunnel	0,65	0,67
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,06	12,20
Granada Group Plc	8,58	8,65
Grand Metropolitan	5,70	5,67
Guinness	5,73	5,69
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,30	6,44
H.S.B.C.	17,72	18,02
Imperial Chemical	8,11	8,12
Legal & Gen. Grp	4,34	4,15
Lloyds TSB	5,81	5,82
Marks and Spencer	4,99	5,04
National Westminst	7,18	7,26
Peninsular Orienta	6,42	6,41
Reuters	6,74	6,80
Saatchi and Saatch	1,26	1,26
Shell Transport	11,88	11,94
Tate and Lyle	4,49	4,51
Univeler Ltd	16,12	16,26
Zeneca	18,19	18,35

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	03/06	02/06
Allianz Holding N	366,50	365,50
Basf AG	64,60	64,70
Bayer AG	68,20	67,75
Bay hyp&Wechselbk	53,95	54,50
Bayer Vereinsbank	71,95	71,90
BMW	1405	1406
Commerzbank	49,60	48,80
Daimler-Benz AG	133,70	133,80
Degussa	84,80	83,95
Deutsche Bank AG	96,38	96,50
Deutsche Telekom	38,35	38,66
Dresdner BK AG FR	61,65	61,25
Henkel VZ	97	96,90
Hoechst AG	68,34	67,90
Karstadt AG	607	608
Linde AG	1216	1230
DT. Lufthansa AG	28,35	27,90
Man AG	508	496
Mannesmann AG	723,80	707
Metro	187,55	185,70
Muench Rue N	4475	4450
Preussag AG	462,50	459,50
Rwe	75,50	74,60
Sap VZ	324	316,50
Schering AG	179,20	176,90
Siemens AG	98,03	97,45
Thyssen	400,50	391
Veba AG	97,35	96,95
Viag	775	775
Volkswagen VZ	868,50	863

New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois



Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

Légère amélioration du Matif

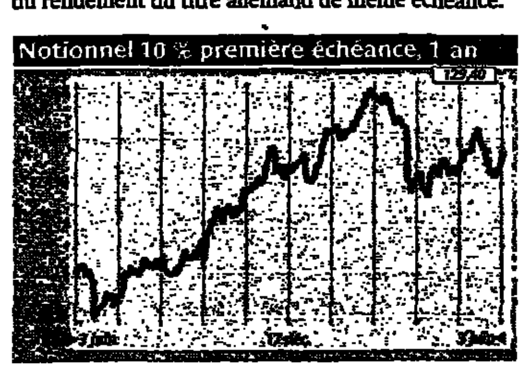
LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en très légère hausse, mercredi 4 juin. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, s'inscrivait en hausse de 4 centièmes, à 129,44 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à 10 ans s'établissait à 5,71 %, soit 0,13 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en hausse, soutenues par l'annonce d'une baisse de 0,1 % de l'indice précurseur d'activité en avril. Le rendement du titre à 30 ans s'était inscrit à 6,87 % en clôture.

La Banque de France a laissé inchangé, mercredi, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour. Le contrat Pibor 3 mois était inchangé, à 96,52 points.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 03/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,18	5,84	6,73	[illegible]
Allemagne	2,98	5,98	6,70	[illegible]
Grande-Bretagne	6,31	7,19	—	2,80
Italie	6,50	7,34	7,98	2,60
Japon	0,50	2,73	—	0,50
Etats-Unis	5,68	6,66	6,90	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 03/06	Taux au 02/06	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,41	4,43	98,12
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,18	5,21	99,25
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,64	5,68	100,39
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,99	[illegible]	99,73
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,57	[illegible]	100,64
Obligations françaises	5,95	[illegible]	99,78
Fonds d'État à TME	−2,06	−2,06	98,70
Fonds d'État à TRE	−2,09	[illegible]	98,63
Obligat. franç. à TME	−2,05	[illegible]	99,04
Obligat. franç. à TRE	+0,08	[illegible]	100,10

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 03/06	Vente 03/06	Achat 02/06	Vente 02/06
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,25	3,35	3,36	3,46
3 mois	3,25	3,50	3,53	3,63
6 mois	3,31	3,56	3,59	3,69
1 an	3,52	3,64	3,63	3,75
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3848	—	3,5039	—
Pibor Francs 3 mois	3,4902	—	3,6348	—
Pibor Francs 6 mois	3,5625	—	3,7090	—
Pibor Francs 9 mois	3,5938	—	3,7227	—
Pibor Francs 12 mois	3,6250	—	3,7399	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,1875	—	4,1979	—
Pibor Écu 6 mois	4,2240	—	4,2396	—
Pibor Écu 12 mois	4,2912	—	4,3125	—

MATIF

Échéances 03/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 97	208912	129,40	129,40	128,50	128,56
Sept. 97	21363	127,80	127,80	126,90	127
Déc. 97	2	96,42	96,42	96,42	96,42
PIBOR 3 MOIS					
Juin 97	59381	96,52	96,53	96,42	96,42
Sept. 97	31665	96,47	96,48	96,40	96,40
Déc. 97	12028	96,47	96,48	96,40	96,40
Mars 98	7595	96,41	96,41	96,34	96,36
ÉCU LONG TERME					
Juin 97	1999	95,24	95,24	94,46	94,46
Sept. 97	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 03/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juin 97	18757	2598	2617	2585	2590
Juillet 97	119	2586	2611	2586	2587,50
Sept. 97	214	2610	2624	2608	2601
Déc. 97	—	—	—	—	—

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,8200 | US/DM ↘ 1,7272 | US/¥ ↘ 116,0300 | DM/F ↘ 3,3714 | £/F ↗ 9,5185

Fermeté du dollar et du franc

LE DOLLAR ÉTAIT TRÈS FERME, mercredi matin 4 juin, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 1,7320 mark, 5,8381 francs et 116,40 yens. Le billet vert profite de l'arrivée au pouvoir en France des socialistes et de leurs alliés. Leur victoire a augmenté, aux yeux des investisseurs, la probabilité d'assister à la naissance d'une Union monétaire moins stricte que prévu sur le plan budgétaire et incluant les pays d'Europe du Sud. Ce scénario se traduirait par la création d'un euro faible. Les investisseurs internationaux préfèrent dans ces conditions convertir dès aujourd'hui en dollars les deutschemarks qu'ils détiennent. Le franc gagnait un peu de terrain, mercredi matin, face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,3715 francs pour un deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 03/06	% 02/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,1400	+0,04	326	350
Ecu	6,5765	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,8200	[illegible]	5,5200	6,1200
Belgique (100 F)	16,3335	[illegible]	15,8200	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	299,6200	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4300	[illegible]	3,1700	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,5300	[illegible]	84,2500	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,6665	[illegible]	8,2800	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	9,5185	[illegible]	9,0900	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1155	[illegible]	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	74,7600	[illegible]	70	[illegible]
Suisse (100 F)	406,1200	[illegible]	393	[illegible]
Norvège (100 k)	81,7000	[illegible]	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	47,8970	[illegible]	46,4500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9910	[illegible]	3,7000	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3400	[illegible]	3	[illegible]
Canada 1 dollar ca	4,2380	[illegible]	3,9400	[illegible]
Japon (100 yens)	5,0207	[illegible]	4,8100	[illegible]
Finlande (mark)	112,3400	[illegible]	107	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	04/06	03/06	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7272	[illegible]	−0,20
TOKYO : USD/Yens	116,0300	[illegible]	−0,50

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,8305	[illegible]	5,8215	[illegible]
Yen (100)	5,0380	[illegible]	4,9047	[illegible]
Deutschemark	3,3782	[illegible]	3,3847	[illegible]
Franc Suisse	4,0798	[illegible]	4,0867	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4313	[illegible]	3,4196	[illegible]
Livre sterling	9,5387	[illegible]	9,5286	[illegible]
Peseta (100)	3,9998	[illegible]	4,0019	[illegible]
Franc Belge (100)	16,363	[illegible]	16,406	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,37	3,50	3,57
Eurodollar	5,62	5,79	5,85
Eurolivre	6,37	6,56	6,74
Eurodeutschemark	3,05	3,02	3,13

L'OR

	cours 03/06	cours 02/06
Or fin (k. barre)	63800	63800
Or fin (en lingot)	64000	64050
Once d'Or Londres	343,90	343,55
Pièce française(20f)	370	370
Pièce suisse (20f)	371	370
Pièce Union lat(20f)	371	371
Pièce 20 dollars us	2360	2360
Pièce 10 dollars us	1480	1450
Pièce 50 pesos mex.	2400	2390

LE PÉTROLE

En dollars	cours 04/06	cours 03/06
Brent (Londres)	19,52	18,90
WTI (New York)	19,38	21,15
Light Sweet Crude	20,95	20,30

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	04/06	03/06
Dow-Jones comptant	162	[illegible]
Dow-Jones à terme	161,11	161,56
CRB	248,64	248,44
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2550,50	2585,50
Cuivre à 3 mois	2489,50	2490
Aluminium comptant	1587	1560,25
Aluminium à 3 mois	1600	1582
Plomb comptant	612	610,50
Plomb à 3 mois	624,50	626,50
Étain comptant	5527,50	5582,50
Étain à 3 mois	5640	5680
Zinc comptant	1302,50	1299,25
Zinc à 3 mois	1328	1337
Nickel comptant	6877,50	6867,50
Nickel à 3 mois	7045	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	467,80	471,10
Platine à terme	394,20	397,20
Palladium	167,80	181,65
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	360,75	362
Maïs (Chicago)	274	277,50
Grain. soja (Chicago)	875,25	860
Tourt. soja (Chicago)	287,20	283,10
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	16	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1449	[illegible]
Café (Londres)	2115	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	327,10	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	73,36	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	77,05	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 4 JUIN
Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,63 %
CAC 40 : 2641,15

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	992	[illegible]	- 0,20	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	912	[illegible]	- 2,41	[illegible]
Renault (T.P.)	1645	[illegible]	- 1,51	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2145	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1322	[illegible]	- 0,15	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1000	[illegible]	—	[illegible]
Accor	849	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	171	[illegible]	- 1,16	[illegible]
Air Liquide	910	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Alcatel Alsthom	630	[illegible]	- 0,63	[illegible]
Axa	344,30	[illegible]	- 0,34	[illegible]
Axime	656	[illegible]	+ 3,65	[illegible]
Bail Investis	790	[illegible]	+ 1,01	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.A.S.F. #	217	[illegible]	+ 1,01	16/05/97
Bayer #	232,50	232	- 0,21	02/05/97
Cordiant PLC	11,80	[illegible]	+ 0,42	—
Crown Cork ord.#	331	—	—	20/05/97
Crown Cork PF CV#	330	301,30	- 8,69	20/05/97
Daimler Benz #	454,60	455	+ 0,08	30/05/97
De Beers #	207,70	[illegible]	+ 1,01	28/05/97
Deutsche Bank #	329,90	[illegible]	+ 0,06	21/05/97
Dresdner Bank #	210	209,90	- 0,04	27/05/97
Driefontein #	48	48,35	+ 0,72	05/02/97
Du Pont Nemours #	635	—	—	12/06/97
Eastman Kodak #	483,10	486,30	+ 0,66	01/07/97
East Rand #	2,16	2,16	—	15/08/94
Echo Bay Mines #	34	33,30	- 2,05	31/12/96
Electrolux #	342	—	—	13/05/97
Ericsson #	209,50	209	- 0,23	09/05/97
Ford Motor #	220	223,40	+ 1,54	02/06/97
Freegold #	37,55	37,20	- 0,93	14/08/97
Gencor Limited #	25,75	26,30	+ 2,13	27/03/97
General Elect. #	358,30	354,60	- 1,03	25/04/97
General Motors #	332,50	333	+ 0,15	10/06/97
Cie Belgique #	540	525	- 2,77	28/05/97
Grd Metropolitan	54	[illegible]	+ 0,46	07/04/97
Guinness Plc #	54,25	54	- 0,46	20/05/97
Hanson PLC reg.	29	28,50	- 1,72	—
Harmony Gold #	38,20	38,20	—	01/09/95
Hitachi #	63,80	64,25	+ 0,70	31/12/99
Vaal Reefs #	346,70	348	+ 0,37	14/03/97
Volkswagen A.G #	3905	3940	+ 0,89	06/06/96
Volvo (act.B) #	160,20	162,70	+ 1,56	28/04/97
Western Deep #	162,90	160,70	- 1,35	14/03/97
Yamanouchi #	151	150,90	- 0,06	31/12/99
Zambia Copper	13,65	13,80	+ 1,09	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 4 JUIN

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	239,20	[illegible]
Commerzbank AG	171,90	[illegible]
Fiat Ord.	18,90	[illegible]
Gevaert	410	[illegible]
Gold Fields South	141,20	[illegible]
Kubota Corp.	28	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 4 JUIN

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 4 JUIN

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 4 JUIN

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

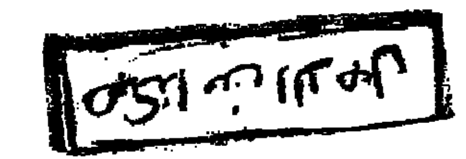
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ● cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 3 juin

SYMBOLES
◊ cours du jour; ♦ cours précédent.

LES MATIÈRES PREMIÈRES



FOOTBALL **L'équipe de France a fait match nul (1-1) avec le Brésil, mardi 3 juin, au stade Gerland, à Lyon, en ouverture du Tournoi de France, répétition technique à petite échelle du Mondial 98. ● AIMÉ JACQUET, le sélectionneur français, en mal d'attaquants efficaces, avait décidé d'aligner Florian Maurice, de retour après une rupture du tendon d'Achille droit. ● LE BUT FRANÇAIS, inscrit à la 60e minute de jeu par Marc Keller, a été provoqué par le nouvel avant-centre qui évoluera dans les rangs du Paris-Saint-Germain. ● LES BRÉSILIENS avaient ouvert le score à la 20e minute sur un coup franc tiré des 35 mètres de l'extérieur du pied gauche par le défenseur Roberto Carlos. ● PRÈS DE 30 000 spectateurs ont assisté à la rencontre, permettant aux organisateurs de mesurer l'efficacité du système de sécurité prévu pour la future Coupe du monde.**

Face au Brésil, l'équipe de France a rodé ses attaquants

Le match nul (1-1) obtenu contre les champions du monde brésiliens, lors du premier match du Tournoi de France, rassure le sélectionneur, Aimé Jacquet, à un an du Mondial 1998

LYON
de notre envoyé spécial

C'est un petit avant-goût du Mondial : rues bloquées, service d'ordre impressionnant, stadiers chargés de surveiller le public... Lyon a lancé le compte à rebours qui, d'ici au 10 juin 1998, mènera le pays au coup d'envoi de la phase finale. Avec l'ouverture de ce Tournoi de France, mardi 3 juin, débutait le test grandeur nature pour le comité d'organisation. Tout s'est bien passé. Et la « configuration Mondial » du stade de Gerland est une réussite. Même amputé d'un virage (les travaux, masqués par un mur des célébrités, doivent s'achever en janvier), le stade, qui accueillera plusieurs rencontres de Coupe du monde, a de l'allure.

Sur la pelouse aussi, c'est un avant-goût du Mondial. Et les 30 000 spectateurs ne s'en sont pas plaints. Entre les Brésiliens, champions du monde en titre, et les Bleus d'Aimé Jacquet, l'heure n'était pas aux cadeaux ni aux politesses d'usage pour un match amical arrivant en fin de saison et mettant aux prises des joueurs exténués physiquement. Après une impressionnante série de trente-deux matches consécutifs sans défaite, les coéquipiers du vétéran Dunga s'étaient fait battre par la Norvège, samedi 31 mai, à Oslo (4-2).

FAIBLESSE À L'OFFENSIVE

Au pays du football-roi, où la moindre défaite prend des allures de drame national, on ne badine pas avec ce genre de plaisanterie, et les dizaines de reporters brésiliens présents à Lyon étaient prêts à ouvrir le feu. Ce qui explique sans doute l'agressivité, le sérieux et l'engagement physique des champions du monde, parmi lesquels un Ronaldo peut pleinement exprimer sa virtuosité technique.

Face à un adversaire de ce calibre, le droit à l'erreur est très limité. Depuis un an, Aimé Jacquet a testé trente et un joueurs. Au fil des matches de préparation, certaines évidences lui sont apparues. On sait depuis de longs mois, et l'Euro 96 disputé en Angleterre l'a encore souligné, que le point fort de cette équipe de France se situe dans sa zone défensive, là où le potentiel athlétique des Marcel Desailly, Laurent Blanc ou Lilian Thuram fait un malheur.

Mais – ce n'est un secret pour personne – la trop discrète efficacité offensive des Bleus ne permet pas à cette sélection de viser ce qui est pourtant son objectif avoué : la couronne mondiale. Jacquet, technicien lucide à défaut d'être toujours enthousiasmant, le sait. Ce ne sont pourtant pas les bons attaquants français qui manquent, mais, jusqu'à présent, personne n'a réussi à faire oublier l'efficacité phénoménale d'un Jean-Pierre Papin. Il faut pourtant faire sans lui.

Alors, au fil des rencontres, Aimé Jacquet tente des expériences. Patrice Loko, Christophe Dugarry, Youri Djorkaeff, n'ont pu faire de miracles. Face au Brésil, c'était au tour de Florian Maurice, ancienne idole de Gerland et future star du Paris-Saint-Germain, revenu de blessure. Maurice, dont l'expérience en sélection se limitait à vingt minutes de jeu face au Mexique, en août 1996, est actuellement le seul attaquant français avec Nicolas Ouedec à pouvoir et surtout aimer jouer en percussion.

Rôder, peser, provoquer, marquer, Maurice sait le faire. Même avec deux colosses (Aldaïr et Celio Silva), le Lyonnais s'en est plutôt bien sorti, provoquant le but égalisateur français (répondant à un coup franc surpuissant tiré des trente-cinq mètres par Roberto Carlos, 20e) puisque son tir en pivot ne put qu'être détourné par le gardien brésilien, Taffarel, sur Marc Keller (60e), autre belle surprise de la soirée. *« Je surveille les exploits de Keller de près depuis des mois. En Allemagne, dans un championnat très exigeant, il arrive à sortir du lot »*, soulignait Jacquet après ce match nul (1-1) arraché aux Brésiliens.

« DU CARACTÈRE »

Le joueur de Karlsruhe a rapidement trouvé ses marques chez les Bleus. « *En Bundesliga*, commentait l'ancien Strasbourgeois, *l'intensité des matches est telle que j'ai l'impression de disputer des rencontres de Coupe du monde tous les samedis.* » Les prestations de Maurice et Keller sont encourageantes pour l'avenir. Lors de ce France-Brésil, on retrouvait sur le banc de touche d'autres attaquants de pointe, comme Nicolas Ouedec, Christophe Dugarry et Patrice Loko. Leur tour reviendra, puisque Aimé Jacquet n'a toujours pas trouvé la solution idéale sur le plan offensif.

« Florian et Marc sont très talentueux. J'aime leur tempérament, leur force de percussion. Mais il faut savoir être patient, ils ont encore besoin de travailler », expliquait le sélectionneur à l'issue de ce premier test satisfaisant. *« Mon équipe a du caractère. Actuellement, je dispose de joueurs épuisés physiquement. Face à un tel adversaire, leur performance n'en est que plus grande »*, ajoutait Jacquet. Face à l'Angleterre, samedi, à Montpellier, puis devant l'Italie, mercredi 11 juin, au Parc des Princes, d'autres configurations offensives seront testées. Après ce Tournoi de France haut de gamme, il restera encore neuf matches de préparation à Jacquet pour trouver l'oiseau rare. Le temps pour Maurice de revenir à son meilleur niveau.

Alain Constant

Steffi Graf tourne une page à Roland-Garros

Pour la première fois depuis onze ans, la championne allemande ne jouera pas les demi-finales du tournoi

ELLE A ÉBOURIFFÉ une dernière fois sa frange dans sa serviette et s'en est allée sans se retourner, saluant juste de la main le public qui l'ovationnait. Mardi 3 juin, à 16 h 12, sur le court Suzanne-Lenglen, Steffi Graf a été éliminée des Internationaux de France par la Sud-Africaine Amanda Coetzer (6-1, 6-4). La foule, glacée puisque amoureuse, a vécu des minutes d'anthologie. Pour la première fois depuis onze ans, la joueuse allemande, qui disputait son quinzième tournoi à Paris, ne dépassera pas le cap des quarts de finale.

En 1986, elle avait été défaite par Hana Mandlikova. Elle avait seize ans. Depuis, Roland-Garros était sa terre. Elle y avait disputé huit finales et gagné cinq titres, dont celui de 1996.

A vingt-huit ans, Steffi se savait un peu plus fragile que les années précédentes. Absente pendant trois mois pour une blessure au genou, elle espérait tout de même garder son titre (*Le Monde* du 27 mai). Elle était revenue à Berlin, le 12 mai, pour s'acclimater à la terre battue. Elle avait, déjà, trouvé Coetzer sur son chemin. La Sud-Africaine l'avait cruellement jetée sur le bas-côté en lui infligeant la plus sévère défaite de sa carrière. Ce n'était pas la première. Amanda, c'est la bête noire de Steffi. En août 1995, au tournoi du Canada, on attend une finale Graf-Seles, qui fait là son retour. Mais Coetzer élimine la championne allemande d'entrée. Aux Internationaux d'Australie 1997, en huitièmes de finale, la chaleur et le lift implacable de Coetzer l'accablent. Avant Roland-Garros, Strasbourg la rassure. Un peu. Car il aura fallu trois sets à Graf pour rappeler à sa rivale que c'est elle la championne.

Dimanche, lorsqu'elle apprend la victoire de Coetzer sur Conchita Martinez, Graf grince des dents. Depuis deux ans, l'Espagnole est son apéritif en demi-finales. Elle la croque vite avant de gagner la finale. Mauvais signe. Coetzer, elle, est en pleine forme (1,57 m, 55 kilos). Elle a vingt-cinq ans et s'est bâti une réputation de teigneuse qui ne lâche jamais un point. Petit à petit, elle s'est imposée parmi les meilleures. Elle a été demi-finaliste aux Internationaux d'Australie en 1996 et 1997. Elle est onzième joueuse mondiale.

Devant elle, mardi, Graf est tout de suite empruntée. Quelques coups, un corps qui recule, des jambes qui ont peur, elle s'angoisse. Elle dira plus tard : *« J'étais nerveuse, je ne me sentais pas bien. En arrivant, j'ai senti que la confiance me manquait. »* A chaque bévue, elle incline son visage de madonne inquiète. Lorsqu'elle veut gagner le point, c'est pour mieux le perdre. Elle s'engage dans des échanges sans fin. Coetzer compense sa taille modeste par une boulimie d'efforts et se fait un devoir de ramener tous les traits de son adversaire. Steffi frappe ; Amanda tricote des jambes de bord en bord, ne relâche jamais l'étreinte.

RUDE SAISON

L'issue, la survie : monter à la volée. Graf ne peut pas, ne veut pas. Elle hésite dans un pas de tango volte-face, elle a déjà perdu le point. Elle s'assombrit. La pluie vient, le premier set est passé en trombe, elle cède déjà dans le second. Elle quitte le court et y revient en perdante. Rarement dans sa carrière elle aura été aussi fataliste, déclarant à la fin de la partie : *« Dès les deux premiers jeux, j'ai su que je ne pourrais pas la battre aujourd'hui. »*

La championne allemande s'efface. Mais elle reviendra à Paris. Cette année, elle prive le tournoi du centenaire féminin de Roland-Garros d'une confrontation avec Martina Hingis – seize ans –, qui lui succède au rang de numéro un mondial et conforte sa place en se qualifiant pour les demi-finales.

Graf hors compétition, c'est peut-être là le début d'une fin. Les signes sont douloureux. La présence de Seles en demi-finales la repousse au troisième rang du classement WTA, sa plus mauvaise place depuis le 1er mars 1987. Le plus délicat reste à venir. La suite de la saison s'annonce rude. Elle est attendue dans son autre jardin, celui de Wimbledon, le 22 juin, puis aux Internationaux des Etats-Unis, à la fin du mois d'août. A Londres et à New York, elle est aussi tenante du titre. Pour ne pas perdre de points au classement, elle doit à tout prix conserver ces deux couronnes.

L'arithmétique du tennis est ainsi faite : une année brillante peut mettre un champion sur la sellette puisqu'il doit défendre ses performances l'année suivante sous peine de perdre des points en cas de défaite prématurée. Graf promet qu'elle n'a pas encore capitulé. Le combat continue. Et, pendant ce temps, Hingis engrange les points de sa jeunesse.

Bénédicte Mathieu



FRANCK SEGUIN / TEMPSPORT

Filip Dewulf gagne pour s'acheter des CD

Grâce à sa victoire sur le Suédois Magnus Norman (6-2, 6-7, 6-4, 6-3), *mardi 3 juin, l'incroyable* Belge Filip Dewulf, 122e mondial, atteint les demi-finales des Internationaux de France. Une première pour un joueur issu des qualifications. Une deuxième pour le tennis d'outre-Quiévrain qui avait vu Jacky Brichant faire de même en 1958. Cette performance permet à Dewulf d'entrer dans l'histoire et d'empocher 917 000 francs de prix (en attendant une éventuelle qualification pour la finale), consacrés, dit-il, à l'achat de CD.

Gustavo Kuerten, une idole brésilienne inattendue

LE BRÉSIL s'est découvert un héros là où il l'attendait le moins. Mardi 3 juin, Gustavo Kuerten est devenu, à vingt ans, au terme d'un match captivant, le premier Brésilien qualifié pour les demi-finales des Internationaux de France depuis 1968. Il a éliminé sur le central de Roland-Garros le tenant du titre et numéro trois mondial, Evgueni Kafelnikov (6-2, 5-7, 2-6, 6-0, 6-4), faisant bien malgré lui un peu d'ombre à ses compatriotes opposés, à Lyon, à l'équipe de France de football.

Cinq jeux à quatre dans le cinquième set : les deux grands blonds bataillent depuis près de deux heures trente. La concentration en berne, le Russe s'est résolu à laisser filer la quatrième manche. Kuerten lui a encore asséné un break à l'ouverture du set final. Au changement de côté, le Brésilien s'éponge vigoureusement les avant-bras et le visage pour l'estocade. On parie sur la fiabilité de son bras de novice. Il fera forte impression en dépit d'une balle de break offerte à Kafelnikov.

Un sourire, un baiser lancé vers son camp, les bras timidement levés, Kuerten a gagné, mais il baisse les yeux. Le gaillard d'1,90 m à longue tignasse claire sacrifie de bonne grâce à ses nouvelles obligations de vainqueur et satisfait, en s'empourprant parfois, toutes les curiosités. Ses amis l'appellent « Guga ». Il a vingt ans. Le front maladroitement barré par un bandana, il se réjouit en hâte au micro de la télévision pour écourter le supplice de Kafelnikov, auquel il barre le chemin du vestiaire.

Diadora – l'équipementier des deux joueurs – réalise la meilleure opération de promotion de la quinzaine. Son mannequin-vedette éliminé, il compte sur le 66e mondial pour hisser haut ses couleurs bleu roi et jaune canari face à l'étonnant Belge Filip Dewulf, 122e mondial, issu des qualifications. Kuerten s'en méfie, mais il compte sur la confiance toute neuve insufflée par ses récentes victoires : Thomas Muster, Andrei Medvedev et Kafelnikov. Et sur la patience que lui a enseignée la pratique du surf. Il se laisse tout de même aller à quelques superstitions. Il n'a plus rasé les poils follets qui parsèment ses joues et son menton depuis qu'il a gagné un tournoi Challenger au Brésil, à la mi-mai.

VITESSE AHURISSANTE

L'issue de son duel contre Kafelnikov ne doit pourtant rien à la chance. Sa mixture d'aces, de puissants coups de fond de court, d'amorties et d'angles audacieux, conjugués à une vitesse de déplacement ahurissante, a achevé le Russe. *« J'ai mon propre style,* résume Kuerten, *mais j'essaie de copier ce que chaque grand joueur a de meilleur : le service de Goran Ivanisevic, le coup droit de Jim Courier, un peu les Espagnols. »* La méthode est efficace. Dans sa ville de Florianopolis, dans le sud du Brésil, on célèbre dûment l'avancée de « Guga » dans le tableau. Surtout chez sa mère, qui lui téléphone chaque jour. Il dédie son exploit et *« toute (sa) vie »* à son père. Il n'avait que neuf ans et faisait ses premières armes dans le tennis lorsque l'homme a pratiquement rendu l'âme sur une chaise d'arbitre.

Gustavo est resté près de lui en pensée en choisissant pour métier son sport préféré, même s'il assure : *« J'étais alors trop jeune pour faire des projets de carrière. »* Il pense à sa grand-mère, Olga, qui doit tirer des plans sur la comète. De ses aïeux allemands émigrés au Brésil en 1936 et auxquels il doit sa double nationalité, elle est la seule survivante. Depuis les débuts de son petit-fils, Olga étudie le jeu de ses adversaires potentiels et échafaude à distance des plans tactiques. Gentiment amusé, il fait mine de l'écouter. Elle n'aura sûrement jamais entendu parler de ce Dewulf.

Patricia Jolly

Résultats du 3 juin

SIMPLE MESSIEURS

Quarts de finale

● **Première moitié du tableau**
G. Kuerten (Bré.) b. Y. Kafelnikov (Rus., n° 3) 6-2, 5-7, 2-6, 6-0, 6-4 ; F. Dewulf (Bel.) b. M. Norman (Suè.) 6-2, 6-7 6-4, 6-3.

SIMPLE DAMES

● **Première moitié du tableau**
M. Hingis (Sui., n° 1) b. A. Sanchez-Vicario (Esp., n° 6) 6-2, 6-2 ; M. Seles (E-U, n° 3) b. M. J. Fernandez (E-U, n° 12) 3-6, 6-4, 7-5.

● **Seconde moitié du tableau**
I. Majoli (Cro., n° 9) b. R. Dragomir (Rou.) 6-3, 5-7, 6-2 ; A. Coetzer (AfS, n° 11) b. S. Graf (All., n° 2) 6-1, 6-4.

SUR LES COURTS

● **Martina Hingis à toute vitesse.** Martina Hingis a fait sensation, mardi 3 juin, en éliminant Arantxa Sanchez-Vicario, en une petite heure (6-2, 6-2), la finaliste 1996. Tétanisée, inconstante, l'Espagnole n'a pu développer son jeu de résistance au fond du court, toujours sapé par les amorties ou les accélérations de la première joueuse mondiale. Martina Hingis et Arantxa Sanchez-Vicario disputeront ensemble les quarts de finale du double féminin.

● **La danse de la pluie.** Les anciens champions savent se faire entendre. Mardi 3 juin, Monica Seles a profité d'une averse pour demander au juge de chaise, Javier Moreno, d'arrêter le quart de finale qui l'opposait à Mary-Joe Fernandez, vingt-six ans. Elle venait de perdre le premier set et elle était menée 3-0 dans le deuxième. Le match a été suspendu pendant vingt-deux minutes alors que les rencontres continuaient malgré tout sur les autres courts. Revigorée, Monica Seles a finalement gagné (3-6, 6-4, 7-5). A vingt-trois ans, elle atteint les demi-finales de Roland-Garros pour la première fois depuis 1992.

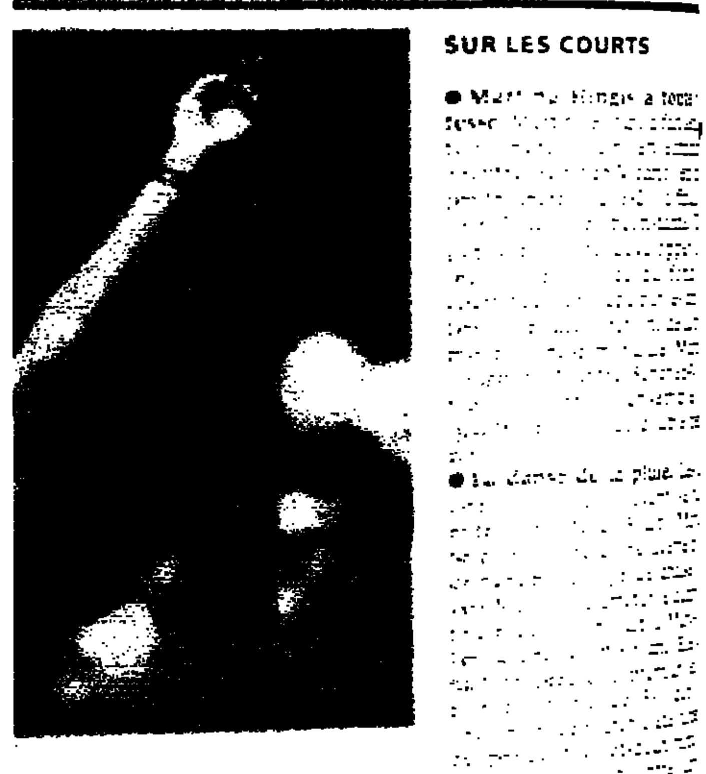
● ***Couchées sur le terrain avec* l'amitié pour témoin.** Dans la vie, la Croate Iva Majoli, vingt ans, et la Roumaine Ruxandra Dragomir, vingt-quatre ans, sont les meilleures amies du monde. Sur le court, elles sont partenaires de double. Mardi 3 juin, elles se sont affrontées en quarts de finale du simple dames. Iva l'a emporté (6-3, 5-7, 6-2). Epuisées, elles se sont allongées côte à côte sur la terre battue, à la fin de la rencontre, devant un public ravi de la démonstration. *« Après une partie pareille, je suis contente que l'on soit toujours amies »*, a dit Iva Majoli. Elle devait disputer la première demi-finale de sa carrière, contre Amanda Coetzer, jeudi 5 juin.

● **Roland-Garros plus blanc que blanc.** Habillé de multicolore, Gustavo Kuerten a soulevé un débat sur les couleurs des tenues. La Fédération française de tennis (FFT) envisage d'imposer un code vestimentaire, à l'exemple de Wimbledon, qui préconise la prédominance du blanc. La direction du tournoi avait demandé à Evgueni Kafelnikov de porter des tenues le plus neutre possible. Elle n'avait pas pensé que Kuerten, vêtu par le même « tailleur », irait encore plus loin dans l'utilisation de la couleur. *« De blanc, je ne porte que des sous-vêtements »*, plaisante le Brésilien.

● **Sergi Bruguera et le porte-malheur.** Sergi Bruguera, qui était, mercredi 4 juin, la dernière tête de série du tournoi, n'a pas trop de chance. Il est tête de série numéro seize et la tête de série numéro seize n'a jamais gagné les Internationaux de France.

é ses attaquants

match du Tournoi de France,



SUR LES COURTS

ienne inattendue

Des aléas administratifs freinent l'essor de la voiture électrique

EDMOND ALPHANDÉRY, le président d'EDF, aime la voiture électrique et croit à son développement. Lundi 2 juin, l'établissement public fêtait l'acquisition de son millième véhicule propre. *« Nous possédons 50 % du parc français »*, soit *« l'une des premières flottes du monde »*, s'est enorgueilli M. Alphandéry. L'effort est d'autant plus méritoire que, parallèlement, EDF a investi 20 millions de francs par an depuis 1990 dans la recherche et développement de ce véhicule. En 1996, les actions de promotion – et en particulier, une aide de 10 000 francs par véhicule vendu – ont porté ce budget à 110 millions de francs.

Et pourtant, entre janvier et avril 1997, les ventes n'ont pas dépassé les cent quarante-cinq unités, alors qu'elles avaient atteint mille trois cents véhicules pour l'ensemble de l'année 1996. Cette chute s'explique par... la défaillance d'EDF, qui n'a plus passé la moindre commande depuis le début de l'année. La procédure d'acquisition de ces véhicules a été modifiée fin 1996. Du coup, tout est bloqué : *« Dans l'administration, vous savez ce que c'est... »*, lance un proche d'Edmond Alphandery.

Les conséquences d'une telle défaillance, sans doute temporaire, du principal « moteur » de la voiture électrique française ne se sont pas fait attendre. Si le rythme actuel se prolongeait, le marché français tomberait aux alentours de six cents unités, se désole Pierre Borie, président de l'Association pour le développement du véhicule électrique (Avere France). Avec la contribution d'EDF (quatre cents véhicules), les ventes pourraient remonter aux environs de mille unités en 1997, accusant néanmoins une baisse de plus de 20 % sur 1996.

SACRIFICE FINANCIER

Cette situation révèle la fragilité du marché naissant de la voiture propre. Pourtant, tous – écologistes et citadins quotidiennement asphyxiés en tête – l'appellent de leurs voeux. Les constructeurs automobiles ont pris l'affaire au sérieux. A lui seul, PSA Peugeot-Citroën a investi 600 à 700 millions de francs. Mais il se retrouve avec un stock de trois cents véhicules électriques invendus, à cause, entre autres, d'EDF. La situation est d'autant plus délicate que le marché automobile français reste morose.

« Il faudrait créer un choc chez les utilisateurs potentiels », estime Noël Bureau, directeur adjoint à la direction de la recherche chez PSA. Il propose l'abaissement temporaire de la TVA de 20,6 à 5,5 % ou la défiscalisation, mais dénonce l'inertie de l'Etat, qui devrait donner l'exemple. *« Les ministères des transports ou de l'industrie possèdent très peu de voitures électriques »*, note-t-il. Là encore, les causes seraient purement administratives. *« Les budgets se révèlent insuffisants et les projets d'acquisition sont abandonnés »*, explique Noël Bureau. Car l'achat d'un véhicule électrique peut faire passer la facture de 45 000 francs, pour une voiture thermique bas de gamme au prix négocié avec les constructeurs, à 80 000 francs pour son équivalent électrique.

Malgré le sacrifice financier qu'elle leur impose, la voiture propre ne pourra se développer sans l'adhésion préalable des entreprises publiques, des collectivités et des administrations. Pierre Borie plaide pour une mobilisation de l'Etat, qui pourrait commander *« quatre mille véhicules par an afin de renouveller la partie de la flotte publique qui se révèle économiquement électrifiable »*.

Sans cet effort, l'objectif de cent mille véhicules électriques en service en France dès l'an 2000 sera loin d'être atteint. Pourtant, PSA peut produire six mille véhicules électriques par an. Actuellement, Heuliez fabrique pour lui des 106 et des Saxo électriques au rythme de quatre par jour alors que sa capacité de production quotidienne atteint les trente unités.

Michel Alberganti

Des fûts de déchets radioactifs découverts dans la Marne

Le personnel des anciennes usines Orflam va faire l'objet d'un suivi sanitaire pour prévenir les conséquences d'une éventuelle « exposition excessive »

Des fûts renfermant de la poudre de thorium et un remblai de déchets issus du traitement du minerai de ce métal radioactif ont été découverts par hasard sur une friche industrielle à Pargny-sur-Saulx, près de Vitry-le-François (Marne). Des « points chauds » où l'exposition atteint dix fois la limite réglementaire pour le public ont été repérés. Les fûts ont été expédiés dans un centre spécialisé du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et le site est interdit d'accès en attendant sa décontamination. Les autorités sanitaires excluent tout danger de contamination de la population vivant à proximité. Un léger excès de cancers du poumon et de la vessie a néanmoins été constaté dans la région et les anciens employés de la fabrique de briquets qui occupait ce site font l'objet d'une enquête visant à déterminer le niveau de la radioactivité qu'ils ont subie.

PENDANT plusieurs décennies, les employés d'une usine, aujourd'hui fermée, ont travaillé à proximité de fûts et de déchets radioactifs. La découverte fortuite, au début du mois d'avril, de la contamination du site d'une friche industrielle à Pargny-sur-Saulx (Marne) a amené les autorités sanitaires à prendre une mesure exceptionnelle. Tous les anciens salariés de cette entreprise recevront un questionnaire destiné à vérifier s'ils ont pu subir *« une exposition excessive à la radioactivité »* au cours de leur travail et se verront proposer, si besoin est, *« une surveillance post-professionnelle »*.

Etablie depuis 1934 dans ce petit bourg de 2 700 habitants situé près de Vitry-le-François, l'usine Orflam a traité pendant trente-cinq ans de la monazite, minerai importé de Madagascar d'où elle tirait du thorium, un métal naturellement radioactif, utilisé dans certains aciers spéciaux et pour la confection de pierres à briquets. En 1970, Orflam a cessé cette activité et n'a plus utilisé de pierres importées pour fabriquer des briquets. A l'époque, les règlements concernant l'environnement étaient moins draconiens qu'aujourd'hui. Les autorisations pour l'importation et la détention de minerais radioactifs furent remplacées par une autorisation de stockage du... gaz destiné au remplissage des briquets. Les déchets issus de l'ancienne activité furent laissés en l'état.

Le site ne figurait pas parmi les 1 083 lieux de stockage de déchets radioactifs recensés dans l'inventaire national établi tous les ans par l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) et les choses auraient pu rester en l'état encore très longtemps si l'entreprise n'avait été mise en liquidation en février 1997. Début avril, le liquidateur chargé de réaliser les actifs d'Orflam est intrigué par la présence de vieux fûts dans un local abandonné. Alertés, les experts de la Drire (direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement) détectent un niveau anormal de radioactivité dans ce local et sur plusieurs « points chauds » du site, ainsi qu'une *« contamination diffuse des bâtiments »*.

Seize fûts de 200 litres contenant de la poudre de thorium ont été reconditionnés sur place et transférés par l'Andra, lundi 2 juin, au centre spécialisé du CEA à Cadarache (Bouches-du-Rhône). Une soixantaine d'autres fûts, apparemment non radioactifs, contenant des solvants divers, sont *« en cours de caractérisation »*. *« L'exposition en limite des bâtiments (...) n'atteint que très ponctuellement »* la limite réglementaire pour l'exposition du public, fixée en France à 1 microgray, indique-t-on à la préfecture de la Marne. En revanche, un remblai de 800 mètres de longueur, en bordure de la rivière Saulx, présente des points chauds *« pouvant dépasser ponctuellement 10 micrograys par heure »*.

Les mesures effectuées par l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (Opri) *« excluent que la contamination radioactive de ce site affecte la population vivant à proximité »*. Le terrain – entouré par des fils barbelés et signalé par des panneaux portant le trèfle désignant la présence de radioactivité – est néanmoins *« interdit d'accès aux personnes et au bétail »*, en attendant une décontamination. *« Des vérifications sont en cours pour s'assurer que les déblais n'ont pas été employés pour la construction de maisons dans le village »*, ajoute Roland Masse, président de l'Opri.

TOUTES LES PRÉCAUTIONS

Enfin, et surtout, l'Office a décidé de *« reconstituer le passé dosimétrique »* des anciens employés de l'usine. En effet, l'examen des statistiques de mortalité des habitants du village a fait apparaître *« un excès de cancers du poumon et de la vessie, sur les hommes de plus de quarante ans pour la période 1968-1989 »*, souligne Roland Masse. Cette anomalie pourrait, selon lui, être due au tabagisme, d'autant plus que *« les femmes présentent, en revanche, un déficit des mêmes cancers sur la même période »*. Elle n'en justifie pas moins une enquête de santé.

Tirant, peut-être, la leçon des mises en cause du traitement de l'impact des rejets radioactifs de la Hague, les autorités officielles ont visiblement choisi, à Pargny-sur-Saulx, d'aller au devant des critiques en s'entourant de toutes les précautions possibles. Beaucoup trop au goût d'Andrée Cheneby, maire du village, qui dénonce *« une affaire montée en épingle »*. L'excès de cancers évoqué par l'Opri ne touche que les hommes, *« alors que les femmes étaient majoritaires parmi le personnel de l'usine*, souligne-t-elle. *Nous avons un repreneur pour des ateliers qui ne sont pas contaminés, mais sont interdits d'accès depuis le passage de la Drire. Il pourrait renoncer et s'installer à Vitry, privant le village de quinze emplois. »*

Jean-Paul Dufour

La preuve du sexisme apportée par les sciences

DANS LE TEST de l'été *« Etes-vous sexiste ? »*, la question pourrait être : *« Pour atteindre un poste équivalent, une femme doit être deux fois meilleure qu'un homme. Vrai ou faux ? »* Il est au moins une profession, celle des sciences médicales et biologiques, pour laquelle la réponse est *« faux »* : à réussite égale, une femme doit être au moins deux fois et demie plus performante qu'un homme. C'est ce que viennent de démontrer deux immunologistes de sexe femelle de l'université de Göteborg (Suède), à l'issue d'une des rares études réalisées sur les us et coutumes de l'évaluation scientifique. Etude dont la prestigieuse revue *Nature*, qui la publie dans son édition du 22 mai, précise qu'elle a été revue – et acceptée – par trois « pairs » du sexe mâle. C'est dire le sérieux de l'affaire.

Etre pair ou ne pas l'être, telle est bien la question. Partout dans le monde, la recherche fonctionne sur le système des *referees* (« jugement par les pairs »), qui est à la science ce que la démocratie est à la politique : le pire des systèmes, à l'exception de tous les autres. Seuls d'éminents experts étant à même de juger la qualité d'un travail scientifique, ces spécialistes se trouvent, de fait, en position de juge et partie. Situation à l'évidence peu propice, sciences « exactes » ou non, à une totale objectivité. D'autant moins que la transparence, en matière d'évaluation scientifique, est loin d'être la règle.

Christine Wenneras et Agnes Wold ont fondé leur étude sur les 114 dossiers de candidatures (62 hommes, 52 femmes, moyenne d'âge : 36 ans) déposés, en 1995, pour les vingt bourses de post-doctorat qu'offrait le Swedish Medical Research Council (MRC), agence gouvernementale suédoise en charge des crédits de recherche biomédicale. Sur les vingt gagnants, il y eut quatre femmes. Une proportion habituelle, notent les deux enquêtrices, qui précisent que *« les femmes représentent en Suède 44 % des doctorats d'Etat en recherche biomédicale, mais occupent moins de 25 % des postes post-doctoraux, et seulement 7 % des postes professionnels »*.

Pour expliquer cette franche disparité entre boursiers et boursières, le MRC évoque le critère essentiel de la « compétence scientifique ». Celle-ci se mesurant à l'aune des articles publiés par les candidats, les docteurs Wenneras et Wold l'ont « calculée ». Avec toutes les précisions d'usage (nombre d'articles, qualité des revues, etc.) et en tenant compte du rôle – premier ou non – du candidat dans la réalisation de la recherche.

Issues de courbes rigoureusement étalonnées, leurs conclusions sont sans appel. Pour être jugées de compétence égale par le comité du MRC suédois (composé de 50 hommes et de 5 femmes), les postulantes aux bourses de 1995 durent, en moyenne, présenter une productivité scientifique deux fois et demie supérieure à celle des postulants... Autrement dit publier trois papiers supplémentaires dans les plus prestigieuses revues, ou une vingtaine dans des revues de moindre importance. La Suède, récemment désignée par l'ONU comme le pays le plus respectueux dans le monde de l'égalité entre hommes et femmes, méritait bien cet honneur : elle est à ce jour la seule nation dans laquelle une telle étude a pu être menée. Par des femmes, cela va sans dire.

Catherine Vincent

La pluie cosmique de la NASA ne fait pas l'unanimité

DES ONDÉES cosmiques, issues de la désintégration de petites comètes de glace, se dispersent régulièrement dans la haute atmosphère terrestre. Ces blocs de neige de la taille d'une maisonnette, propulsés à une vitesse de plusieurs kilomètres à la seconde, se désintègrent entre 30 000 et 1 000 kilomètres d'altitude, pour former des nuages d'eau restés jusqu'ici indétectés. Au rythme de plusieurs impacts à la minute, ces précipitations ont contribué, depuis des milliards d'années, à la formation des océans, à l'équilibre des climats, voire à l'apparition de la vie ! Leur découverte contraindra cosmogonistes, planétologues, biologistes des origines et autres climatologues à revoir leurs théories.

C'est du moins la thèse défendue en solitaire depuis plus de dix ans par Louis Franck, de l'Université de l'Iowa. En 1986, ce « physicien spatial » avait affirmé avoir observé, grâce au satellite Dynamics Explorer 1, des milliers de *« trous dans l'atmosphère »*. Alors que la plupart de ses collègues n'avaient vu dans ces points noirs qu'un défaut de l'appareillage, Franck avait poursuivi sa quête des petites comètes qui, selon lui, étaient à l'origine d'un phénomène baptisé, dans un ouvrage publié en 1990, *« le grand éclaboussement »* (*The Big Splash*).

Le satellite Polar de la NASA, lancé en février 1996, vient, semble-t-il, de récompenser son obstination. Des images captées par des caméras spécialement conçues par Franck montrent des points lumineux pénétrant dans l'atmosphère terrestre. Navettes spatiales et station orbitale, qui se trouvent sur une orbite bien plus basse, n'auraient rien à craindre de ces bolides dont la décomposition représenterait un apport quarante mille fois moindre que les précipitations naturelles. Mais, de ces gouttes extraterrestres auraient découlé, au fil des temps géologiques, des rivières aux proportions océaniques.

Présentées le 28 mai devant l'Union géophysique américaine et relayées par la NASA, les observations de Franck auraient emporté l'adhésion d'anciens détracteurs. Mais la plupart des spécialistes restent sceptiques. Ainsi Michel Festou, directeur de recherche au CNRS à Toulouse, souligne que, pour interpréter ses images, Franck a retenu une hypothèse unique : la sienne. *« A aucun moment il n'évoque la possibilité d'avoir observé un objet plus petit, plus proche du satellite, qui pourrait, par exemple, être un des nombreux débris d'engins spatiaux qui gravitent dans ces parages »*, indique-t-il. De même, l'Américain postule que la raie lumineuse signe la présence d'eau, alors que la bande passante de ses caméras peut avoir retenu bien d'autres composés. *« Je n'irai pas jusqu'à dire que c'est faux*, prévient Michel Festou. *Mais Franck n'a pas cherché à étudier les autres explications possibles. »*

Si elle se confirme, l'existence de ces comètes de neige est pour le moins énigmatique. Comment se fait-il qu'on n'ait pas observé leur impact sur la Lune, qui, elle, n'est entourée d'aucune atmosphère protectrice ? Comment des objets aussi petits ont-ils pu arriver en si grand nombre jusqu'à nous sans se sublimer face au rayonnement solaire ? Quelle est leur origine et comment ont-ils pu passer inaperçus. Tant que Louis Franck n'aura pas soumis ses micro-comètes aqueuses à l'examen scrupuleux d'une revue scientifique, les astronomes, qui ont appris à se méfier des communiqués tonitruants de la NASA, préféreront rester imperméables à ses arguments.

Hervé Morin

L'introduction de lombrics restaure la fertilité des plantations de thé du sud de l'Inde

DEPUIS une dizaine d'années, la production des plantations de thé de l'Etat de Tamil Nadu, à la pointe sud de l'Inde, stagnait, malgré l'utilisation croissante d'engrais et de pesticides. Après quatre-vingts ans de culture intensive, les sols étaient dégradés, ayant perdu une bonne partie de leur humus. En désespoir de cause, les planteurs ont tenté une expérience, proposée par des chercheurs français et indiens : l'utilisation du ver de terre, connu depuis longtemps pour son rôle bénéfique pour les sols et les plantes.

Des vers d'une espèce commune, très répandue dans les régions tropicales, ont été introduits sur plusieurs plantations, avec leur nourriture : des résidus de la taille des théiers et du compost. Le résultat fut spectaculaire. Après trois ans seulement, la production des feuilles de thé a augmenté de 35 % à 240 %, et la rentabilité des exploitations s'est accrue de 28 % à 260 %.

Les vers consomment le carbone provenant des résidus végétaux et le transforment en humus. Laboureurs infatigables, ils agrègent le sol en petites boules, créant ainsi une porosité dans laquelle l'eau et l'air peuvent circuler. Outre ce conditionnement physique de la terre, ils produisent des engrais naturels, comme les phosphates et l'ammonium, et stimulent la microflore favorable à la croissance des plantes.

Ce procédé a été développé par trois co-inventeurs : Patrick Lavelle, professeur d'écologie à l'université Paris-VI et directeur du laboratoire d'écologie des sols tropicaux de l'Orstom (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération) à Bondy (Seine-Saint-Denis), le professeur Senapati, de l'université Sambalpur (Etat indien de l'Orissa), et la société indienne Parry-Agro, qui a fourni le matériel. La technique développée est protégée par un brevet, *« qui cible essentiellement les plantations forestières en zone tropicale, et la vigne, arbuste similaire au théier »*, explique Patrick Lavelle.

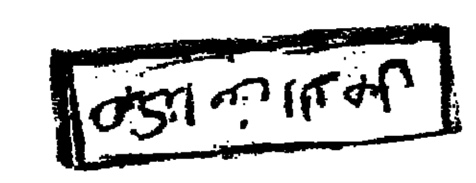
Ces travaux ont été menés dans le cadre de deux projets soutenus par la Commission européenne – Macrofauna I, depuis 1990, et Macrofauna II, depuis 1993. Les scientifiques travaillant sur les projets Macrofauna ont d'abord réalisé un catalogue de 500 espèces de vers de terre vivant dans les zones tropicales, et analysé leur distribution et leur tolérance vis-à-vis des perturbations liées à l'agriculture. Ils ont ensuite sélectionné 26 espèces, dont ils ont calculé les performances démographiques et l'effet sur le sol, pour finalement effectuer l'expérience indienne avec 5 espèces seulement.

400 KILOS DE VERS À L'HECTARE

Parallèlement, pendant sept ans, 18 expériences similaires ont été menées dans 6 pays (Pérou, Côte-d'Ivoire, Martinique, Colombie, Mexique et Inde) pour introduire différentes espèces de lombrics dans 6 types de sol différents, avec 14 espèces de plantes. Elles ont permis une augmentation moyenne de 63 % de la production végétale, la plus grande croissance ayant été observée *« sur des sols contenant beaucoup de sable, pauvres en matière organique, et avec un faible taux d'acidité »*. Les meilleurs résultats ont été obtenus sur les arbustes, en particulier les théiers et les arbres fruitiers tropicaux, les graminées, le riz et le maïs.

Pour obtenir des résultats, il faut apporter au sol un minimum *« de 400 kilos de vers de terre vivants à l'hectare »*. Les scientifiques ont réussi à *« produire »* en Inde 1,6 à 2,8 kilos par an d'une espèce locale par mètre carré de substrat végétal, pour un coût de 4 dollars le kilo. Grâce aux lombrics, qui *« peuvent consommer des résidus ou des déchets organiques de très mauvaise qualité, dont l'accumulation pose un problème pour l'environnement, nous avons la possibilité de remettre en état des sols dégradés et appauvris »*, souligne Patrick Lavelle. Son collègue Marcel Bouché, directeur du laboratoire de zoo-écologie des sols de l'Inra (Institut national de la recherche agronomique) à Montpellier, regrette qu'on *« ne prenne pas davantage en compte, en France, les possibilités de cette énorme biomasse, qui pourrait par exemple être utilisée pour reconstituer certains sols de vigne destructurés et appauvris par l'emploi intensif de pesticides et d'engrais »*.

Christiane Galus



Napoléone de Bretagne

A quelques pas des plages du Morbihan, un village vit toujours à l'heure « bonapartiste ». La nièce et filleule de l'empereur y marqua le site et les esprits

A 18 KILOMÈTRES des remparts de Vannes, non loin des foules drainées par Sainte-Anne-d'Auray ou par la côte morbihannaise, une Bretagne tranquille et vallonnée déploie ses forêts de chênes et de hêtres, ses paturages, ses derniers toits de chaume. Les poulaillers et cochonniers industriels, selon le *sens du vent, font parfois* sentir leur présence et nitratent bien des sources, ne respectant même pas la fontaine de Notre-Dame-de-Kerdroguen qui, depuis la nuit des temps, passe pour guérir bègues et muets. Cependant on peut boire de l'eau de Plancoët *« garantie sans nitrate »*, et la contrée, vous allez voir, vaut le détour.

La D 767, qui relie le chef-lieu du Morbihan à Locminé, sabre Colpo, village apparemment sans particularité. Surprise : l'avenue centrale ombragée de tilleuls qui devrait comme partout porter le nom de la République ou de De Gaulle s'appelle ici *« de la Princesse »*, et au fronton de la mairie une aigle impériale ouvre ses ailes. Ainsi de suite jusqu'à la découverte dans l'église d'une copie minorée en granit gris local du tombeau de Napoléon aux Invalides avec, derechef, l'aigle plus un semis d'abeilles et les initiales couronnées N. B.

A-t-on affaire à quelque maniaque de l'empereur comme il s'en rencontre de par la Terre entière ? Y a-t-il un rapport entre Colpo et, non loin de là, Pontivy qui, sous les deux Empires, se nomma Napoléonville ? La clé de l'énigme est gravée sur le sarcophage de pierre mais pour la dénicher, comme dans un rallye du dimanche, il faut grimper sur une chaise.

> Edmond Rostand la voyait « impétueuse, effrontée, opiniâtre, amazone sans casque, portant avec orgueil sa race sur son masque »

A Colpo, on est chez *« Son Altesse Napoléone »*, née en 1806 à Lucques, en Italie, morte et enterrée ici en 1869. Elle était la fille d'Elisa que son frère, Napoléon Ier, devait faire grande-duchesse de Toscane, et de son époux, un officier corse, Bacciochi. Comment cette Napoléonide, nièce et filleule du fondateur de la nouvelle dynastie, échoua-t-elle en pleine Bretagne légitimiste et y marqua-t-elle le site et les esprits ? Car près de cent trente ans après sa mort, on continue à vivre ici dans le cadre qu'elle a tracé, à parler de *« la princesse »*, comme si elle sévissait toujours.

Il faut dire qu'elle eut un sacré tempérament cette Napoléone qu'Edmond Rostand vit ainsi : *« Impétueuse, effrontée, opiniâtre, amazone sans casque, portant avec orgueil sa race sur son masque »*. Ballottée enfant entre la cour de son oncle et celle de sa mère, livrée après Waterloo à divers exils européens, elle connut la célébrité en 1831 pour être allée engueuler en plein Vienne son cousin, l'Aiglon, qui se produisait en uniforme autrichien.

Mariée à un nobliau italien, Camerata, et mère de famille mais débordante d'énergie inemployée, Napoléone reparut en France avec le prince-président. Elle se toqua de la lande bretonne, voulut y fonder un établissement agricole modèle, susceptible de rallier les paysans aux Bonaparte. Napoléon III crut à ce plan, au point de venir deux fois lui-même encourager *in situ* sa cousine germaine, à la demande de laquelle avait été instituée la commune de Colpo qui eut bientôt 900 habitants (elle en a le double en 1997). S'aidant des fonds secrets expédiés de Paris et des croquis de l'architecte breton Chenantais, *« la bonne dame de Colpo »* lança vite sa cité paternaliste avec école, dispensaire, maisons paysannes ou ouvrières, concours agricole, bétail sélectionné, vivier, serres ; avec ses tentatives, à la Bouvard et Pécuchet, pour acclimater sorgho, mûrier, tabac ou palmier. Napoléone s'était fait construire une grosse villa qu'on appelle toujours *« le château »* et qui appartient maintenant à des caisses bretonnes d'assurance-maladie, et est vide, attendant un hypothétique musée sur « les Bonaparte et la Bretagne ».

Aucune exploitation de l'impact napoléonien sur Colpo n'a jamais été tentée. Les bâtiments les plus intéressants sont les fermes et écuries Second Empire, presque toutes enclavées à présent dans un centre de vacances d'Electricité de France. Napoléone travaillait pour sa lignée tout en se souciant du bien public. Si elle n'eut pas le bonheur de voir ses exploitations devenir rentables, elle eut la chance de mourir un peu avant la deuxième débâcle impériale du siècle. Le buste de Napoléon III dans l'avenue de la Princesse fut remplacé par une Vierge mais on ne toucha rien au décor, même après la vente aux enchères, par l'ex-impératrice Eugénie, de la propriété de Napoléone. Les Bretons de l'endroit ne virèrent pas au bonapartisme mais l'esprit du lieu, à Colpo, est resté marqué par cette maîtresse femme.



Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

★ **Jean-Etienne Picaut prépare une biographie de Napoléone. La dame est évoquée dans *Les Aiglons dispersés par Gonzague Saint-Bris (Lattès). A l'Auberge de Sainte-Anne-d'Auray on peut manger le bar au fumet d'épices qui fut servi en 1996 au pape par le chef Jean-Luc Larvoir, tél. : 02-97-57-61-55. La principale fête colpéenne est le pardon de Kerdroguen, le 7 septembre, tél. : 02-97-66-82-08.***



COLLECTION SIROT-ANCEL

La mairie d'Ajaccio possède un buste de Napoléone Bacciochi, alors adolescente fluette. Avec l'âge, elle se mit à ressembler à Napoléon d'une manière presque effrayante, qui frappa ses contemporains, à la fin de ses jours (en photo en haut à droite). A Colpo, l'avenue de la Princesse, dont les tilleuls plus que centenaires ont été renouvelés, mène à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption où repose, seule, la fondatrice du village.

ÉDITIONS « GABY »

PARTIR

■ **L'OUBLIÉE DU CAP-VERT.** Au bord d'une plage de l'île préservée de Maio, le club privé des Tortues : neuf bungalows pouvant recevoir chacun de une à quatre personnes. Sable, désert, savane, volcan et, dans une vallée de cocotiers, Morro, village africain. Le climat tropical est sec, la table poissonneuse. Location d'un bungalow, petits déjeuners inclus, de 170 à 190 F par nuit (3 nuits minimum). Dîner, de 45-65 F, collation de midi, 20-30 F.

★ **Club des Tortues, fax : 00-238-55-11-18.**

■ **LA FRANCHE-COMTÉ EN MAJESTÉ.** La Saline royale d'Arc-et-Senans, esquisse de la ville idéale de l'architecte Ledoux, la chapelle de Le Corbusier à Ronchamp, les AOC, le chocolat suisse fabriqué avec le lait de la montagne comtoise, 5 300 kilomètres de rivières, des forêts, des lacs et des étangs : la Franche-Comté ne manque pas d'attraits. Des forfaits à thème sont préparés par le centre Loisirs-Accueil.

★ **Renseignements au 03-84-75-43-66.**

Promenades irlandaises

L'Irlande s'enflamme en juin avec la floraison des rhododendrons. Les arbres couverts de fleurs rouges et roses s'épanouissent, empourprant les forêts à la manière des érables canadiens. Phénomène spectaculaire qui couvre déjà le Sud-Ouest, la région de Cork et l'anneau du Kerry. Dans le Connemara, les boutons s'entrouvrent. Il faudra de belles journées ensoleillées entrecoupées d'ondées pour que le Donegal, plus au nord, soit à son tour atteint, notamment le Glenveagh National Park, 10 000 hectares de montagnes, landes, lacs et bois.

● Parmi les grands jardins d'Irlande, l'Arboretum John-F.-Kennedy, dans le comté de Wexford, couvre 252 hectares, contient 4 500 essences et compte pas moins de 500 rhododendrons différents et 150 azalées. Photos et commentaires à l'appui, le dépliant *Gardens Ireland*, disponible en français à l'Office national du tourisme irlandais (tél. : 01-53-43-12-12), présente trente-sept jardins, dont quatre en Irlande du Nord. En juillet suivra l'éclosion des fuchsias. Leurs clochettes rouge sang soulignent les haies des chemins et sentiers à travers toute l'île.

● Le Festival des jardins du Wicklow se prolonge jusqu'au 22 juin. Des propriétés privées ouvrent leurs portes, aux côtés des vingt *Heritages Properties and Gardens* du comté (consulter *Irish Heritage Properties*, 62 propriétés historiques de la République d'Irlande). Certaines sont accessibles pour l'occasion, d'autres tout au long de l'année, ou simplement de mai à septembre. Une cinquantaine d'événements sont à l'affiche pour cette fête des fleurs. On découvre des domaines, comme de charmants jardins intimes. Parallèlement, jusqu'au 14 juin, a lieu le Aib Music Festival in Great Irish Houses, festival de musique dans les demeures historiques (tél. : 00-353-1-2781528).

● Depuis deux ans, les tarifs aériens d'Aer Lingus, compagnie nationale, ont baissé de moitié entre l'Irlande et la France. Durant l'été 1995, le billet d'avion le moins cher était affiché à 1 540 F. En 1997, le tarif promotionnel Paris-Dublin, Cork ou Shannon à 895 F (sur un nombre limité de sièges en vols directs) est maintenu tout l'été, pour des départs en semaine (nuit du samedi sur place, supplément de 200 F en week-end). Les forfaits avion-voiture (location d'une semaine) sont fixés à 1 840 F en juin (en partageant le véhicule à deux). On peut ajouter *« bed and breakfast »* et nuits d'hôtel pré-réservées chez Avirlande (tél. : 01-47-42-10-64, de 140 F à 300 F par personne et par jour).

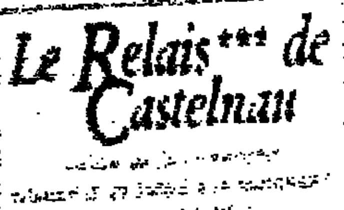
● Avec Nouvelles Frontières (tél. : 08-03-33-33-33), les vols charters Corsair se vendent 870 F de Paris et 1 140 F au départ de province. On choisit voiture (340 F par jour, trois jours minimum), hôtel (160 à 860 F pour une chambre au château) ou « autotours » avec étapes réservées dans les manoirs (3 700 F, sans le vol). Ryanair, qui opère depuis le 1er mai entre Dublin et Beauvais, assure trois vols quotidiens, 400 F l'aller-retour (classe unique) jusqu'au 4 juillet, 695 F après. Les Parisiens peuvent rejoindre l'aéroport de Beauvais (environ une heure de trajet) par car de la porte Maillot (80 F). Ceux qui viennent en voiture disposent d'un parking gratuit.

● L'accueil chaleureux des Irlandais n'est pas une légende. Deux mini-guides facilitent le choix des étapes (sur demande à l'office du tourisme) : *The Hidden Ireland* (trente-six demeures privées, dont Beaufort House dans le Kerry et Ardnamona dans le Donegal : environ 300 F par personne) et *Friendly Homes of Ireland* (150 maisons de charme, environ 200 F par personne) marient architecture, environnement et hospitalité.

Florence Evin



PARTIR



Dégradation orageuse

AUCUNE RÉGION ne sera épargnée, jeudi, par une perturbation pluvio-orageuse qui remonte du sud. La dépression associée se déplacera des Pyrénées vers la Manche. Les régions méditerranéennes seront les plus touchées avec des pluies importantes.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les pluies toucheront les pays de Loire dès le lever du jour puis gagneront la Bretagne et la Normandie. Il fera 18 à 22 degrés l'après-midi.

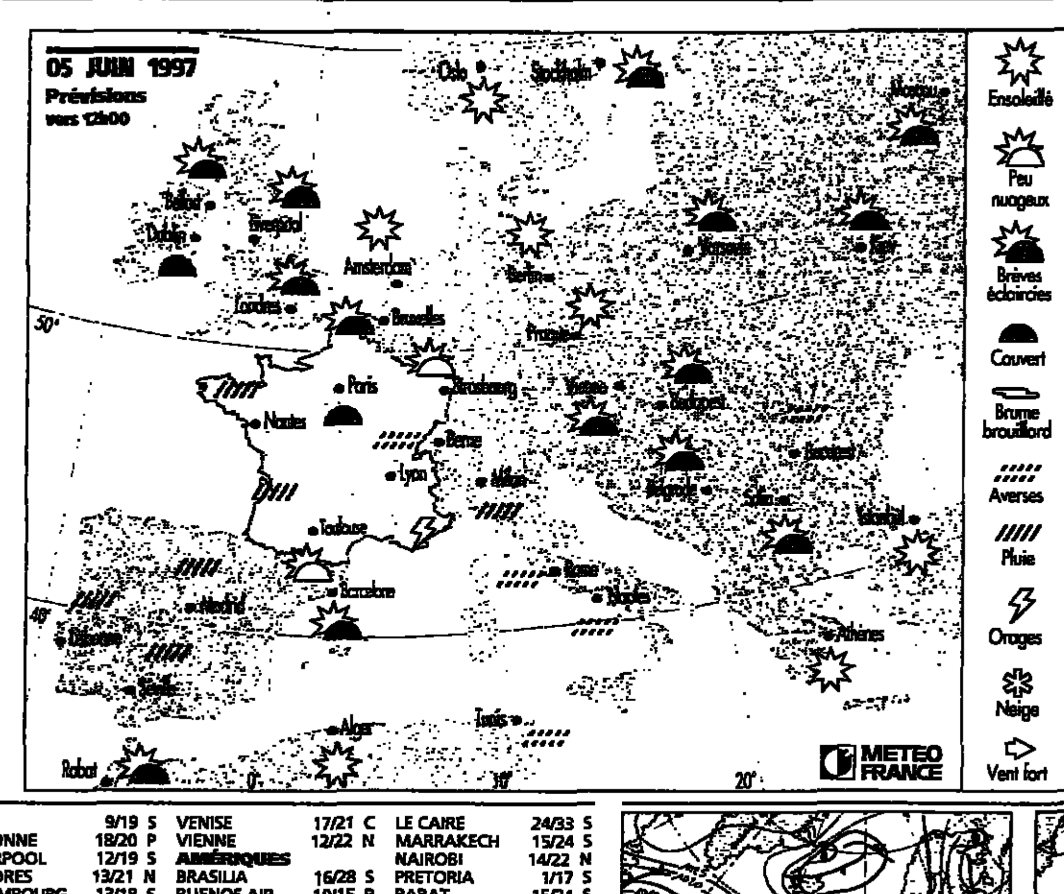
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La journée sera très maussade. Les pluies toucheront progressivement toutes les régions en cours de matinée et pourront être orageuses l'après-midi. Il fera 20 à 22 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les pluies gagneront l'ensemble de ces régions en cours de matinée. D'abord faibles, elles pourront être orageuses. Il fera 20 à 24 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le début de journée sera gris avec de la pluie modérée. Dans l'après-midi, des éclaircies devraient percer sur Aquitaine et Midi-Pyrénées mais seront entrecoupées de quelques averses. Il fera entre 19 et 22 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La pluie dominera. Elle pourra être accompagnée d'orages et abondante sur les massifs. Le vent de sud soufflera à 80 km/h en vallée du Rhône. Il fera entre 20 et 22 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – La pluie tombera sur toutes ces régions parfois abondamment sous les orages. Les versants sud des massifs seront les plus arrosés (jusqu'à 100 litres d'eau au mètre carré). Des éclaircies se développeront sur le Languedoc-Roussillon dans l'après-midi. Il fera 20 à 25 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Hoverspeed exploitera, à fin du mois de juin, un nouveau bateau monocoque, le SuperSeaCat. Reliant Calais à Douvres en moins de 50 minutes, il sera le premier navire à grande vitesse à traverser la Manche, avec 782 passagers et 175 voitures.

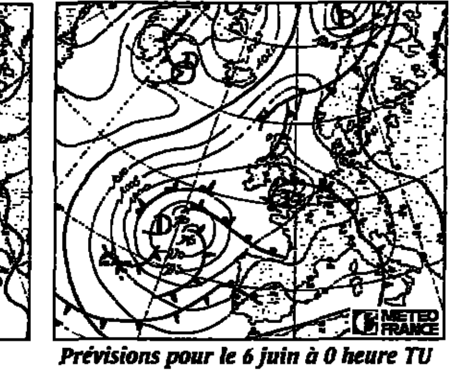
■ **HONGKONG.** La compagnie aérienne Cathay-Pacific a lancé un programme humanitaire, « La petite monnaie pour une bonne cause ». Une étude ayant montré que le voyageur aérien rentre chez lui avec l'équivalent d'un peu plus de 10 F en devises, cette menue monnaie, collectée par le personnel navigant, sera versée à l'Unicef et aux enfants défavorisés. – *(AFP.)*

■ **BELGIQUE.** Les vols commémoratifs de la première liaison avec le continent nord américain que doit effectuer la compagnie Sabena les 25 septembre et 9 octobre *(Le Monde* du 29 mai) ne sont prévus qu'au départ des Etats Unis.

PRÉVISIONS POUR LE 05 JUIN 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	13/25	P
BIARRITZ	14/20	N
BORDEAUX	15/21	P
BOURGES	14/20	P
BREST	11/18	P
CAEN	14/20	P
CHERBOURG	11/18	P
CLERMONT-F.	13/20	P
DIJON	13/22	P
GRENOBLE	14/23	P
LILLE	13/22	C
LIMOGES	13/18	P
LYON	14/22	P
MARSEILLE	17/24	P
NANCY	13/23	C
NANTES	13/21	P
NICE	15/23	P
PARIS	14/21	P
PAU	12/18	N
PERPIGNAN	15/22	P
RENNES	13/22	P
ST-ETIENNE	12/20	P
STRASBOURG	13/24	A
TOULOUSE	14/21	N
TOURS	14/20	P
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/32	S
FORT-DE-FR.	25/30	N
NOUMEA	19/22	N
PAPEETE	23/28	S
POINTE-A-PIT.	25/32	N
ST-DENIS-RÉ.	21/26	S
EUROPE		
AMSTERDAM	10/22	S
ATHENES	19/24	S
BARCELONE	19/23	N
BELFAST	11/19	S
BELGRADE	12/22	N
BERLIN	10/23	S
BERNE	12/17	C
BRUXELLES	12/20	N
BUCAREST	11/21	P
BUDAPEST	12/22	N
COPENHAGUE	8/18	S
DUBLIN	10/18	C
FRANCFORT	12/24	S
GENEVE	15/17	P
HELSINKI	5/17	N
ISTANBUL	15/19	S
KIEV	9/19	S
LISBONNE	18/20	P
LIVERPOOL	12/19	S
LONDRES	13/21	N
LUXEMBOURG	13/18	S
MADRID	12/18	P
MILAN	17/20	P
MOSCOU	11/16	S
MUNICH	9/24	S
NAPLES	17/27	P
OSLO	8/19	S
PALMA DE M.	18/26	S
PRAGUE	8/22	S
ROME	14/24	P
SEVILLE	17/22	P
SOFIA	12/20	N
ST-PETERSB.	7/15	N
STOCKHOLM	8/19	S
TENERIFE	16/22	N
VARSOVIE	12/20	N
VENISE	17/21	C
VIENNE	12/22	N
AMÉRIQUES		
BRASILIA	16/28	S
BUENOS AIR.	10/15	P
CARACAS	26/31	N
CHICAGO	10/22	S
LIMA	19/25	N
LOS ANGELES	15/19	S
MEXICO	13/24	N
MONTREAL	14/22	S
NEW YORK	11/20	S
SAN FRANCIS.	13/19	S
SANTIAGO/CHI	2/6	N
TORONTO	14/23	C
WASHINGTON	9/20	S
AFRIQUE		
ALGER	17/24	S
DAKAR	24/28	S
KINSHASA	20/30	S
LE CAIRE	24/33	S
MARRAKECH	15/24	S
NAIROBI	14/22	N
PRETORIA	1/17	S
RABAT	15/24	S
TUNIS	21/26	P
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	29/38	N
BOMBAY	29/32	S
DJAKARTA	26/31	C
DUBAI	26/34	S
HANOI	28/33	P
HONGKONG	26/27	P
JERUSALEM	20/29	S
NEW DEHLI	25/31	P
PEKIN	16/25	C
SEOUL	15/20	N
SINGAPOUR	28/33	S
SYDNEY	11/19	S
TOKYO	20/26	S

Situation le 4 juin à 0 heure TU



Prévisions pour le 6 juin à 0 heure TU

JARDINAGE

La culture des agrumes nécessite des soins adaptés

QUAND les écoliers portaient des capuches en toile caoutchoutée, des culottes courtes et des tabliers, des chaussures montantes à lacets, quand leur majeur portait les stygmates violacés du porte-plume, l'école laïque et républicaine leur offrait un goûter pour Noël. Petits pains au lait, chocolats fourrés d'une crème rose, verte ou blanche et une orange faisaient leur bonheur. Nous ne parlons pas d'une époque que les quadragénaires n'ont pu connaître, cela se pratiquait encore au tout début des années 60, à Paris. Cette orange n'était déjà plus le produit de luxe que les ouvriers offraient à leurs enfants à Noël, avant la Grande Guerre, mais elle n'était pas encore le fruit qui, défiant les saisons, est en vente toute l'année.

Si tous les enfants des villes rêvent de voir la mer, les jardiniers rêvent d'exotisme. Les cultivateurs des régions tropicales espèrent pouvoir contempler, humer des roses opulentes – peine perdue. Les habitants des froides villes du Nord de pouvoir cueillir des oranges à pleine maturité. Rude tâche à laquelle de plus en plus d'amateurs sont confrontés depuis que les agrumes ont envahi les jardineries, depuis que des orangers sont vendus comme plantes d'appartement. Hauts comme trois pommes, ils sont chargés de petits fruits... immangeables. Ces orangers n'en sont pas, ce sont des calamondins *(Citrus madurensis)* et ce ne sont pas des plantes d'appartement ! Plutôt d'orangerie. Comme telle, elles doivent passer l'été dehors et l'hiver à l'abri des gelées.

Les fruits produits dans les pays dont le climat est de type méditerranéen sont plus goûteux que ceux qui viennent des régions tropicales

L'arbre fruitier le plus planté du monde (un milliard sont cultivés sur le globe) est dorénavant l'objet de grands soins partout où l'on cultive son jardin. La famille des agrumes est naturellement vaste et complexifiée par une tendance certaine au batifolage et à une faculté étonnante à la mutation – naturelle ou provoquée par des virus. Oranger, bergamotier, bigaradier, calamondin, cédratier, citronnier, clémentinier, combava, limetier, mandariniers, pamplemoussier, pomelo sont des *Citrus*.

Le *Fortunella* est beaucoup plus connu sous son nom vernaculaire : le kumquat, délicieux petit fruit ovale que l'on mange avec sa peau. Le *Poncirus* est le seul arbuste caduc de la famille... et le seul qui résiste aux froids les plus vifs. Cultivé en masse comme porte-greffe, il est malheureusement peu proposé à la vente. Ses épines sont certes très cruelles, mais ses grandes fleurs et ses petits fruits jaunes sont superbes.

Chaque membre de la famille nécessite des soins adaptés dont la description dépasse de loin le cadre de cette chronique et la compétence de celui qui n'aurait pas lui-même cultivé toutes les sortes d'agrumes. Rien ne saurait donc remplacer les conseils d'un amoureux qui consacre le temps libre que lui laisse la rédaction en chef de... *La Gazette des jardins* à soigner ces arbustes. Michel Courboulex a réuni son savoir, ses expériences, celles de ses correspondants dans un petit livre agrémenté de splendides photos d'Hilaire de Lorrain.

Précédé d'un historique qui nous apprend que les agrumes étaient cultivés 3 000 ans avant notre ère en Chine et en Inde, ce manuel écrit de façon alerte prend le jardinier par la main pour lui expliquer pas à pas comment entretenir ces arbustes. S'appuyant sur son expérience pratique, l'auteur détruit au passage quelques légendes.

Depuis des années, on peut lire ici et là que le citronnier – notamment la variété Meyer – est particulièrement résistant au froid. Sans cesse recopiée sans vérification, cette *« information »* était fausse : orangers, kumquat, mandariniers sont beaucoup plus résistants et de culture beaucoup plus aisée. Le citronnier est finalement le faiblard d'une bande par ailleurs sujette aux agressions. Cochenilles, aleurodes, pucerons, virus, mildiou, carences en fer, bore, zinc, magnésium, manganèse se traduisent immanquablement par l'affaiblissement des plantes, leur mort plus ou moins lente.

Les agrumes sont fragiles, ils ne supportent ni de manquer d'eau ni d'être trop abreuvés ; ils aiment le soleil mais pas trop ; la chaleur mais pas trop. A tout prendre, les ténors de la famille préfèrent des températures assez basses (mais toujours positives) en hiver. Raison pour laquelle oranges, clémentines, mandarines et citrons produits dans les pays dont le climat est de type méditerranéen sont plus goûteux que ceux qui viennent des régions tropicales.

Michel Courboulex envisage les cultures de pleine terre, les cultures en pot, en appartement, en véranda et en orangerie. Il donne des conseils pour le choix de l'exposition, sur la nature des sols requis pour un bon développement des arbustes, explique comment tailler, soigner, amender, multiplier et protéger du froid ces plantes aux fruits d'or.

Alain Lompech

★ ***Les Agrumes, au jardin, au balcon dans la véranda,*** **de Michel Courboulex, Editions Rustica, 96 p., nombreuses photographies en couleurs, 90 F. Port compris en téléphonant au 04-93-96-16-13, paiement par Carte bleue.**

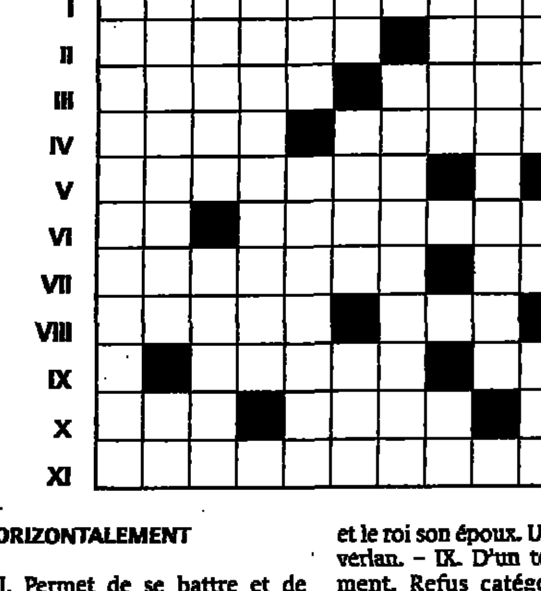
Plantes méditerranéennes

La Gazette des jardins **est apparue dans les kiosques, il y a un peu plus d'un an. Une équipe de jardiniers spécialisés dans la culture des plantes exotiques et méditerranéennes y publie, sous la houlette de Michel Courboulex, des articles accessibles à tous. Dossiers de fond, calendriers des manifestations liées au jardin, revue de presse, conseils de culture, coups de griffe – aux mauvais marchands, aux tronçonneurs fous –, brèves, climatologie, petites annonces, mots croisés, rapport de voyages lointains, critiques de livres, la gazette... est effectivement un journal. Grand format, imprimé en couleurs sur papier journal, ce bimestriel est une mine de renseignements indispensable aux jardiniers du Sud, mais peut-être plus encore à ceux du Nord.**

★ ***La Gazette des jardins,*** **23, avenue du Parc-Robiony, 06200 Nice. Le numéro 15 francs, abonnement : 80 francs pour un an. Tél. : 04-93-96-16-13.**

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 97115

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Permet de se battre et de défendre les couleurs. – II. Fera son retour à la chambre. Pour faire le grand saut. – III. Débarque de la campagne. Le bureau du maître. – IV. Donne de la couleur au regard. Faire descendre. – V. Affaire dans laquelle il faut attendre son tour. – VI. Son premier est fêté. Mis la pression. – VII. Sans changement... cher à Sollers. En bordure du cimetière. – VIII. Déchirée entre son amant et le roi son époux. Une langue en verlan. – IX. D'un total dévouement. Refus catégorique. – X. Bien propre. Qui ont été vues. Entrent en lutte. – XI. Donne du relief et de la profondeur aux images.

VERTICALEMENT

1. Parfois provoquées par des petits riens. – 2. Fonctionnent dès qu'il faut réfléchir. Conjonction. – 3. Aide pour une mise à niveau. Gaulois. – 4. Comme une conscience sans scrupule. – 5. Déchiffrés à l'envers. Peut être éliminé. – 6. Pour tracer. Assure la prise. Où se mêlent les voix. – 7. En avance pour leur âge. – 8. Prit à la source. Rien à ajouter. – 9. Un cri la nuit au fond des bois. – 10. Bassin. Dans les affaires. Toujours à la recherche d'un territoire. – 11. Donne un coup de fouet.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97114
HORIZONTALEMENT

I. Grammairien. – II. Réveillonne. – III. Api. M'as-tu-vu. – IV. Passer. Lot. – V. Hier. Moteur. – VI. Or. Imite. Ta. – VII. Lécluse. Bel. – VIII. Haltère. – IX. Gainée. Elus. – X. Unpk (punk). Savant. – XI. Essai. Satie.

VERTICALEMENT

1. Graphologue. – 2. Repaire. Ans. – 3. Avise. Chips. – 4. Me. Sri Lanka. – 5. Mime. Mule. – 6. Alarmistes. – 7. Ils. Otée. As. – 8. Rot. Té. Rêva. – 9. Inule. Bêlât. – 10. Envoûté. Uni. – 11. Neutraliste.

BRIDGE PROBLÈME N° 1740

LE GRAND CHARLIE GOREN

Celui qu'on appelait Monsieur Bridge, Charlie Goren, a été connu dans le monde entier par ses livres et aussi par ses victoires, notamment avec Hélène Sobel. Voici un coup fameux qu'il a réussi dans un tournoi par équipes.

♠ D 10 4
♡ 7 4 2
♢ V 7 3 2
♣ R D 8

Ouest		Est
♠ V 8 7 6 5	N	♠ 9 3
♡ V	O E	♡ 10 5 3
♢ 8	S	♢ D 10 9 4
♣ A 10 9 7 3 2		♣ V 6 5 4

♠ A R 2
♡ A R D 9 8 6
♢ A R 6 5
♣ –

Les enchères auraient pu être les suivantes :

Sud	Ouest	Nord	Est
2 ♣	passe	2 SA	passe
3 ♡	passe	3 SA	passe
4 ♢	passe	4 ♡	passe
6 ♡	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le Valet de cœur, *comment Goren, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM À CŒUR contre toute défense ?

Réponse

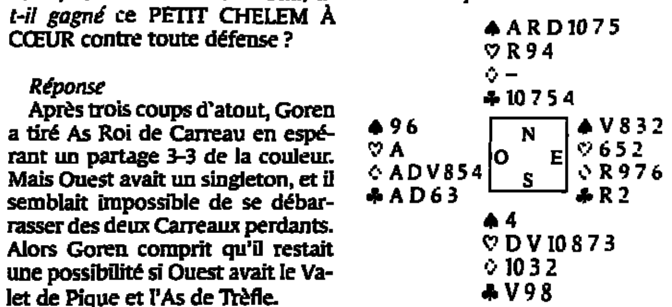
Après trois coups d'atout, Goren a tiré As Roi de Carreau en espérant un partage 3-3 de la couleur. Mais Ouest avait un singleton, et il semblait impossible de se débarrasser des deux Carreaux perdants. Alors Goren comprit qu'il restait une possibilité si Ouest avait le Valet de Pique et l'As de Trèfle.

Il tira donc le Roi de Pique, rejoua le 2 de Pique et fournit le 10 de Pique du mort. Ensuite, il joua le Roi de Trèfle sur lequel il défaussa... l'As de Pique ! Ouest prit avec l'As de Trèfle, mais il dut rejouer Pique ou Trèfle, et Goren défaussa ses deux Carreaux perdants sur la Dame de Pique et la Dame de Trèfle.

Le plus étonnant est que ce coup ne fut pas favorable à l'équipe de Goren car, à l'autre table, Sud avait déclaré le grand chelem à Cœur et l'avait réussi sur l'entame de l'As de Trèfle !

RECONSTITUTION INDISPENSABLE

Dans cette donne d'une Coupe Rosenblum, vous cacherez les mains d'Est et de Sud (le déclarant), pour voir si vous auriez pu les reconstituer afin de mieux vous défendre que l'Israélien Hochzeit.



♠ A R D 10 7 5
♡ R 9 4
♢ –
♣ 10 7 5 4

Ouest		Est
♠ 9 6	N	♠ V 8 3 2
♡ A	O E	♡ 6 5 2
♢ A D V 8 5 4	S	♢ R 9 7 6
♣ A D 6 3		♣ R 2

♠ 4
♡ D V 10 8 7 3
♢ 10 3 2
♣ V 9 8

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
passe	1 ♢	1 ♠	2 ♢
2 ♡	5 ♢	5 ♡	contre
passe	passe	passe	

Ouest a entamé l'As de Carreau. Le déclarant a coupé avec le 4 de Cœur du mort et il a tiré l'As de Pique, puis le Roi et la Dame de Pique sur lesquels il a défaussé le 8 et le 9 de Trèfle. Comment Hochzeit, en Ouest, aurait-il dû jouer pour pouvoir battre CINQ CŒURS ?

Note sur les enchères

On notera l'enchère « 1 Pique » de Nord et non « 2 Piques », car cette enchère serait un barrage (par exemple, la même main sans le Roi de Cœur).

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITE Président-directeur général : Dominique Alduy Directeur général : Gérard Morax
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

CINÉMA **Deux films dominent les sorties de la semaine : l'étonnante première œuvre d'un réalisateur français, Bruno Dumont, et la nouvelle mise en scène du vétéran por-**





D.R.

tugais Manoel de Oliveira. ● LES GÉNÉRATIONS importent ainsi moins que la pérennité de l'exigence de regards singuliers. ● CES DÉMARCHES sont aux antipodes d'une même planète cinématographique, là où se jouent les tribulations d'une superproduction hollywoodienne, *Titanic*, au risque de connaître le sort de son « héros ».

A bras le corps dans l'enfer du Nord

La Vie de Jésus. Bruno Dumont enregistre avec une sensibilité écorchée les conditions qui rendent possible un crime raciste dans une zone rurale où le temps s'est arrêté. Au jeu des cousinages, le nom de Pasolini peut être mentionné

Film français de Bruno Dumont. Avec Davis Douche, Marjorie Cottreel, Kader Chaatouf, Geneviève Cottreel, Sebastien Delbaere, Sébastien Bailleul, Samuel Boidin, Steve Smagghe. (1 h 36.)

Il y a le nord de la France, de la campagne plate (pas si plate, n'en déplaise au père Brel, il y a même un télésiège, dans les monts de Flandres) et des rues, avec des maisons en briques. Il y a un type, puis plusieurs qui sillonent le paysage du plus vite qu'ils peuvent, le plus bruyamment possible, sur leurs Mobylette trafiquées. Il y a un bistrot au village, guère de clients, et la mère du premier type, Freddy.

La mère de Freddy l'attend derrière le comptoir, mi-rogue mi-tendre, Marie la petite amie de Freddy l'attend dans la chambre, pour faire l'amour. Il y a la maladie, cette épilepsie qui saisit parfois le garçon. Il est blond, massif, il ne dit presque rien. Il est beau à sa façon, et fort, certainement. Il dit qu'il cherche du travail, et n'en cherche pas. Il y a la mort, dans un autre coin du même hôpital où Freddy va régulièrement se faire examiner : un pote atteint du sida, en phase terminale. Il y a... rien.

Ce rien est la matière du premier film de Bruno Dumont. Il y sculpte à grands coups, à grands ahans. Non qu'il tienne pour quantité négligeable ces lieux, ces faits, surtout ces gens qui habitent ces lieux et subissent ces faits. Au contraire, il leur ouvre grand les bras de sa caméra, si on ose dire, il leur accorde tout l'espace et tout le temps. Mais c'est un constat de néant, de vies bloquées par une absence d'enjeu, évidées par manque d'inscription dans une histoire, dans un avenir possible. Comme si, là, entre course sans but et assouvissement sexuel, entre élevage de pinsons et défis gratuits, le temps s'était arrêté.

Freddy est comme en attente, et en même temps tendu de refus contre ce qui pourrait advenir. Le Freddy de Dumont, jeune chômeur d'une zone rurale en crise, n'est certainement ni un idiot ni un salaud. Il sait qu'une chose noire se cache dans ce désert de non-vie, il n'en veut pas, il en est terriblement malheureux. Quand il arrive devant chez lui en mobylette, il tombe, il s'écorche, il se marque. Chaque fois. On ne sait pas si c'est exprès ou pas, la question ne se pose pas ainsi. Si un événement arrive dans ce monde hors histoire, il ne pourra qu'engendrer le drame. L'événement, ce sera quand Kader draguera Marie. En deux crises un quiproquo, tout finira très vite, très mal. *La Vie de Jésus* n'est pas un film sur un crime raciste, tout s'est joué en deçà, le meurtre du jeune beur par la bande d'adolescents n'est que l'écume sale d'un marais immobile.

DESSIN JACQUES VALOT

UN ÉTAT DE FAIT

Ou alors, c'est véritablement un film sur les actes de racisme ordinaire, ceux que ne commandent aucune idéologie, aucun volontarisme, ceux que « produit » un état de fait. Il y a « ça », ce monde sans horizon – pas même la campagne, pas même l'amour, pas même la mer –, alors, ça donne « ça » : l'ennui insondable qui soudain crache un instant de totale violence. Quelque chose de très enfoui (d'animal ? de barbare ?), qu'on voyait bouger comme on devine les muscles sous la peau du torse nu de Freddy, est remonté. Passage sans hiatus de vies assomées à des vies (celle de la victime, celle du meurtrier) brisées irrémédiablement.

La force du film et sa dignité tiennent à la manière dont le cinéaste regarde non seulement sans hostilité mais surtout sans aucun sentimentalisme ceux qui peuplent l'univers où il a planté sa caméra. Dumont s'est inventé une place d'où il peut tout montrer – les scènes de sexe, d'agression, de séduction, d'errance vide, de rituels collectifs traditionnels (la fanfare, le concours de pinson). Jusqu'à ce plan magnifique, celui de la nudité de la mère sortant du bain, né d'une nécessité de mise en scène et non d'une obligation narrative, « plan témoin » de la totale légitimité d'un regard de cinéaste.

Pourquoi le film s'appelle-t-il *La Vie de Jésus* ? Pendant la projection, on ne songe guère à Jésus (ni à Renan, ni à Mauriac). Littéralement, Freddy n'est certes pas une réincarnation moderne du Christ. Mais, s'il s'agit de suggérer (seulement suggérer, pas démontrer ou analyser) une mise en question d'un état élémentaire, « basique » de l'humanité face à ses démons, avant toute sociologie et toute psychologie, alors oui. On est bien dans le domaine du mythe, un mythe matérialiste.

Non sans raison, on a évoqué lors de la présentation à Cannes du film (où il a reçu un accueil enthousiaste), des parentés avec Robert Bresson, avec Maurice Pialat (*Le Monde* daté 11-12 mai). Il y a toujours grand péril à imposer à un jeune cinéaste des références aussi prestigieuses. Mais à ce jeu des cousinages, et sans vouloir ensevelir Bruno Dumont sous les références alors que son cinéma tient fort bien debout tout seul, on mentionnerait volontiers Pasolini. Moins celui de *L'Evangile selon Saint Matthieu* que celui d'*Accatone*, pour la présence brute de jeunes corps : dans leurs convulsions passe l'écho d'un souffle d'absolu.

J.-M. F.

Le renouvellement par les premiers films

***La Vie de Jésus*, prix Jean Vigo 1997 et mention à la Caméra d'or au Festival de Cannes, est l'une des meilleures illustrations du renouvellement du cinéma français. Il est l'un des trente-sept premiers films produits en 1996, sur cent quatre titres, et aussi l'un des treize premiers films ayant obtenu l'avance sur recettes : ce mécanisme continue de soutenir les films d'auteur et notamment des premières œuvres, mais il n'en est pas le passage obligé. Produit par 3B, la société de deux jeunes producteurs, Jean Bréhat et Rachid Bouchareb, avec un devis de 8,4 millions de francs, *La Vie de Jésus* se classe parmi les premiers films relativement bon marché (la fourchette allant de 1,47 million à 58,7 millions de francs).**

Si les œuvres de débutants restent un banc d'essai artistique (cette année : *Port Djema, Ni d'Eve ni d'Adam, Select Hotel, Drancy Avenir...*), certains producteurs n'hésitent pas à prendre des risques financiers élevés avec des nouveaux venus. Non sans raison : le plus cher d'entre eux (*Didier*, d'Alain Chabat) a obtenu le plus gros succès de tout le cinéma français durant le premier trimestre 1997, après que *Delphine 1, Yvan 0* et *Bernie* eurent prouvé que la valeur commerciale n'attendait pas forcément le nombre des réalisations.

Bruno Dumont, cinéaste

« Il faut donner au spectateur la possibilité de penser par lui-même »

« Comment êtes-vous devenu cinéaste ?

– Par des voies détournées. Après avoir tenté, et raté, l'entrée à l'Idhec, j'ai fait des études de philosophie, sans m'éloigner du sujet puisque ma maîtrise était consacrée à l'esthétique du cinéma. Je suis devenu prof de philo dans un lycée, ce qui ne m'intéressait guère. A présent, j'enseigne la culture générale et l'expression française à des classes de BTS, dans le Nord, ce qui me convient davantage. Simultanément, j'ai fait un peu de journalisme, j'ai tourné des publicités et surtout des films d'entreprise : ce sont des travaux de commande, qui obligent à être inventifs du point de vue formel, pour rendre attrayantes des images a priori sans intérêt. Il faut littéralement ajouter du cinéma.

– *La Vie de Jésus* est issu de ces expériences ?

– Oui, mais je l'ai conçu contre ce que j'avais pratiqué. Après un court métrage, très formaliste, très abstrait, pour mon premier long métrage j'ai voulu faire le contraire : un film aussi simple que possible, très physique et très dépouillé. Un réalisateur n'est pas là pour faire un discours ni donner sa pensée en spectacle, mais présenter une réalité à travers une histoire, en donnant au spectateur la possibilité de penser par lui-même. Un cinéaste est sans doute un intellectuel, mais ce doit être un intellectuel invisible.

– A quel moment avez-vous décidé d'appeler le film *La Vie de Jésus* ?

– Avant même de l'écrire. Je voulais tourner une version contemporaine de l'histoire du Christ, je ne suis pas croyant mais le personnage me fascine, tout comme ses représentations successives dans l'art. Sur les tableaux, c'est véritablement l'homme, l'être humain qui apparaît. Le torse nu de Freddy est pour moi celui du Christ des peintres. Les questions posées par le personnage de Jésus restent d'actualité, quoiqu'on pense des réponses. Me rendant compte qu'il était impossible de transposer sa vie directement, j'ai cherché une solution plus détournée, en racontant une histoire toute simple, située dans un endroit que je connais – Bailleul (Nord), où j'ai grandi –, avec des personnages proches de ceux auxquels j'enseigne.

– Vous n'avez pas craint que cette histoire devienne trop particulière ?

– Non. J'ai confiance dans le cinéma pour atteindre à cette universalité, et à la possibilité de réveiller les consciences, en fonctionnant autrement que le discours. Comme enseignant, je constate le peu d'impact des sermons qu'on peut faire à des adolescents, en particulier sur le racisme. Pour se confronter à l'ambiguïté qui fait qu'un brave type peut commettre des actes immondes, il faut passer par les corps, pas par la parole, c'est le principal parti-pris de la mise en scène.

– Pourquoi avoir choisi des comédiens non professionnels ?

– Ce choix va dans le même sens, je ne voulais pas d'une « interprétation », lorsque mes comédiens jouaient ils étaient mauvais, je voulais qu'ils soient eux-même. Une grande partie du travail au tournage a consisté à retrouver cet état, quitte à modifier parfois le scénario et les dialogues, dès que l'un disait : *« Mais ça ne se passerait pas comme ça »* ou *« moi, je ne le dirais pas comme ça »*. La réalisation est dans ce va-et-vient entre un scénario entièrement écrit, qu'ils connaissent et dont ils ont accepté d'interpréter les personnages, et ce que chacun est réellement. De même pour les décors : je les ai choisis évidemment, mais je ne les ai pas du tout modifiés pour qu'ils correspondent au « sens » d'une scène.

– Aviez-vous des parti-pris de mise en scène ?

– J'ai choisi le CinémaScope pour que les personnages soient toujours inscrits dans leur milieu, pour donner leur rôle aux paysages et aux intérieurs. Ce format rend difficile l'emploi des gros plans, ceux qu'on peut faire correspondent à une nécessité, pas à une facilité. D'une manière générale, j'ai cherché une certaine rudesse de l'image, j'ai supprimé des plans qui avaient l'air trop composés, comme j'ai enlevé tout ce qui ressemblait à des mots d'auteur. Et j'ai systématiquement cadré mes personnages au centre de l'image, de face, pour éviter tout effet de style ou toute imagerie.

–Vous contrôlez tout ce qui arrive sur votre tournage ?

– Ma position est plus complexe, il faut vouloir ce qui arrive, sans contrecarrer la réalité du tournage. Le film devient un univers qui invente ses propres règles. Mais celles-ci s'établissent en fonction du spectateur, c'est la place que lui laisse le film qui légitime tous les choix. Contrairement à la télévision, où tout doit être nettoyé et mis à plat à l'avance, ce n'est pas au film d'être "correct", mais au rapport qu'il instaure avec ceux qui le regardent. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Loin du pittoresque

Madame Jacques sur la Croisette. Avec Emmanuel Finkiel, les juifs ashkénazes ont la vie devant eux

Film français d'Emmanuel Finkiel. Avec Nathan Cogan, Shulamit Adar, Maurice Chevit. (0 h 40.)

La chose est suffisamment exceptionnelle pour être signalée : *Madame Jacques sur la Croisette* fait partie de ces rares films qui *parviennent à nous faire regarder* les images autrement, à orienter notre regard vers des détails qui n'auraient aucune signification chez un autre cinéaste. Que cette leçon vienne d'un film d'une durée de quarante minutes rend la démonstration d'Emmanuel Finkiel encore plus éloquente. Elle vient nous rappeler combien un plan furtif, un retraité qui enlève son dentier, une vieille dame jurant que son mari finira par avoir sa peau, et un sens de l'ellipse peuvent installer plus de durée que des films entiers.

Sur la Croisette, quelques vieux juifs ashkénazes retraités se réunissent. Parmi eux, M. Maurice, un ancien tailleur, veuf, qui occupe son temps à lire le journal et à discuter avec d'autres juifs de sa génération. Un jour, arrive d'Israël Madame Jacques. M. Maurice commence à nouer une amitié intense avec elle au point de lui demander encore plus.

Madame Jacques sur la Croisette avait pourtant tout pour tomber dans un piège tendu par Emmanuel Finkiel à lui-même. A savoir l'autocélébration nostalgique, un mélange de passivité et de passéisme qui tournerait au mélodrame. Celui de ses parents et de ses grands-parents entre autres, juifs ashkénazes, et d'une communauté presque complètement décimée pendant la guerre. Son projet n'est pas de retrouver la patrie perdue de l'enfance, ni de reconstituer *in vitro* un microcosme de juifs d'Europe de l'Est, en train de converser en français avec un accent yiddisch prononcé, ou chanter des chansons folkloriques en yiddish ou en hébreu, à Cannes, sur une Croisette filmée en long panoramique, dans une lumière blafarde. Cela donne à ses images une tout autre force, loin du pittoresque *vulgaire* dans lequel cette communauté ashkénaze aura été trop souvent enfermée, de la mère juive à la carpe farcie.

> Le piège aurait été de tomber dans l'autocélébration nostalgique, un mélange de passivité et de passéisme qui tournerait au mélodrame

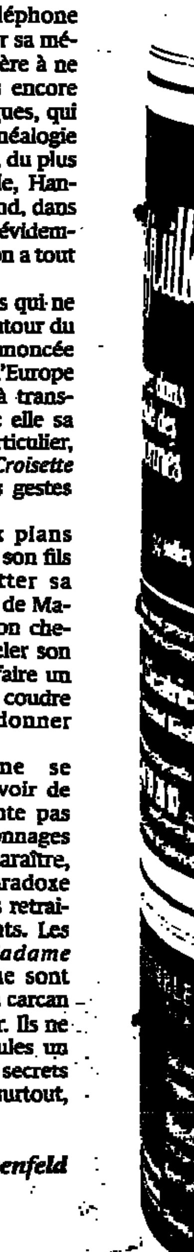
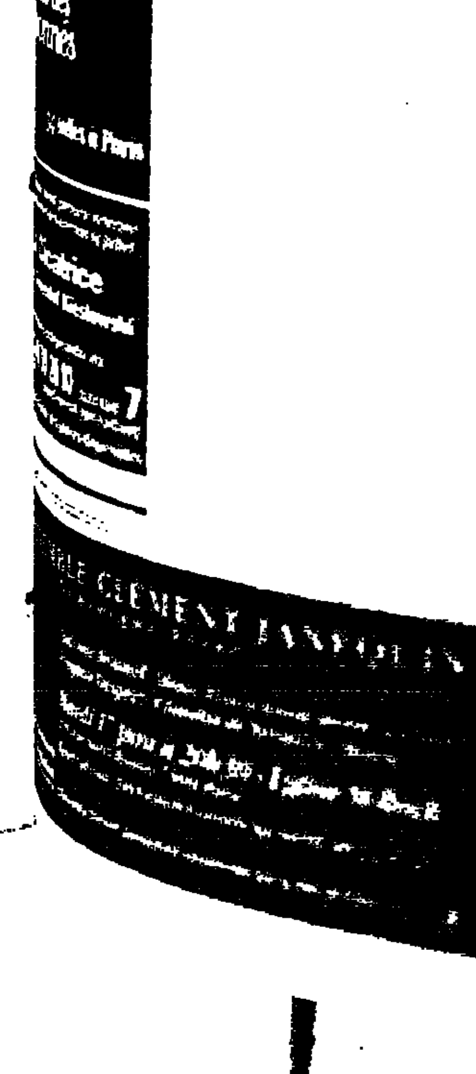
Des scènes que l'on avait, semble-t-il, déjà vues tant de fois, le plus souvent annexées par le cinéma hollywoodien, du *Prêteur sur gages* de Sidney Lumet à *La Liste de Schindler* de Spielberg, prennent ici une exigence et un sens tellement plus forts, tout simplement parce que Emmanuel Finkiel ne cherche pas à leur donner un poids trop lourd : un gamin qui aperçoit sur le bras gauche de son grand-père un numéro de matricule, qui est bien évidemment celui tatoué par les SS dans les camps, et que ce grand-père transforme en numéro de téléphone écrit en vitesse pour pallier sa mémoire défaillante de manière à ne pas inquiéter ce petit-fils encore trop jeune ; Madame Jacques, qui retrace à M. Maurice la généalogie de ses différents prénoms, du plus récent, Marie, au véritable, Hannah, enfoui au plus profond, dans une case qui renvoie bien évidemment à une identité que l'on a tout fait pour détruire.

Plus que le débat d'idées qui ne manquera pas de naître autour du film, de la disparition annoncée d'une communauté juive d'Europe centrale, de la difficulté à transmettre sa culture, et avec elle sa langue et son phrasé si particulier, *Madame Jacques sur la Croisette* s'emploie à réinventer les gestes les plus simples.

Un dialogue, en deux plans brefs, entre M. Maurice et son fils à la dérive qui va quitter sa femme, un élan incontrôlé de Madame Jacques déchirant son chemisier pour mieux ensorceler son tailleur retraité qui va se faire un honneur de sortir son dé à coudre et son aiguille pour redonner forme à son habit.

Emmanuel Finkiel ne se contente pas de faire devoir de mémoire. Il ne se contente pas faire apparaître ses personnages pour mieux les faire disparaître, mettant en œuvre un paradoxe très vite résolu : filmer des retraités comme des adolescents. Les juifs ashkénazes de *Madame Jacques sur la Croisette* ne sont donc pas enfermés dans un carcan qui serait celui du souvenir. Ils ne portent pas sur leurs épaules un passé trop lourd, ou des secrets enfouis, ils ont d'abord, et surtout, la vie devant eux.

Samuel Blumenfeld


Heureux qui comme Manoel...

Voyage au début du monde. Le vieux maître du cinéma portugais invente une mélancolique odyssée vers les origines, avec Marcello Mastroianni dans son dernier rôle

Film portugais de Manoel de Oliveira. Avec Marcello Mastroianni, Jean-Yves Gautier, Leonor Silva, Diogo Doria, Isabel de Castro, Manoel de Oliveira. (1 h 33.)

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? dit-on parfois ironiquement. Il faut avoir vu le dernier film de Manoel de Oliveira pour s'assurer que la proposition inverse est éventuellement plus vertigineuse. On se demande en effet par quel prodige ce *Voyage au début du monde*, présenté hors compétition à Cannes (*Le Monde* daté 11-12 mai), faisant si simple, ne fait que gagner en complexité.

Il y a d'abord ce que l'on sait *a priori* du film, dont le sujet a été inspiré à l'auteur par une « histoire vraie » : celle d'un acteur français, Yves Afonso, qui, tournant pour la première fois dans le pays natal de son père, le Portugal, y a retrouvé la sœur de ce dernier et renoué avec des racines oubliées. Il y a ensuite ce qu'on en voit, à savoir l'œuvre, plus sinueuse qu'elle n'en a l'air, qu'Oliveira tisse à partir de cette trame. Soit quatre hommes et une femme dans une voiture, au cours d'un voyage dont on ne découvre qu'insensiblement le but ultime, un tournage de film dont on ne saura à peu près rien. Autre chose, de plus crucial sans doute, se déroule sous nos yeux. En voici les personnages : le réalisateur Manoel (Marcello Mastroianni, pour sa dernière apparition au cinéma), les acteurs Afonso (Jean-Yves Gautier), Duarte (Diogo Doria), et Judite (Leonor Silvera), ainsi que le conducteur, furtive silhouette en laquelle on aura cependant reconnu Manoel de Oliveira. Façon de rappeler qui tient le volant du récit, et en même temps de jeter un léger trouble sur l'autre Manoel, ce « réalisateur de cinéma » dont les souvenirs ouvrent la route du film.

Ils défilent au rythme d'une conversation entrecoupée de silences, filmés en plans fixes à l'intérieur de la voiture, inscrits dans le paysage que celle-ci laisse derrière elle en longs travellings arrière, gravés dans les sites par la grâce d'une halte nostalgique. Ici, un fleuve, là une superbe bâtisse bleue pelée par le temps, plus loin un village et son effigie amputée, Pedro Macao avec « sa poutre sur le dos », triste rengaine de l'ici-bas. Et voici qu'en cours de route, les souvenirs du vieux Manoel s'effacent devant l'histoire d'Afonso, qui reprend le flambeau du discours et de la quête, de l'éternelle ratiocination humaine. Le voyage pourrait durer jusqu'à la fin des jours, si la voiture ne stoppait au village où habite la tante d'Afonso.

En deux temps, savamment élaborés par un cinéaste qui se définit lui-même comme *« un esprit religieux poursuivi par le doute »*, le film change d'axe et de système. Par un comique de répétition d'abord, quand la tante, vieille femme en noir, s'obstine à ne pas reconnaître ce neveu qui *« ne parle pas la même langue que nous »*. Par une incarnation miraculeuse ensuite, quand ce dernier, exaspéré, balaie tout discours et lui demande de simplement le toucher. Quoi qu'on pense de cette défense de l'atavisme, des liens du sang et du sol comme réponse à la modernité déshumanisante et à la mondialisation, ce moment constitue l'épiphanie du film.

LES RÉCITS FONDATEURS

Lequel se révèle une invitation au voyage infiniment plus riche qu'on ne le présumait d'emblée. Voyage à la source de notre civilisation, par exemple, qui revisite comme en passant les grands récits fondateurs. Le Grec (le retour d'Ulysse à Ithaque dans *L'Odyssée*, la cicatrice qui le fait reconnaître de sa vieille servante), le chrétien (Pedro Macao ou le chemin de croix de chaque homme sur cette Terre, le Verbe qui domine tout au long du film avant de se faire Chair), et le juif (le personnage de Judite, incarnation biblique de la résistance au mal, en même temps qu'au mâle Holopherne, dont elle tranche la tête). Voyage dans la littérature et l'histoire portugaises, depuis Luis de Camoes et Antonio Vieira, cités par le mari de la tante, pour le mythe épique de la grandeur déchue, jusqu'à Fernando Pessoa auquel on peut penser qu'Oliveira, via les personnages de Manoel et d'Afonso, emprunte la création de *« personnalités imaginaires incarnant l'auteur en dehors de lui »*.

Voyage, enfin, au début du cinéma (ce que suggèrent les nombreuses et silencieuses suspensions du film, rehaussées par la musique expressive d'Emmanuel Nunes, ainsi que l'esthétisation du jeu des acteurs), et de celui d'Oliveira en particulier, qui tournait en 1931 son premier moyen métrage, *Douro, travail fluvial*. En dépit de sa très longue et très étrange carrière, émaillée de films de formats, de genres et de styles extrêmement divers, la continuité de la démarche de ce réalisateur aujourd'hui âgé de quatre-vingt neuf ans en demeure le signe distinctif : une constante dialectique entre le particulier et l'universel, une éternelle tentative de reconquête de soi comme totalité, et du monde comme empire et paradis perdus. Manoel, dans le parc du grand hôtel de Peso, tend la main vers une fleur rose, qu'il ne parvient pas à toucher.

Jacques Mandelbaum

Le « Titanic » risque de couler ses producteurs

UN TOURNAGE sur, ou sous, l'eau, est souvent synonyme de désastre financier. Universal et Kevin Costner en avaient fait l'expérience avec *Waterworld* en 1995. Au début des années 80, Paramount avait englouti 22 millions de dollars (environ 100 millions de francs) dans *Raise the Titanic I*, un des flops majeurs de cette décennie. Cette fois, c'est encore le naufrage du paquebot réputé insubmersible, qui risque de faire boire la tasse à ses producteurs, Paramount et Fox, associés dans la production et la distribution (le premier détenant les droits pour le territoire nord-américain, et le second pour l'étranger). La sortie de *Titanic* réalisé par James Cameron, prévue pour le 2 juillet (les bandes-annonces étaient déjà projetées dans les salles de Los Angeles), est repoussée au 19 décembre à la suite de retards innombrables et très coûteux.

Le réalisateur de *Terminator*, James Cameron est un habitué des dépassements de budgets. *Abyss*, qui se déroulait dans des fonds sous-marins, avait déjà dépassé, en 1989, son budget initial de plusieurs dizaines de millions de dollars pour finalement atteindre la crête des 80 millions. *Terminator II*, avec ses nouveaux effets spéciaux digitaux, avait lui aussi dépassé allègrement son budget, obligeant la maison de production indépendante Carolco à prévendre le film à des conditions très avantageuses pour ses acheteurs de manière à assurer les coûts exorbitants de post-production. Fin 1991, Carolco réussissait l'exploit, inédit à ce jour, de placer un film en tête du box-office mondial (le film avait dépassé les 200 millions de dollars de recettes rien qu'aux Etats-Unis) tout en affichant des comptes déficitaires en fin d'année.

UNE REPRODUCTION DU PAQUEBOT

Le tournage de *Titanic* a débuté il y a déjà plus d'un an par une série de plongées sur les lieux mêmes de la tragédie, pour en rapporter des images saisissantes. Prévu pour six mois, le tournage proprement dit, avec cent dix-huit acteurs et son millier de figurants, en aura duré deux de plus. Et le budget initial, estimé à l'origine à 170 millions de dollars (environ 900 millions de francs), en atteindrait aujourd'hui 285. Les rumeurs abondaient depuis plusieurs semaines sur les problèmes rencontrés durant le tournage pour lequel un studio a été bâti spécialement à Rosarito Beach au Mexique, avec une reproduction du paquebot, à une échelle de 90 %, haute de cinq étages. *« Le problème du film est simplement son ampleur*, avait déclaré en avril au *Los Angeles Times* le premier assistant à la mise en scène. *C'est tellement énorme, il n'y a pas moyen de contrôler tout cela. »*

Dans son édition du 26 mai, *Variety*, la bible du show-business américain, titrait sur les risques financiers pris par la Fox en finançant le film le plus cher de l'histoire du cinéma. Le metteur en scène canadien a attribué le report de *Titanic* à de *« graves problèmes rencontrés dans la réalisation des effets spéciaux »* survenus en mars, qui l'auraient contraint à faire appel à des sociétés extérieures. Dans *Vanity Fair*, un dirigeant de la Fox avouait déjà au mois de janvier, alors que le film était encore budgeté à 170 millions de dollars, qu'il ne voyait pas comment son studio pourrait gagner de l'argent à ce prix. Il ne s'était impliqué dans le projet qu'à la condition de produire les deux prochains films de Cameron, supposés moins coûteux.

Avec *Abyss*, *Terminator II* et *Titanic*, James Cameron réalise un paradoxe qui n'a rien de hollywoodien : avoir du succès sans jamais gagner d'argent.

S. Bd

Les malheurs de Sophie

Anna Karénine. Une adaptation ampoulée du roman de Tolstoï

Film britannique de Bernard Rose. Avec Sophie Marceau, Sean Bean, Alfred Molina, Mia Kirsher, James Fox. (1 h 45.)

Personne n'est obligé d'avoir lu le roman de Tolstoï, qui conte comment le comte Vronsky sacrifie une belle carrière par amour éperdu pour la belle Anna, épouse Karénine, mais finira par plier devant les conventions de la haute société de la Russie tsariste fin XIXe, réduisant au désespoir et aux ultimes extrémités l'épouse infidèle.

Personne n'est obligé non plus d'adapter ce monument de la littérature européenne, surtout en n'ayant pas le début de la queue d'une idée de la manière de le transposer au cinéma. Et de se lancer inconsidérément sur des traces déjà profondes, creusées par Edmund Goulding en 1927, Clarence Brown en 1935 (les deux fois avec Garbo dans le rôle-titre), Julien Duvivier en 1948 (avec Vivian Leigh, sur une adaptation de Jean Anouilh) et Alexandre Zarkhi (le seul Russe du lot), en 1968.

Le mieux est de prendre la projection du film de Bernard Rose comme un jeu idiot : qu'est-ce qui est le plus raté ? L'adaptation, qui ratatine le roman de Tolstoï à un mince argument de roman-photo ? La réalisation, qui multiplie l'indigence et l'insensibilité de sa mise en scène par le recours à des gadgets visuels aussi inutiles que vilains ? La décoration, d'une laideur nouveau riche dont la fausseté frise le gag involontaire ? L'interprétation, d'une discrétion de pachyderme (avec attribution de la Bûche d'or au très viril Sean Bean en Vronsky) ? La construction narrative, avec son amusant « effet guignol » donnant envie de crier chaque fois qu'Anna s'approche d'un train : *« N'y va pas ! Attention ! »*

Départager ces différents aspects du film serait difficile, hélas ! la réponse s'impose d'elle-même : le pire, dans cette entreprise balourde, la seule chose qui risque de l'arracher au charitable oubli qu'il mérite, est d'être parvenu à enlaidir Sophie Marceau. Convenons que cela représente une manière de tour de force.

J.-M. F.

LES ENTRÉES A PARIS

■ Entre le Festival de Cannes, la Fête du cinéma, avec la concurrence de Roland-Garros – et cette année des élections –, la période est traditionnellement mauvaise pour la fréquentation. Pourtant les entrées sont en hausse par rapport à la semaine correspondante de 1996. Une relative santé qui pourtant ne doit rien aux sept nouveautés.

■ « Ma vie en rose » s'en tire le moins mal, avec 21 000 spectateurs dans 24 salles sur Paris-Périphérie. La version courte de *Hamlet*, à 8 000 dans 6 salles, s'en tire honorablement ; il faut y ajouter les 18 000 entrées en trois semaines de la version longue (4 heures). Dernière, c'est la déroute : 18 000 pour *L'Associé* dans 33 salles, 15 000 pour *Emma* dans 14 salles, 11 000 pour *Nirvana* dans 27 salles, 9 000 pour *Le Guerrier d'acier* dans 21 salles, le pire étant pour *Parties intimes* avec 6 000 entrées dans 19 salles.

■ Trois « gros films » en continuation sont seuls responsables de cette bonne tenue. A 110 000 en quatrième semaine dans 52 salles, *Le Cinquième Elément* frôle déjà la barre du million d'entrées dans la capitale (980 000), tandis que *La vérité si je mens* atteint le total de 717 000 en cinquième semaine grâce à 65 000 nouveaux spectateurs dans ses 47 salles. Clint Eastwood déçoit un peu avec 61 000 entrées en deuxième semaine pour *Les Pleins Pouvoirs* dans 48 salles, soit un total de 168 000.

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français*.

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

TONKA

Film français de Jean-Hugues Anglade. Avec Jean-Hugues Anglade, Pamela Soo, Alessandro Haber, Wu Hal, Marisa Berenson. (1 h 50.)

■ Premier film réalisé par Jean-Hugues Anglade, *Tonka* ressemble à la rencontre clandestine de *Subway*, *L'Enfant sauvage*, et *Love Story*. Une jeune fille d'origine indienne a élu domicile dans une immense canette publicitaire de Coca-Cola, aux abords de l'aéroport de Roissy. Sauvage et rapide comme la gazelle, elle vole des croissants, court pieds nus le long des pistes et rêve à ces gros oiseaux de fer en partance pour l'Inde. Elle croise un jour un sprinter fatigué et « mal dans sa tête » (Jean-Hugues Anglade), qui envisage d'abandonner la compétition. Merveilles de l'amour, mystères du tantrisme : la sauvageonne aux pieds nus se transforme en sprinteuse de haut niveau ; son mentor retrouve le goût de la vie et de la compétition. Mais l'histoire finira mal, et le film itou, qui n'avait guère mieux commencé. Plus ambitieux en était le propos – une fable moderne – plus dure s'avère la chute, depuis le simplisme bétonné du scénario jusqu'à l'imaginaire phagocyté par l'imagerie publicitaire. Anglade filme moins des corps que des sigles visuels, le plus offusquant d'entre tous, par son exotisme postcolonial, étant celui représenté par le personnage de Tonka. Est-il encore possible, à la fin du XXe siècle, de filmer de bons sauvages ? *Jacques Mandelbaum*

HELLRAISER IV

Film américain d'Alan Smithee. Avec Bruce Ramsay, Valentina Vargas, Doug Bradley, Charlotte Chatton. (1 h 17.)

■ *Hellraiser IV* est le quatrième volet d'une série inventée par l'écrivain britannique Clive Barker, réalisateur du premier (*Hellraiser, le pacte*), et producteur des autres épisodes. Un petit cube mystérieux permet, s'il est manipulé selon les règles appropriées, d'ouvrir les portes de l'enfer et de lâcher sur terre des démons qui feront souffrir les humains. Le récit est ainsi perpétuellement galvanisé par des scènes d'horreur pure. *Hellraiser IV* marque le moment où le cinéma fantastique moderne, conscient de ses clichés, utilise l'horreur gore pour sa dimension plastique. Une telle esthétisation aboutit ainsi à désamorcer la violence.

Dans ce quatrième épisode les descendants du fabricant du cube tentent de détruire l'objet maléfique pour créer un autre cube qui ramènerait pour toujours les démons en enfer. La confusion du scénario, construit sur un retour en arrière et situé à trois époques historiques différentes, annule l'intérêt pour la pseudo-mythologie convoquée. Si le dossier de presse indique le spécialiste d'effets spéciaux Kevin Yagher comme réalisateur, le générique annonce Alan Smithee, pseudonyme utilisé à Hollywood par les scénaristes qui refusent de signer leur film, ce qui confirme qu'une gestation difficile est à l'origine des incohérences du script. *Jean-François Rauger*

GRIDLOCK'D

Film américain de Vondie Curtis Hall. Avec Tim Roth, Tupac Shakur, Thandie Newton, Vondie Curtis Hall. (1 h 31.)

■ Après que leur amie Spoon a fait une overdose, Stretch (Tim Roth) et Spoon (Tupac Shakur), deux toxicomanes, jurent de décrocher. Ils se mettent en quête d'un centre de désintoxication. Mise à part la présence du chanteur de rap Tupac Shakur, assassiné en 1996, et dont la présence à l'écran est indéniable, *Gridlock'd* reste un film sans intérêt. Quelques bons moments de comédie, décrivant les vicissitudes du système administratif américain et la difficulté des deux personnages à trouver un centre de désintoxication, n'arrivent pas à faire oublier un scénario très mince, qui tourne très vite en rond. Une très mauvaise utilisation d'une bande-son rap, pourtant de bonne qualité, mais placée à contre-temps, et toujours de façon sporadique, enlève encore beaucoup d'intérêt à ce film très creux. *S. Bd*

UN PRISONNIER DE LA TERRE

Film américain de John Berry. Avec Sam Waterston, Alexander Popov. (1 h 36.)

■ On aurait aimé défendre *Un prisonnier de la terre*. John Berry est le réalisateur d'un des films noirs les plus réussis des années 50, *Menaces dans la nuit*, et de *Ça va barder*, un polar méconnu avec Eddie Constantine, qui pourra être redécouvert à l'occasion d'une rétrospective coïncidant avec la sortie de son dernier film. Celui-ci est malheureusement son plus médiocre. Royce, un météorologue américain, aperçoit la carcasse d'un avion soviétique gisant sur la glace. Un seul homme a semble-t-il survécu, Royce accepte de se faire parachuter pour venir à son secours. *Un prisonnier de la terre* reste terriblement théâtral, cantonné dans une carlingue d'avion endommagé.

Cet enfermement pourrait passer si les dialogues n'étaient pas aussi caricaturaux, arc-boutés sur un affrontement entre le pilote américain partisan de son système capitaliste et le russe, toujours communiste, à un moment d'ailleurs où son pays ne l'est plus. Le film de John Berry date d'une autre époque, vieux avant même d'avoir vieilli, enfermé dans une dialectique d'une extrême lourdeur. Qu'il sorte avec plusieurs années de retard ne fait qu'amplifier son aspect désuet. *S. Bd*

MICHAEL

Film américain de Nora Ephron. Avec John Travolta, Andie MacDowell, William Hurt. (1 h 45.)

■ John Travolta a un charisme d'enfer, on le sait. Pour la première fois, cependant, on a ici le sentiment qu'il est le premier à se rendre à cette évidence. Du moins, qu'il est forcé de le faire et de jouer du charme à fond. En effet, que peut-il faire d'autre avec ce Michael, un ange qui se comporte comme un pécheur, de blanches ailes larges comme ça et un je-m'en-foutisme plus ample encore ? Suivi à Chicago par des journalistes de tabloïd faisant un reportage sur lui, cet ange boit, fume, danse dans les boîtes et les bars, les femmes l'adorent parce qu'il dégage, disent-elles, une odeur de biscuit.

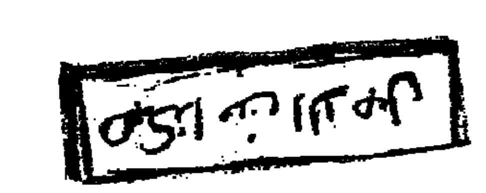
Ne voilà-t-il pas que, à mi-parcours, cet ange à l'esprit « dégueu » se transforme en guérisseur céleste ? Et ce qui se voulait comédie légère et rapide devient plus gnan-gnan que *Nuits blanches à Seattle* de la même Nora Ephron. William Hurt et Andie MacDowell (la romance de service) semblent s'ennuyer à périr. Quant à Travolta il lui est difficile d'assumer un rôle à la Cary Grant quand on n'a pas Howards Hawks ou George Cukor derrière soi. *Henri Béhar*

L'ÉTOILE DU SOIR

Film américain de Robert Harling. Avec Shirley MacLaine, Bill Paxton, Juliette Lewis, Miranda Richardson, Ben Johnson, Jack Nicholson. (2 h 09.)

■ Tiré du best-seller de Larry MacMurty, *Tendres passions* de James L. Brooks, s'était révélé une formidable machine à tirer les larmes. Shirley MacLaine y maternait Debra Winger jusqu'à l'excès, flirtait avec son voisin Jack Nicholson et plongeait dans la douleur (Oscar de la meilleure actrice) lorsque Winger mourait d'un cancer. Adapté du roman-suite du même MacMurty, *L'Etoile du soir* reprend le personnage d'Aurora Greenway (Shirley MacLaine, bien entendu), toujours texane, toujours chamailleuse avec ses copines, toujours vêtue de robes moussues et d'écharpes flottantes. Emma étant toujours morte, c'est de ses enfants qu'Aurora s'occupera. Sa petite-fille Melanie (Juliette Lewis) lui donne bien du souci. N'a-t-elle pas pour petit ami un jeunot qui ne rêve que de devenir mannequin pour sous-vêtements ? Cela permet à Aurora d'énoncer des maximes aussi définitives que les proverbes que l'on trouve dans les biscuits chinois.

Mais être grand-mère n'empêche pas d'être femme. Aurora a une liaison avec son psy (Bill Paxton), un homme plus jeune qu'elle. On fait même revenir son ex-voisin, le pilote à la retraite Jack Nicholson, dans une scène qui vaut son pesant de cacahuètes noyées de musique romantique. Pour faire bon poids, on appelle Emma à la rescousse (on ne cesse de parler d'elle, on revoit même Debra Winger en photographie). A force d'avoir ainsi les yeux fixés sur la nuque du champion (*Tendres passions*), le challenger (*Etoile du soir*) ne peut, forcément, que perdre la course. *H. Bh.*



La vidéo se diversifie et consolide sa place parmi les beaux-arts

A Bourges, cinquante écoles ont confronté leur production lors du Festival Bandits Mages

La vidéo s'enseigne de plus en plus dans les écoles des beaux-arts. De fait, elle est l'un des outils utilisés depuis trente ans par des artistes contemporains. On la rencontre dans les musées. On la croise dans les manifestations internationales : cet été, elle sera présente aux rendez-vous de Kassel, Venise et Lyon. Elle a ses maîtres reconnus. Pas étonnant, dès lors, que les apprentis artistes désirent s'y essayer.

BOURGES
et HÉRIMONCOURT (Doubs)
de notre envoyé spécial

Comment enseigne-t-on la vidéo aux Beaux-Arts de Paris, de Poitiers, de Lyon, de Toulon, de Tetouan, de Cardiff, de Chicago, de Bucarest, de Tsukuba ? Les élèves de Weimar sont-ils meilleurs que ceux de Mulhouse ? De quels équipements se sert-on à Boston, à Nice, à Gravenhage ? Réunies à Bourges du 22 au 25 mai pour la cinquième édition du Festival Bandits Mages, cinquante écoles ont confronté publiquement leurs productions. Organisée par des anciens élèves de l'Ecole des beaux-arts de Bourges (avec le soutien de cette école, pionnière en la matière), cette manifestation unique en son genre a permis de mesurer la diversité des expériences offertes aux artistes en herbe dans une vingtaine de pays.

Des centaines de bandes, consultables à la carte, il ressort que les apprentis artistes sont loin d'être obsédés par les nouvelles technologies et les effets spéciaux. Est-ce faute de moyens ou par attraction pour un *arte povera* de l'image que les recherches minimalistes (souvent humoristiques) dominent ? Elles peuvent d'ailleurs se réclamer d'une tradition qui s'est manifestée dès les débuts de l'histoire de l'art vidéo avec Bruce Nauman, Bill Wegman, Vito Acconci ou Roland Baladi (qui enseigne à Bourges depuis plus de quinze ans).

Elles mettent en jeu essentiellement le corps de l'artiste et quelques objets. Le succès actuel d'un Pierrick Sorin (qui a débuté ainsi après être sorti des Beaux-Arts de Nantes) ou d'un Thierry Lagalla (qui reçoit l'aide de la cellule de vidéo du Musée d'art contemporain de Nice) donne à cette voie de nouvelles lettres de noblesse.

De la vingtaine d'installations vidéo (et films) présentés à Bourges, on retient surtout l'efficacité de simples projections, nichées dans les coins les plus inattendus. Baignoire, escalier, plinthe, gazon implanté au fond d'une cave, placard où l'on enferme un seul spectateur bombardé par six projecteurs hyper-bruyants. Rompant avec ce minimalisme, Jean-Paul Labro, ancien élève de l'école de Bourges, excellent artiste et directeur de Bandits Mages, présentait dans une ancienne usine un dispositif gigantesque, *Sirocco, deuxième mouvement*, qui confirme son ambition de devenir le Tinguely de la vidéo.

Que deviennent ces débutants ? Certains se font une place comme graphistes. D'autres tentent de subsister comme artistes

Mêlant toutes sortes de télé-projections virevoltant dans un grand local où circulent librement les spectateurs, cette machine se présente comme un grand mât de manège à double révolution. Il est actionné dans un sens par la force mécanique d'un essuie-glace et dans l'autre par la force humaine d'un nageur se déplaçant dans un immense couloir circulaire rempli d'eau. Une équipe de water-polo se relaie pour pousser à la roue. Ce *« mixer archaïque d'espace-temps »*, selon son auteur, donne l'idée d'une participation joyeuse à un supplice collectif. Métaphore de la télévision et du multimédia ? Bien sûr !

Que deviennent tous ces artistes débutants lâchés sur le marché ? Certains, plutôt « bandits », se font une place comme graphistes dans les filières industrielles du multimédia. D'autres, plutôt « mages », tentent de subsister comme artistes en tapant à la porte des quelques lieux où ils peuvent être aidés.

Au CICV d'Hérimoncourt, par exemple. Depuis cinq ans, dans un village du pays de Montbéliard, des artistes viennent « en résidence » au Centre international de création vidéo, dirigé par Pierre Bongiovanni et Isabelle Truchot. Installé dans le « château » d'Eugène Peugeot, un des fondateurs de la firme automobile, le CICV est connu dans le monde entier comme un haut lieu de création audiovisuelle, ayant coproduit des centaines d'œuvres, ayant reçu des dizaines de prix dans les compétitions les plus diverses.

Il vient d'organiser, du 17 au 19 mai, une gigantesque opération portes ouvertes, le Festival de la vallée des Terres-Blanches, destinée à communiquer aux habitants de la région les fruits de ses recherches.

Plus de cent projections, trente installations multimédias disséminées dans six villages, ont levé un coin du voile sur ce qui se trame au château. On a pu voir, en particulier, que de nombreux ex-élèves d'école d'arts y trouvent un soutien indispensable à leur survie en tant qu'artistes vidéo. Thierry Géhin, par exemple, issu récemment de l'Ecole des beaux-arts de Lyon, aujourd'hui enseignant d'arts plastiques dans un lycée, a pu produire sa dernière bande, *Lavomatic*, grâce à un pré-achat de Canal Plus et à une aide du CICV. Après ses remarquables essais du *Septième jour* et de *Javiero*, il y démontre un sens rigoureux de la narration décalée.

Le CICV est aussi une chance pour de nombreux vidéastes confirmés, qui trouvent auprès des techniciens maison, ouverts à toutes les recherches, des complices pour de longues séances de tâtonnements que l'industrie télévisuelle ne leur accorderait pas aussi généreusement. Robert Cahen (*Corps flottants*), David Larcher (*Text*), Patrick De Geetere (*Stupa*), Gianni Toti (*Tupac Amauta*), Lydie Jean-dit-Panel (*Sept chants*) et d'autres justifient par la singularité de leurs inventions formelles le saint patron que s'est donné ce centre, Pierre Schaeffer (1910-1995), fondateur du service de la recherche de l'ORTF (qui fut pendant trente ans un lieu de liberté en marge de la télévision officielle).

Pierre Bongiovani, débordé par la demande, appelle de ses vœux la création d'autres CICV. L'Ecole d'arts de Luminy (Marseille), en proposant à Dominik Barbier, vidéaste disposant de son propre studio, de s'installer dans le Midi, avec un renfort de technologies, commence à jeter les bases de ce qu'on appelle déjà le CICV Méditerranée.

Jean-Paul Fargier

Taslima Nasreen dénonce les pays qui pactisent avec les dictatures

LA ROMANCIÈRE BANGLADAISE Taslima Nasreen a prononcé, lundi 2 juin, un violent réquisitoire contre le fondamentalisme, affirmant qu'elle n'aurait de cesse de le combattre jusqu'à sa mort. *« Le fondamentalisme est la négation de l'individu, de la raison et de la liberté de choix »*, a déclaré M[me] Nasreen devant les participants au 50[e] Congrès mondial des journaux à Amsterdam. *« C'est en revanche la victoire de la foi aveugle, de l'archaïsme et du silence »*, a-t-elle ajouté.

L'écrivain, qu'un groupe islamiste du Bangladesh a condamné à mort en septembre 1993 en raison d'un livre jugé blasphématoire envers le Coran, intitulé *Lajja* (La Honte), a appelé chrétiens et musulmans à lutter contre l'intégrisme religieux, soulignant que celui-ci n'était *« pas propre à l'islam »*. L'écrivain a aussi dénoncé les pays qui *« disent défendre les droits de l'homme, mais qui n'hésitent pas à pactiser avec des dictatures pour servir des intérêts financiers ou géopolitiques à court terme »*.

■ **ARCHITECTURE : la restauration de la Fenice,** le théâtre incendié de Venise le 29 janvier 1996, a été confiée à Gae Aulenti et Antonio Foscari et à l'entreprise Impreglio. Le maire, Massimo Cacciari, a choisi cette équipe à l'issue d'un concours qui a opposé cinq entreprises européennes associées à des architectes. Elle devra reconstruire la Fenice *« comme elle était et où elle était »*. Le devis présenté par Impreglio s'élève à 90 000 millions de lires (305 millions de francs). Le chantier commencera le 1[er] juillet. Il devrait durer vingt-deux mois. Selon le maire, les spectacles pourront reprendre à l'hiver 1999.

■ **ROCK : le chanteur canadien Neil Young a déclaré forfait pour les Eurockéennes de Belfort,** après s'être blessé à la main en préparant un sandwich. Il a également annulé sa tournée européenne.

■ **THÉÂTRE : le metteur en scène Jerzy Grotowski** donne une série de cours et de séminaires, dans le cadre de sa nouvelle chaire d'anthropologie théâtrale au Collège de France, sur le thème : « La lignée organique au théâtre et dans le virtuel ». Le premier cours a eu lieu à l'Odéon-Théâtre de l'Europe, le lundi 2 juin. Les deux autres se dérouleront les 16 et 23 juin, à 20 heures (entrée libre dans la mesure des places disponibles).

■ **CINÉMA : les cinéastes Jean-Marie Straub et Danièle Huillet** ont été victimes d'une agression à leur domicile romain le 11 mai. Deux malfaiteurs se sont introduits dans leur appartement et, après avoir frappé le cinéaste de *Chronique d'Anna-Magdalena Bach* avec un couteau et la crosse d'un pistolet, ils l'ont ligoté puis ont attendu sa compagne et coréalisatrice, qu'ils ont également frappée violemment. Ils ont pris la fuite après s'être emparés de l'argent trouvé sur place. Jean-Marie Straub et Danièle Huillet avaient reçu des menaces de certains de leurs voisins, exaspérés par leur amour des animaux.

■ **DANSE : le danseur français d'origine espagnole Jose Martinez,** 28 ans, a été nommé, samedi 31 mai, étoile du Ballet de l'Opéra de Paris, par le directeur de l'établissement, Hugues Gall. D'origine espagnole, Jose Martinez est venu très tôt en France pour travailler au Centre international de danse de Cannes de Rosella Hightower. En 1987, il remportait un prix au Concours de Lausanne qui lui valait une bourse d'études à l'Opéra de Paris, dont il intègre le ballet en 1988. Après avoir gravi tous les échelons, gagné un prix au Concours de Varna, Jose Martinez est nommé premier danseur de l'Opéra de Paris en 1992. La même année, il a reçu également le prix Carpeaux.

Le groupe américain Opus Akoben défend un rap débarrassé de ses caricatures

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Terence Nicholson, Carl Walker et Josh Culbreath ont chanté jusqu'à 2 heures au State of the Union, un club de taille moyenne qui programme régulièrement du hip-hop à Washington DC. *« Bon concert, bon public. »* Ils se sont levés à l'aube. Plus de quatre heures de route pour arriver, un peu vaseux, à New York, dans un quartier de Brooklyn. On est fin avril, la côte Est connaît ses premières grandes chaleurs. Ce voyage éclair – ils repartiront dans l'après-midi – permet aux trois membres fondateurs d'Opus Akoben de venir saluer le saxophoniste Steve Coleman, qui enregistre au studio Systems Two, avec un grand orchestre d'une vingtaine de musiciens. Ce voyage, c'est d'abord une marque d'amitié, de respect et de gratitude. Steve Coleman les a repérés en 1994, leur a transmis ses exigences, vient de produire leur premier disque.

Terence, Carl et Josh sont connus en Europe et aux Etats-Unis sous les noms de Sub-Z, Kokayi et Black Indian. On les a découverts avec Metrics, un des multiples projets de Steve Coleman et l'une des très rares réussites de la confrontation du jazz et du rap sur scène. *« Je suis jeune »*, dit Black Indian. Né le 11 novembre 1977, ce gamin bourré de talent ne tient pas en place. *« Steve, ces gars-là m'ont appris à me nourrir l'esprit, et pour un type comme moi, c'était impensable. »* Lorsqu'il parle, il raccourcit la moitié des mots pour aller plus vite, il faut s'y retrouver, dans l'argot venu des quartiers d'embrouilles et de démerdes de Washington DC. Sub-Z, né le 29 août 1968, est le plus âgé. Il a un débit tranchant ; comme son regard. Il laisse filtrer qu'il y a encore peu de temps il vivait dans les violences de la rue. *« Je suis un* entertainer *et un artiste. Ce qui pour moi veut dire qu'avec toutes ces choses en tête sur des meurtres, des trafics, le racisme, l'injustice, je dois toujours penser à comment continuer à créer un objet d'art. »* *« Les premières choses que nous a dites Steve,* ajoute Kokayi, *c'était de toujours être humble, d'accepter ce que la vie peut offrir, d'apprendre au contact des autres. »* Massif, rond, Kokayi est né le 8 décembre 1969, sa voix grave, posée, fait merveille dès qu'il improvise.

ÊTRE LÀ DANS VINGT ANS

Sur scène, leur sens de la relance, du jeu avec les sonorités des mots, de l'improvisation, est apparu comme une combinaison idéale avec la musique de Steve Coleman qu'il faut aller chercher dans les ruptures de cycles rythmiques et mélodiques. Ce trio magique a la force des réunions les plus créatives. Le nom d'Opus Akoben vient du ghanéen, que l'on peut traduire par « corne de guerre ». Leur premier disque s'intitule *Art of War*, l'art de la guerre. Une guerre qui passe par la musique. Dans leurs chansons, les mots s'entrechoquent ; il y est question des dérives de la société, de ses injustices, de ses violences, de ceux qui ont faim, de ceux qui ont peur, de l'importance de la connaissance, de l'éducation.

La musique, fluide, a l'élégance du swing. *« Tu peux dire des choses fortes sans appuyer sur l'agressivité musicale »*, explique simplement Sub-Z. Ils veulent conserver cette alliance entre les sons naturels, la liberté de leurs rimes et les machines, sur scène comme sur disque.

Cette originalité ne passera pas inaperçue dans le hip-hop aujourd'hui. Les trois amis regrettent que la majeure partie du rap ne soit devenue qu'une caricature complaisante mise en image par des vidéoclips où des mecs à bagouzes roulent en Ferrari, défouraillent pour un oui ou pour un non et, leur journée terminée, prennent leur repos du guerrier dans des appartements aux pièces innombrables remplies de filles, qui, bien sûr, sont toutes des chiennes. Les racistes y trouvent de quoi alimenter leurs fantasmes à bon compte. *« L'image du rap telle que la presse américaine la transmet c'est : Regardez ces Noirs en train de déconner d'une côte à l'autre ; quand ils ne glandent pas, ils se tirent dessus »*, s'énerve Sub-Z. L'industrie du disque joue aussi sur les aspects les plus grossiers du genre : tenues militaires, mythifications des armes, éloge du succès facile... Le succès, pour Opus Akoben, ce serait d'être toujours là dans vingt ans, intègre, honnête, hors des modes.

Justement, à Washington DC, la ville de la gogo music, le hip-hop a mis quelques années à trouver sa place. Les trois chanteurs y sont nés, ils sont attachés à leurs quartiers, c'est là qu'ils ont rejoint la Freestyle Union, une association de musiciens, de DJ's, de graphiteurs et de danseurs. *« La chanteuse Toni Blackman l'a fondée en 1994*, explique Kokayi. *C'est une assemblée d'artistes qui se consacrent à la créativité et à l'amélioration du hip-hop. Nous grandissons lentement. A Londres et à Paris, nous avons des correspondants. Aux Etats-Unis, les subventions sont inexistantes... surtout s'il s'agit de propager la culture hip-hop. Nous allons dans des écoles. On organise des ateliers, de musique, de rap, d'écriture. »*

Opus Akoben veut que les choses se passent en douceur pour qu'elles soient significatives. Pas de *big business* pour eux : au sommet et oublié six mois après. *« C'est comme le drapeau sur la Lune,* lâche Sub-Z. *Ça a pris du temps pour qu'il arrive là-haut, mais il est là pour un moment. Nous, c'est pareil, on est le prochain drapeau. »*

Sylvain Siclier

★ **Opus Akoben, *Art of War*, 1 CD RCA 74321 47089-2.**

Des pommes, des poires et une place de spectacle

La vente de billets se généralise dans les hypermarchés

IL EST DÉSORMAIS possible chez Carrefour de « consommer » de la culture après avoir fait le plein de son Caddie. La vente de billets de spectacle s'est progressivement généralisée à l'ensemble des 117 hypermarchés du groupe depuis l'automne 1994, et ça marche : à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) ou Claye-Souilly (Seine-et-Marne), on écoule chaque jour 300 billets.

Dans la grande distribution, dont les enseignes sont en quête permanente de différenciation, ce succès n'est pas passé totalement inaperçu. Prisunic teste depuis fin 1996 l'installation d'une billetterie dans son magasin parisien de la rue de Vaugirard et envisage déjà, les résultats étant concluants, d'étendre l'expérience. Chez Leclerc, dont certains magasins proposent des ventes de billets au passage des tournées, on ne *« peut pas dire qu'on ne pense pas »* à explorer ces nouveaux territoires, sur lesquels les hypermarchés Continent sont déjà positionnés : deux magasins du Var (Ollioules, Puget) proposent depuis peu des places de spectacle et de cinéma à leurs clients, et bien d'autres devraient rapidement suivre cet exemple probant.

Si, pour l'instant, l'expérience n'est pas encore rentable pour Carrefour, elle constitue aux yeux des dirigeants de l'enseigne un pari d'avenir sur les services, le non-alimentaire occupant une part croissante du panier des clients. *« La billetterie s'inscrit dans le cadre de la diversification des services, à l'instar des assurances, des voyages, de l'optique ou de la radiotéléphonie. Dans la grande distribution, ce ne sont plus uniquement les prix qui font la différence. Le développement passe par le "Tout sous le même toit" qui simplifie la vie du client »*, note Olivier Genest, le responsable de la communication de France Billet, filiale de Carrefour en charge de ces activités de billetterie.

Au-delà du service aux clients, la billetterie *« fait de l'image »*, glisse-t-on. Depuis le mois de mars, Carrefour s'offre des campagnes régulières de publicité (radio, affichage, presse spécialisée) mettant en avant cette nouvelle activité. A Paris, 120 panneaux présentent en permanence une poignée de spectacles vendus par France Billet, sous lesquels s'inscrit le fameux *« Avec Carrefour, je positive »*. *« Il est très valorisant pour Carrefour d'être cité comme distributeur de billets sur les affiches de spectacles au même titre que la Fnac »*, admet M. Genest. Une comparaison que l'offre de l'enseigne de grande distribution peut en tout cas soutenir. Environ 600 spectacles sont proposés simultanément. Seuls les théâtres (mis à part ceux de La Colline, de Chaillot, de Marigny et des Champs-Elysées) rechignent encore, selon M. Genest, *« car tous nos billets doivent donner un accès direct à la salle. Ce ne sont pas des contremarques à échanger. Or beaucoup de théâtres ne veulent pas avoir à gérer deux types de billets différents. »*

Au palmarès des ventes triomphent le hard rock, les parcs de loisirs, la « grosse variété », les comédies musicales et les grandes expositions

Au palmarès des ventes triomphent le hard rock, les parcs de loisirs (même en Belgique), la *« grosse variété »* (Michael Jackson, Supertramp, U2, Sardou, Hallyday...), y compris et surtout celle destinée aux adolescents (GSquad et Dance Machine), les comédies musicales et les grandes expositions. Les spectacles locaux, les entrées de musées, salons, sites touristiques qui offrent un système de réservation préalable, et principalement les événements sportifs, montent en puissance. En termes de prix, pourtant, acheter chez Carrefour n'a rien d'avantageux, sauf opération promotionnelle ponctuelle. Les billets sont parfois vendus au même prix qu'au guichet de la salle de spectacle, mais le plus souvent légèrement plus chers, France Billet s'octroyant une marge d'environ 10 % tout comme la Fnac ou Virgin. *« Ce n'est pas dans l'intérêt des producteurs de brader car, pour des consommateurs, cela voudrait dire que le spectacle ne marche pas, n'est pas bon »*, souligne-t-on chez France Billet.

L'arrivée des géants de la distribution dans ce secteur finira-t-elle par déclencher une guerre commerciale ? A la Fnac, distributeur de quelque 3 millions de billets l'an, on avoue s'être récemment attaché à resserrer les liens avec les producteurs de spectacles puisque, dit-on, au sein des dépenses de loisirs, la part consacrée aux spectacles vivants ne va pas en croissant... Carrefour évoque au contraire la création d'une nouvelle demande sur un *« marché sur lequel il n'y avait pas assez d'intervenants »*. Une opinion que partage en partie Virgin, tout en prévoyant une poussée de l'offre plus rapide que celle de la demande.

« Aux Etats-Unis, en Allemagne ou en Suisse, on trouve des places de spectacles dans les chaînes de supermarchés, les banques ou chez les fleuristes. En Allemagne, il y a 600 à 700 points de vente dans la grande distribution, remarque Thierry Collignon, directeur de la société qui gère la billetterie de Virgin. *L'évolution actuelle est logique. Nous avions simplement pris du retard. »* Et d'en évoquer les raisons : un monde de la culture plus subventionné qu'ailleurs, qui, jusqu'au milieu des années 90, n'éprouvait guère le besoin d'optimiser la fréquentation et les recettes ; et un sport très organisé autour des fédérations (rugby, tennis) distribuant elles-mêmes les billets aux affiliés pour les grands événements.

Pascale Krémer

LA SÉLECTION DU « MONDE »

LES ANGES DÉCHUS
(Hongkong, 1 h 36)
de Wong Kar-Wai.
BEKO
(allemand-arménien, 1 h 40)
de Nizamettin Aric.
BIG NIGHT
(américain, 1 h 40)
de Campbell Scott et Stanley Tucci.
LE CINQUIÈME ÉLÉMENT
(français, 2 h 06)
de Luc Besson.
LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL
(français, 1 h 15)
de Gérald Caillat.
GOODBYE SOUTH, GOODBYE
(taïwanais, 1 h 52)
de Hou Hsiao Hsien.
KIDS RETURN
(japonais, 1 h 47)
de Takeshi Kitano.
LEVEL FIVE
(français, 1 h 46)
de Chris Marker.
LA MOINDRE DES CHOSES
(français, 1 h 45)
de Nicolas Philibert.
NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI
(franco-suisse, 1 h 20)
d'Anne-Marie Miéville.
PORT DJEMA
(franco-gréco-italien, 1 h 35)
d'Eric Heumann.
REPRISE
(français, 3 h 12)
d'Hervé Le Roux.
LE SORT DE L'AMÉRIQUE
(québécois, 1 h 30)
de Jacques Godbout.
UN INSTANT D'INNOCENCE
(franco-iranien, 1 h 18)
de Mohsen Makhmalbaf.
LE VILLAGE DE MES RÊVES
(japonais, 1 h 52)
de Yoichi Higashi.
WHEN WE WERE KINGS
(américain, 1 h 28)
de Leon Gast.

FESTIVALS

HOMMAGE À ROBERT DORFMANN
La Cinémathèque française présente une programmation en hommage à la carrière du producteur Robert Dorfmann. Dorfmann débute dans les années 30 comme exploitant de salle dans le sud-ouest de la France. Il crée ensuite une société de distribution et devient producteur en 1949. Le premier film produit par sa société, *Justice est faite*, d'André Cayatte, obtient le Lion d'or au Festival de Venise en 1950. Parmi les films produits ou soutenus par Robert Dorfmann, seront projetés *Jeux interdits, Touchez pas au grisbi, Le Cercle rouge, Le Corniaud, La Grande Vadrouille, L'Armée des ombres, L'Aveu, Les Culottes rouges, Gervaise, La Princesse de Clèves, Trafic, Tristana...*
Du 4 au 8 juin. Cinémathèque française, Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris 16e. Tél. : 01-47-04-24-24.

LYON : FESTIVAL CINÉMA & HOMOSEXUALITÉS
A l'affiche de cette 3e édition, des films classiques, des inédits, des raretés mais aussi des rencontres et des débats. Parmi les films présentés, *La Corde*, d'Alfred Hitchcock, *Bound*, de Larry et Andy Wachowski, *L'Année des treize lunes*, de Fassbinder, *The Crying Game*, de Neil Jordan, *Rome désolée*, de Vincent Dieutre, *Les Contes de Canterbury*, de Pasolini, *Le Sexe du diable*, d'Imanol Uribe, *Loulou*, de Pabst, *Mishima*, de Paul Schrader, *Together Alone*, de P.J. Castellaneta, *Butterfly Kiss*, de Michael Winterbottom, *Un compagnon de longue date*, de Norman René et, en soirée de clôture, *Lust in the Dust*, de Paul Bartel, en hommage à Divine, célèbre travesti.
Jusqu'au 24 juin. Le Cinéma Opéra, 6, rue Joseph-Serlin, Lyon 1er. Tél. : 04-78-28-80-08. Le Cinéma, impasse Saint-Polycarpe, Lyon 1er. Tél. : 04-78-39-09-72.

FESTIVAL DU FILM ROMANTIQUE DE CABOURG
Une vingtaine de courts et longs métrages internationaux (Italie, Grande-Bretagne, France, Inde, Pologne) seront présentés durant quatre jours dans les trois salles de cinéma de Cabourg. Parmi les films sélectionnés figurent *Les affinités électives*, de Paolo et Vittorio Taviani, *Anna Karénine*, de Bernard Roze, *Comme des rois*, de François Velle, *Jaya Ganga*, de Vitay Singah, *Kama Sutra*, de Mira Nair, *Le Livre des grands vœux*, de Slawomir Krynski, *Ma vie en rose*, d'Alain Berliner, *Margaret's Museum*, de Mort Ransen, *Roseland*, de James Ivory, *Riches, belles et cruelles*, de Bunny Schpoliansky, *The Scarlet Tunic*, de Stuart St. Paul, *She's so Lovely*, de Nick Cassavetes.
Un hommage sera rendu à Maurice Chevalier, lors de la soirée d'ouverture, par la diffusion de *La Veuve joyeuse* d'Ernst Lubitsch, à l'occasion du 25e anniversaire de la mort du chanteur et acteur français.
Du 5 au 8 juin. Office du tourisme de Cabourg. Tél. : 02-31-91-01-09.

CINE'MANIA : RENCONTRE INTERNATIONALE DES COLLECTIONNEURS
La ville d'Epinay-sur-Seine organise, en collaboration avec les « Cinglés du cinéma » d'Argenteuil, le 3e Salon du cinématographe. Cette foire du cinéma offre à des passionnés venant de France mais également d'Europe la possibilité de se rencontrer, d'échanger, de vendre et d'acheter toutes sortes d'objets concernant le cinéma : matériel, archives, films, affiches, photos et autres curiosités. Cette année, une soixantaine d'exposants sont attendus.
Les 7 et 8 juin, de 10 heures à 19 heures. Centre commercial Epicentre, rue de Paris, 93 Epinay-sur-Seine. Tél. : 01-49-71-99-70.

NOUVEAUX FILMS

ANNA KARENINE
Film britannique de Bernard Rose, avec Sophie Marceau, Sean Bean, Alfred Molina, Mik Kirshner, James Fox (1 h 45).
VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 +) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 +) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 +) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 +) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
VF : Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 +) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 +) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 +) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 +) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 +) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 +) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).
ÉTOILE DU SOIR
Film américain de Robert Harling, avec Shirley MacLaine, Bill Paxton, Juliette Lewis, Miranda Richardson, Ben Johnson, Scott Wolf (2 h 09).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 +) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; UGC George-V, 8e.
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 +) ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 +).
GRIDLOCK'D (*)
Film américain de Vondie Curtis Hall, avec Tim Roth, Tupac Shakur, Thandie Newton, Wondie Curtis Hall, Tom Towles, Charles Fleischer (1 h 31).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 +) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 +) ; UGC George-V, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 +) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 +) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 +) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 +) ; UGC Convention, 15e ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 +).
HELLRAISER 4 (*)
Film américain de Kevin Yacher, avec Bruce Ramsay, Valentina Vargas, Doug Bradley, Charlotte Chatton, Adam Scott, Kim Myers (1 h 30).
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00).
MADAME JACQUES SUR LA CROISETTE
Film français d'Emmanuel Finkiel (38 mn).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
MICHAEL
Film américain de Nora Ephron, avec John Travolta, William Hurt, Andie McDowell, Bob Hoskins, Robert Pastorelli, Jean Stapleton (1 h 45).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 +) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 +).
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 +) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 +) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 +).
TONKA
Film français de Jean-Hugues Anglade, avec Jean-Hugues Anglade, Pamela Soo, Alessandro Haber, Wu Hai, Marisa Berenson (1 h 50).
UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 +) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 +) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 +).
UN PRISONNIER DE LA TERRE
Film américano-soviétique de John Berry, avec Sam Waterston, Alexander Potapov, Alexander Gorbachev (1 h 36).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
LA VIE DE JÉSUS
Film français de Bruno Dumont, avec David Douche, Marjorie Cottreel, Kader Chaatouf, Geneviève Cottrell, Sébastien Delbaere, Sébastien Bailleul (1 h 36).
UGC Ciné-Cité Les Halles, 1er ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC George-V, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +).
VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE
Film franco-portugais de Manoel de Oliveira, avec Marcello Mastroianni, Jean-Yves Gautier, Leonor Silveira, Diogo Doria, Isabel de Castro, Isabel Ruth (1 h 33).
VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 +) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 +) ; Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; La Pagode, 7e (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 +).

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE
3615 LEMONDE
ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

EXCLUSIVITÉS

LES ANGES DÉCHUS
de Wong Kar-Wai,
avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.
Hongkong (1 h 36).
VO : Lucernaire, 6e.
ASSASSIN-S (**)
de Mathieu Kassovitz,
avec Michel Serrault, Mathieu Kassovitz, Medhi Benoufa, Robert Gendreu, Danièle Lebrun, François Levantal.
Français (2 h 10).
UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; UGC George-V, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (+) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 +) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).
L'ASSOCIÉ
de Donald Petrie,
avec Whoopi Goldberg, Dianne Wiest, Eli Wallach, Tim Daly, Bebe Neuwirth.
Américain (1 h 55).
VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 +) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Triomphe, dolby, 8e.
L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER
de Dominique Cabrera,
avec Claude Brasseur, Roschdy Zem, Marthe Villalonga, Agoumi, Catherine Hiegel, Marilyne Canto.
Français (1 h 30).
UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 +) ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G.-de-Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 +) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 +) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 +) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 +) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 +) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 +) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
LE BAISER DU SERPENT
de Philippe Rousselot,
avec Ewan McGregor, Greta Scacchi, Pete Postlethwaite, Richard E. Grant, Carmen Chaplin, Donal McCann.
Franco-allemand-britannique (1 h 44).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +).
BEKO
de Nizamettin Aric,
avec Nizamettin Aric, Bezara Arsen, Lusika Hesen, Cemale Jora, Fila Tital, Nuriye Tital.
Allemand-arménien (1 h 40).
VO : Le Republique, 11e (01-48-05-51-33).
BIG NIGHT
de Campbell Scott et Stanley Tucci,
avec Stanley Tucci, Tony Shalhoub, Isabella Rossellini, Minnie Driver, Ian Holm, Caroline Aaron.
Américain (1 h 40).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
LE CINQUIEME ÉLÉMENT
de Luc Besson,
avec Bruce Willis, Gary Oldman, Ian Holm, Chris Tucker, Milla Jovovich.
Français (2 h 06).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 +) ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 +) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 +) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 +) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 +) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 +) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 +) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 +) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 +) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 +) ; Pathe Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96 +).
LE COMMENT ET LE POURQUOI
de Ventura Pons,
avec Lluis Homar, Pepa Lopez, Alex Casanovas, Merce Aranega, Merce Pons, Pere Ponce.
Espagnol (1 h 30).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
DIEU SAIT QUOI
de Jean-Daniel Pollet.
Français (1 h 30).
Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +).
DU JOUR AU LENDEMAIN
de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet,
avec Christine Whittlesey, Richard Salter, Claudia Barainsky, Ryszard Karczykewski.
Franco-allemand, noir et blanc (1 h 02).
Denfert, 14e (01-43-21-41-01 +).
EMMA L'ENTREMETTEUSE
de Douglas McGrath,
avec Toni Collette, Alan Gumming, Jeremy Northam, Ewan McGregor, Greta Scacchi.
Américain (1 h 55).
VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 +) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 +) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 +) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 +) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).
ENQUÊTE SUR ABRAHAM
de Abraham Segal.
Franco-israelien-palestinien (1 h 42).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL
de Gérald Caillat.
Français (1 h 15).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
GÉNÉALOGIES D'UN CRIME
de Raoul Ruiz,
avec Catherine Deneuve, Michel Piccoli, Melvil Poupaud, Andrzej Seweryn, Bernadette Lafont, Monique Mélinand.
Français (1 h 53).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
GOODBYE SOUTH, GOODBYE
de Hou Hsiao Hsien,
avec Jack Kao, Hsu Kuei-Ying, Lim Giong, Anne Shizuka Inoh, Hsi Hsiang, Lien Pi-Tung.
Taïwanais (1 h 52).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+).
GRAINS DE SABLE
de Ryosuke Hashiguchi,
avec Yoshinari Okada, Kota Kusano, Ayumi Hamazaki, Koji Yamaguchi, Kumi Takada.
Japonais (2 h 09).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+).
HAMLET
de Kenneth Branagh,
avec Kenneth Branagh, Julie Christie, Billy Crystal, Gérard Depardieu, Charlton Heston, Derek Jacobi.
Britannique (4 h 01).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 +).
JOURS DE COLÈRE
de Bernard Dartigues,
avec Philippe Caubère.
Français (3 h).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
KIDS RETURN
de Takeshi Kitano,
avec Masanobu Ando, Ken Kaneko, Leo Morimoto, Hatsuo Yamaya, Mitsuko Oka.
Japonais (1 h 47).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
LEVEL FIVE
de Chris Marker,
avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Accatone, 5e (01-46-33-86-86).
LOOKING FOR RICHARD
d'Al Pacino,
avec Al Pacino, Harris Yulin, Penelope Allen, Alec Baldwin, Kevin Spacey, Winona Ryder.
Américain (1 h 53).
VO : Action Ecoles, dolby, 5e (01-43-25-72-07).
MA VIE EN ROSE
d'Alain Berliner,
avec Michèle Laroque, Jean-Philippe Ecoffey, Hélène Vincent, Georges du Fresne, Daniel Hanssens, Laurence Bibot.
Français (1 h 28).
UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 +) ; UGC George-V, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 +) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 +).
LES MARCHES DU PALAIS
de Bernard Dartigues,
avec Philippe Caubère.
Français (2 h 20).
Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 +) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).
MARION
de Manuel Poirier,
avec Coralie Tétard, Pierre Berriau, Elisabeth Commelin, Marie-France Pisier, Jean-Luc Bideau, Laure Fernandez.
Français (1 h 46).
Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).
MARS ATTACKS !
de Tim Burton,
avec Jack Nicholson, Glenn Close, Annette Bening, Pierce Brosnan, Danny DeVito, Martin Short.
Américain (1 h 45).
VO : Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 +) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01 +).
MICHAEL COLLINS
de Neil Jordan,
avec Liam Neeson, Aidan Quinn, Alan Rickman, Julia Roberts, Stephen Rea.
Américain (2 h 10).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
LA MOINDRE DES CHOSES
de Nicolas Philibert,
avec les pensionnaires, les soignants de la clinique de La Borde.
Français (1 h 45).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
NIRVANA
de Gabriele Salvatores,
avec Christophe Lambert, Diego Abatantuono, Sergio Rubini, Stefania Rocca, Amanda Sandrelli, Emmanuelle Seigner.
Franco-italien (1 h 54).
VF : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; UGC George-V, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 +); UGC Gobelins, dolby, 13e ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 +).
NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI
d'Anne-Marie Miéville,
avec Aurore Clément, Bernadette Lafont, Jean-Luc Godard.
Franco-suisse (1 h 20).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
PARTIES INTIMES
de Betty Thomas,
avec Howard Stern, Robin Quivers, Mary McCormack, Fred Norris, Paul Giamatti, Garry Dell'Abate.
Américain (1 h 49).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; UGC George-V, 8e.
LE PATIENT ANGLAIS
d'Anthony Minghella,
avec Ralph Fiennes, Kristin Scott Thomas, Juliette Binoche, Willem Dafoe, Naveen Andrews, Colin Firth.
Américain (2 h 40).
VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 +) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 +) ; UGC George-V, dolby, 8e.
LES PLEINS POUVOIRS
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Ed Harris, Laura Linney, Scott Glenn, Dennis Haysbert.
Américain (2 h 01).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
PORT DJEMA
d'Eric Heumann,
avec Jean-Yves Dubois, Nathalie Boutefeu, Christophe Odent, Edouard Montoute, Claire Wauthion, Frédéric Pierrot.
Franco-greco-italien (1 h 35).
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 +).
LA RENCONTRE
d'Alain Cavalier.
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
REPRISE
de Hervé Le Roux.
Français (3 h 12).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
SCHIZOPOLIS
de Steven Soderbergh,
avec Steven Soderbergh, Betsy Brantley, David Jensen, Eddie Jemison, Scott Allen, Mike Malone.
Americain (1 h 36).
VO : Lucernaire, 6e.
SÉLECT HÔTEL (**)
de Laurent Bouhnik,
avec Julie Gayet, Jean-Michel Féte, Serge Blumental, Marc Andreoni, Sabine Bail, Eric Aubrahn.
Français (1 h 25).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Denfert, 14e (01-43-21-41-01 +).
LE SORT DE L'AMÉRIQUE
de Jacques Godbout,
avec René-Daniel Dubois, Philippe Falardeau, Jacques Godbout.
Québécois (1 h 30).
Latina, 4e (01-42-78-47-86).
SUR LA TÉLÉVISION : LE CHAMP JOURNALISTIQUE
de Gilles L'Hôte,
avec Pierre Bourdieu.
Français (1 h 48).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
THE PILLOW BOOK
de Peter Greenaway,
avec Vivian Wu, Yoshi Oida, Ken Ogata, Hideko Yoshida, Ewan McGregor, Judy Ongg.
Franco-britannique (2 h 06).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01 +).
TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU »
de Woody Allen,
avec Alan Alda, Woody Allen, Drew Barrymore, Lukas Haas, Goldie Hawn, Gaby Hoffmann.
Américain (1 h 41).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01 +) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 +) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).
UN ÉTÉ À LA GOULETTE
de Férid Boughedir,
avec Claudia Cardinale, Michel Boujenah, Gamil Ratib, Mustapha Adouani.
Franco-tunisien.
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
UN INSTANT D'INNOCENCE
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Mirhadi Tayebi, Ali Bakhshi, Ammar Tafti, Marjam Mohamadamimi.
Franco-iranien (1 h 18).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (+).
LA VÉRITÉ SI JE MENS !
de Thomas Gilou,
avec Richard Anconina, Vincent Elbaz, Elie Kakou, José Garcia, Bruno Solo, Richard Bohringer.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 +) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 +) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 +) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 +).
LE VILLAGE DE MES RÊVES
de Yoichi Higashi,
avec Keigo Matsuyama, Shogo Matsuyama, Mieko Harada, Kyozo Nagatsuka, Hoseil Komatsu, Kaneko Iwasaki.
Japonais (1 h 52).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (+).
WHEN WE WERE KINGS
de Leon Gast,
avec Mohammed Ali, George Foreman, Don King, James Brown, B. B. King, Norman Mailer.
Américain (1 h 28).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20 +).
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ?
de Sandrine Veysset,
avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin.
Français (1 h 30).
14-Juillet Parnasse, 6e (+).

REPRISES

LES ENSORCELÉS
de Vincente Minnelli,
avec Kirk Douglas, Lana Turner, Walter Pidgeon, Dick Powell, Barry Sullivan, Gloria Grahame.
Américain, 1953, noir et blanc (1 h 58).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

هكذا من الاصل





AUDIOVISUEL Le gouvernement devrait proposer une nouvelle loi sur l'audiovisuel, qui actualiserait les mécanismes anticoncentration dans les chaînes de télévision. ● LA CLAUSE D'EXCLUSIVITÉ, votée par la précédente Assemblée, et qui lie pour trois ans France Télévision au bouquet numérique TPS de TF 1 et de M 6, devrait tomber aux oubliettes, à la grande satisfaction du rival de TPS, CanalSatellite. ● LE SORT de la Société française de production (SFP), dont la privatisation n'a pas abouti sous le précédent gouvernement, figure parmi les dossiers d'actualité, ainsi que la question des finances des chaînes publiques et l'avenir du pôle audiovisuel extérieur, notamment en matière de télévision. ● LA PRESSE ÉCRITE ne devrait pas être absente du débat. Parmi les dossiers prioritaires de ce secteur, la restauration des aides et la modernisation de la distribution.

Le nouveau gouvernement devrait refondre totalement la loi Carignon

Le capital des télévisions privées pourrait être une fois de plus réaménagé pour éviter que des groupes possédant des secteurs d'activité vivant des marchés publics n'aient trop d'influence dans les médias

DU PROJET de loi sur l'audiovisuel défendu en première lecture au Sénat, puis à l'Assemblée nationale, par Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture en charge de la communication du gouvernement précédent, fort peu de choses devraient subsister avec la nouvelle majorité. Seule ou presque, la fusion entre La Cinquième et Arte apparaît comme consensuelle.

En revanche, le contrat liant de façon exclusive France Télévision au bouquet numérique Télévision par satellite (TPS, détenu par CLT-UFA, M 6, TF 1, la Lyonnaise des eaux, France Télévision et France Télécom), pour une durée de trois ans, sera sûrement abandonné. Pour la plus grande satisfaction de son rival, CanalSatellite, majoritairement détenu par Canal Plus. D'ailleurs, l'état-major du PS, dans un récent entretien à *Ecran total*, militait pour que soit *« redonnée aux chaînes de service public* [donc aussi La Cinquième et Arte] *la liberté de discuter et de négocier leur présence dans les bouquets »*.

Le PS aura sans doute pour priorité d'abolir la loi Carignon, qui a relevé à 49 % le seuil maximum de capital détenu par l'opérateur d'une chaîne privée – comme le réclamait le groupe Bouygues pour TF 1 – et rendu quasi automatiques les autorisations d'émettre d'une durée initiale de dix ans. Jugeant qu'il s'agissait d'*« un privilège exorbitant sans qu'aucune contrepartie n'ait été exigée des opérateurs »*, Frédérique Bredin et Didier Mathus, députés PS, ont déposé le 18 mars une proposition de loi visant à revenir au seuil précédent de 25 %.

De plus, pour mieux assurer la transparence des marchés publics, les deux députés ont proposé que *« toute société détenant au moins 10 % des parts d'une entreprise de presse audiovisuelle ainsi que toute filiale dans laquelle une telle société exerce une influence déterminante soient exclues des procédures de soumission aux marchés publics au-delà d'un seuil fixé par décret »*. Façon directe de viser Bouygues (TF 1), la Lyonnaise des eaux (M 6) et la Générale des eaux (Canal Plus), les principaux acteurs de l'audiovisuel français.

Le fait que les chaînes de télévision privées soient détenues par des groupes de BTP ou de services vivant des marchés publics est une spécificité strictement franco-française. L'autre exception reste l'Italie, les médias dans les pays anglo-saxons étant généralement détenus par des groupes familiaux, ou souvent par des fonds de pension.

Lionel Jospin a affirmé dans *Le Figaro* du 22 mai qu'une nouvelle loi sur l'audiovisuel était nécessaire pour *« actualiser les mécanismes anticoncentration au niveau tant national que régional »*, trouver *« une meilleure régulation plus efficace et plus transparente »*, et mieux coordonner l'action du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et de l'instance de régulation des télécommunications. Le premier ministre ne mâche pas ses mots puisqu'il affirme que *« la concession accordée sans aucune contrepartie par le CSA à TF 1 est irresponsable »*.

Cette loi viserait aussi *« le maintien d'un service public, divers et accessible à tous »* ainsi que *« la mise en place pour les chaînes de télévision, les radios généralistes ou spécialisées dans l'information, d'un statut de la rédaction permettant d'empêcher les ingérences des actionnaires ou des gestionnaires dans la ligne éditoriale et le traitement de l'information »*.

Le nouveau gouvernement devra tout d'abord régler des dossiers épineux, comme l'impossible privatisation de la Société française de production (SFP), au moment où le personnel redoute un plan de suppression des deux tiers de l'effectif (*Le Monde* du 31 mai). De plus, faute de nomination de tous les représentants de l'Etat, les conseils d'administration de France 2 et France 3 qui devaient avaliser les comptes 1996 des deux chaînes publiques ont été repoussés au 11 juin. Là encore, Lionel Jospin a promis de *« rétablir les moyens »* des chaînes *« dont on les a privées »*. La véritable question sera de trouver ces subsides.

LES AIDES À LA PRESSE

La réforme du pôle audiovisuel extérieur de la France, qui a récemment fait l'objet d'un rapport signé par Jean-Paul Cluzel, président de RFI et proche d'Alain Juppé, est suspendue. M. Cluzel a d'ailleurs, de lui-même, annulé le conseil d'administration du 27 mai qui devait constituer le pôle télévisuel extérieur, Téléfi. En outre, le futur ministre des affaires étrangères devra se pencher sur les mesures de financement du Conseil audiovisuel extérieur de la France (CAEF), les 440 millions de francs prévus ayant été annulés.

Les réflexions sur l'audiovisuel sont menées au sein du PS par Frédérique Bredin, déléguée nationale à la culture et aux médias, assistée par un délégué national, Louis Gauthier. Didier Mathus a parallèlement animé une autre cellule de propositions sur l'audiovisuel au sein du groupe parlementaire. En outre, le club Actes et Paroles, animé par le conseiller d'Etat Maurice Benassayag, a rassemblé sur de nombreux sujets, des professionnels de tous les métiers de l'audiovisuel. Reste la presse écrite, dont la branche des quotidiens nationaux traverse de graves difficultés, comme en témoigne l'exemple de *France-Soir* (*Le Monde* du 4 juin), alors que le secteur des magazines affiche une santé plutôt bonne. La nouvelle équipe au pouvoir devrait rouvrir en priorité le dossier des aides à la presse, singulièrement écornées par le gouvernement d'Alain Juppé. Ce sujet pourrait même faire l'objet d'une remise à plat à l'occasion du collectif budgétaire.

Autre dossier important, la modernisation de la distribution, et donc des NMPP. Le nouveau pouvoir veut aussi *« voir comment on peut aider »* les entreprises de presse et les journalistes après la suppression des 30 % d'abattement fiscal, et examiner le dossier des tarifs postaux, en partant du principe qu'il faut *« aider la presse d'information plus que la presse à fric »*. Enfin, en matière de publicité, il s'agit de défendre le cadre juridique des lois Evin et Sapin.

Yves-Marie Labé et Nicole Vulser

Une « jospinette » pour les ordinateurs ?

Après la prime gouvernementale, baptisée « balladurette » puis « juppette », destinée à accroître les ventes des quatre-roues, une aide a été promise par les socialistes pendant la campagne législative pour favoriser l'équipement en ordinateurs des ménages français. Lionel Jospin a précisé dans *Le Figaro* du 22 mai qu'il comptait, pour développer le nombre de PC en France et l'accès à Internet, *« adopter des mesures d'incitation fiscale, à l'instar de ce qui est pratiqué pour favoriser l'amélioration de l'habitat »*.

Pour se rallier les internautes, le premier secrétaire du PS s'est déclaré favorable à *« une réduction du prix d'abonnement sur les réseaux Numéris »* et au *« rétablissement du tarif de nuit supprimé par France Télécom »*. Enfin, il a proposé que *« soient installées dans les lieux publics des bornes interactives permettant de consulter les services en ligne des collectivités, des administrations et des services publics »*.

Les éditeurs néerlandais poursuivent leur expansion internationale

Wolters Kluwer vient de racheter les journaux du groupe français Altedia de Raymond Soubie

AMSTERDAM
de notre correspondant

Où s'arrêtera l'expansion internationale des éditeurs néerlandais ? Il n'est pas une semaine où VNU, Reed Elsevier (à moitié anglais, depuis la fusion en 1992), ou Wolters Kluwer n'avalent un groupe à l'étranger. Ce dernier, déjà propriétaire en France des éditions Lamy et du groupe Liaisons, a racheté, mardi 3 juin, les titres de presse professionnelle agricole et transport du groupe de Raymond Soubie, Altedia, comme *Transports Magazine*, *France Routes* ou les six éditions de *Terroir magazine*. Le groupe de M. Soubie va se recentrer sur la communication et les ressources humaines.

De nombreux points communs expliquent la stratégie tournée vers l'international du trio d'éditeurs néerlandais : une histoire ancienne, un marché domestique trop étroit et une bonne santé financière. Tous se sont spécialisés dans l'édition professionnelle ou scientifique et se sont lancés dans les médias électroniques.

Leader de la presse scientifique, éditeur de magazines prestigieux – *The Lancet* – ou très spécialisés – *Brain Research* ou *Trends in Biochemical Sciences* – Reed Elsevier pesait 31 milliards de francs de chiffres d'affaires pour un bénéfice net de 603 millions en 1996. *« Nous sommes perpétuellement en quête d'acquisitions »*, dit Paul Vlek, membre du directoire.

Le responsable du groupe a chiffré autour de 2,7 milliards de francs le montant des acquisitions probables en 1997, *« une enveloppe équivalente à celle de l'an dernier, pour 20 opérations »*. L'Europe, l'Asie du Sud-Est et surtout l'Amérique du Nord sont les terres de prédilection. La France *« est un marché très intéressant, notre marge se situe dans la moyenne »*.

L'édition électronique représente près de 20 % du chiffre d'affaires total, avec un objectif de 25 % à 40 % au tournant du siècle. Reed Elsevier travaille à la mise par étapes sur Internet de 1 200 revues spécialisées, l'opération Science Direct qui pourrait s'élargir à d'autres groupes et jeter les bases d'une grande banque de données scientifiques sur le Web.

VNU, dont le bénéfice net atteignait 964 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 10,2 milliards en 1996, est aussi en quête d'acquisitions. *« Notre stratégie repose sur deux piliers : l'expansion dans le secteur des informations professionnelles, et le renforcement d'activités grand public »*, indique Maarten Schikker, porte-parole du groupe de Haarlem.

PRUDENTE DIVERSIFICATION

VNU a vendu ses parts dans l'imprimerie et a investi dans la télévision (environ 7 % du chiffre d'affaires). Mais les chaînes RTL et Veronica, aux Pays-Bas, et VTM, en Belgique néerlandophone, ont quelques problèmes : RTL 4 attire des téléspectateurs de plus en plus âgés, et voit lui échapper sa cible (les moins de 35 ans).

Attentiste, VNU veut accroître ses investissement dans la production de programmes, en s'associant au Britannique Chrysalis dans CVI Media Group, *« une plate-forme pour produire des émissions pour l'Europe de l'Ouest. La France est un marché intéressant, mais il serait prématuré de dire que nous y cherchons des opportunités d'acquisition »*, précise Maarten Schikker. Contrairement à Reed Elsevier, qui a vendu ses titres grand public, 62 % des revenus de VNU vient des quotidiens et magazines et de la télévision, contre 38 % pour la presse spécialisée et les salons.

VNU vient de racheter *Sciences et Vie Micro* (*Le Monde* du 19 avril) et arrive pour la première fois en Asie, en prenant 26 % du bureau de marketing ORG Marg, filiale d'un important conglomérat indien de presse, d'informations et de formation.

Référence dans les magazines spécialisés juridiques et fiscaux, Wolters Kluwer est entré en 1995 dans la cour des grands en rachetant, pour 2 milliards de dollars, un important éditeur de publications juridiques et fiscales, CCH, ce qui a fait exploser son chiffre d'affaires 1996 : 12,9 milliards de francs (+ 47 %) et son bénéfice net (1,4 milliard). L'Europe représente 62 % du chiffre d'affaires, les Etats-Unis 29 %, l'Asie-Océanie 3 %.

« En matière d'expansion, nous n'avons pas de préférence géographique, affirme Caroline Vogelzang. *Nous nous en tenons à nos activités-clés : publications juridiques, fiscales, scientifiques et médicales, et formation »*. Wolters Kluwer vise une croissance annuelle du chiffre d'affaires de 10 %. Le groupe met aussi l'accent sur l'édition électronique (19 % des revenus), *« qui devrait atteindre 30 % en 2000. Mais,* précise Caroline Vogelzang, *tout dépend de l'acceptation des clients : il est trop tôt pour un jugement définitif »*.

Alain Franco

Deutsche Telekom suspecté d'abus de position dominante

L'OFFICE ALLEMAND des cartels a ouvert une enquête sur l'opérateur public Deutsche Telekom, pour abus de position dominante éventuel sur le marché de la distribution de télévision par câble. Premier câblo-opérateur allemand, l'opérateur public compte au total 17 millions de foyers abonnés. Selon le VPRT, groupement représentant des chaînes privées comme Sat 1, RTL 2 et TM3, Deutsche Telekom imposerait des conditions techniques pour reprendre des chaînes sur ses réseaux câblés. *« Il n'y a aucune condition ou obligation pour l'ajout de chaînes »*, a rétorqué l'opérateur public.

Les plaignants dénoncent aussi la lenteur de la conversion au numérique des réseaux de Deutsche Telekom. Les 17 millions de foyers commenceront à recevoir des programmes numériques à partir de 1998. Pour l'opérateur public, les chaînes ne pourront obtenir une large audience qu'avec l'adoption d'un seul standard de décodeur numérique.

DÉPÊCHES

■ **PUBLICITÉ : Rover retire un spot publicitaire en Grande-Bretagne.** A la suite de plaintes, le constructeur automobile britannique a décidé, mardi 3 juin, de retirer des écrans de télévision une publicité controversée, mettant en scène un otage libéré par ses ravisseurs dans un pays évoquant l'Afghanistan. L'objectif du spot était de vanter le confort de ce véhicule. – *(AFP).*

■ **EUROPE : un projet de protocole de l'Union européenne**, prévoyant d'exempter les télévisions et radios publiques des règles de concurrence et qui pourrait être adopté par le sommet d'Amsterdam des 16 et 17 juin est contesté par les diffuseurs commerciaux. *« L'adoption de ce protocole serait en rupture avec les principes fondamentaux d'égalité et rendra possible un financement illimité des diffuseurs publics et un accroissement des distorsions de concurrence en leur faveur »*, a déclaré mardi 3 juin Jan Mojto, président de l'Association des télévisions commerciales européennes (ACT). Ce protocole, dont le texte fait toujours l'objet de négociations, prévoit un libre financement par les Etats de leurs services publics audiovisuels.

Le PDG de Netscape dénonce le monopole de Microsoft

Jim Clark estime que la presse peut s'adapter au développement d'Internet

AMSTERDAM
de notre envoyé spécial

Contrairement à Michael Bloomberg, PDG de l'agence du même nom, qui a prédit l'inéluctable agonie de la presse écrite sous la poussée des nouvelles technologies (*Le Monde* du 4 juin), Jim Clark, président de Netscape, a délivré aux patrons de presse écrite, réunis à Amsterdam pour la 50e conférence de l'Association mondiale des journaux (FIEJ), un message d'espoir.

« Internet va remplacer tous les types de communication électronique », a-t-il affirmé, mardi 3 juin à Amsterdam, évoquant les développements futurs par câble et satellite. *« Internet aura aussi un impact sur l'industrie de la presse,* a-t-il ajouté. *Mais pas sur la lecture des journaux, sur leurs sources de revenus. »* Bref, il existe une marge de manœuvre à condition de faire vite : *« J'espère que vous êtes en train de vous adapter, par exemple aux nouvelles techniques de publicité. »* Mais Jim Clark ne s'est pas contenté de mettre en garde l'assistance contre les dangers anonymes de l'hydre Internet.

HÉGÉMONIE

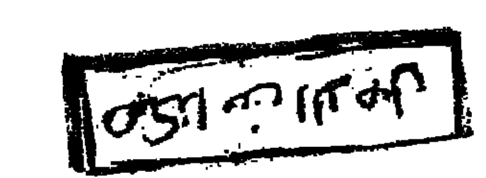
Le patron de la société californienne de services informatiques désigne clairement l'adversaire et invite à lui résister : *« Microsoft va dominer le monde. Cette société contrôle déjà 95 % des logiciels qui tournent dans les entreprises. Il y a de quoi s'inquiéter quand Bill Gates dit qu'aujourd'hui c'est le contenu qui l'intéresse. »*

Bien que son entreprise ne représente encore que 3 % de celle de Bill Gates, M. Clark ne craint pas l'affrontement : *« Il faut casser le monopole de Microsoft »*, assène-t-il, en regrettant que le gouvernement américain *« n'ose pas s'y risquer »*.

Devant les représentants de la presse mondiale, Jim Clark paraissait à la recherche d'alliés. *« Il faut que vous évitiez de trop dépendre de cette compagnie,* a-t-il conseillé à ses interlocuteurs. *Réfléchissez avant de faire des affaires avec Microsoft ; vérifiez s'il n'existe pas des alternatives à leur hégémonie. »*

Le PDG de Netscape a ensuite invité les dirigeants de la presse à *« une riposte commune »*, notamment en se regroupant pour mettre leurs journaux en ligne. Netscape ne pouvait pas faire une offre de services plus claire : *« Nous voulons coopérer avec des entreprises qui disposent de contenu. »*

Jean-Jacques Bozonnet



Meurtres en direct

par Alain Rollat

OÙ EST DONC PASSÉ le commissaire Navarro ? Selon les constatations faites par la brigade des « Guignols de l'info », Alain Juppé a été abattu par Philippe Séguin au moment où il déclarait : *« Je reste président du RPR. »* L'ancien président de l'Assemblée nationale s'est lui-même effondré sous les coups d'Edouard Balladur et de Nicolas Sarkozy alors qu'il affirmait la nécessité de *« refonder la droite avec des hommes neufs »*. Mais M. Balladur a à peine eu le temps de rappeler qu'il avait été *« le premier à dire, dimanche, à 20 h 02, qu'il fallait rénover la droite »* ; il s'est écroulé à son tour. Pour sa part, M. Sarkozy a esquivé trois balles, le temps d'inviter les siens à *« réfléchir sans rancune »*. Puis il a été fauché par une rafale de mitraillette. Ce double forfait a été perpétré par François Léotard. Aussitôt exécuté par Charles Pasqua avant d'avoir fourni l'explication de son geste : *« Moi, je dis... Moi, je dis... Moi, je dis... »* On a entendu l'ancien ministre de l'intérieur murmurer alors : *« Toi, tu dis rien du tout, tu emmerdes. Il faut arrêter de faire les vierges effarouchées, le Front national est là... »* Mais un autre coup de feu a retenti. Et M. Pasqua est tombé, victime de François Bayrou. Lequel avait déjà un couteau planté entre les deux épaules. L'hagiographe d'Henri IV est ainsi mort façon Ravaillac, en soupirant : *« Notre droite est belle, il faut la respecter... »*

On a cru que le massacre allait cesser quand Alain Madelin, tout sourire, est sorti de sa cache en proclamant : *« Je me sens un homme libre. »* C'était sans compter avec Raymond Barre, qui l'a fusillé, à bout portant, non sans jubilation : *« Oui, oui, oui... »* Avant de succomber, comme les autres, touché dans le dos par Valéry Giscard d'Estaing. Qui s'est excusé en disant : *« Il y a longtemps que j'attendais ça... »* La séquence s'est interrompue avant qu'on n'assiste à la fin de l'ancien président de la République. Tué, en coulisses, par Simone Veil.

Mais cette version de l'hécatombe n'est pas corroborée par les images diffusées sur TF 1 et France 2, qui avaient fait filer et filmer tous les protagonistes, toute la journée, par leurs équipes motorisées. A 14 heures, au sortir de son déjeuner chez M. Balladur, M. Juppé était toujours vivant. Et à 18 heures, au cours de sa conférence de presse, il bougeait encore. Si « contrat » il y a eu sur sa tête, MM. Séguin, Balladur et Sarkozy n'y sont sans doute pas étrangers. Le maire d'Epinal a admis, en gros plan, qu'il s'était *« entendu »* avec les deux autres. Il semble toutefois que le vrai « parrain » de l'histoire soit M. Pasqua. Devant lequel le journal de France 2 a déroulé le tapis rouge pour lui permettre d'appeler publiquement, en direct, à l'élimination de M. Juppé et à son remplacement par M. Séguin. Quant au clan Léotard-Bayrou-Madelin, il semble avoir opté pour un hara-kiri sélectif.

Le CSA serait bien inspiré, en toute hypothèse, d'appliquer sa signalétique anti-violence au vaudeville post-électoral.

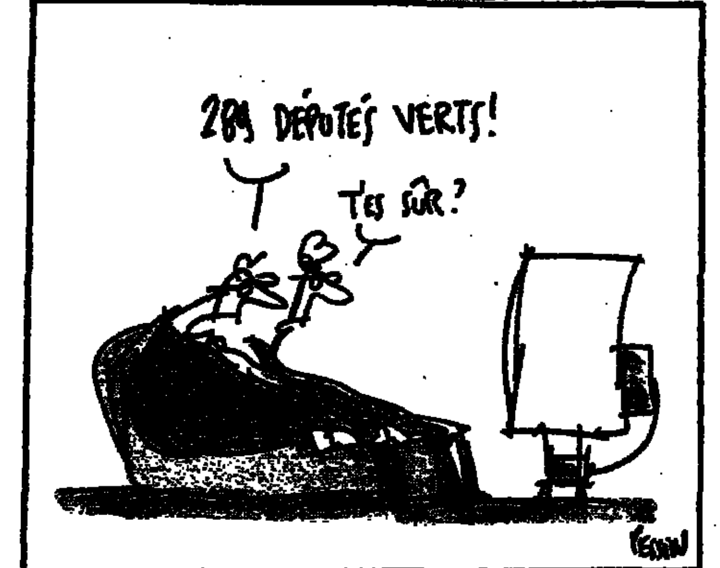
Ne pas en voir de toutes les couleurs

Un homme sur douze souffre de daltonisme. « Envoyé spécial » consacre un dossier à cette anomalie génétique de la vision fréquente mais peu connue

POUR PARLER du daltonisme, les Anglais se refusent, paradoxalement, à faire référence à leur célèbre compatriote et utilisent le terme de « colour-blind » (aveugle aux couleurs). C'est de cette anomalie génétique fréquente autant que méconnue que traite le magazine « Envoyé spécial ». Initiative intéressante mais fort malheureusement ruinée par un titre – *Les 101 Daltoniens* –, un montage et un ton qui font de ce handicap un phénomène de foire et ne respectent guère la sincérité de ceux qui témoignent de leur gêne.

Réunis sous le terme de dyschromatopsies, les troubles de la vision des couleurs affectent, dans les pays industrialisés, environ 8 % des hommes et 0,4 % des femmes, soit environ deux millions de personnes en France. Congénital, bilatéral et souvent ignoré, le daltonisme est une anomalie d'intensité variable qui fait que la personne atteinte ne voit qu'une couleur là où les autres en perçoivent plusieurs. Dans la grande majorité des cas, le rouge et le vert sont perçus comme une *teinte identique*.

Cette anomalie est la conséquence d'une déficience des pigments photosensibles aux couleurs fondamentales qui se trouvent dans certaines cellules spécialisées de la rétine. Et cette déficience a elle-même pour origine une anomalie génétique siégeant dans une région précise du chromosome X, ce qui explique que les hommes soient beaucoup plus touchés que les femmes. Ces dernières ne peuvent être atteintes que lorsque leur père est daltonien et leur mère vectrice de l'anomalie.



Il n'existe aucun traitement du daltonisme et la personne n'a nulle *conscience de son anomalie tant* que celle-ci ne lui a pas été démontrée. Le daltonisme n'est pas par ailleurs associé à une maladie ou à une altération de la fonction visuelle. Si le handicap n'est pas majeur dans la vie quotidienne, il pose néanmoins une série de difficultés tenant notamment aux accords vestimentaires ou au maquillage. Et ce handicap devient essentiel dès lors que la couleur est isolée et qu'elle véhicule à elle seule une information, ainsi dans le monde des transports ou l'informatique. Les témoignages sont nombreux d'hommes atteints de daltonisme qui ont dû abandonner *leurs espoirs de carrière dans* l'aviation ou la marine. Mais il existe de nombreux autres cas de figure où ce trait génétique conduit à une inaptitude professionnelle.

Parler du daltonisme, c'est, comme avec tous les déficits des fonctions sensorielles, tenter d'imaginer ce que peut être une perception réduite, différente, de la réalité telle qu'elle est appréhendée par le plus grand nombre. C'est aussi tenter de saisir en quoi ce déficit peut ou non être compensé. La seule originalité de l'émission est d'effleurer cet aspect de la question et de fournir quelques témoignages démontrant que cette anomalie peut, dans certains cas, devenir un avantage, le daltonien pouvant mieux que d'autres percevoir les formes, les textures et les profondeurs. Encore faut-il qu'il ait une conscience précoce de son état, ce qui n'est pas toujours le cas, le dépistage du daltonisme n'étant nullement organisé dans notre pays ; le diagnostic est souvent porté au terme d'une formation professionnelle conduisant à des métiers où le daltonisme est une cause d'inaptitude.

Cette situation est d'autant plus inacceptable que l'anomalie est très fréquente et que son dépistage, *simple et peu coûteux, se* limite à quelques tests de lecture de planches diversement colorées. Comment comprendre, par exemple, que des enseignants puissent, durant des années, se servir de manuels dans lesquels les couleurs ont une importance fondamentale sans consacrer une minute à l'identification des élèves qui, parce qu'ils sont daltoniens sans le savoir, sont injustement défavorisés ? Faut-il ici attendre une initiative de l'administration de l'éducation nationale ou peut-on espérer que, plus simplement, le bon sens l'emporte ?

Jean-Yves Nau

★ « Envoyé spécial » : *Les 101 Daltoniens,* France 2, jeudi 5 juin à 20 h 55.

MERCREDI 4 JUIN

TF 1

20.45

COMBIEN ÇA COÛTE ?
Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut. Invités : Michel Leeb, Elie Semoun. Les arnaques : aux vacances, au tiercé, des photographes de maternité, des posticheurs (125 min). 771278

22.50

COLUMBO
Dites-le avec des fleurs. Série de Boris Sagal, avec Peter Falk, Ray Milland (80 min). 503365

0.10 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. Otage.
1.05 et 1.45, 2.20, 3.25, 4.10, 4.50 TF 1 nuit.
1.15 Cas de divorce. Série. Imbert contre Imbert.

1.55 Les Grandes Espérances. Feuilleton [3/12]. 2.30 et 3.25, 4.20, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 5.00 Musique. Concert (10 min).

France 2

20.55

LES HOMMES ET LES FEMMES SONT FAITS POUR VIVRE HEUREUX... MAIS PAS ENSEMBLE
Téléfilm de Philippe de Broca, avec Bernard Le Coq (105 min). 6675297

22.45

ÇA SE DISCUTE
Magazine. Le XXIe siècle sera-t-il féminin ? (105 min). 9987617

0.37 Journal, Météo.
0.55 Côté court 2. Magazine.
1.00 Le Cercle de minuit. Magazine. Portrait du docker marseillais Alfred Pacini (75 min). 7028580

2.15 Tennis. Roland-Garros. Résumé du jour. 2.45 Urti. Documentaire. Au-dessus de la fragilité (rediff.). 3.00 Présence protestante et Le jour du Seigneur. Magazine (rediff.). 4.00 24 heures d'info. Magazine. 4.10 Météo. 4.15 Outremers. Magazine. Reprise de France 3 (60 min).

France 3

20.55

ÉTATS D'URGENCE
Magazine spécial « Hors série » de "La Marche du siècle" présenté par Jean-Marie Cavada. Invités : Sergio Vieira de Mello, Paul Kabango, Emma Bonino (en duplex), Jean-Hervé Bradol, Stephen Smith. Zaïre : le fleuve de sang (95 min). 6668907

22.30 Journal, Météo.

23.05

▶ UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Samuel-Joseph Agnon (45 min). 232704
Prix Nobel de littérature 1966.

23.50 Cap'tain Café. Magazine présenté par Jean-Louis Foulquier. Invités : Leny Escudero, Ute Lemper, Nicolas Reggiani, Soul Tendance (50 min). 348704
0.40 Musique graffiti. De Bach à Bartok, confidences pour piano.
0.50 La Grande Aventure de James Onedin. Le vent tourne (55 min).

Arte

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : TEMPS DE GUERRE
Documentaire allemand de Michael Kuball. [4/5] La caméra dans le véhicule de reconnaissance, 1941-1944 (55 min). 2134549
De l'entrée en Russie de la 20e division blindée de la Wehrmacht le 21 juin 1941 à la retraite des troupes allemandes en 1944.

21.40

MUSICA : NOIR SUR BLANC
Pièce musicale de Heiner Goebbels. Avec L'Ensemble Modern (1997, 60 min). 3017902

22.40 L'Ensemble Modern en concert. Documentaire musical de Klaas Rusticus, avec Ueli Wiget (piano), Roland Diry (clarinette) (35 min). 9819013
23.15 ▶ Profil : Simone de Beauvoir. Documentaire de Karl-Heinz Götze, Ralph Quinke (1996, 60 min). 7710075
0.15 La Lucarne : Sentimental Journey. Les dissidents d'Amérique, documentaire de Noel Burch (1994, 65 min). 4986834
1.20 Une nuit à Casablanca ■ Film d'Archie Mayo, avec les Marx Brothers (1946, N., v.o., rediff., 85 min). 3938327
2.45 La Fin du monde en quatre saisons. Court métrage (1995, rediff., 15 min).

M 6

20.45

LES BLESSURES DU PASSÉ
Téléfilm ◐ de Stuart Orme, avec Pauline Quirke, Caroline Goodall. [1/2 et 2/2] (210 min). 704471
Une jeune femme écrivain est chargée par son éditeur d'écrire un livre sur une meurtrière, accusée d'avoir assassiné, cinq ans plus tôt, sa mère et sa sœur. Après une première rencontre difficile avec la détenue qui purge une peine de vingt-cinq années de prison, une certaine sympathie naît entre les deux femmes, qui finissent par se trouver des points communs. FIPA d'or 1997.

0.15 Secrets de femmes. Magazine ◻. Valérie, une journée à Paris (30 min). 11360
0.45 Best of pop rock.

1.45 Faites comme chez vous. Magazine (rediff.). 2.30 Turbo. Magazine (rediff.). 3.00 Coulisses : CharlElie Couture. Documentaire (rediff.). 3.25 Hot forme. Magazine (rediff.). 3.55 Fréquenstar. Magazine. Elton John (rediff.). 4.45 E = M 6. Magazine (25 min).

Canal +

20.15

FOOTBALL
Italie - Angleterre. Tournoi de France. En direct de Nantes (120 min). 15384
L'Italie, l'Angleterre, le Brésil et la France s'affrontent tout au long du mois de juin dans un mini-championnat de gala.

22.30 Flash d'information.

22.35

L'ILE AUX PIRATES ■
Film de Renny Harlin, avec Geena Davis, Matthew Modine (1995, v.o., 119 min). 4363704

0.35 Comédie érotique d'une nuit d'été ■■■ Film de W. Allen (1982, v.o., 85 min). 1878853
2.55 Basket NBA. En direct. Finale (2e manche) Chicago-Utah. (185 min). 52915143
Une finale, disputée au meilleur des sept rencontres.

Radios

France-Culture

20.30 Paroles sans frontière. Suisse Romande.
22.40 Nuits magnétiques. A ciel ouvert.

0.05 Du jour au lendemain. Didier Daeninckx (*Mort au premier tour*). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 27 mars, salle des Etats de Dijon, par le Concert Spirituel : Leçons de ténèbres (1er, 2e et 3e jour), de Joseph Michel.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Chion : On n'arrête pas le regret, musique concrète ; La Machine à passer le temps ; Lontano, pour grand orchestre, de Ligeti, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Baden-Baden, dir. Ernest Bour.
23.07 Musicales comédies. La bande originale du film de Georges Sidney Show Boat, d'après la comédie musicale de Jérôme Kern et Oscar Hammerstein.

0.00 Jazz vivant. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Mazeppa, opéra en trois actes, de Tchaïkovski, par le Chœur du Royal Opera et l'Orchestre symphonique de Göteborg, dir. Järvi, Sergei Leiferkus (Mazeppa), Galina Gorchakova (Maria), Anatoly Kotcherga (Kotchubey).

22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mendelssohn, Haydn. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invité : Jacques Gamblin (France 3 du 30/5/97).
21.00 L'Euro, et puis mourir ? Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Comment ça va ? (France 3 du 23/5/97).
23.30 Bons baisers d'Amérique. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Le Voyage du Sarimanok.
21.25 Des hommes dans la tourmente. [4/32]. Byrd versus Amundsen, duel au pôle Nord.
21.50 Vol au-dessus des mers. [9/11]. Hornet, l'avion multi-missions.
22.45 Pianos en fête. Quatre pianos français au Brésil.
23.40 Un million d'oiseaux aux portes du désert.
0.30 ▶ White Jazz (55 min).

Animaux

21.00 Le Monde sauvage.
21.30 Flipper le dauphin.
22.00 Regards sur la nature. Le poète du paysage.
23.00 Cheval mon ami.
23.30 Les Yeux de la découverte.
0.00 Animaux en danger.

Paris Première

20.00 et 1.00 20 h Paris Première. Invité : Patrick Sébastien.
21.00 Paris modes.
22.25 Le J.T.S. Magazine.
23.00 Lapin chasseur (120 min).

France Supervision

20.30 Cap'tain Café. Magazine. Invités : Thomas Fersen ; Carole Laure ; Théo et Stomy Bugsy.
21.25 Concerti Grossi de Haendel. Concert (55 min). 66301758
22.20 Cybervision. Magazine.
23.15 The Rake's Progress. Opéra en trois actes d'Igor Stravinski (150 min). 75136487

Ciné Cinéfil

20.30 Deux nigauds dans la neige. Film de Charles Lamont (1943, N., v.o., 80 min). 18891013
21.50 La Cinquième Victime (While the City Sleeps) ■■ Film de Fritz Lang (1956, N., v.o., 95 min). 21205549
23.25 La Flèche noire ■ Film de Gordon Douglas (1948, N., 75 min). 86885389

Ciné Cinémas

20.30 Fraise et chocolat ■ Film de Juan Carlos Tabio et Tomas Gutierrez Alea (1991, 110 min). 5104029
22.20 Miller's Crossing ■■■ Film de Joel et Ethan Coen (1990, v.o., 110 min). 21394487

Festival

20.30 Gaffe Loulou ! Téléfilm de Philippe Niang, avec Chick Ortega (90 min). 43826181
22.00 Le Gorille et l'Amazone. Téléfilm de Duccio Tessari (95 min). 90181210
23.35 Hôtel de police. Téléfilm de Marion Sarraut [2/8], avec Cécile Magnet (55 min). 98394817

Série Club

20.15 L'Ile aux naufragés. Take a Dare.
20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Caraïbes offshore. Kelly et le prince charmant.
21.35 Rancune tenace.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Prisonniers.
23.00 L'Age de cristal. Episode pilote.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek : la nouvelle génération. L'enfant.
21.15 Quatre en un. Magazine.
21.45 Mister Gun. Touche pas à ma femme !
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. Les lunettes.
22.40 Spin City. Le temps des cadeaux (v.o.).
23.05 Absolutely Fabulous. Leur dernier délire.
23.55 Friends (3e année). Celui pour qui le foot c'est le pied (v.o.). Celui qui fait démissionner Rachel (v.o.).

Disney Channel

20.10 Sports. Magazine.
21.00 La Fille de l'équipe.
21.30 Les Seigneurs des animaux.
22.00 Héritage oblige. Une mémoire de porcelaine.
22.55 La Courte Echelle. Le corbeau.
23.25 Animalement vôtre.
23.55 Thierry la Fronde.

Téva

20.55 Sherpani. De Claude Andrieux.
21.30 Miss ethniques. De Bruno Gex.
22.00 Téva débat. Magazine.
22.30 Murphy Brown.

Eurosport

12.00 et 23.00 Tennis. En direct. Internationaux de France. Quarts de finale (420 min). 71607029
19.00 Football (sous réserves). Festival espoirs de Toulon.
20.00 Speedworld. Magazine.
22.30 Cyclisme. La légende du Tour de France.

Voyage

19.00 Aux 4 coins du monde : Brésil.
19.55 et 23.25 Chronique Meunier. Magazine.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Blue Ocean. Nouvelle-Zélande.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

Muzzik

20.30 Le Journal de Muzzik.
21.00 Hobson's Choice. Ballet en trois actes de David Bintley. Enregistré en studio par l'Orchestre et les chœurs du Ballet royal de Birmingham, dir. Barry Wordworth (105 min). 503143181
22.45 José Carreras & Cecilia Gasdia à Medugorje. Concert enregistré à Medugorje, en 1996 (95 min). 509998723

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Alice 0.45 Artissimo. 1.45 Visa.

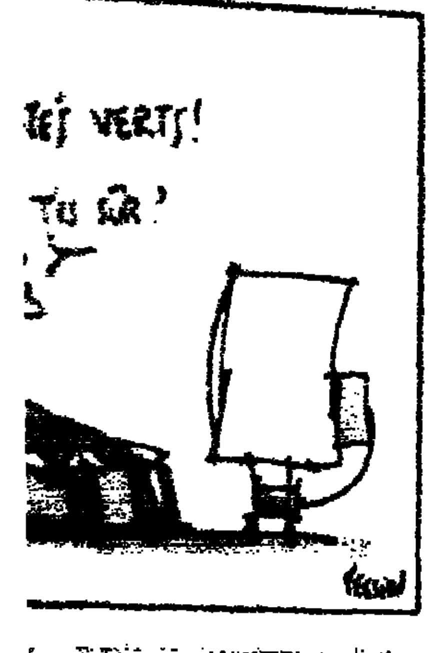
LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

: toutes les couleurs

...e. « Envoyé spécial » consacre un dossier
...vision fréquente mais peu connue



« La Provence » aux couleurs de la neutralité

Le quotidien, issu de la fusion du « Provençal » et du « Méridional », cherche un enracinement régional à l'écart de « toute information partisane »

FRUIT du mariage entre *Le Provençal* (150 000 exemplaires) et *Le Méridional* (62 000), deux journaux du groupe Hachette, *La Provence* est en vente, mercredi 4 juin, dans les kiosques des Bouches-du-Rhône, des Alpes de Haute-Provence et du Vaucluse. Le titre, bleu souligné de rouge, est, selon Jean Pierre Milet, PDG du nouveau quotidien, *« l'affirmation d'une identité, d'un enracinement fort dans notre région. (...) Quotidien d'information avant tout, il veut être l'un des moteurs de la vie régionale, participer activement à sa défense, à son développement. (...) Il saura se soustraire à toute information partisane et à toute démagogie »*. La manchette : « Jospin-Hue : le PC aura des ministres », est accompagnée d'une photo de la passation des pouvoirs entre Alain Juppé et son successeur. Quant à l'éditorial, en bas de page, signé de Jean-René Laplayne, l'éditorialiste du *Provençal*, il s'intitule « Jospin déjà sous pression ». Après avoir recensé les difficultés qui attendent le premier ministre, le commentateur conclut : *« La Bourse revenue à la hausse, ce qui signifie que ses premières inquiétudes sont dissipées, reste à balayer celles d'une opinion impatiente. »* Deux photos en couleur occupent le centre de la page. La première, sur un grand format, montre deux pilotes qui s'apprêtent à traverser l'Atlantique en hélicoptère, la seconde illustre le match France-Brésil, avec pour légende *« Un petit air de samba pour les Bleus »*. Une colonne, à gauche de la page, résume les principaux articles contenus dans l'édition.

Les dirigeants du groupe, pour ne pas trop perturber leurs lecteurs, ont conservé l'ordre des rubriques. Les dix premières pages traitent de l'actualité locale selon les éditions. A Marseille, par exemple, elles comprennent les rubriques habituelles (« métropole », « société », « actualité », « quartiers »), à quoi est venue s'ajouter une page « économie ». Les pages sportives, piliers de l'implantation du journal sur le terrain, sont peu modifiées. Le football reste une dominante : Brésil-France en ouverture et, derrière, une page entière annonçant : « Savisevic dans le collimateur des dirigeants marseillais », puisqu'il est question que le Monténégrin du Milan AC vienne renforcer l'effectif de l'OM. La fin du journal est davantage rénovée. Les deux pages, intitulées « actualité France » sont refondues et développées. Vient ensuite une page « opinions » inaugurée par les deux futurs chroniqueurs réguliers, qui seront Albert du Roy et Henri Amouroux. Le premier s'interroge sur la cohabitation : « Diabolique ou bénéfique ? ». Le second conclut son article en prédisant que *« la vraie fausse victoire de la gauche coûtera très cher aux Français »*. Enfin, une page « économie » (interview du Marseillais Jean Peyrelevade, patron du Crédit lyonnais), une page « étranger », une page « société », une page « mieux vivre » (« Familles : les députés ont du pain sur la planche ») précèdent les programmes de télévision. La dernière page est titrée : « Région : les nouveaux leaders qui feront l'an 2000 ». Elle présente les têtes politiques *« qui prennent la relève »* ainsi qu'un article géopolitique : « Le défi : s'arrimer à l'Europe sans oublier la Méditerranée ». Ce nouveau quotidien a été tiré à 250 000 exemplaires.

Michel Samson

DANS LA PRESSE

RTL
Michèle Cotta

■ S'il y avait un conseil, et un seul, à donner à Lionel Jospin, ce serait d'éviter de prendre un écrivain à son cabinet, car Denis Tillinac, principal animateur des clubs de fans de Jacques Chirac, n'aura même pas attendu la formation du gouvernement Jospin pour régler son compte dans quelques pages du journal *Le Monde* au premier ministre précédent, Alain Juppé. Décidément, les présidents de la République devraient se méfier des auteurs célèbres qu'ils recrutent pour rallier à eux les intellectuels qu'ils croient nécessaires à leur gloire. Déjà, Erik Orsenna, Prix Goncourt 1988 et familier de François Mitterrand, avait révélé sans attendre que celui-ci quitte la présidence quelques scènes croquignolesques ou croustillantes de la vie à l'Elysée sous son règne.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Le Parti communiste participera au gouvernement, et ce ne sera pas pour occuper de simples strapontins. La genèse de sa participation a été laborieuse parce que Robert Hue voulait prendre un certain nombre de précautions. Il s'agissait d'abord d'éviter la reproduction du syndrome de 1981 : participation sans accord politique et avec rupture programmée. Robert Hue tente l'inverse de Georges Marchais : participation avec accord politique et espérance de stabilité. Pour cela, le leader communiste voulait obtenir de Lionel Jospin des signes et des symboles (SMIC, minimas sociaux, fiscalité, Europe), alors que le nouveau premier ministre ne voulait pas d'un marchandage public susceptible d'altérer son autorité.

LIBÉRATION
Jean-Michel Helvig

■ Au secours, la droite coule ! Certes, l'on peut se gondoler au spectacle d'un *Titanic* à demi-immergé où le second disputerait le gouvernail au capitaine, où le commissaire de bord se mettrait à jouer les hommes de quart. Mais ce côté Hellzapoppin en chiraquie ne fait pas franchement rire, avec un Front national qui vient de franchir la barre des 15 %. Car une droite éclatée, atomisée, facilite la tâche d'une extrême droite qui a atteint un niveau électoral valant bien celui de chacune des composantes de la droite.

THE WASHINGTON POST
Jim Hoagland

■ Pas mal, *« mes amis »*, pour votre travail dominical ! Vous, électeurs français, avez montré qu'il faut toujours compter avec vous dans un monde qui semble inexorablement dominé par des forces économiques et politiques impersonnelles. Vous avez puni M. Chirac et son premier ministre pour vous avoir trompés, au risque de rendre la scène politique imprévisible, voire de la transformer en chaos, au risque aussi de ralentir la relance économique en Europe. Maintenant, les socialistes victorieux ont fait à leur tour des promesses impossibles à tenir, jurant tout à la fois de conserver vos chers programmes financés par l'Etat, d'accroître l'emploi et de réduire les déficits. M. Chirac peut seulement espérer que vous vous souviendrez des promesses que M. Jospin vous a faites.

EN VUE

■ Des milliers de pèlerins ont afflué vers Recife, capitale du Pernambouc, au Brésil, pour assister aux funérailles de Frère **Damiao de Bozzano**, mort à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans. Plusieurs évêques avaient autrefois interdit ce capucin de sermon, car il vouait aux flammes de l'enfer les couples adultères, les communistes, les femmes recourant au contrôle des naissances et les danseurs. Il n'empêche, aujourd'hui les déshérités du Nordeste le pleurent et **Fernando Collor**, ancien président du Brésil, domicilié à Miami, verse des larmes abondantes sur le *« prophète des pauvres »*, qui avait soutenu sa candidature, avant sa destitution, en 1992, pour corruption.

■ Un petit avion s'est écrasé, mardi 3 juin, à Bendigo, au nord de Melbourne, en voulant éviter un kangourou errant qui, au dernier moment, lui a coupé la route en bondissant sur la piste d'atterrissage. Les passagers sont indemnes, l'animal a été tué sur le coup. Le jeudi précédent, un Koweïtien a trouvé la mort au volant de sa voiture en percutant un dromadaire égaré dans le désert.

■ **Suhandi**, chef du village de Tugu Lor, dans l'île de Java, en Indonésie, s'interposant pour empêcher l'arrestation de jeunes gens soupçonnés d'avoir attaqué une localité voisine, conseillait aux policiers de rengainer leurs armes et les priait poliment de passer leur chemin, ajoutant : *« Pourquoi insistez-vous ? J'ai des pouvoirs magiques qui me protègent des balles. »* Pris méchamment au mot, Suhandi s'est retrouvé à l'hôpital avec deux projectiles dans le corps.

JEUDI 5 JUIN

TF 1

17.05 Melrose Place. Feuilleton. Remariage.
18.00 Les Vacances de l'amour. Série. [1/2] L'affaire Don Bardone.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour : Tiercé.

20.45

LES CORDIER, JUGE ET FLIC
La tour de Jade. Série de Paul Planchon, avec Pierre Mondy, Bruno Madinier (100 min). 552143
Le juge Cordier doit faire face à la tentative de chantage d'un policier corrompu par la mafia chinoise...

22.25

TOUT EST POSSIBLE
Magazine. Invité : le groupe 2 Be 3. Daniel et Rosa ; Boney M. ; Les Girls Bands ; Sophie Darel ; Jean Munsch ; Capitaine Vagabond (100 min). 2246327
0.05 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Philippe Cassagne.
0.35 et 1.15, 2.00, 2.35, 3.40, 4.20 TF 1 nuit.
0.45 Cas de divorce. Série. Celier contre Celier.
1.30 et 2.45, 3.50, 4.30, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 2.10 Les Grandes Espérances. Feuilleton [4/12]. 5.00 Musique. Concert (10 min).

France 2

18.15 Seconde B. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 2.40 Studio Gabriel. Invités : Carole Laure, Wolinski.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Image du jour : Roland-Garros ; A cheval ! ; Météo ; Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. Les 101 daltoniens ; ● Lire page 38. Législatives 97 ; Post-scriptum : au nom du Père et des Indiens (125 min). 4940698
23.00 Expression directe. Magazine.

23.10

TARATATA
Divertissement présenté par Alexandra Kazan. Invités : Jean-Louis Aubert, Kent, Stephan Eicher, Axelle Red (80 min). 3038292
0.35 Journal, Bourse, Météo.
0.50 Côté court 2. Magazine.
1.00 Le Cercle de minuit. Magazine. La Fondation Cartier, à l'occasion de l'exposition Amours (75 min). 1323772
2.15 Tennis. Roland-Garros. Résumé du jour. 3.10 Les Gens d'en face. Documentaire. 4.10 Météo. 4.20 24 heures d'infos. 4.25 Tchac, l'eau des Mayas. Documentaire. 4.50 Chip et Charly. Dessin animé. Alerte aux fantômes (30 min).

France 3

18.50 et 1.10 Un livre, un jour. *Le Seigneur est un ami*, de Gabriele Wohlmann.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport. En direct.
20.38 Côté court. En direct.

20.55

LES PATRIOTES ■
Film d'Eric Rochant, avec Yvan Attal (1994, 140 min). 4949969
A dix-huit ans, par idéalisme, un juif quitte sa famille parisienne pour s'installer en Israël et devenir un agent du Mossad.
23.15 Journal, Météo.

23.50

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine littéraire proposé par Jean-Michel Mariou. Le Ricochet ; François Maspero ; Max Cabanes ; Polac Plus (50 min). 821650
0.40 Espace francophone. Magazine. Yves Duteil, quand les soldats seront troubadours (25 min). 6701467
1.05 Musique graffiti. De Bach à Bartok, confidences pour piano.
1.15 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Un passager indésirable (60 min).

La Cinquième

17.55 La Grande Savane. [1/3] Le nouvel Eldorado.
18.25 Le Monde des animaux. Arribada.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série. Hors-la-loi, de Roy Kellino (1955).
19.30 7 1/2. Magazine. Spéciale élections algériennes : les voix de l'intérieur.
20.00 Un opéra dans le désert. Documentaire de Florian Hartung (30 min). 9834
20.30 8 1/2 Journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : RECONSTRUIRE APRÈS LA GUERRE
Le 50e anniversaire du plan Marshall.
20.45 Le plan Marshall en action. Des films pour l'Europe, documentaire de Hans Beller (95 min). 818211
Les films financés sur les fonds du plan Marshall, faits par des Européens pour les Européens, devaient promouvoir l'idée d'une Europe unie...
22.20 Bosnie, des milliards pour quoi faire ? Documentaire de Bernd Niebrügge (1997, 45 min). 3055124
Bilan provisoire des succès et des échecs de l'aide internationale pour la reconstruction de la Bosnie. Un financement quatre fois supérieur à celui accordé par le plan Marshall pour l'Europe.
23.05 Débat. L'aide économique et financière au fil des décennies. Invités : Hans Koschnik et Bernard Kouchner.
23.15 ▶ La Scandaleuse de Berlin ■ ■ Film de Billy Wilder, avec Jean Arthur, Marlène Dietrich (1947, N., v.o., 115 min). 3998018
1.10 La Lucarne : Berlin-cinéma. Documentaire (rediff., 110 min). 3645032

M 6

17.30 La Légende de la cité perdue. Série.
18.00 Highlander. Série.
19.00 Le Magicien. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série. Faux départ.
20.35 Passé simple. Magazine. 1970, l'écologie.

20.45

ATTACHE-MOI ! ■ ■
Film O de Pedro Almodovar, avec Victoria Abril, Antonio Banderas (1989, 115 min). 285105
Comédie de mœurs moderne traitée avec humour et très bien interprétée.

22.40

LE MOTEL DE LA PEUR
Téléfilm Δ de Yuri Zeltser, avec Lara Flynn Boyle, Dennis Hopper (100 min). 8397143
Dans un petit motel isolé du désert de l'Arizona, deux frères dont les parents ont été assassinés dix ans plus tôt par un couple de voyageurs de passage accueillent les touristes.
0.20 Le Baroudeur. Série O. Micro fusées.
1.15 Best of trash. 2.40 Jazz 6. Magazine (rediff.). 3.35 Faites comme chez vous. Magazine (rediff.). 4.10 Fréquenstar. Magazine. Loïc Peyron (rediff., 55 min).

Canal +

16.05 Basket NBA. Finale : Chicago-Utah (2e manche, rediff.).
17.15 Cyclisme. Tour d'Italie : (19e étape) Predazzo - Falzes (220 km).
▶ En clair jusqu'à 20.35.
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

SILENT FALL ■
Film de Bruce Beresford, avec Richard Dreyfuss, Linda Hamilton (1994, 100 min). 746360
Thriller psychologique et psychanalytique.
22.15 Flash d'information.

22.20

PASOLINI, MORT D'UN POÈTE
Film de Marco Tullio Giordana, avec Nicoletta Braschi, Toni Bertorelli (1994, v.o., 99 min). 7159414
La reconstitution du meurtre de Pier Paolo Pasolini dans la nuit du 2 novembre 1975.
0.00 Le Bel Antonio ■ ■ Film de Mauro Bolognini (1960, N., v.o., 95 min). 3825457
1.35 Le Grand Bleu ■ Film de Luc Besson (1988, v.o., 135 min). 88789612

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. Le Vélosolex, la bicyclette qui roule toute seule.
21.32 Fiction. Parole donnée : Moloch, de J. M. G. Le Clézio.
22.40 Nuits magnétiques. Passés immédiats.
0.05 Du jour au lendemain. Marinette Condroyer (*N'écris plus jamais sur moi*). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.30 Concert. Donné en direct de la salle Pleyel, à Paris, par le chœur de Radio-France et l'Orchestre national de France, dir. Jeffrey Tate : Tannhäuser, de Wagner, Françoise Pollet (Elisabeth), Jane Henschel (Vénus).
22.30 Musique pluriel. Concerto pour violon et orchestre, de Boesmans, Richard Pieta, violon.
23.07 Histoire de disques.
0.00 Tapage nocturne. Festival Tapage nocturne. Concert donné le 25 avril. Kamil Tchalaev, chant et percussions. - Festival Tapage nocturne. Concert donné le 26 avril. Atau Tanaka, procédé bio-muse. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 18 février, au Théâtre des Champs-Elysées, par l'Ensemble Orchestral de Paris, dir. Jerzy Semkov, Jean-Bernard Pommier, piano. Concerto no 3 pour piano et orchestre op. 37, de Beethoven ; Symphonie no 1 : le Printemps op. 38, de R. Schumann.
22.30 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Mes nuits sont plus belles que vos jours ■ ■ Film d'Andrzej Zulawski (1988, 115 min). 83015087
22.00 Journal (France 2).
22.35 La Marche du siècle (France 3 du 23/4/97).
0.00 Alice. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Deaf. [2/2].
21.35 Nous les jeunes MC.
22.35 Le Voyage du Sarimanok.
23.25 Des hommes dans la tourmente. [4/32]. Byrd *versus* Amundsen, duel au pôle Nord.
23.50 Vol au-dessus des mers. [9/11]. Hornet, l'avion multi-missions (55 min).

Animaux

20.30 Gull City.
21.00 Le Monde sauvage.
21.30 Flipper le dauphin. Flipper et l'éléphant.
22.00 Le Monde de la nature. Okavango, les trésors du Kalahari.
23.00 La Vie sociale des insectes.
23.30 Les Yeux de la découverte. Le Making Of.

Paris Première

20.00 et 0.25 20 h Paris Première. Invité : Jacques Deray.
21.00 Le Roi du tabac (Bright Leaf) ■ ■ Film de Michael Curtiz (1950, N., v.o., 110 min). 28075989
22.50 Le J.T.S. Magazine.
23.20 Requiem, de Mozart. Concert enregistré en 1984 (65 min). 75147786

France Supervision

20.30 La Chute d'Icare. Ballet.
21.20 Rien qu'un soleil : Ode à Ram Gopal. De Denis Lazerme.
22.10 Quelques jours avec moi ■ ■ Film de Claude Sautet (1988, 130 min). 23428037
0.20 Sortie de nuit. Magazine.
0.45 The Byrds. Concert enregistré aux Blues Sessions de l'Arthur's club de Genève (100 min). 28938273

Ciné Cinéfil

20.30 Musik in Salzburg ■ Film de Herbert Maisch (1944, N., v.o., 100 min). 5400879
22.10 One Rainy Afternoon ■ Film de Rowland V. Lee (1935, N., v.o., 75 min). 59456037

Ciné Cinémas

20.30 Princess Bride ■ ■ Film de Rob Reiner (1987, 95 min). 5492850
22.05 Riaba, ma poule ■ Film d'Andreï Konchalovsky (1994, v.o., 115 min). 28558018
0.00 Loulou Graffiti Film de Christian Lejalé (1991, 95 min). 26213419

Festival

19.00 Jeanne d'Arc. Téléfilm de Pierre Badel [3/3] (90 min). 43803230
20.30 Lettre ouverte à Lili. Téléfilm de Jean-Luc Trotignon, avec Pascale Rocard (90 min). 43893853
22.00 La Couleur du mensonge. Téléfilm d'Hugues de Laugardière, avec Marie-France Pisier (90 min). 86042582

Série Club

20.15 L'Ile aux naufragés. Court Martial.
20.40 Le Club.
20.45 Les Incorruptibles, le retour. Jeux d'adultes.
21.35 Rancune tenace.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Quatre heures.
23.00 Caraïbes offshore. Kelly et le prince charmant.
23.45 Lou Grant. Le combat d'une mère.

Canal Jimmy

20.00 Le Meilleur du pire. Magazine.
20.30 Etats d'âme ■ Film de Jacques Fansten (1986, 105 min). 94081124
22.15 Chronique de la route.
22.20 Aux cœurs des ténèbres (Hearts of darkness) ■ ■ Film d'Eleanor Coppola, Fax Bahr et George Hickenlooper (1991, v.o., 90 min). 52402766
23.50 Souvenir. A bout portant : Michel Fugain et le Big Bazar (55 min).

Disney Channel

19.30 L'Incorrigible Cory.
20.10 Un vrai petit génie. Un jeu d'enfant.
20.55 Chasseurs de fantômes.
21.20 Les Twist II.
21.45 Les Envahisseurs.
22.45 Les Monstres. Le gâteau.
23.10 Téléfaune.
23.35 Thunder Alley.
0.00 Héritage oblige (60 min).

Téva

20.25 Téva mode. Magazine.
20.30 et 23.40 Téva interview.
20.55 Josepha ■ ■ Film de Christopher Frank (1981, 115 min). 504166485
22.50 Murphy Brown. Vive la mariée.
23.15 Téva vie pratique.

Eurosport

14.00 et 23.00 Tennis. En direct. Internationaux de France. Demi-finales dames, à Roland-Garros (240 min). 77224872
19.00 Football. Festival espoirs de Toulon. En route pour la finale. 19.30 En direct. Finale (105 min). 6872485
21.15 Athlétisme. En direct. Grand Prix IAAF. Meeting de Rome : Le « Golden Gala » (105 min). 4527785

Voyage

20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Blue Ocean. Joyaux de Queensland.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

Muzzik

19.55 Récital Paul O'Dette. Concert enregistré au Théâtre Grévin, à Paris, le 19 janvier 1997 (65 min). 507194872
21.00 Dame Joan Sutherland et Marilyn Horne. Concert enregistré à l'opéra de Sydney (145 min). 506025143
23.25 Solo Tango.
0.20 Lee Ritenour and Friends, volume 2. Concert. "Live from the Coconut Grove" (60 min). 501809612
1.20 La Traviata. Opéra en trois actes de Giuseppe Verdi. (175 min). 519391457

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Style. 0.45 Visa. 1.45 Odeon.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

22.05 Kabloonak. Film de Claude Massot (1994, v.o., 115 min). *Aventures.*

RTL 9

20.30 Désorganisation de malfaiteurs. Film de Jim Kouf (1989, 105 min). Avec Lou Diamond Phillips. *Comédie policière.*
22.15 Mission 633. Film de Walter E. Grauman (1963, 100 min). Avec George Chakiris. *Guerre.*
23.55 Les Misérables. Film de Raymond Bernard [3/3] (1933, N., 85 min). Avec Harry Baur. *Drame.*
1.20 Nous irons à Monte-Carlo. Film de Jean Boyer (1951, N., 105 min). *Musical.*

TMC

20.35 Le Repos du guerrier. Film de Roger Vadim (1962, 105 min). Avec Brigitte Bardot. *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

JEUDI 5 JUIN 1997

Le silence et la curée

par Pierre Georges

ALORS quoi, on ne peut plus regarder France-Brésil tranquillement ! D'horribles cris montaient de la rue de Lille. Les coutelas étaient sortis. Le sang coulait dans les caniveaux. Rixe au RPR. façon reine Margot. Le brave sergent-major Debré, Jean-Louis, tel père, tel fils, soufflait, dans son clairon tout cabossé, un improbable cessez-le-feu. Puis il s'égosillait en vain : *« Messieurs, amis, compagnons, de la dignité, de la décence. Le Rassemblement est en danger, le gaullisme est en péril »*. Il essaya tout. Usa de tout. Même des grands sentiments : *« Je les aime tous et j'ai envie de leur dire, parce que je porte un nom dans ce mouvement, arrêtez ! »*

Son nom était personne. Ne disait plus rien à personne. Et le ministre du seul intérieur du RPR pouvait toujours se coucher, comme papa, en travers des voies, rien à faire. Arrêter ? Jamais ! Il fallait que l'abcès se vide, que les comptes se règlent. Les clans, les conjurations se nouaient. Les ennemis d'hier scellaient d'étranges et urgentes alliances. Séguinistes et balladuriens pris d'une fureur vengeresse, car la défaite est un plat qui se mange chaud en politique, avaient décidé d'avoir sa peau. La curée, taïaut, taïaut. Juppé et les siens !

Devant pareil spectacle, on hésita un instant, partagé entre l'hilarité et l'effroi. La « refondation », comme le nettoyage : par le vide ! Avec solde de vieilles haines recuites chez les Compagnons flingueurs. La politique à la manière du clan des Chiraquiens.

Mais justement c'est ainsi la politique, sa règle, son code. Tuer ou être tué. A la manière tonitruante du RPR. Ou, à celle, plus doucereuse, façon oreiller, estouffade et suave onction, de l'UDF. Peu importe la méthode, le résultat est le même, le but identique : ceux qui ont conduit une majorité à devenir minorité payent comptant. De gré ou de force.

Dans le cas d'Alain Juppé, si l'on a bien compris, ce serait plutôt de force. Il y a quelques semaines, un siècle, le chef de la majorité sortante avait eu un mot : *« La campagne sera joyeuse et brutale »*. Joyeuse, elle ne le fut guère. Brutale, elle l'est devenue. Mais comme un retour de flammes au sein de la maison-mère. Aujourd'hui, le même homme, qu'on finirait par plaindre devant une telle accumulation de détestations et de tuiles en aussi peu de temps, bouc émissaire des autres comme des siens, s'accroche, autant qu'il peut, aux branches.

Il se dit que, dans cette entreprise, il dispose, encore et toujours, du soutien de l'Elysée. C'est à peu près tout ce qui se dit de l'Elysée. Car, pendant que les droites s'empaillent, s'étripent, se déchirent dans un raffut extrême – au risque de faire le bonheur des extrêmes – le président fait silence. Un absolu silence. Un silence assourdissant. On ne l'entend plus. On ne le voit plus. Il n'intervient plus.

Le contraste est saisissant. Et un peu surprenant. On aurait pu supposer que le président parle au pays. Ne serait-ce que pour lui donner acte de ses choix et de son vote. Peut-être le fera-t-il d'ailleurs, au moment choisi et voulu par lui. Mais en attendant, la seule chose, le seul acte qu'on ait appris – et encore de la bouche du nouvel élan – c'est que Lionel Jospin avait été nommé premier ministre. Ce qui tendrait à prouver que, pour l'instant, les grandes cohabitations sont muettes !

Bernard Tapie est condamné en appel à six mois de prison ferme dans l'affaire du « Phocéa »

Cette peine ne se confond pas avec celle que purge actuellement l'ancien député

LA NEUVIÈME chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par Christine Thin, a confirmé, mercredi 4 juin, la peine de dix-huit mois de prison dont douze avec sursis prononcée le 31 mai 1996 en première instance contre Bernard Tapie pour fraude fiscale dans l'affaire du *Phocéa*. La cour a également confirmé la peine de trente mois de prison avec sursis pour abus de bien social, mais n'a finalement pas retenu, comme le souhaitait le ministère public, la qualification de banqueroute, qui avait valu à l'ancien ministre et homme d'affaires en première instance une peine complémentaire d'interdiction de gérer une entreprise pendant dix ans.

Mercredi matin, Mᵉ Bernard Lagarde, conseil de Bernard Tapie, se réservait la possibilité de se pourvoir en cassation sur le volet fiscal de l'affaire, après en avoir débattu avec son client, qui est apparu fatigué à l'audience. Mᵉ Lagarde a confirmé pour sa part que cette peine d'emprisonnement à six mois ferme ne se confondait pas avec la peine d'emprisonnement à huit mois ferme que purge actuellement l'ancien député (RL) des Bouches-du-Rhône, récemment transféré à la prison parisienne de la Santé, pour l'affaire du match truqué VA-OM. Sous réserve d'un éventuel pourvoi, les deux peines (huit et six mois) seront donc cumulées.

« GESTION ANORMALE »

La cour d'appel n'a donc pas suivi l'avocat général Daniel Fortin qui avait requis une aggravation des peines dans les deux volets de l'affaire – fiscal et abus de bien social – et demandé huit mois de prison ferme. Sur plainte de l'administration fiscale, l'ancien ministre et homme d'affaires avait été condamné en première instance le 31 mai 1996 pour avoir frauduleusement soustrait au paiement de l'impôt 12,4 millions de francs en ayant minoré de plus de 21 millions de francs ses revenus de 1989 à 1991. La justice avait estimé qu'il avait utilisé quasi exclusivement à des fins personnelles le somptueux quatre-mâts de 74 mètres du navigateur Alain Colas, racheté en mai 1982, et artificiellement créé des déficits au sein de la société Alain Colas Tahiti, chargée de commercialiser l'activité du yacht, afin de payer moins d'impôt.

Dans son réquisitoire en appel, l'avocat général avait ainsi estimé que l'ancien ministre et homme d'affaires avait fait preuve d'*« une volonté solide d'éluder les règles commerciales »* en faisant supporter *« une gestion anormale »* à ACT. En revanche, il avait abandonné en cours d'audience les poursuites pour banqueroute pour des raisons de procédure. Bernard Tapie, pour sa part, a toujours nié toute intention de fraude fiscale affirmant que le *Phocéa* n'était pas, comme l'entendait l'accusation, *« une résidence secondaire pour milliardaire »*, mais *« un objet de promotion »* de son groupe.

La cour d'appel a enfin confirmé les peines d'emprisonnement avec sursis infligées aux coprévenus de Bernard Tapie : Elie Fellous et Fabien Domergue, anciens présidents du conseil d'administration d'ACT, Pierre Despessailles, ancien directeur général de la SDBO (ex-filiale du Crédit lyonnais), et Brahim Benaïcha, commissaire aux comptes.

Dans l'affaire des comptes de l'OM, le tribunal correctionnel de Marseille, devant lequel le ministère public a requis contre Bernard Tapie quatre ans d'emprisonnement dont deux ferme, doit rendre son jugement le 4 juillet.

Jean-Michel Dumay

Constructeurs automobiles et pétroliers, partenaires de la Journée de l'air

C'EST L'UNE des dernières initiatives de Corinne Lepage avant son départ. L'ancien ministre de l'environnement avait fixé au jeudi 5 juin une Journée de l'air, afin de mieux faire connaître l'action des pouvoirs publics et de sensibiliser les Français. Alors que, battue aux dernières élections législatives, ses cartons sont déjà empilés, par cette manifestation organisée dans le cadre des Journées mondiales de l'environnement, Mᵐᵉ Lepage espère ne pas faire oublier qu'elle est l'auteur de la première loi sur l'air.

Quelque vingt villes se sont mobilisées pour cette initiative : Amiens, Antibes, Béthune, Bordeaux, Cabourg, Caen, Cannes, Chalon-sur-Saône, Clermond-Ferrand, Grenoble, Le Havre, Lille, Lyon, Nancy, Nice, Nîmes, Paris, Saint-Etienne, Toulouse et Valenciennes afficheront leur bonne volonté en matière de lutte contre la pollution atmosphérique. Les initiatives sont variées et essentiellement tournées vers le public, avec des visites de stations de mesure de qualité de l'air, des démonstrations de véhicules « propres », voitures électriques en particulier, des expositions et conférences pour sensibiliser le public, mais aussi, plus surprenant, des sorties de montgolfières et des démonstration de cerfs-volants...

A Paris, la préfecture de police, associée à l'opération, a lancé une campagne de contrôles préventifs des émissions polluantes des véhicules. A trois points de la capitale (place du Châtelet, cours de Vincennes et porte de Versailles), les automobilistes peuvent faire vérifier gratuitement ce qui sort de leur pot d'échappement. La préfecture espère ainsi faire prendre conscience aux conducteurs que ces excès seront bientôt verbalisés en application de la loi sur l'air.

Alors qu'avec les premières chaleurs se profilent à nouveau les menaces de pollution atmosphérique dans la capitale, les autorités ont voulu rappeler aux Français *« l'importance d'un comportement individuel et collectif responsable »*. Un petit livret pédagogique décrivant les *« sept gestes simples »* pour lutter contre la pollution sera distribué à la sortie des écoles et dans les squares. La démonstration aurait sans doute eu plus de force si, parmi les partenaires de cette Journée de l'air, on n'avait pas retrouvé des acteurs aussi peu connus pour leur contribution à l'amélioration de la qualité de l'air que les constructeurs automobiles Peugeot, Renault, et Citroën, emmenés par le Comité des constructeurs français d'automobiles, ou les pétroliers Total et Elf. Autant de partenaires qui furent particulièrement actifs à l'époque dans les couloirs de l'Assemblée nationale pour tenter de torpiller la loi sur l'air...

Sylvia Zappi

« Vache folle » : les Etats-Unis prennent des mesures « préventives »

L'ADMINISTRATION américaine a annoncé, mardi 3 juin, qu'elle avait décidé l'interdiction de certaines protéines animales pour l'alimentation du bétail aux Etats-Unis, afin d'éviter une éventuelle contamination du cheptel par la maladie de la « vache folle ».

L'administration chargée du contrôle des produits alimentaires et pharmaceutiques, la Food and Drug Administration (FDA), qui souligne qu'*« aucun cas de maladie de la "vache folle" n'a jamais été enregistré aux Etats-Unis »*, précise que désormais seuls les produits réalisés à base de porc et de cheval seront autorisés, car *« ces animaux ne sont pas connus pour avoir des encéphalopathies spongiformes transmissibles »*. Dans un communiqué, elle ajoute que cette *« mesure préventive »* est *« destinée à protéger les animaux des maladies neurodégénératives, comme l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et à minimiser les risques potentiels pour l'homme »*. Selon l'administration, cette mesure entrera en vigueur dans deux mois.

Aux Etats-Unis, elle était réclamée depuis longtemps par les associations de consommateurs qui, d'une manière générale, s'inquiètent des conditions d'élevage et d'abattage, non seulement des bovins et des ovins, mais aussi des volailles. Il y a quelques semaines, *Le Monde*, dans ses éditions du 4 avril, avait révélé le contenu d'un rapport confidentiel de la Commission européenne, qui qualifiait de *« catastrophiques »* ces conditions. Au vu des irrégularités et des risques sanitaires constatés, les auteurs du rapport demandaient qu'un certain nombre d'abattoirs soient retirés de la liste de ceux autorisés à exporter vers l'Union européenne. Dans un entretien accordé au *Monde* (daté 20-21 avril), Emma Bonino, commissaire européen responsable de la santé, avait mis de l'huile sur le feu en rappelant les Américains à leurs obligations sanitaires. Selon Mᵐᵉ Bonino, on compterait chaque année aux Etats-Unis 9 000 décès par an causés par des infections d'origine alimentaire.

Si, officiellement, les Etats-Unis ne comptent aucun cas de « vache folle », depuis 1990, 41 cas de cervidés atteints d'une maladie équivalente ont été recensés sur le continent nord-américain. La décision de la FDA d'interdire certaines protéines animales pourrait renforcer les soupçons quant à l'existence – cachée – de cas d'encéphalopathie spongiforme parmi le bétail américain.

Mardi 3 juin, l'Union des consommateurs (CU) a sévèrement critiqué la décision de la FDA, estimant que, *« en excluant le porc de sa décision »*, cette administration *« laissait, aux Etats-Unis, la porte ouverte à une maladie comme celle de la "vache folle". »*

Franck Nouchi

Le décret permettant de restructurer les hôpitaux publié in extremis

LES DERNIÈRES livraisons du *Journal officiel* recèlent de nombreux textes signés juste avant la démission du gouvernement Juppé. Il en est ainsi du décret sur les restructurations hospitalières, signé le 29 mai et publié au *Journal officiel* du 3 juin, qui prévoit que les autorisations de lits ou d'activités accordées aux hôpitaux pourront être suspendues ou retirées par le ministre de la santé ou les nouvelles agences régionales de l'hospitalisation si leur taux d'utilisation est *« inférieur à 60 % »* pendant trois ans (*Le Monde* du 5 décembre).

Ce texte avait été très contesté par les syndicats au sein de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) et du conseil supérieur des hôpitaux, ce qui explique que le gouvernement sortant ne l'ait publié qu'après les élections. Pris en application de l'ordonnance du 24 avril 1996 sur la réforme hospitalière, il concerne le court séjour (médecine, chirurgie, obstétrique) et les soins de suite et de réadaptation. Ces dernières années, plusieurs rapports officiels ont estimé les surcapacités hospitalières à environ 50 000 lits. Une enquête plus récente de l'assurance-maladie (1995) indique que 22 % des secteurs opératoires ont une faible activité, surtout dans les établissements publics.

Le décret précise que, si le taux d'occupation des lits est *« inférieur à 60 % en moyenne pendant trois années civiles »* (au lieu de deux ans dans la première version du texte), le directeur de l'agence régionale ouvre une *« enquête médicale et administrative »* pour analyser l'activité du service ou de la structure en cause. En cas de demande d'autorisation de regroupement ou de conversion de lits, une enquête identique sera effectuée si leur taux d'occupation est *« inférieur à 60 % »*. Quand la sous-activité a été constatée, l'hôpital aura trois mois pour défendre son dossier dans le cadre d'une enquête contradictoire.

Lionel Jospin s'est montré elliptique sur la politique hospitalière qu'il entend mener. Qu'il s'agisse de l'évaluation médicale ou de la régionalisation de la gestion hospitalière, le « plan Juppé » lui fournit déjà des outils. Durant la campagne, le premier secrétaire du PS a concentré ses critiques sur la rigueur qu'Alain Juppé a imposée aux hôpitaux en ne leur accordant qu'une hausse moyenne de leurs budgets de 1,25 % en 1997. Compte tenu du déficit persistant de la Sécurité sociale (environ 72 milliards de francs en 1996-1997), il lui sera difficile de se montrer plus généreux.

Jean-Michel Bezat

L'armée multiplie les exemptions avant la fin légale du service national

LES ARMÉES ont anticipé sur le projet de loi relatif au nouveau service national – qui prévoit sa disparition progressive – en admettant, dès 1996, un nombre anormalement accru (+38 % par rapport à 1995) de jeunes Français exemptés pour raisons médicales. Ce mouvement apparaît dans les dernières statistiques publiées par la direction centrale du service national (DCSN). Il faut remonter onze années en arrière pour retrouver une situation comparable alors que, jusqu'à présent, les armées étaient parvenues, dans l'espoir de garantir une certaine universalité du service national, à réduire les effectifs des jeunes déclarés inaptes.

En 1996, selon la DCSN, le taux des jeunes recrues non incorporées sous l'uniforme a été de 27,4 % (au lieu de 23,3 % en 1995) : soit 4,9 % de dispensés pour raisons administratives et sociales (au lieu de 4,3 %) et 22,5 % d'exemptés pour motifs de santé (au lieu de 19 % en 1995). Au total, on a comptabilisé en 1996 pas moins de 18 552 dispensés et 86 556 exemptés. Depuis 1991, ce taux de non-incorporés au service actif était régulièrement en régression. De ce point de vue purement statistique, 1996 retrouve les « scores » atteints entre 1986 et 1990, qui avaient été globalement de 26,5 % et de 27,3 % de non-incorporés selon les années.

Selon les centres de sélection ouverts sur le territoire national, il existe d'importantes disparités régionales tant pour les dispenses que pour les exemptions. Ainsi, s'il est faible en Picardie ou en Bourgogne, le taux des dispenses est élevé en Corse et en Auvergne. De même, le taux d'exemptions a augmenté de 4,5 points au centre de sélection de Limoges (pour le centre de la France) et de 8 points au centre de Cambrai (pour le Nord).

S'agissant des dispenses, l'OSN note que l'augmentation du nombre des bénéficiaires *« s'explique essentiellement par un accroissement des dispenses accordées aux soutiens de famille et aux chefs d'exploitation ou d'entreprise »*. Pour les exemptions, l'OSN analyse la répartition des exemptés selon les critères psycho-médicaux retenus par les médecins militaires. L'état général des conscrits et leur psychisme, c'est-à-dire les difficultés d'adaptation à la vie en communauté ou les incapacités à se servir d'une arme, regroupent plus de 64 % des exemptés en 1996.

UN TRI ILLICITE

A l'OSN, on admet que cette hausse très sensible du taux d'exemptions pourrait traduire *« une certaine anticipation de la réforme du service national »*. Après l'arbitrage du chef de l'Etat, le gouvernement Juppé a choisi la professionnalisation progressive des armées françaises, qui s'étalera entre 1997 et 2002. Ce qui implique l'abandon, sur les six ans à venir, du service obligatoire, dans ses formes militaires et civiles.

Il semble donc que les centres de sélection ont entrepris discrètement de recruter moins de conscrits – en jouant des critères médicaux – de façon à écarter, dans un premier temps, ceux qui paraissent les moins aptes et auxquels les armées ne tiennent pas à verser une pension dans l'éventualité où ils viendraient à la réclamer après avoir fait constater des séquelles persistantes de santé à l'issue du séjour sous l'uniforme.

Ce tri entre les recrues est pourtant manifestement illicite. En effet, le projet de loi qui met fin à un service national de dix mois et crée un « rendez-vous citoyen » de cinq jours en lieu et place de l'obligation de servir dans les armées n'a pas été approuvé formellement par les élus de la nation. Au moment de la dissolution de l'Assemblée, ce texte de loi en était encore à faire la navette entre députés et sénateurs, lesquels étaient très loin d'avoir tranché entre les nombreux amendements déposés.

Jacques Isnard

BOURSE

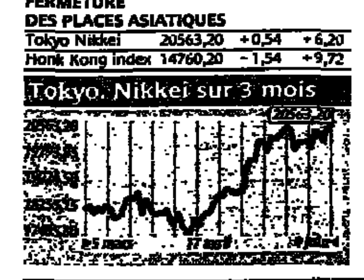
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 4 juin, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20563,20	+0,54	+6,20
Honk Kong index	14760,20	−1,54	+9,72

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 03/06	Var. en % 02/06	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2624,49	+0,89	+13,33
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	2389,21	+1,97	+27,50
Milan MIB 30	—	—	+0,79
Francfort Dax 30	3620,65	+0,42	+25,33
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	2109,95	+2,39	+38,05
Madrid Ibex 35	—	—	+22,98
Amsterdam CBS	—	—	+25,95

Tirage du *Monde* daté mercredi 4 juin 1997 : 569 697 exemplaires 3

Affaire Elf : M. Leblanc-Bellevaux placé en garde à vue

L'ANCIEN chargé de mission des présidents du groupe Elf Aquitaine, Loïk Le Floch-Prigent et Philippe Jaffré, Hubert Leblanc-Bellevaux a été placé en garde à vue, mardi 3 juin, par le juge Eva Joly dans le cadre de l'affaire Elf. Il est interrogé sur son rôle dans le rachat de la raffinerie de Leuna, dans l'ex-RDA, au cours duquel des commisions occultes d'un montant de plus de 300 millions de francs auraient été versées (*Le Monde* du 28 mai). Dans une interview à la *Berliner Zeitung* (daté 4 juin), l'ancien trésorier de la CDU, Walther Leisler-Kiep, a reconnu avoir servi d'intermédiaire mais a toutefois démenti avoir été associé à des versements de fonds occultes au parti du chancelier Kohl. *« Mes activités se sont limitées à organiser des entretiens entre les différentes parties prenantes »*, a déclaré M. Leisler-Kiep, sans préciser à la demande de qui il était intervenu.